

# FRANCE FORUM



**AU DELA  
DE  
LA CRISE**

N° 141-142  
SEPT.-OCT. 1975  
6 F

THIERRY DE MONTBRIAL — ALFRED GROSSER  
— MICHEL ALBERT — ROGER LOUET —  
JEAN BOISSONNAT — RAYMOND BARRE

# FRANCE FORUM

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Henri Bourbon

6, rue Paul-Louis-Courier - 75007 Paris  
C.C.P. Paris 14.788-84. Tél. : 548-81-49

Abonnement : 8 n° par an ..... 40 F  
Abonnement de soutien ..... 50 F

*Sommaire*

**141-142**

## AU DELA DE LA CRISE

### UNE CRISE OU LA CRISE ?

PAR H.B. .... 2

### LES CONDITIONS D'UN NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE MONDIAL

4

RAPPORT : THIERRY DE MONTBRIAL.  
INTERVENTIONS : ALFRED GROSSER, RENE FOCH, ROBERT TOULEMON, JOSEPH FONTANET, ANDRE GRJEBINE, ALFRED FABRE-LUCE, PIERRE ABELIN, ADRIEN ZELLER, RAYMOND OFFROY, JEAN LALOY, ANDRE COLIN, JACQUES MALLET, RAYMOND BARRE.

### UN NOUVEAU PLEIN EMPLOI

29

RAPPORT : MICHEL ALBERT.  
INTERVENTIONS : ROGER LOUET, JEAN FLORY, JEAN-CLAUDE CASANOVA, PIERRE BAUCHET, BERNARD STASI, GEORGES MESMIN, JOSEPH FONTANET, CHARLES DELAMARE, LOIC BOUVARD, ROBERT TROMELIN, JEAN-MARIE VANLERENBERGHE, HENRI CATHERIN.

### ESQUISSE D'UN DIAGNOSTIC DE LA CRISE

55

RAPPORT : JEAN BOISSONNAT.  
INTERVENANTS : RAYMOND BARRE, MAURICE BLIN, PAUL LEMERLE, JEAN-MARIE PELT, RENE PUCHEU, ELIO VENTURA, ALAIN BARRERE, JACQUES RIGAUD, JACQUES BALLEST, FRANÇOIS GUERARD, ANDRE KEREVER, JEAN-CLAUDE COLLI, ETIENNE BORNE.

## ARTS

### VERSAILLES SANS MELANCOLIE

PAR YVAN CHRIST ..... 82

## PROPOS DU TEMPS

### SEXUALITE, VIOLENCE, MORT

PAR ETIENNE BORNE ..... 90

### NOTES DE LECTURE ..... 87

SEPTEMBRE - OCTOBRE 1975

6 F

# Une crise



OU

En avril 1975, dans le sillage des quatre Colloques tenus depuis douze ans (1), « France-Forum » a convié ses amis de toutes tendances, à s'interroger, à réfléchir et à débattre sur « l'au-delà de la crise » qui secoue les sociétés occidentales.

La crise est en effet au cœur des préoccupations actuelles. Quelle que soit son issue, des changements et des mutations se seront opérés aux dimensions nationales et internationales. Même si la société industrielle réussit à « digérer » la crise actuelle, les choses ne seront plus tout à fait comme avant.

« France-Forum » est demeuré dans la ligne de sa vocation en organisant, dans la salle Médicis du Sénat, un Colloque réunissant des hommes politiques, des représentants des milieux socio-professionnels, des universitaires, des experts et des journalistes afin de procéder à une libre réflexion sur les orientations d'un avenir démocratique, en partant d'une analyse de la conjoncture et des prévisions à moyen terme.

Nous avons cru utile que nos lectrices et nos lecteurs disposent du compte rendu de ces trois demi-journées de travail.

Sans doute, chacune et chacun, ont-elles et ont-ils, déjà, lu beaucoup d'analyses sur la crise, ses causes, son avenir et son horizon.

Cependant, cette circonstance ne nous a pas paru dirimante. Outre la qualité en elle-même des communications présentées par Thierry de Montbrial, Professeur à l'École Polytechnique, Chef du Centre d'Analyse et de Prévision du Ministère des Affaires Étrangères, Michel Albert, Inspecteur des Finances, Jean Boissonnat, Rédacteur en Chef de « L'Expansion » — que nous tenons à remercier — et des contributions de tous les intervenants, il nous a paru

qu'il y avait un intérêt propre à la publication du débat en tant que tel.

En définitive, l'important d'un colloque, réside moins dans les conclusions qui le terminent que dans le cheminement. Son apport spécifique est de révéler la diversité des approches, la multiplicité des sensibilités, de mettre en évidence les points d'ajustement et de convergence et les points d'incompatibilité.

Précisément, au fil de ces pages, toutes interventions lues, sous les propositions concrètes, sous les points de vue divers, les lectrices et les lecteurs percevront, probablement, que si les participants étaient parfois partagés sur l'« au-delà » de la crise, ils n'étaient pas non plus toujours d'accord sur le présent.

Bien sûr, aucun ne pense que la crise soit un mythe. Encore que quelques-uns, agacés par une dramatisation qu'ils jugent excessive, ne seraient pas en désaccord avec Jean-François Revel qui un jour raillait les Français de leur propension au « crisisme ». Néanmoins, qu'il y ait crise, nul ne peut le nier, désormais. Les faits le crient. Et l'évolution économique depuis le mois d'avril ne cesse de manifester l'ampleur de ce que l'on ne peut plus baptiser simplement « récession ».

Mais, quelle est la nature de cette crise ? Telle est la question-clé. Est-elle *une crise* interne aux sociétés industrielles de type capitaliste ou est-elle *la crise* de la société industrielle en tant qu'industrielle ? Cette question on la verra grandir comme souci et comme interrogation fondamentale au fil des trois demi-journées. Observons qu'en septembre autant qu'en avril, les diagnostics divergent et il est évident que le débat ne fait même que commencer. C'est pourquoi les échanges de ce colloque conservent toute leur valeur.

# la crise ?

---

Sommes-nous devant un nouveau clivage de l'opinion française ? Après tant d'autres questions névralgiques, une nouvelle ligne de partage naît-elle qui traverse les diverses familles politiques ? Comme si, désormais, il y avait ceux qui croient encore à l'industrie et ceux qui n'y croient plus. Comme si, désormais, il y avait ceux qui croient que cette crise est traitable comme d'autres le furent et ceux qui croient que cette crise est une crise « *autre* » qui relève de thérapeutique « *autres* ». Comme si, désormais, il y avait ceux qui pensent qu'il faut changer le type de croissance en l'humanisant et ceux qui pensent qu'il faut changer de type de société.

A travers les disputes sur la *croissance*, la *croissance zéro*, l'*autre croissance*, etc... une nouvelle guerre de religion ne perce-t-elle pas ? Aux feux de laquelle les experts sont acculés à devenir théologiens. Ou plus exactement à révéler qu'ils étaient des théologiens qui s'ignoraient ou se masquaient ?

Probablement, est-ce l'intérêt de ce colloque de mettre en évidence cette situation nouvelle faite à l'économie et aux économistes. De mettre en lumière, également, les difficultés d'un diagnostic et les divers points de divergence.

Evidemment, il était normal qu'un colloque France-Forum permette de les saisir. Puisque la raison d'être de notre revue et de nos colloques est de demeurer dans la société française un vrai « forum » où l'on débat librement et où l'on s'affronte dans le respect des opinions d'autrui. Encore — et le nombre de nos amis de longue tradition qui se sont excusés nous en inspire-t-il l'inquiétude : est-il incertain que ce rôle puisse être longtemps tenu. Nous en ferons l'aveu : nous avons rêvé d'un échange plus large. La bipolarisation s'étendra-t-elle bientôt du combat politique à la recherche non partisane ? On peut le craindre. Le dialogue ne se déroulera-t-il

désormais qu'à l'intérieur de chacun des camps en présence et la volonté de confrontation loyale se brisera-t-elle aux frontières des partis pris et des exclusives ? Crise économique, crise monétaire, crise sociale, crise des « valeurs »... faut-il ajouter à cette énumération une crise de la tolérance ?

En tout état de cause, si le débat eut pu être plus large, l'éventail est suffisant pour que les discussions de ce colloque montrent « qu'au-delà de la crise » qui est dans l'existence il y a une crise dans les consciences. Que ce n'est pas seulement l'Economie comme technique, comme ensemble de moyens, mais l'Economie comme finalité, comme « valeur » qui fait question.

Actualité de ce Colloque ? oui, bien qu'il se soit déroulé voici plusieurs mois. En effet les rapporteurs et les intervenants ont eu la constante préoccupation de dépasser l'aspect conjoncturel des problèmes pour tenter d'aider à déceler les causes des maladies — structurelles semble-t-il — de nos économies et de nos sociétés (en particulier le chômage et l'inflation), et de contribuer, sans sectarisme ni dogmatisme à la recherche des traitements les plus efficaces.

Le sentiment que nous vivons dans « un monde dangereux et peu prévisible », selon l'expression du Président de la République, est partagé par beaucoup de Françaises et de Français, il s'agit pour le moment d'une inquiétude — pas d'un pessimisme.

Le débat sur notre futur reste ouvert, à « France-Forum » comme ailleurs.

Henri BOURBON ■

---

(1) « *La démocratie à refaire* », « *Pour une économie démocratique* », « *La planification, pourquoi ? comment ? vers quoi ?* », « *Problèmes de la Communauté Européenne* ».

# Les conditions d'un nouvel ordre économique mondial

Rapport de Thierry de Montbrial

*Président de séance : Alfred Grosser*

Je voudrais aussi prévenir que je me place résolument dans une perspective de l'après-crise, en prenant ici le mot « crise » dans son sens conjoncturel, c'est-à-dire que je supposerai largement résolus beaucoup des problèmes qui nous préoccupent actuellement.

Mon exposé comportera deux parties :

— l'une, assez brève, pour rappeler les caractéristiques de l'ordre économique que nous venons de quitter et évoquer brièvement les circonstances de sa disparition,

— l'autre, sera consacrée à quelques questions préalables à la définition d'un nouvel ordre économique mondial.

## I. DE QUEL « ORDRE » VENONS-NOUS ?

L'ordre économique issu de la seconde guerre mondiale était fondé sur deux grands piliers.

Le premier, monétaire, était constitué par les parités fixes avec un étalon dollar, bien que le dollar fût, en fait, théoriquement convertible en or. Sur le plan commercial, le principe, le dogme, devrais-je dire, était celui du libre-échange. Les Etats-Unis, qui ont largement contribué à définir ce nouvel ordre, se sont comportés, jusqu'au 15 août 1971, date à laquelle le Président Nixon suspendit la convertibilité du dollar, un peu comme l'Angleterre, dans sa période de grandeur.

Ces vingt-cinq à trente années ont vu la renaissance et le fantastique développement des pays vaincus — l'Allemagne et le Japon — l'émergence de la Communauté Européenne, l'extraordinaire développement des relations économiques internationales et la croissance économique des nations développées. Cependant, diverses fausses notes sont apparues assez tôt dans le tableau. Au fur et à mesure que l'Europe prenait son élan, les Etats-Unis en prenaient ombrage. Ce furent la querelle de la politique agricole commune, les attaques

### Thierry de MONTBRIAL

Professeur à l'Ecole Polytechnique  
Chef du Centre d'Analyse et de Prévision  
du Ministère des Affaires Etrangères

**T. de Montbrial.** — Le sujet qu'il m'a été demandé de traiter est bien vaste et je suis heureux d'avoir le prétexte d'un temps limité pour dire que je ne serai pas exhaustif. Je crois devoir, en particulier, indiquer que je serai très bref et allusif sur les questions monétaires internationales, parce que ce sujet a été cent fois discuté et que tout le monde sait l'importance qu'il peut avoir pour le thème du nouvel ordre économique mondial qui est celui de cet exposé.

contre la politique d'association avec les pays tiers, etc. Les Européens, quant à eux, ou tout du moins certains d'entre eux, dénonçaient les manifestations de l'« hégémonie » américaine : développement explosif des investissements américains hors de leurs frontières, accroissement du déficit de la balance des paiements des Etats-Unis. Des voix s'élevaient pour accuser les Américains de ne pas appliquer les règles du libre échange quand celles-ci n'allaient pas dans le sens de leurs intérêts. Ce fut l'affaire de l'American Selling Price.

Une autre caractéristique de l'époque qui commence en 1945 a été l'émergence des nations du tiers-monde. Dès le début de la décolonisation, ces nouvelles nations qui n'avaient en commun que leur pauvreté, ont cherché à se solidariser. Ce furent les espoirs, d'abord déçus, de la Conférence de Bandung en 1955, mais cette solidarité est progressivement devenue effective.

Le Groupe des 77, fondé en 1971, pour défendre des positions communes lors de la Conférence de la C.N.U.C.E.D. à Lima, et qui regroupe en fait une centaine de pays de nos jours, joue désormais un rôle fondamental aux Nations-Unies, mais, bien entendu, c'est surtout la crise du pétrole de l'O.P.E.P. à l'automne 1973 qui a amené les pays développés à prendre conscience que les pays du Tiers-monde pouvaient avoir une certaine capacité d'influence sur leurs affaires et c'est là le grand événement de ces dernières années.

Celles-ci ont également vu se développer un courant d'échanges avec les pays communistes de l'Est. A la guerre froide a succédé la co-existence pacifique, puis la détente. Aujourd'hui, on constate que les échanges Est-Ouest représentent environ 3 % du commerce mondial. C'est peu, mais ces échanges qui ont crû d'une manière très rapide et régulière jouent désormais un rôle de plus en plus important dans la politique, tant interne qu'externe des pays concernés.

En 1975, l'ordre économique mondial ne peut plus être restreint au Club des pays de l'O.C.D.E. Les pays du Tiers-Monde, et, dans une certaine mesure, les pays de l'Est, en font partie.

L'ordre économique mondial instauré au lendemain de la guerre sous le leadership américain n'existe plus. Le système monétaire de Bretton-Woods est mort le 15 août 1971. Les Etats-Unis, parce qu'ils ont violé la seule contrainte qui leur était imposée, ont rendu l'événement inéluctable. Jacques Rueff, le Général de Gaulle, en 1965, avaient raison, mais les Américains ont préféré nous taxer d'anti-américanisme.

Depuis le flottement généralisé des monnaies en 1973, le libre-échange a été largement vidé de son sens. Le Nixon-Round piétine actuellement et il ne peut en être autrement. L'extension des relations économiques hors de la sphère capitaliste est une autre raison de remettre en cause le libre-échange. Cependant la plus sérieuse est, probablement, la tendance récente à la politisation des relations économiques internationales. Cette propension est tout à fait étrangère à l'esprit de l'ordre économique, défini après la guerre.

Ces dernières années, les Etats-Unis ont multiplié les manifestations de cette nouvelle tendance. La question du « partage du fardeau », la présence des troupes américaines en Europe, liée au rééquilibrage de la balance des paiements, en sont un exemple. On demandait à l'Europe de « louer » les services des forces américaines sans avoir pour autant l'avantage de la souveraineté ; plus généralement le lien entre la défense, les négociations commerciales et les négociations monétaires exigé dans l'atmosphère empoisonnée des relations euro-américaines en 1973, constitue un autre exemple. Le chantage à la défense de l'Europe à propos de l'affaire de l'énergie en constitue un troisième. La pression sur le Japon et l'Allemagne fédérale pour la réévaluation de leur monnaie, le lien entre les migrations des Juifs soviétiques et l'accord à ce pays de la clause de la nation la plus favorisée en constituent d'autres.

Cependant, l'exemple le plus frappant de politisation des relations économiques internationales est indiscutablement l'embargo pétrolier de l'automne et de l'hiver 1973-74. On doit considérer aujourd'hui que la politisation des relations économiques internationales est une donnée de fait.

## II. VERS QUEL « ORDRE » ALLER ?

Après ce rappel rapide des traits de l'ordre économique tel qu'il a été, je voudrais examiner 4 points qui paraissent constituer des questions préalables essentielles pour la définition d'un nouvel ordre économique mondial.

### 1°) Comment étendre la « participation » ?

La première question — la participation des nations à la définition et à la gestion de l'ordre économique mondial — est un problème de justice et d'efficacité.

C'est un problème de justice, parce que la condition première de la justice, c'est de soumettre les justiciables à une même loi. Les règles du nouvel ordre économique mondial ne devront prévoir de régime d'exception permanente pour personne. Cependant, le poids des inégalités initiales est tel qu'un statut spécial peut exister en fait sinon en droit, et cela risque en particulier d'être le cas pour le nouveau système monétaire international qui, si l'on n'y prenait garde, pourrait consacrer l'étalon dollar sans aucune restriction cette fois. Le droit de tirage spécial paraît bien léger à côté de l'or. Il ne saurait remplir la fonction du « gendarme » qui, à l'évidence, reste fondamental.

C'est aussi un problème d'efficacité, car un système de règles ne peut être respecté que s'il est imposé ou s'il est accepté. La première méthode n'est visiblement plus applicable de nos jours ou plus exactement à l'époque actuelle. Reste donc la seconde. En pratique, il s'agit, bien sûr, d'accorder aux pays du tiers-monde un poids effectif dans les décisions qui les concernent ; en particulier pour les questions monétaires.

### *D'où venons-nous ? Où allons-nous ?*

Je reviendrai plus loin sur certains aspects de ces problèmes, en particulier les aspects de justice à propos des questions touchant à la redistribution internationale des fruits de l'activité économique mondiale.

#### **2°) Du libre-échange à un certain protectionnisme ?**

J'en viens à la seconde question énoncée. Elle est tout à fait essentielle. C'est celle du choix entre libre-échange et protectionnisme. Ce choix ne va pas de soi. A l'heure où l'on parle d'un nouvel ordre économique mondial, cette question doit être réexaminée.

Il faut d'abord rappeler très brièvement les éléments doctrinaux du débat. La théorie du libre-échange a été fondée par les économistes classiques et perfectionnée depuis ; elle affirme pour l'essentiel que dans un univers économique où les facteurs de production sont peu mobiles, une division internationale du travail fondée sur la hiérarchie des avantages comparatifs permet une production mondiale supérieure pour tous les biens à ce qu'elle serait en l'absence d'une telle division internationale. Les libre-échangistes affirment, en outre, que non seulement la collectivité mondiale y gagne dans son ensemble, mais que chaque nation y gagne séparément.

Sur le plan théorique, l'analyse repose sur deux hypothèses particulièrement restrictives : celle de la concurrence parfaite et celle de l'indépendance des techniques productives de chaque pays par rapport aux conditions des échanges.

Ces deux conditions sont rejetées en bloc par les théoriciens de l'impérialisme et leurs continuateurs modernes parmi lesquels on peut citer François Perroux, John Galbraith, Joan Robinson et un certain nombre d'économistes dits radicaux, américains pour la plupart.

Ces économistes font valoir que les échanges sont, en général, « inégaux », que le libre-échange favorise la domination des forts sur les faibles, en infléchissant les termes de l'échange en faveur des premiers et en bloquant toute possibilité de développement technologique des seconds.

Ce dernier aspect constitue une version forte de la vieille théorie de la protection éducatrice, et on a pu faire valoir, par exemple, que le Japon devait son remarquable essor économique au protectionnisme qu'il avait su préserver.

Quoi qu'il en soit, il faut noter que, de nos jours, les capitaux et les hommes sont beaucoup plus mobiles qu'autrefois et le problème du choix entre libre-échange et protectionnisme ne saurait se limiter à la seule question des produits.

Bien d'autres arguments militent, aussi, en faveur d'une approche plus nuancée du libre-échange.

D'abord, le développement des échanges commerciaux a eu pour effet de réduire les écarts conjoncturels entre les pays concernés en mettant en phase leurs économies et en provoquant de la sorte une amplification des phénomènes que les physiiciens appellent « résonance ». L'inflation des six dernières années s'explique en partie de cette façon, ainsi que la récession mondiale qui sévit depuis plus d'un an. L'interdépendance conjoncturelle entre nations qui sont politiquement peu intégrées est un phénomène très dangereux et c'est en partie pour cette raison que Keynes dans sa « Théorie générale » avait déjà pris position en faveur du protectionnisme. L'argument est encore plus valable de nos jours et l'on peut se demander si les échanges commerciaux n'ont pas d'ores et déjà été beaucoup trop loin, compte tenu de la capacité d'organiser une régulation contrôlée de l'économie mondiale.

Ensuite, un autre point qui doit retenir l'attention est la lutte contre ce qu'on appelle les effets externes de l'activité économique, c'est-à-dire la protection de l'environnement, la lutte contre le bruit, etc., et également les incidences fiscales de la production des équipements publics, de la réduction des inégalités sociales.

Les corrections que ces préoccupations conduisent à apporter aux mécanismes du marché ont des incidences sur la compétitivité des entreprises exportatrices et dans la mesure où les différentes nations n'approchent

pas ces problèmes d'une manière suffisamment intégrée là encore, des difficultés insurmontables risquent d'apparaître et les valeurs marchandes risquent d'être sacrifiées à la compétitivité. A une époque de grande sensibilité des opinions publiques au thème des coûts de la croissance, je crois que cet argument ne saurait être sous-estimé.

Beaucoup plus classique est le thème de la protection dans le secteur agricole. Le poids encore considérable de l'incertitude fait que cette activité échappe dans une large mesure à l'économie de marché, et pour des raisons que je ne rappellerai pas, toutes les nations, y compris les plus libérales, ont pris l'habitude d'intervenir en matière agricole. Si les Etats-Unis ont une politique beaucoup plus souple et plus neutre en cette matière, depuis 1973, cela tient aux conditions particulières qui prévalent depuis cette époque, mais cette politique est essentiellement réversible.

Je reviendrai plus loin sur la question agricole et, par conséquent, je ne la mentionne ici que pour mémoire.

Les remarques sur l'agriculture conduisent à rappeler d'une manière plus fondamentale l'argument de la sécurité. Celui-ci a toujours été mis en avant par les partisans de la protection. Les défenseurs du libre-échange, pour en minimiser la portée, ont également prêché en faveur de la déconnexion de la sphère économique et de la sphère politique. Comme je l'ai rappelé, ceci n'est plus le cas et la politisation de l'économie mondiale est un fait. La sécurité des approvisionnements en énergie, en matières premières de toutes sortes ou encore pour certains équipements techniques élaborés comme les ordinateurs, est devenue une des préoccupations majeures des gouvernements.

Enfin, j'ai insisté dans la première partie de mon exposé sur le développement des relations est-ouest et nord-sud. Il s'agit de la mise en contact d'économies de structures différentes, et les échanges entre des zones à structures différentes ont un caractère global qui relève de ce qu'on peut appeler le « troc généralisé » ; les mouvements de produits s'inscrivent dans un cadre plus général de coopération dont la dimension est beaucoup plus vaste. Ici encore, il apparaît que les sphères politique et économique se recoupent.

Il ressort de cette discussion que le nouvel ordre économique mondial ne pourra pas reposer sur une vision aussi libre-échangiste que le précédent. Dans la longue marche vers l'intégration, il est arbitraire et dangereux de ne progresser que dans les échanges de produits. Les discussions à la C.S.C.E., par exemple, montrent à quel point la libération des échanges en général entre deux zones très distinctes est difficile. Il en est largement de même entre des zones moins contrastées.

Je crois néanmoins que le libre-échange doit être maintenu à l'intérieur des zones qui recherchent explicitement leur intégration. Il en est ainsi en principe pour la Communauté Européenne, mais une telle politique n'est viable que si l'intégration progresse sur tous les

fronts, dans tous les domaines. Par exemple, l'Europe ne doit pas renoncer à la recherche de l'union économique et monétaire au sens plein de cette expression en dépit des difficultés rencontrées.

Reste le problème des rapports entre les diverses zones « en voie d'intégration » si tant est qu'il en existe plusieurs. Ces rapports devront être régis par des règles souples qui restent à définir et qui concerneront non seulement les échanges de produits, mais aussi à long terme les investissements à l'étranger, les transferts de technologie, les transferts de capitaux, etc.

Le point important à ce stade est de noter que la renonciation à un objectif simpliste de libre-échange ne signifie pas le retour à la loi de la jungle en matière internationale, mais il s'agit, bien au contraire, de reconnaître que l'interdépendance des nations est une donnée de fait qui exige la mise en place d'instruments de régulation adéquats, et encore faut-il choisir les bons instruments et ne pas se tromper dans l'objet de la régulation.

S'agissant des Etats-Unis et de l'Europe, cette recherche s'inscrit dans le cadre plus général d'une re-définition de leurs rapports qui restent fondés, trente ans après la seconde guerre mondiale, sur l'ambiguïté.

### 3°) Comment réimaginer les rapports entre pays riches et pays pauvres ?

Je passe maintenant à la troisième question : la définition des rapports entre pays riches et pays pauvres de la planète. Ceci constitue à l'évidence un chapitre essentiel du nouvel ordre économique mondial.

Il ne m'appartient pas de rappeler les diverses explications qui ont été données du sous-développement. Je voudrais partir des points principaux tels qu'ils ont émergé de la VI<sup>e</sup> session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations-Unies 1974, et la liste que je vais rapidement rappeler représente le point de vue même des pays du tiers-monde.

Il s'agit essentiellement pour ceux-ci de dégager les ressources financières et technologiques nécessaires au développement :

- en effaçant la dette résiduelle du tiers-monde,
- en indemnisant les pays en voie de développement pour l'exploitation abusive de leurs richesses naturelles dans le passé colonial,
- en reconnaissant leur souveraineté sur ces mêmes richesses,
- en généralisant leur participation au fonctionnement quotidien du système monétaire international,
- en favorisant la montée inéluctable du cours des matières premières par l'indexation du coût des produits primaires sur les prix des produits exportés par les pays industrialisés,
- en favorisant enfin une décolonisation économique véritable, impliquant le droit à une industrialisa-

tion diversifiée complète, accompagnée d'un véritable transfert des technologies occidentales les plus avancées.

Nous nous intéressons ici à la définition d'un ordre permanent et, par conséquent, je ne traiterai pas les deux premiers points de cette liste qui relèvent, si toutefois on veut y prêter attention, de mesures transitoires.

Sur la question de la souveraineté complète des ressources naturelles, je me bornerai à observer que dans un monde interdépendant, la souveraineté est toujours limitée et d'ailleurs je plaiderai plus tard pour une conception de la gestion des ressources naturelles de la planète dans une optique d'intérêt général et non pas pour le profit de quelques-uns. Je ne reviendrai pas non plus sur la question de la participation du tiers-monde au fonctionnement du système monétaire international.

Ainsi l'essentiel de notre réflexion portera sur deux points : la question des matières premières et celle des transferts de technologie, puis je compléterai ceci par quelques remarques sur le thème de la nouvelle division internationale du travail, thème très cher aux élites du tiers-monde.

Les plaidoyers en faveur de l'indexation généralisée de toutes les matières premières ou même des revendications plus modérées comme celle demandée par la C.N.U.C.E.D. d'un système de stockage international, de toutes les matières premières co-financé par les pays industrialisés et pétroliers, semblent inspirés par l'idée que les pays en voie de développement s'identifient aux producteurs ou, tout au moins, aux exportateurs de matières premières. Or, ce point de vue est radicalement faux :

D'une part, ce sont les pays développés et non pas les pays en voie de développement qui sont dominants sur la plupart des marchés de matières premières et ceci comme producteurs ou comme exportateurs ;

D'autre part, les pays en voie de développement eux-mêmes sont très inégalement dotés de ressources naturelles, de sorte que toutes choses égales d'ailleurs, une hausse généralisée des matières premières nuirait à la majorité d'entre eux.

Quelques chiffres permettront de mieux situer ces affirmations :

Si l'on prend, par exemple, la production minière totale du monde, on constate qu'elle provient pour 28 % seulement des pays en voie de développement, pour 45 % des pays à économie de marché et pour 27 % des pays à économie planifiée.

Si l'on prend l'ensemble des matières premières, et non pas seulement les matières minérales, on constate que celles qui intéressent prioritairement le tiers-monde, c'est-à-dire pour lesquelles les pays en voie de développement réalisent plus de 90 % des exportations mondiales, sont en très petit nombre et très explicitement il s'agit du café, du cacao, du thé, du jute, des fibres dures et du caoutchouc naturel.

Relativement peu nombreux sont les produits pour lesquels le tiers-monde réalise plus de 50 % des exportations mondiales. Il s'agit de l'étain, du cuivre, de la bauxite, du manganèse, du sucre et du coton. Tous les autres produits de base sont exportés et commercialisés majoritairement par les pays développés.

Il n'y a que 8 pays en voie de développement dont la part des matières premières minérales dans leurs exportations dépasse 30 %. Si on prend les produits, il n'y a que 5 matières minérales, le cuivre, l'étain, la bauxite, les phosphates et le diamant qui constituent individuellement plus de 30 % des exportations d'au moins un pays en voie de développement.

On peut calculer que pour un groupe de pays rassemblant 80 % des habitants du tiers-monde, un accroissement du prix des matières minérales n'apporterait aucun bénéfice, mais constituerait, au contraire, un fardeau pour les plus pauvres d'entre eux, tandis qu'il contribuerait au renforcement de la richesse de pays tels que le Canada, l'Australie, l'Union sud-africaine.

Il apparaît à l'évidence que le problème des ressources nécessaires au développement ne se ramène pas à celui des matières premières. Leur indexation généralisée aurait en outre l'inconvénient fondamental d'introduire des rigidités insupportables dans le système des échanges. L'inflation, la sur-production et, finalement, l'effondrement des mécanismes en place en seraient la conséquence. Il faut rechercher dans d'autres directions pour améliorer la distribution internationale des revenus de l'activité économique mondiale.

Je crois, mais je n'insisterai pas, que la solution idéale serait, et peut-être sera, l'instauration d'une fiscalité redistributive internationale. Certes dans le monde d'aujourd'hui, l'idée d'un impôt négatif international, en quelque sorte, est sans doute prématurée. Il faut pourtant chercher des moyens pour mettre dès maintenant en place un dispositif de « revenu minimum garanti » pour les pays les plus pauvres.

On peut imaginer plusieurs systèmes : je n'en mentionnerai qu'un, parce qu'il constitue une référence à quelque chose qui existe. Il s'agit de celui mis en place récemment par la Convention de Lomé entre la Communauté européenne et les Etats associés d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Il confère à ces derniers une garantie modulée selon leur degré de développement et spécifique à certains produits que l'on peut qualifier d'une manière imagée de « pauvres ». Par exemple, les matières minérales sont exclues, à l'exception cependant du minerai de fer. La garantie apportée consiste dans l'assurance que dans le cas où les recettes d'exportation de certains produits vers la C.E.E. tomberaient au-dessous d'un seuil de référence calculé comme la moyenne des recettes des quatre années précédentes, la Communauté compenserait une partie des pertes enregistrées. Il subsisterait ce que M. Claude Cheysson, qui a joué un rôle fondamental dans cette affaire, appelle un « ticket modérateur », c'est un peu un système de Sécurité Sociale.

— la demande d'usines « produits en main » et non plus d'usines « clés en main ». On demande aux fournisseurs de technologie de s'engager, non seulement à fournir les installations, mais à ne les remettre à l'acheteur qu'après une longue période de fonctionnement avec du personnel local qu'ils ont eux-mêmes formé ;

— la croissance des demandes de formation, d'une manière plus générale, le lien des opérations industrielles et la mise en place d'un ensemble permanent de formation professionnelle, voire d'enseignement technique ou de recherche ;

— la recherche de technologies et de systèmes de production adaptés aux pays acquéreurs et également le droit d'accès au perfectionnement ultérieur de la technologie acquise ;

— la modification des réglementations existantes sur les brevets et licences ;

— la mise en place d'un code international de transferts de technologie dans le cadre de la C.N.U.C.E.D., par exemple ;

— la création d'une bourse internationale de transferts de technologie ;

— la réglementation stricte du « transfert inverse », c'est-à-dire l'exode des cerveaux vers les pays industrialisés, etc.

Je crois que certaines des revendications exprimées dans cette liste pourraient être satisfaites par des organismes internationaux. On pourrait, par exemple, envisager la création d'une institution internationale pour les transferts de technologie qui pourrait évaluer les besoins du tiers-monde, organiser des échanges d'informations par des colloques et autres moyens, pratiquer une politique d'achat de brevets et de licences qui entreraient dans le domaine commun international et pourraient être utilisés par les pays du tiers-monde, financer des recherches sur des thèmes d'intérêt commun.

Cependant, je crois qu'une véritable politique de transferts n'est pas une affaire multilatérale. Il s'agit d'un domaine où la coopération bilatérale entre Etats restera essentielle. Ce sont les Etats des pays industrialisés qui devront donner les garanties nécessaires ; ce sont eux qui devront inciter et coordonner les industriels pour aller dans le sens souhaité et ceci nous ramène à une observation faite au début à propos des limitations de la notion du libre échange.

Avant de terminer ces réflexions sur les relations entre pays riches et pays pauvres voici enfin quelques observations de la nouvelle division internationale du travail.

Les différences de coût de la main-d'œuvre ont déjà suscité de nombreuses implantations en Asie du Sud-Est et dans bien d'autres pays du tiers-monde. Certains d'entre eux, comme le Brésil, invitent les pays industrialisés à transférer chez eux leurs industries polluantes ; des pays producteurs de pétrole, en particulier

*René Foch, Alfred Grosser.*

Les idées clés sont les suivantes :

— il ne s'agit pas d'appliquer ce dispositif à toutes les matières premières, mais seulement à un petit nombre correspondant vraiment à la situation des pays pauvres et ce que nous avons dit montre qu'il s'agit d'une liste limitée qui n'a rien à voir avec les grands produits dont on parle ;

— l'ouverture au droit à compensation doit être accordée en fonction de l'importance des exportations du ou des produits dans les exportations globales ainsi qu'en considération du niveau de revenu par tête d'habitant. Dans le cas de la Convention de Lomé, on a retenu un niveau de revenu de 220 dollars par tête d'habitant. Il ne s'agit pas de garantir avec un tel système d'indexation les revenus de certains émirats arabes !

Quelques mots, maintenant, sur les transferts de technologie. Ces transferts constituent une démarche de plus en plus pressante du tiers-monde et particulièrement des plus dynamiques d'entre eux.

Ce concept assez vague recouvre en fait ce qu'on appelle ordinairement la coopération industrielle, ainsi que quelques revendications nouvelles plus qualificatives. Plus précisément, les exigences des pays sous-développés ou en voie de développement portent sur les points suivants :

l'Iran, voudraient fonder leur industrialisation sur les industries de transformation du pétrole (raffinage, pétrochimie), qui seraient transférées des pays industrialisés chez eux.

Il est clair qu'une des conditions pour qu'une division internationale du travail plus favorable au tiers-monde puisse être mise en place est que les pays développés favorisent les débouchés des pays en voie de développement. Cependant l'idée même d'une nouvelle division internationale du travail se heurte à des obstacles considérables dont il est malaisé de prévoir s'ils pourront être surmontés.

D'une part, les pays développés n'accepteront pas facilement, au premier chef pour des raisons sociales, de sacrifier certaines industries. Le textile vient immédiatement à l'esprit. Qui permet, par ailleurs, de penser que la pétrochimie iranienne, par exemple, sera compétitive et si c'est le cas, les pays industrialisés s'effaceront-ils vraiment dans ce secteur ? Pourquoi l'feraient-ils ?

Il ne faut pas, d'autre part, minimiser les aléas politiques qu'induirait une division internationale du travail trop poussée. Dans l'état actuel des choses, les positions révolutionnaires ou l'instabilité politique de certains pays du tiers-monde n'incitent pas les pays développés à accroître leur dépendance vis-à-vis d'eux et je crois d'une façon plus générale que la prudence devrait l'emporter sur le goût du risque dans la définition du nouvel ordre économique mondial.

En définitive, le sort des pays en voie de développement dépendra surtout d'eux-mêmes, de leur capacité à secréter des régimes politiques convenables, de la qualité de leurs hommes, de la justesse de leurs choix économiques fondamentaux, notamment de la priorité à l'agriculture ou à l'industrie, et des choix internes au secteur industriel. On reproche souvent à certains de pratiquer des investissements de vitrine. Le mieux que le tiers-monde puisse raisonnablement attendre des pays développés, c'est une retenue pour que ces derniers n'abusent pas de leur position dominante, s'abstiennent d'intervenir dans leurs affaires intérieures et s'engagent dans des accords multilatéraux et bilatéraux d'inspiration généreuse.

#### 4°) Comment gérer au mieux de tous les ressources naturelles de la planète ?

Il me reste à traiter de la dernière question : la gestion des ressources naturelles de la planète. Je m'efforcerai surtout d'identifier le problème.

Depuis qu'a débuté la crise de la pensée sur la croissance, et en grande partie à cause du Club de Rome, l'idée s'est répandue que les ressources de la planète étant finies, la consommation effrénée des matières premières de toutes sortes ne pouvait que conduire à une catastrophe. La grande inflation des matières premières, depuis la fin de 1972 jusqu'au printemps 1974, a été

interprétée par certains observateurs comme une preuve de l'existence d'une limite physique désormais proche.

Je considérerai comme acquise la naïveté de cette thèse. Sur le plan thermo-dynamique, comme sur le plan géologique, je suis prêt à donner des précisions.

La hausse de la période 1972-1974 a des explications économiques classiques qui sont les mêmes que celles des baisses enregistrées depuis lors. Il n'y a là qu'une illustration, après tout remarquable, de ce que les mécanismes de marché fonctionnent encore. Le mythe de la rareté des matières premières étant écarté, il reste que le vrai problème est de nature économique. Comment les prix des ressources naturelles doivent-ils être fixés pour assurer une meilleure gestion ?

On peut penser, cette fois légitimement, que les modalités actuelles de tarification ne sont pas satisfaisantes et je reviendrai tout à l'heure là-dessus, mais auparavant je voudrais me concentrer sur le secteur crucial, le seul pour lequel, je crois, se posent les vrais problèmes : celui de l'agriculture.

Les inquiétudes dans ce domaine sont de deux ordres :

— d'une part, une crise s'est amorcée en 1972, année où la production céréalière a fléchi fortement de 33 millions de tonnes, et ceci pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale,

— d'autre part, il existe une demande alimentaire non solvable qui devrait croître fortement dans les années à venir.

D'après les statistiques des Nations-Unies, la demande alimentaire non solvable porterait, en 1985, sur une population d'au moins 750 millions d'habitants au lieu de 400 millions actuellement, sans compter la Chine.

L'analyse de la crise alimentaire mondiale requiert des instruments différents selon qu'on s'intéresse au court terme ou au long terme :

— s'agissant du court terme — deux ou trois années — on peut penser que la crise commencée en 1972, sous l'effet de la conjonction de circonstances accidentelles, va se résorber notamment grâce aux mesures très vigoureuses déjà prises par les Etats-Unis en août 1973, pour accroître leur production. Seule l'inclémence du temps dans les grandes régions productrices de céréales a retardé la reprise en 1974. Cependant, le rééquilibrage se fera vraisemblablement à un niveau de prix plus élevé, et ceci pour quatre raisons principales :

— les premiers excédents qui apparaîtront peut-être en 1975, et sans doute en 1976, seront aussitôt affectés à la reconstitution des stocks sans peser par conséquent sur le marché directement. ;

— les producteurs refuseront une baisse de leurs revenus ;

— la crise de l'énergie aura augmenté les coûts de production ;

— l'explication classique de l'augmentation de la mise en œuvre des terres marginales de plus en plus coûteuses à exploiter.

Cela étant, on aurait tort de croire que dans les deux ou trois prochaines années, il ne pourra pas se produire une crise de surproduction. Seulement, ce qu'il est essentiel de comprendre, c'est que cette crise de surproduction ne pourra avoir qu'un caractère passager, parce que le vrai problème dans le long terme est que la demande totale, même si l'on se restreint à la demande solvable, croîtra très fortement.

On peut, par exemple, calculer à partir des documents des Nations-Unies, que les besoins primaires totaux solvables de céréales en 1985 pour assurer l'alimentation humaine et animale dépasseraient de 470 millions de tonnes le chiffre de 1970, soit une augmentation de 39 % en quinze ans. La prise en compte de la demande non solvable conduirait à des chiffres évidemment très supérieurs.

En dépit d'une vive controverse, on peut penser que ce ne sont pas les obstacles physiques qui s'opposent à la satisfaction des besoins totaux, mais plutôt des obstacles économiques et sociaux. Pour que la population du monde mange à sa faim, il faudrait que les pays en voie de développement puissent payer des sommes de plus en plus considérables pour leurs importations alimentaires. Par exemple, on estime à un minimum de 70 millions de tonnes le déficit net de céréales des pays en voie de développement en 1985 au lieu de 13 millions de tonnes pour la période 1969-1972, et si l'on regarde ce que cela fait comme dette au prix moyen de 200 \$ la tonne pour 1973-1974, on arrive à un montant de 14 milliards de dollars actuels.

A supposer même qu'une solution puisse être trouvée au financement de ces importations, on sait que la distribution des produits alimentaires se heurte à des difficultés considérables qui ne sont pas en général de la responsabilité des pays développés. Ainsi, des déséquilibres régionaux ou sectoriels tenant à des raisons socio-économiques — plus qu'à des raisons physiques — sont à craindre dans les dix années qui viennent.

L'élaboration des mécanismes propres à remédier à la situation alimentaire mondiale devra être, par conséquent, un chapitre fondamental du nouvel ordre économique mondial. Les espoirs nés de la Conférence de Rome sur l'alimentation ont jusqu'à présent été déçus. Son objectif prioritaire qui était de dégager des ressources institutionnalisées supplémentaires n'a pas été atteint. Son objectif second, conjoncturel, qui était d'obtenir que les pays développés combler le déficit alimentaire à court terme sera peut-être réalisé, mais en dehors de toute institution internationale. Ses autres buts : système international de stockage, conseil de sécurité alimentaire, obligation de livraison et contrôle des prix des pays exportateurs, n'ont même pas été pris en considération.

Cette analyse conduit à faire une remarque sur la politique agricole commune de la Communauté Européenne.

L'intention initiale fondamentale est de maintenir et même de développer les ressources alimentaires communautaires en donnant la priorité à l'auto-satisfaction des besoins, et même de développer au-delà des ressources alimentaires communautaires afin d'exporter vers des zones déficitaires. Tout indique que cet objectif doit être maintenu à moyen terme. Il n'est pas exclu de retrouver des situations de surproduction mais de telles situations risqueraient de conduire à des mesures trop hâtives de caractère malthusien qui, ensuite, pourraient avoir des conséquences d'autant plus dramatiques qu'à long terme, nous l'avons vu, la croissance quantitative de la production au niveau mondial est un impératif catégorique.

Cela dit, quand je parle de maintien de la politique agricole commune, il s'agit beaucoup plus du maintien du principe que des modalités.

Je terminerai ces réflexions générales sur le nouvel ordre économique mondial en soulignant que je considère ici comme acquis qu'aucun groupe de nations n'a l'exclusivité dans cette affaire et qu'elle doit donc être abordée sous l'angle de l'intérêt général. Dès lors la gestion des matières premières pose des problèmes de court terme et de long terme.

A court terme, il s'agit d'organiser les marchés dans l'intérêt commun des producteurs et des consommateurs ; à long terme, il s'agit d'assurer le meilleur usage des ressources qui sont rares au sens économique et non pas au sens physique.

Le premier point est connu et je rappellerai simplement les idées essentielles :

— d'abord, chaque matière première pose des problèmes spécifiques, il faut donc les traiter produit par produit ;

— ensuite, un bon fonctionnement des marchés suppose la diffusion d'une information suffisante sur les conditions de l'offre et de la demande. Le Ministre français des Affaires Etrangères avait, à ce sujet, à la Session spéciale des Nations Unies sur les matières premières, insisté sur l'idée de transparence des marchés et il avait proposé la création d'un « observatoire » dans le cadre des Nations-Unies pour atteindre cet objectif ;

— enfin, l'offre et la demande de matières premières étant soumises à des rigidités variées en même temps qu'à des fluctuations aléatoires, des mécanismes de régulation fondés sur des dispositions de stockage, s'imposent pour limiter des fluctuations erratiques de prix qui sont aussi nuisibles aux consommateurs qu'aux producteurs. L'accord sur l'étain est à cet égard la référence courante. Seulement ces mécanismes ne doivent pas avoir pour but d'opérer des transferts de richesses entre les agents concernés, le seul objectif est de « lisser » les fluctuations de prix à court terme et non pas une action de soutien des cours à long terme.

Dans ces conditions, le problème de la gestion à long terme des ressources naturelles reste complètement posé.

Sur ce point, j'ai quelques idées, mais elles sont encore plus utopiques que celles que j'ai pu présenter parfois dans cet exposé et, par conséquent, je préfère ne pas vous les soumettre, quitte à revenir là-dessus si le cours de la discussion s'y prête.

*La communication de Thierry de Montbrial est suivie d'une discussion rigoureuse.*

*Elle est introduite par un échange autour de deux notions-clés du rapport : celle de « politisation des relations internationales » et celle « d'intérêt général ».*

### **Alfred GROSSER**

Président de Séance

Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris

**A. Grosser.** — Afin d'introduire la discussion, je n'insisterai pas sur des points mineurs, par exemple sur le point de savoir si ce sont les rapports Europe-Etats-Unis ou les rapports France-Etats-Unis, qui sont vraiment mauvais et je ne demanderai pas si les rapports entre l'Europe et les Etats-Unis ne sont pas ambivalents. Plutôt, je poserai deux questions complémentaires :

D'abord, qu'appellez-vous « politisation des relations économiques internationales » ?

A analyser rétrospectivement l'après-guerre, il apparaît que le plan Marshall, les politiques coloniales, la coupure de l'Europe, son économie ont forcé les courants commerciaux à être ce qu'ils ont été. Dès lors la politisation des relations économiques internationales n'a-t-elle pas été un phénomène foncier de l'immédiate après-guerre ?

Ensuite, je voudrais que vous précisiez ce que vous entendez par le mot « justice ». Vous parlez corrélativement « d'intérêt général ». Or, j'avoue, ne pas plus savoir ce qu'est « l'intérêt général » des nations, définies en tant que nations souveraines, que l'intérêt général des citoyens à l'intérieur d'une collectivité nationale ?

Entendez-vous qu'il doit exister une autorité qui décide ce qui est de l'intérêt général ? Mais alors, que deviennent les souverainetés et les indépendances auxquelles vous semblez beaucoup tenir, en ce qui concerne la France, en particulier ?

Et dans ce cas-là le vrai problème est-il d'ordre économique ? Ne touchez-vous pas là aux fondements des relations politiques internationales ? A ce niveau l'économique n'est-il pas proprement second par rapport à n'importe quelle technique de répartition ?

**T. de Montbrial.** — Sur les deux questions centrales qui viennent de m'être posées, voici quelques remarques :

La politisation des relations économiques internationales n'est-elle pas une caractéristique de l'après-guerre autant que de la période actuelle ? me demande Alfred Grosser.

J'aurai tendance à répondre ceci : les relations économiques internationales ont toujours été politiques. Cependant, le système idéologique qui a pesé d'un poids considérable dans les vingt années d'après-guerre, admettait comme une vérité fondamentale qu'il devait y avoir cloisonnement entre le politique et l'économique. Même si ce n'était qu'une apparence, c'était au moins une apparence qu'on cherchait à préserver, conformément, en somme, au dogme des penseurs libéraux.

Pour reprendre le thème du Plan Marshall, la motivation avait été politique, mais les mécanismes en place n'interféraient pas avec les intentions politiques. Ce qui est assez nouveau, au cours des dernières années, c'est que les considérations politiques se traduisent par des interventions quotidiennes dans les mécanismes eux-mêmes et je ne vois guère de référence semblable dans les premières années de l'après-guerre.

La question du lien entre les problèmes de défense, de stationnement de troupes américaines en Europe et les négociations commerciales, financières et monétaires, me paraît le démontrer et encore plus ce que je signalais à propos de l'énergie ; la spécificité actuelle, c'est l'intervention dans les mécanismes eux-mêmes.

Sur la deuxième question concernant la justice et l'intérêt général, je suis, bien sûr, très embarrassé. Je sais parfaitement que les économistes ne sont jamais arrivés à définir une notion satisfaisante d'intérêt général et je crois que la notion de justice est finalement une affaire métaphysique.

Cependant, au niveau opératoire, la justice consiste au minimum à soumettre les individus, ou dans le cas

présent les nations, à des régimes qui soient vraiment communs, c'est-à-dire ne tolèrent pas d'exceptions, ne laissent pas les plus forts accentuer leur pouvoir. Par conséquent, est juste un système qui tend à réduire les inégalités naturelles plutôt qu'à les augmenter.

Je crois que certaines institutions internationales peuvent favoriser en ce sens la réduction des injustices.

\*\*\*

*Dans un second temps, le débat porte sur les possibilités, les chances, les risques, les limites, les modalités d'une nouvelle division du travail à l'échelle internationale.*

*Dans le cadre de cet échange nourri, une discussion serrée se noue autour de la question: faut-il délaissier le libre échange et pratiquer des politiques « protectionnistes » ?*

### René FOCH

**R. Foch.** — Plus sous l'angle politique qu'économique, je voudrais mettre quelques brins de laine sur la trame que vient d'esquisser M. de Montbrial.

Le premier brin de laine est le suivant: en lisant les journaux des temps derniers, j'ai été frappé, non seulement par la série de coups durs qui arrivent à la diplomatie américaine, mais également par le fait que ne vient plus de Washington un message intellectuel clair. Au cours du dernier quart de siècle, nous avons reçu des Etats-Unis, non seulement technologie, biens, protection militaire, voire des tentatives de leadership musclées, mais un flux de courants intellectuels sur lesquels nous avons vécu. Ces courants semblent largement taris et nous devons, en Europe, et particulièrement en France, développer des idées nouvelles.

Nous sommes, d'ailleurs, en train de le faire et il est clair qu'on voit se développer sur l'ordre économique nouveau ce que j'appellerai une école française.

Au plan politique, il est évidemment beaucoup trop tôt pour diagnostiquer.

Vous avez mentionné la conférence de Lomé. Il est précisément notable qu'à la suite d'une maladresse du Congrès américain, interdisant au Gouvernement des Etats-Unis d'accorder une concession tarifaire au Vénézuéla et à l'Equateur, 21 pays de l'Amérique latine ont annulé un rendez-vous pris avec Kissinger, qui devait avoir lieu à la même date que la Conférence de Lomé. Le contraste est frappant!

On pourrait également parler des préférences généralisées, du plan d'urgence que la Commission du Marché commun a eu le mérite de pousser, de la politique méditerranéenne qu'elle essaie actuellement de

mettre sur pied. Enfin la notion, très chère à Claude Cheysson, d'échanges triangulaires, selon laquelle les pays de l'O.P.E.P. qui ne sont pas capables d'absorber immédiatement la totalité des capitaux énormes qu'ils reçoivent, seraient incités à les investir dans certains pays du tiers-monde. Cela permettrait à la technologie européenne de réaliser les travaux dont ces pays ont besoin et assurerait le retour de ces sommes sur l'Europe, et, plus généralement, sur les pays industrialisés.

En terminant, je vais jeter deux pavés dans la mare.

D'abord, en ce qui concerne les transferts technologiques, je ne suis guère partisan de la création d'un grand organisme international, destiné à assurer ces transferts. Cela ne donnera qu'une bureaucratie gigantesque et je ne crois guère à l'efficacité de cette formule.

Pour dire les choses de façon provocante, je crois qu'il n'y a guère que les sociétés multinationales qui soient capables, sous contrôle, d'assurer ces transferts.

Ensuite, je me demande si véritablement nous allons vers un ordre économique mondial au sens où nous l'avons connu. Plutôt n'allons-nous pas vers la consolidation d'unités régionales et le problème de cet ordre nouveau ne serait-il pas en réalité l'établissement d'un code de bonne conduite entre ces unités régionales?

**T. de Montbrial.** — Sur les transferts de technologie: je n'ai pas proposé la création d'un organisme international de transferts technologiques. J'ai dit qu'on pouvait envisager, pour un certain nombre d'objectifs très limités, la création d'un tel organisme qui pourrait être utile sur des points assez particuliers. Mais j'ai bien précisé que l'essentiel, selon moi, était affaire de relations bilatérales entre Etats; ne serait-ce que pour les questions de garantie, d'incitation, etc., qui ont largement un caractère étatique.

Je reconnais néanmoins qu'on peut penser à la solution que vous indiquez, dans la mesure où les entreprises multinationales se répandent dans tous les domaines et pourraient satisfaire cette fonction de coopération tous azimuts essentielle à l'idée même de transferts technologiques.

Ce point m'amène à rappeler que les sociétés multinationales ne peuvent pas ne pas être contrôlées dans le nouvel ordre économique mondial. C'est pour cela — et bien que je ne les ai pas nommées, — que je parlais des dimensions d'un libre-échange autres que celles concernant les biens, les produits. Il faut aussi s'intéresser aux mouvements de capitaux, etc. Donc, je crois qu'une solution aussi fortement libérale que celle que vous esquissez a peu de chances de réussir, mais ce n'est qu'un point de vue.

Sur la question de la consolidation des grandes unités régionales, avec un code de bonne conduite entre elles: c'est en effet un peu le sens de ce que je disais.

*Jacques Barrot.*

*Adrien Zeller.*

*René Pucheu.*

### **Robert TOULEMON**

**R. Toulemon.** — Je voudrais faire trois observations que j'essaierai de contenir dans les 5 minutes allouées aux intervenants.

La première porte sur la responsabilité de la crise. Je crois que dans mon analyse, d'ailleurs très pertinente et très stimulante pour l'esprit, Thierry de Montbrial est cependant tombé dans un travers qui me paraît très répandu dans notre pays et qui consiste à privilégier les responsabilités américaines dans la crise. Certes, il ne s'agit pas pour moi de sous-estimer les erreurs commises par les Etats-Unis, notamment dans le domaine monétaire, mais je crois qu'il est honnête de rappeler que le laxisme monétaire et inflationniste a été très largement partagé et que nous ne sommes pas à cet égard nous-mêmes sans quelques responsabilités.

Je voudrais souligner, d'autre part, que dans la crise de l'ordre économique mondial, l'aspect monétaire n'est qu'un des aspects. Je crois qu'il ne faut pas sous-estimer les effets psychologiques et politiques des analystes du Club de Rome.

Thierry de Montbrial a peut-être raison lorsqu'il dit que la rareté des matières premières est un mythe : mais ce qui compte en politique ce ne sont pas les réalités, mais la manière dont elles sont perçues. Je suis, pour ma part, convaincu que les producteurs de pétrole ont été influencés par les analyses du Club de Rome. Que pour la première fois dans l'histoire un groupe important de pays producteurs d'un produit de base, en l'espèce le pétrole, ait été capable de s'entendre pour faire monter les prix d'une manière aussi spectaculaire et imposer leur volonté à des puissances aussi considérables que les Etats-Unis et l'ensemble du

monde occidental, est un phénomène d'une importance historique encore bien plus grande que le désordre du système monétaire international.

Les pays du tiers-monde se sont aperçus qu'il ne leur était pas possible d'attendre la solution de leurs problèmes, des formules d'aide au développement mises en œuvre jusqu'à présent par les pays occidentaux.

Ma deuxième remarque est une mise en garde quant à tout ce qui pourrait paraître une justification du retour au protectionnisme. Nous sommes dans une période à cet égard très dangereuse. Pour la première fois depuis la fin de la guerre, nos pays sont tentés de revenir au protectionnisme.

Certes, le libre-échange a ses limites ; il n'empêche qu'il est un des facteurs essentiels de la croissance que nous avons obtenue depuis la guerre. Pour ma part, je serais moins réservé sur le développement de la division internationale du travail. J'y vois un avantage qui n'a peut-être pas été suffisamment souligné, qui est celui d'augmenter l'interdépendance entre les nations. On nous a dit : mais pourquoi les pays industrialisés, développés, accepteraient-ils de se rendre davantage dépendants des pays producteurs de matières premières, en acceptant d'importer, non seulement des produits de base, mais des produits manufacturés ? Je réponds à cela : si nous devenons des marchés vitaux pour les industries des pays en voie de développement, ce n'est pas seulement nous qui dépendrons des pays en voie de développement, ce sont eux-mêmes qui, pour leur richesse et leur prospérité, dépendront de nous.

Au fond, dans le monde actuel — c'est un élément rassurant dans un paysage qui, dans l'ensemble, est assez sombre — l'interdépendance des nations ne cesse de croître au fur et à mesure du développement des échanges internationaux. Cela signifie que nul ne peut

fonder sa prospérité sur le malheur ou la misère des autres. Tout ce qui va dans ce sens me paraît positif.

Il faudrait tout un exposé, que je me garderai de faire, pour analyser les conditions dans lesquelles pourrait se développer cette nouvelle division internationale du travail. Je me bornerai à dire qu'il est légitime que les pays en voie de développement veuillent valoriser sur place leurs produits de base quand ils le peuvent et préfèrent employer sur place leur main-d'œuvre plutôt que de l'envoyer par millions chez nous. Pour des raisons qui ne sont pas seulement économiques, mais sociologiques et politiques, nous devons, non seulement ne pas nous opposer à cette évolution, mais, au contraire, la favoriser autant que nous le pouvons.

Je voudrais terminer en soulignant le rôle éminent qu'à la fois la France, et la France dans l'Europe, ont à jouer, et jouent d'ailleurs, à l'heure actuelle, pour éviter un dramatique affrontement entre le monde riche et le monde pauvre, ou plus exactement, puisque désormais on ne peut plus parler de monde pauvre s'agissant des producteurs de pétrole, entre les pays industrialisés et les pays qui ne le sont pas, et pour mettre en valeur ces éléments d'interdépendance et de solidarité.

Vous ne m'en voudrez pas de citer l'exemple franco-africain, illustré par la récente rencontre de Bangui, et aujourd'hui même par le voyage du Président de la République en Algérie, la qualité des relations que la France a gardées avec ses anciennes colonies. Je voudrais aussi, rejoignant M. de Montbrial, évoquer la convention de Lomé, conclue entre les Neuf et 45 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, dont l'importance a échappé à l'opinion publique française, alors qu'il s'agit du seul succès réel de la Communauté Européenne au cours des dernières années. Cette convention introduit une nouveauté remarquable dans les relations internationales : le système de stabilisation des recettes d'exportation, qui marque une étape dans la construction difficile du nouvel ordre économique international.

**Joseph FONTANET**

**J. Fontanet.** — Je ne ferai qu'énoncer ma question. M. de Montbrial prévoit et peut-être souhaite, un certain retour au protectionnisme ; ne convient-il pas de dissiper l'ambiguïté que ce propos peut contenir ? En effet, s'agit-il de préconiser l'organisation concertée des marchés mondiaux, s'écartant du laisser-faire, laisser-passer, ou bien de s'en remettre, pour protéger les marchés nationaux, à des mesures unilatérales, au risque de provoquer la fragmentation du marché mondial ?

**André GRJEBINE**

**A. Grjebine.** — J'apporterai quelques éléments complémentaires à la thèse visant à une remise en question ou, en tout cas, à une interrogation sur le libre-échange.

Depuis quelques années, on assiste à un réveil du tiers-monde, ou du moins d'un certain tiers-monde. On pourrait penser, de prime abord, que ce réveil est satisfaisant. Encore convient-il de s'interroger sur les conditions dans lesquelles se fait ce réveil du tiers-monde et si l'évolution qui s'esquisse est satisfaisante ou si elle n'est pas plutôt porteuse de crise, aussi bien dans le tiers-monde que dans les pays développés ?

Pour les pays industrialisés, le réveil du tiers-monde dans le cadre actuel risque d'amener trois conséquences qui me semblent fâcheuses :

— les pays industrialisés vont connaître des difficultés croissantes pour résister à la concurrence des pays du tiers-monde, en tout cas de certains d'entre eux, et à notre dépendance concernant les matières premières risquant de s'ajouter une dépendance non moins importante, peut-être plus grave même, en matière de produits manufacturés simples.

En fait, le phénomène auquel on a assisté entre le Japon et les Etats-Unis, les produits japonais envahissant le marché américain, on risque de le retrouver à une échelle infiniment plus grande entre certains pays du tiers-monde et des pays occidentaux.

— On risque d'assister à une fuite des investissements vers les pays du tiers monde. Déjà, on peut voir un très grand nombre d'entreprises occidentales alléchées par les perspectives du tiers-monde (sources de matières premières, une main-d'œuvre meilleur marché notamment).

Il va de soi qu'une telle évolution serait fâcheuse en tout cas pour les pays occidentaux eux-mêmes.

— On risque d'assister à une spécialisation de plus en plus poussée des pays occidentaux dans des productions technologiques de haut niveau qui risqueraient de faire de nous des « espèces de colonisés » du laboratoire, c'est-à-dire que les voitures, les produits manufacturés simples, seraient produits essentiellement dans les pays du tiers-monde et nous nous concentrerions vers des ordinateurs et tout ce qui est industrie de pointe.

Cette évolution comporterait un certain nombre d'inconvénients. D'une part, parce qu'elle serait faiblement utilisatrice de main-d'œuvre en général. D'autre part, parce qu'elle apparaîtrait comme une industrie de luxe. Les pays du tiers-monde produiraient des biens qui nous sont indispensables, qui sont indispensables au développement international alors que nous produirions des biens dont finalement les pays du tiers-monde pourraient se passer assez facilement, ce qui nous mettrait en situation fort déplaisante en période de crise internationale.

En fait, l'une de nos forces au cours des dernières décennies a été que nos exportations étaient élastiques, alors que celles des pays du tiers-monde étaient largement inélastiques. Les pays du tiers-monde dépendaient pour leur croissance de leurs exportations vers les pays occidentaux, alors que nous ne dépen-

dions pas d'eux. La possibilité que je viens d'évoquer signifierait que le contraire adviendra.

On pourrait penser : après tout, juste retournement des choses, un tel processus nous amènera à une espèce d'égalisation des développements dans le monde, ce qui sera souhaitable. Cependant une optique de ce genre n'est guère acceptable. D'une part, pour les pays occidentaux eux-mêmes ; une telle évolution risque d'amener un certain nombre de crises, crises de chômage en particulier, parce que les secteurs qui seront les plus concurrents seront les secteurs à forte main-d'œuvre, les secteurs déjà les plus fragiles dans les pays occidentaux. D'autre part, une telle situation n'est pas non plus souhaitable pour le tiers-monde ; elle conduirait à un développement axé essentiellement vers l'exportation au détriment souvent des populations locales. Considérez l'exemple de l'Iran. Voilà un pays qui s'enrichit rapidement. Or les iraniens ne semblent pas s'enrichir car les industries sont essentiellement tournées vers l'exportation. Cela est à méditer.

Tous ces éléments me poussent à me demander s'il ne convient pas de développer une croissance par blocs autonomes. Par exemple l'Europe, les pays arabes, l'Afrique noire. Du point de vue intellectuel, c'est difficile à concevoir, mais semblable processus amènerait une croissance plus satisfaisante pour le monde entier.

**F. de Carbonnel.** — Le libre-échange conduit, soit au protectionnisme, soit à la dépendance politico-économique : où est donc la solution ?

**T. de Montbrial.** — Je vais répondre brièvement sur : « libre-échange - protectionnisme ».

D'abord, je voudrais préciser que je ne suis pas, personnellement, pour ou contre le libre-échange. J'ai simplement essayé de poser des questions. Je suis, en tout cas, contre les dogmes. Nous avons vécu, pendant un certain nombre d'années, sur le dogme du libre-échange. Il est sacrilège de le remettre en cause. Or, je dis simplement qu'il faut le remettre en cause et se poser des questions, ce qui ne veut pas dire le condamner.

Je crois, et c'était un peu le sens de mes remarques, qu'il faut s'interroger sur la régulation économique internationale. Or, la régulation est un tout. La régulation ne porte pas seulement sur certaines fonctions, sur certains organes. Il faut regarder le corps dans son ensemble. Si une fonction se développe trop, s'il y a hypertrophie d'un organe, je crois que le corps — si on prend toujours l'analogie biologique — risque d'être dangereusement atteint. C'est pourquoi il faut se poser des questions.

Au cours des dernières années, les échanges de produits ont crû entre les nations à un rythme beaucoup plus grand que le pouvait supporter la capacité d'auto-régulation du monde, compte tenu de son degré très faible d'intégration. Or certaines fonctions ne peuvent

être intégrées que si les autres le sont aussi. Précisément, toutes les difficultés avec les sociétés multinationales, etc., sont dues à ce décalage qu'il y a entre les échanges de biens et les autres échanges de toutes sortes, de capitaux, de services, d'hommes, entre les nations.

Je ne crois absolument pas — et là je me réfère à la question de M. Fontanet — qu'il faille se laisser aller à l'anarchie du type de celle qui régnait entre les deux guerres. Au contraire, il s'agit de trouver des règles de comportement international qui soient adaptées au niveau de contrôle dont les nations sont capables à l'instant donné car tout montre que les nations ont une limite vite atteinte en matière d'intégration. Il suffit de regarder la Communauté européenne : Nous avons beau être très nombreux à souhaiter l'intégration, on rencontre constamment des difficultés énormes, ce qui fait que des domaines aussi simples que l'énergie ne peuvent même pas faire l'objet de la moindre intégration, alors qu'en est-il a fortiori au niveau international ?

Tel est le sens de mes interrogations. J'ai cité un certain nombre d'exemples où le libre-échange doit effectivement être remis en cause. Il faut trouver des solutions aux difficultés ainsi mises en évidence. J'ai, notamment, souligné que la mise en phase de plus en plus grande des conjonctures provoquait cet effet classique d'amplification qu'on appelle la résonance, en physique, et aux termes duquel les effets variant dans le même sens, la résultante de ces effets est beaucoup plus grande qu'on ne peut s'y attendre a priori. Voilà le genre de phénomène qu'il s'agit de traiter et qu'il faut regarder froidement.

Je reprends un point précis qui me semble être une légère contradiction dans l'intervention de M. Robert Toulemon. Celui-ci explique qu'il faut faire attention à la remise en cause du libre-échange. Je suis bien d'accord, cependant M. Toulemon dit, aussi, que l'implantation d'unités de base dans les pays en voie de développement est légitime. Je suis encore d'accord. Mais il me semble que c'est contradictoire, parce que en laissant fonctionner simplement les lois du marché, on ne peut obtenir cette division internationale du travail... Je vois que M. Toulemon n'est pas d'accord. Peut-être pourrions-nous, bilatéralement, creuser ce point ?

Une dernière remarque sur l'idée très importante et très intéressante de la dépendance réciproque. L'idée que la croissance des échanges, par exemple, avec les pays du tiers-monde créera progressivement une dépendance en sens inverse et que cet accroissement de l'interdépendance est une condition essentielle de la stabilité du système mondial, est une idée à laquelle je crois moi-même très profondément. Cependant il y a une sorte de contradiction, comme souvent, entre les effets de court terme et de long terme.

Je crois, par exemple, que s'agissant des rapports entre la France et les pays du tiers-monde, les effets lointains de l'accroissement des échanges sont bénéfici-

*André Monteil, Paul Camous.*

ques au sens que vous avez dit, mais les effets immédiats renforcent notre dépendance vis-à-vis d'eux au lieu de la réduire, et cette sorte de contradiction entre long et court terme est un des problèmes très délicats auxquels nous aurons à faire face au cours des années à venir.

Sur les autres interventions je devrais être aussi concis que possible :

— sur la responsabilité de la crise, je ne voudrais pas laisser l'impression que je suis anti-américain ; je le suis aussi peu que possible. Mais d'abord on ne prête qu'aux riches, ensuite, j'ai surtout souligné le cas des relations monétaires internationales, où je crois, en effet, que la responsabilité des Etats-Unis est considérable ; cependant, loin de moi l'idée trop répandue que les Etats-Unis portent l'ensemble de la responsabilité de la crise actuelle.

Sur le Club de Rome : vous avez dit que, vrai ou non, quelle que soit la validité des thèses soutenues, il avait eu un impact considérable, je suis fondamentalement d'accord avec cela et je crois avoir eu un mot dans mon exposé pour dire que le Club de Rome avait une très grande responsabilité. Donc, je crois qu'il n'y a pas de désaccord entre nous.

### **Alfred FABRE-LUCE**

**A. Fabre-Luce.** — Je suis heureux qu'aient été apportées certaines précisions, peut-être pas assez grandes encore, sur l'interprétation qu'il faut donner du mot « protectionnisme ». Cependant je voudrais reprendre deux autres points.

L'un dont il vient d'être question, mais à mon avis d'une façon partielle seulement, est le Club de Rome. La question précise que je voudrais poser est celle-ci : M. de Montbrial a parlé de naïveté — et étant moi-même très critique vis-à-vis de ce rapport — nous n'aurons pas de divergence à ce sujet. Cependant, dans un arti-

cle où il a eu l'occasion de préciser sa pensée, M. de Montbrial a laissé entendre qu'il n'y aurait pas rareté, mais seulement hausse de prix. Est-ce que c'est cette interprétation de la pensée de notre rapporteur qui est correcte ?

Si oui, je me permettrai de demander : cela ne revient-il pas un peu au même ? S'il se produisait des pénuries, ces pénuries ne deviendraient-elles pas insupportables et la question ne se poserait-elle pas, par le biais des prix, de la même façon qu'elle se poserait du fait de la « rareté » ?

Ma deuxième question concerne les finalités dernières. Il m'a semblé qu'il y avait une contradiction en germe dans l'exposé de M. de Montbrial — mais certainement la résoudra-t-il — entre, d'une part, des propos très prudents et sages, sur la diversité des situations, la prudence avec laquelle il fallait les traiter, etc., et, d'autre part, un idéal mondialiste, exprimé très rapidement à travers la suggestion d'un impôt mondial de solidarité ?

Je suis étonné d'ailleurs de la rareté de la réflexion que je présente. Toutefois je l'ai trouvée récemment exprimée par M. Alain Cotta, dans une controverse radio-diffusée avec M. Jacques Attali. Véritablement la finalité de l'humanité est-elle la production maximale de tous les hommes ? Derrière la plupart des propos échangés sur les problèmes du tiers-monde, dans l'ordre économique de demain cette hypothèse-là n'est-elle pas sous-jacente ?

Si oui, il est deux manières de traiter le problème. — A la façon du Club de Rome, on peut diagnostiquer deux conditions, pour un ordre mondial cohérent ; l'une est d'ordre économique — l'autre d'ordre démographique. Cependant comme on n'indique aucun moyen de résoudre le problème démographique, l'autre volet me semble tout à fait rester en l'air. C'est peu satisfaisant. Et puis, il y a une vague tendance à un mondialisme qui ignore, à mon avis, complètement ce que seraient les réactions réelles de l'opinion le jour où les problèmes se poseraient. On a déjà abordé quelques problèmes comme l'extension du chômage en France par suite des concurrences qui seraient faites dans certains domaines, mais il y a d'autres aspects.

A quelle solution pense M. de Montbrial ?

### **Pierre ABELIN**

Ministre de la Coopération

**P. Abelin.** — J'ai entendu avec beaucoup d'attention l'exposé de M. Thierry de Montbrial. Il nous a donné des indications très intéressantes mais je me permettrai, puisque l'usage, dans les Colloques France-Forum, n'est pas d'apporter seulement des approbations, de lui poser moi-même des questions qui lui paraîtront peut-être exprimer certaines réserves.

Tout d'abord, il met en cause, avec prudence d'ailleurs, deux notions : l'une d'elles a été relevée par

Robert Toulemon, je n'y reviendrai pas, l'autre concerne le rôle de l'or et les droits de tirages spéciaux. Il considère que l'or est un gendarme irremplaçable et, j'imagine que dans sa pensée, les droits de tirages spéciaux n'auraient pas le même avantage. Mais comme la production de l'or est concentrée dans certains pays, ce n'est pas le seul étalon or qui pourrait permettre une répartition nouvelle des richesses mondiales.

J'aurai peut-être l'occasion dans quelques instants, sans déborder mon temps de parole, d'y revenir.

Pour ce qui est de la division internationale du travail, il n'est pas question d'aboutir à ce libre-échange absolu qui a été chanté en d'autres époques. Il s'agit essentiellement d'aménager des organisations régionales dont l'Europe pourrait d'ailleurs être un modèle et dont il existe dans le monde, en Afrique et ailleurs, un certain nombre d'esquisses qui paraissent progressivement porter leurs fruits.

Mais je poserai une question à M. de Montbrial. Pense-t-il que ces organisations régionales — je sais qu'il va me répondre le contraire, mais son propos comportait une relative ambiguïté — doivent avoir seulement entre elles un code de bonnes relations ou est-ce qu'au contraire, l'Europe ne doit pas s'associer à d'autres régions et plus spécialement à l'Afrique ?

Je peux lui dire, comme praticien, que si on se fonde seulement sur des organisations régionales limitées et s'il n'y avait pas de tentative d'organisation régionale plus vaste, on n'aboutirait pas, pour des raisons qu'il serait trop long de développer en ce moment, au résultat recherché.

Pour ce qui est des ressources naturelles, il nous dit que 80 % des pays — là je n'ai peut-être pas bien saisi son propos — producteurs de matières premières ou en voie de développement, ne sont pas intéressés par les principaux produits de base. Il ajoute : les pays qui sont les plus concernés sont des pays qui sont naturellement riches comme l'Union Sud-Africaine, le Canada... Il aurait pu mentionner aussi les Etats-Unis, la Russie soviétique et quelques autres.

Il faut bien dire, à propos de ces ressources naturelles, qu'on en découvre maintenant dans des régions du monde qu'on connaissait mal précédemment et que l'évolution des techniques aboutit à rendre l'utilisation de ces produits de base beaucoup plus aisée qu'il y a encore quelques années. Prenons le cas de l'énergie : les équipements réalisés par l'E.D.F. au Zaïre, depuis un peu plus de dix ans et les procédés qu'on utilise actuellement n'étaient pas à la portée de ceux qui étaient à pied d'œuvre pour construire et réaliser précédemment.

Il y a là un changement considérable dont il ne faut pas sous-estimer l'importance. L'utilisation des richesses naturelles varie selon les époques et l'évolution est même extrêmement rapide dans les circonstances présentes.

Toujours dans le domaine des richesses naturelles et particulièrement les produits de base, ou ceux qui sont partiellement transformés, dois-je rappeler qu'à Lomé vient d'être signée une Convention, qui a été très justement citée en exemple, avec une clause fondamentale, qui garantit un volume de recettes d'exportation. A ce sujet, j'aimerais poser à M. de Montbrial une question : est-ce qu'il considère que cette réalisation est seulement l'œuvre d'un certain nombre de techniciens, de technocrates, de diplomates, de très grande valeur d'ailleurs, ou est-ce que cela ne traduit pas une volonté politique que l'on doit souligner et même exalter si on la compare à un certain nombre d'errements qu'on a connus, il y a peu, dans d'autres secteurs d'activité de la Communauté Européenne ?

Il se trouve que la France avait pris l'initiative de la Conférence de Yaoundé et qu'elle a joué un rôle important dans la préparation et la conclusion de la Convention de Lomé. C'est bien la volonté politique qui a compté, plus encore que l'imagination ou l'esprit d'invention de techniciens, au demeurant tout à fait estimables.

Il y a un point qu'il n'a peut-être pas développé assez, c'est celui des grands équipements, parce qu'il me paraît un peu trop considérer — mais j'exagère, sans doute, et mon propos est beaucoup trop schématique — que la situation est relativement statique et qu'il sera très difficile de la faire évoluer. Mais il ne faut pas oublier que les grands équipements peuvent favoriser des productions vivrières et entraînant des améliorations de niveau de vie considérable. Si on réalise, par exemple, l'aménagement du fleuve Sénégal, qui intéresse trois pays, dans des secteurs géographiques actuellement très pauvres, cela pourrait leur permettre de réaliser sur le plan agricole, comme sur le plan industriel, des progrès très importants, au niveau économique certes, mais surtout au plan social et humain.

Par conséquent, la mobilisation de ressources, qu'elles soient publiques ou privées, pour ces grands équipements, en vue d'une modernisation agricole ou d'un développement industriel est absolument fondamentale, mais M. de Montbrial en a peut-être traité davantage au début de son exposé que je n'ai entendu.

Il faut penser aussi aux voies de communication, car il arrive assez fréquemment que des richesses naturelles ne puissent être utilisées parce qu'on manque de moyens pour les sortir de la zone de production. Les grands équipements doivent progressivement permettre cette modernisation et ces développements de tous ordres qui sont hautement désirables.

J'en arrive à la question de crédit. M. de Montbrial a parlé des Etats-Unis et je ne reviens pas sur ce qui a été dit, car il a ensuite fait la juste part des choses. Mais il serait absurde de contester que les Etats-Unis ont très largement participé à la création de la Banque mondiale et également à un certain nombre d'organismes qui consentent des subventions ou des prêts à bas taux d'intérêt, et que sur ce plan là les Etats-

Unis ont donné à d'autres certains exemples qu'il ne faut pas négliger, car, dans les faits, on constate que la Russie soviétique n'accomplit pas, tant s'en faut, le même effort au profit des pays moins développés.

En ce qui concerne ces techniques de crédit, on s'aperçoit qu'il y a quand même des progrès possibles, à commencer par le « troisième guichet », qu'il s'agisse des crédits mondiaux, ou de ceux consentis par un certain nombre d'organismes comme la Caisse Centrale de Coopération Economique, institution française comme chacun sait.

*Etienne Borne, Pierre Abelin.*

Nous avons la volonté de mettre en œuvre ce qu'on appelle un « troisième guichet », c'est-à-dire des prêts à des taux d'intérêt intermédiaires qui ne se confondent pas avec des subventions et qui ne sont pas non plus des prêts consentis au taux d'intérêt du marché. Je suis donc amené à demander à M. Thierry de Montbrial s'il pense, comme moi, que ces mécanismes de crédit, auxquels d'autres peuvent s'associer, tels que des organismes arabes de développement par exemple, qui commencent à s'intéresser vraiment de très près à ces problèmes, sont intéressants ? C'est toute la question des circuits monétaires qu'il faudrait évoquer, mais je n'ai pas l'intention de développer ce point.

J'en termine en disant qu'il est une autre procédure à laquelle il conviendrait de recourir et qui vise le Fonds Monétaire. On peut, comme la France le propose actuellement, lier les remboursements en or effectués par cet organisme aux pays créanciers à l'aide au développement. Je pourrais détailler les propositions françaises, mais ce n'est guère le moment. Je me bornerai à rappeler que sur ce plan aussi, des initiatives sérieuses ont été prises et des progrès substantiels sont escomptés.

Enfin, tout ce qui concerne la culture, la formation des élites, est tellement important que ce n'est pas devant Etienne Borne que je me permettrai d'ajouter quoi que ce soit sur ces questions.

Je demande aussi à notre conférencier si véritablement — et ce sera ma dernière question — il est aussi pessimiste à certains égards que des esprits mal avertis pourraient l'imaginer. Car je crois, au contraire, qu'il existe maintenant, et peut-être en raison d'une répartition différente des puissances mondiales, une possibilité d'action qui, sans porter un coup funeste à l'or, ou sans mettre tout à fait en péril la division internationale du travail, peut nous apporter à tous des progrès assez rapides pour que soit atteint dans des conditions satisfaisantes un avenir meilleur qui n'est plus tellement lointain.

**Adrien ZELLER**

Député

**A. Zeller.** — Je présenterai une remarque sur la question du retour au protectionnisme. Puis je parlerai des problèmes agricoles.

En ce qui concerne le premier point, il convient de distinguer le protectionnisme de rétorsion, du protectionnisme stratégique. Celui-ci qui accompagnait des stratégies autonomes de développement, est défendable et non dangereux.

En ce qui concerne les questions agricoles, la situation actuelle s'apparente à un désordre établi. Nous sommes, en fait, devant une véritable lutte dont nous n'avons pas toujours conscience. Il est bon que nous voyions l'enjeu de telles situations.

Il y a trois ans, l'U.R.S.S. a acheté du blé, — pas seulement en 1972, mais l'année suivante aussi — très vite, au cours le plus bas, parce qu'elle était bien informée, notamment de la situation qui allait se développer aux Indes. Elle a ainsi accaparé des ressources rares, sachant bien qu'en les prenant, elle risquait de provoquer, sinon une pénurie absolue aux Indes, mais des difficultés d'achat à des prix très élevés dans un pays qui était nettement plus pauvre qu'elle !

Vous connaissez également ce que dit, de manière peut-être excessive, M. René Dumont qui prétend que, finalement, en Europe, nous préférons nourrir les cochons plutôt que de laisser des protéines à la disposition des pays sous-développés qui en manquent !

Il y a là de véritables stratégies conflictuelles, du moins sur le marché mondial, et nous devrions bien avoir à l'esprit des situations de ce genre.

Maintenant, une remarque en ce qui concerne la politique agricole commune.

M. Thierry de Montbrial a affirmé qu'elle avait comme objectif d'exporter.

En fait, il n'y a jamais eu de véritable débat, ni d'objectif fixé en commun sur ce qu'on voulait atteindre. Peut-être touchons-nous là à une difficulté considérable pour la reconstruction d'un monde meilleur : l'absence d'objectifs que nous serions capables de nous fixer à nous-mêmes dans les différents domaines agricoles, industriels, etc...

## Raymond OFFROY

Député

**R. Offroy.** — La prudence dont a fait preuve notre rapporteur sur la division internationale du travail m'a frappé. Au fond, il estime qu'elle est souhaitable, mais assez peu réalisable.

Il a remarqué que beaucoup de pays en voie de développement demandaient maintenant, non plus des usines « clés en main », mais des usines « produits en main ». A partir de ma propre expérience, je dois constater que beaucoup vont plus loin. Ils voudraient qu'on les aide à conquérir et conserver les marchés qui leur seront nécessaires. Pour ma part, je pense que l'Europe doit pouvoir offrir des marchés aux pays en voie de développement. Quant à l'inconvénient d'ordre social dont il a parlé, il peut être réduit de diverses façons. Actuellement, en Europe, on compte 9 millions de travailleurs étrangers. D'après les statistiques, nous allons vers les 12 millions. Dans le cadre d'une nouvelle division du travail, l'installation d'usines sur les lieux où se trouvent les matières premières ou près des sources d'énergie, permettraient d'utiliser cette main-d'œuvre sur ces lieux. Ce serait un avantage à la fois économique, social et même politique.

**B. Rousseau.** — Une question seulement : pouvez-vous développer les idées que vous avez émises quant à l'établissement d'une fiscalité redistributive garantissant aux pays en voie de développement une sorte de SMIC ? Comment voyez-vous l'établissement d'un impôt négatif ? Quelle en serait la base ?

\*\*\*

*Dans sa troisième partie, le débat tend à se centrer sur la notion « d'ordre économique », sur les aspects inéluctablement « politiques » de celui-ci, sur le contenu de la notion d'indépendance et avant de déboucher dans une discussion passionnée sur l'intérêt et les limites de l'approche économique.*

## Jean LALOY

**J. Laloy.** — Je voudrais dire un mot, M. Grosser, sur les problèmes généraux que vous avez présentés au début, qui ont été repris par M. Fabre-Luce et qui apparaissent en filigrane, m'a-t-il semblé, dans l'exposé de M. de Montbrial.

Quand vous avez parlé de justice, d'intérêt général, le problème est le suivant : comment peut-on concilier ces idées universelles et la conception classique des relations internationales, comme rivalité entre entités plus ou moins autonomes ?

Brièvement, on peut dire ceci : ce qui conduit à reconnaître la nécessité d'un ordre international, ce n'est pas un désir d'idéal, c'est l'état de fait, le besoin qui existe partout d'un certain nombre de règles pour que les entités dites indépendantes puissent vivre ensem-

*Mgr Poupard, Jean Laloy.*

ble. La situation de la société internationale du XX<sup>e</sup> siècle rappelle à certains égards, celle de la société du XIX<sup>e</sup> siècle : depuis le siècle dernier les rapports de force entre ouvriers et patrons se sont transformés peu à peu en rapports partiellement contractuels, tendant à être des rapports de droit. Les rapports internationaux du XX<sup>e</sup> siècle, qui ont été conçus souvent comme des rapports de force pure commencent à évoluer vers des rapports de droit dans des conditions malsaines et difficiles peut-être, mais réelles. Même les grands adversaires sont obligés d'établir entre eux des règles pour survivre.

Voilà l'origine pragmatique, et non pas idéologique, de l'apparition des idées de justice et d'universalisme dans le monde actuel.

D'autre part, tout le monde ressent maintenant, c'est certain, que l'idée d'humanité n'est plus une idée abstraite comme au temps des philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est une réalité concrète. Tout événement est connu de tous instantanément et ses effets sont ressentis partout. Cela nous conduit à reconnaître que nous sommes poussés vers quelque chose de différent de ce que nous avons vécu auparavant.

Ceci dit, je voudrais demander à M. de Montbrial s'il pourrait préciser un peu sa pensée — il est d'ailleurs obligé de le faire après les interventions qu'il a déjà entendues — sur deux points.

Le premier, et il reconnaîtra des discussions que nous avons déjà eues avec lui, c'est sur le problème de l'indépendance nationale et de l'interdépendance dans l'ordre économique et, éventuellement, dans l'ordre politique.

Le deuxième, j'aimerais qu'il veuille bien surmonter sa crainte d'apparaître comme utopiste pour nous

dire un mot de ce qu'il considère comme les perspectives d'un ordre économique international tel qu'il les voit.

**A. Grosser.** — J'avance, moi-même, une question : ce que vous avez décrit, est-ce le souhaitable selon vous ou est-ce une analyse prévisionnelle ? Il y a là une certaine ambiguïté que les questions de MM. Jean Laloy et Alfred Fabre-Luce ont mises en évidence et je crois que ce serait un point essentiel à élucider. Autrement dit, quand vous présentez, M. de Montbrial, les conditions d'un nouvel « ordre » économique international, s'agit-il d'un ordre valorisé — c'est-à-dire d'un ordre tel que nous le souhaitons ? Ou pensez-vous simplement de dire : il y avait un état des choses — car il y a toujours un ordre — et il y aura un autre état de choses, ce qui est tout à fait différent ?

**André COLIN**  
Ancien Ministre  
Président de la Commission  
des Affaires Etrangères du Sénat

**A. Colin.** — Comme Alfred Grosser, je souhaite demander, d'abord, à Thierry de Montbrial : quand vous parlez « d'ordre » donnez-vous à ce mot un contenu différent de celui de « l'état de choses » ? Dans cette hypothèse, quelles sont les finalités économiques idéales qui nous permettent de dire, indépendamment des modalités, des techniques, que nous sommes véritablement à la recherche d'un « ordre » ?

Je pose d'autant plus cette question que vous avez parlé de « l'ordre économique mondial établi après la deuxième guerre mondiale ». Or cet « ordre » était un « état de choses », ne serait-ce que par l'absence de considération et de place qu'il accordait aux pays pauvres.

Qu'est-ce qu'un « ordre économique mondial » ? Quelle exigence sur les rapports de droit ? Je reprends un peu le vocabulaire qu'a utilisé tout à l'heure M. Laloy. J'ai l'impression de cheminer un peu dans l'état d'esprit qu'il a défini.

En second lieu, je relèverai que vous avez, M. de Montbrial, observé qu'au cours de ces dernières années, les préoccupations de caractère proprement politique ont été parfois déterminantes sur l'attitude économique de telle ou telle nation. Je le crois aussi et, par voie de conséquence, voici ma question : n'est-ce pas là un des moyens grâce auxquels, la politique prenant une influence dominante, on peut amener les Etats à la conscience que créer un « ordre », c'est établir entre Etats des rapports de droit à finalité humaine ?

**Jacques MALLET**

**J. Mallet.** — La recherche d'un nouvel ordre économique mondial passe, à mon sens, par l'organisation d'une Europe unie ouverte sur le monde.

L'union politique de l'Europe est plus que jamais nécessaire dans un monde tourmenté et dangereux où son indépendance, sa sécurité — économique et politique — se trouvent menacées. Or tout se passe aujourd'hui comme si une course de vitesse était engagée entre la politique d'unification européenne et les politiques américaine ou soviétique.

Les deux Super-puissances, à des degrés divers, et pour des raisons différentes, semblent d'accord pour empêcher l'émergence d'une Europe indépendante. Les Etats-Unis tentent de l'intégrer dans une organisation atlantique à direction américaine. En usant de leur influence pour freiner ou décourager l'unification européenne ils commettraient une grave erreur politique. L'U.R.S.S. veut l'englober dans un système pan-européen où, sous la menace de sa formidable puissance militaire, l'Europe Occidentale perdrait toute liberté d'action.

Le risque le plus grave qui menace l'Europe au cours des prochaines années n'est pas celui d'une agression mais de ce que l'on appelle — d'ailleurs d'un terme impropre — la « Finlandisation ». La Finlandisation signifie qu'on ne peut rien faire qui déplaît à l'Union Soviétique.

Les Européens seraient bien fous de se laisser arrêter par la crainte de déplaire à quiconque.

Il n'est pas question, bien entendu, de mettre les deux Super-grands « dans le même sac ».

L'Europe fait partie du monde occidental. Elle est l'alliée des Etats-Unis. Cela dit, le déséquilibre de puissance entre les pays européens et les Etats-Unis les expose à des risques de vassalisation économique.

Comment développer la coopération nécessaire avec les Américains en évitant toute forme d'hégémonie ? Une seule issue : que les Européens unissent leurs efforts et leurs ressources, et définissent une position commune, afin de pouvoir traiter d'égal à égal avec leurs partenaires d'Outre-Atlantique. Les difficultés actuelles de la politique américaine dans le Sud-Est asiatique et ailleurs leur donnent aujourd'hui une nouvelle chance de ressaisir l'initiative.

Il faut redéfinir sur de nouvelles bases les rapports entre l'Europe et les Etats-Unis.

Les Européens ne pourraient-ils reprendre à leur compte en modifiant ses perspectives et ses méthodes, l'idée du « Partnership », suggérée par Jean Monnet au Président Kennedy ?

L'objectif à long terme serait d'aboutir à une nouvelle organisation de l'alliance fondée sur deux piliers : un pilier américain et un pilier européen. Dans cette nouvelle structure bi-polaire de l'ensemble atlantique l'Europe assumerait une part croissante des responsabilités de sa défense et disposerait d'une très large autonomie de décision.

Encore faut-il qu'elle en ait la volonté et qu'elle s'en donne progressivement les moyens !

Tendre résolument vers l'indépendance — à l'égard de tous —, sans rompre ses alliances : c'est la voie étroite dans laquelle les Européens devraient aujourd'hui s'engager. La voie du courage.

Le degré d'indépendance de l'Europe se mesurera finalement à son degré d'unité politique. La création d'un pouvoir politique commun, à base démocratique, en est la condition. Il faut le savoir : le temps travaille contre l'Europe Unie. Et le monde autour d'elle change très vite.

### Thierry de MONTBRIAL

**T. de Montbrial.** — D'abord, je retiens que plusieurs intervenants ont relevé diverses sortes de contradictions dans mon exposé. Je ne suis pas profondément affecté par l'existence de ces contradictions. Je crois, par exemple, que les Etats-Unis dont nous avons beaucoup parlé, et moi peut-être au début en termes insuffisamment aimables, offrent, en effet, un magnifique exemple de contradictions : c'est la contradiction entre la violence et le puritanisme, entre l'idéal et le réalisme, entre le mondialisme à l'eau de rose et l'impérialisme, etc. Au fond, je crois que nous avons tous des contradictions en nous, moi en particulier, et on les retrouve certainement dans mon exposé, mais je pense que les contradictions, quand elles existent, ne doivent pas être résolues nécessairement, alors je ne chercherai pas à les effacer complètement.

Ensuite, je note que la question essentielle soulevée par A. Grosser et par d'autres intervenants porte sur ce que j'ai voulu faire. Ai-je voulu être normatif ? Ai-je voulu présenter un système, un nouvel ordre économique mondial correspondant à certains critères finalement idéologiques, qui auraient été les miens ou est-ce que j'ai voulu faire de la prévision ?

Je suis tenté de répondre que je n'ai voulu faire ni l'un, ni l'autre. Je n'ai pas présenté un nouvel ordre, je me suis bien gardé justement de présenter le schéma d'un nouvel ordre économique mondial. J'ai voulu poser un certain nombre de questions qui me paraissaient devoir être éclaircies en tout état de cause à un moment où l'on est à la recherche d'un nouvel ordre. Cela a été typique pour la question du libre-échange et protectionnisme. Je pensais bien que je ferais un peu de scandale en parlant ainsi. Cependant je n'ai pas voulu prendre position. J'ai souhaité poser la question. Il en est de même des autres sujets.

Si j'avais voulu faire une prévision, je pense qu'il aurait fallu procéder tout à fait différemment ; il aurait fallu envisager divers scénarios bien typés, et on se serait probablement aperçu que tout était possible, que l'on pouvait évoluer dans un monde qui ressemblait au monde ancien, ou, au contraire, évoluer dans un chaos indescriptible où évidemment les données politiques auraient joué un rôle essentiel : est-ce qu'un régime fasciste ou communiste ne va pas arriver dans tel ou tel pays ? Quel effet cela aurait-il eu sur les rapports économiques et politiques internationaux, etc. ? Je pense que je ne m'en serais pas sorti si

j'avais voulu faire cet exercice et c'est une des raisons pour lesquelles je ne l'ai pas fait.

Cependant, en répondant cela, je suis bien conscient de ne pas lever les ambiguïtés, parce que la façon même dont on pose les questions, la façon même dont on choisit les problèmes que l'on retient, reflète certains choix personnels, reflète une certaine perception, une certaine intelligence des choses et reflète aussi nécessairement certaines espérances, et là je rejoins une question qui m'a été posée sur mon pessimisme ou mon optimisme. Je dirai que les deux luttent en moi. Le pessimisme est assez naturel quand on voit ce qui se passe dans le monde, mais l'optimisme est une volonté de s'en sortir, une espérance. Par conséquent, je peux dire que ces contradictions sont là et ne peuvent pas ne pas y être !

Je voudrais néanmoins essayer d'aller un peu plus loin et répondre à M. Alfred Fabre-Luce sur l'une de ces contradictions qu'il a relevées entre ma vision mondialiste, disons un peu à l'eau de rose, et d'autres points de mon exposé qui étaient moins simplistes ou moins naïfs. Je vais essayer de préciser en quoi consiste mon « mondialisme », si j'ose dire.

Il implique, d'abord, l'extension du nombre des acteurs auxquels on s'intéresse dans la vie internationale. M. André Colin, dans son intervention, soulignait que l'ordre d'après-guerre — ordre dont il a dit qu'il était lié à un état de choses — avait complètement négligé un grand nombre de pays du monde, et cet ordre, en effet, était en gros un ordre de l'O.C.D.E. Le « mondialisme », c'est d'abord de prendre en compte l'ensemble des pays du monde et non pas seulement une catégorie limitée d'entre eux.

J'ai essayé dans mon exposé de souligner naturellement le rôle des pays en voie de développement, mais aussi le cas des pays de l'Est, car il me semble que dans les années qui viennent, à moins que toutes les perspectives ouvertes par la détente ne soient complètement remises en question, — ce qui n'est pas totalement impossible, — les échanges de toutes sortes avec ces pays vont croître et, par conséquent, ces pays seront impliqués dans la définition du code général des rapports internationaux.

Ainsi, le point clé de cette idée de mondialisation est l'extension du nombre des acteurs.

Une autre idée importante, et qui, celle-là, comporte, j'en suis bien conscient, une part de naïveté, est l'idée que les rapports de force doivent être temporisés ou limités par l'extension justement des rapports de droit et là j'avoue que j'ai été très frappé par la formule de M. Laloy.

Ceci, bien sûr, c'est l'essentiel, c'est l'idée clé de la justice et M. Jean Laloy, au fond, a exprimé mieux que moi ce que je voulais dire en parlant de justice ; ceci me ramène à la première intervention de M. Grosser :

Evolution des rapports de forces vers les rapports de droit ? Cela implique l'idée d'une certaine retenue, c'est

l'idée que les pays les plus puissants sont astreints par la mise en place d'un certain nombre de mécanismes, à une certaine retenue.

Il me semble que les deux éléments que je viens de présenter, à savoir l'extension du nombre des acteurs et, en reprenant la formule de M. Laloy, l'évolution des rapports de forces vers les rapports de droit, sont les deux composantes de ce mondialisme sur lequel M. Fabre-Luce m'a invité à m'expliquer.

Peut-être serait-il, à ce stade, opportun de reprendre les deux questions que M. Laloy m'a posées en me demandant de préciser un peu mes idées sur la dialectique indépendance/interdépendance, et en m'invitant à me jeter à l'eau dans le royaume de l'utopie.

En ce qui concerne la dialectique indépendance/interdépendance, je suis arrivé à une certaine définition que je vais vous soumettre et qui est une définition très économique — chacun a son propre système de référence, le mien est économique, par conséquent, j'ai tendance à privilégier les concepts économiques.

La définition la plus restrictive, la plus exigeante, de l'indépendance, c'est l'autarcie ; tout le monde est conscient que l'autarcie n'existe en vérité jamais, ne serait-ce que parce que l'air est commun à tous. L'autarcie absolue n'existe pas, puisque nous sommes dans un système où il y a un minimum d'échanges.

Une deuxième définition un peu plus opératoire et satisfaisante serait la suivante : un pays serait indépendant si, dans aucun domaine, il ne faisait face à un monopole. Actuellement, par exemple, les pays d'Europe, pour ne pas dire l'Europe, sont dépendants dans au moins deux domaines, l'un est la défense, l'autre l'énergie, en ce sens précis qu'ils font face à des monopoles de fait par rapport à la défense et par rapport à l'énergie.

Mais cette définition me paraît encore trop exigeante, et je propose donc finalement une troisième : un pays est indépendant si les domaines pour lesquels il fait face à un monopole sont contrebalancés par des domaines réciproques où il peut exercer une influence monopolistique sur les pays susceptibles de le menacer. Par exemple, si vous avez deux pays, que l'un a un effet de monopole sur le second, il faut que le second ait un effet de monopole dans un autre domaine vis-à-vis du premier et l'on arrive à une idée d'indépendance dans l'interdépendance, pour reprendre une formule célèbre, qui peut conduire à une notion d'équilibre.

Ceci, naturellement, est à rapprocher des points soulevés tout à l'heure par M. Robert Toulemon, à propos des effets de l'extension des échanges entre les pays développés et les pays en voie de développement.

Voilà quelle est, dans l'état actuel de mes réflexions, ma vision de ce qu'est l'indépendance. Il est certain qu'à partir du moment où ce réseau croisé de dépendances réciproques devient suffisamment dense, il existe une sorte de tendance quasi inéluctable vers l'émergence de rapports de droit, et je suis entièrement d'accord

avec ce que disait M. André Colin sur le fait qu'il y a eu des effets bénéfiques à cette politisation des rapports économiques internationaux dans la mesure où l'indépendance dans l'interdépendance a pris des dimensions suffisamment importantes pour que la nécessité d'un ordre juridique apparaisse à beaucoup plus d'acteurs.

Alors maintenant, l'utopisme ! Naturellement, dès lors que nous sommes dans le royaume de l'utopie, je décris un état qui me semble être moins mauvais que d'autres, mais il y en a sans doute bien d'autres et je n'émet aucun jugement sur la probabilité d'évoluer vers un état de ce genre.

*Gabriel Ventejol, Alain Poher.*

Je voudrais d'abord préciser à propos du mot « ordre », au sujet duquel j'ai été interpellé plusieurs fois, que dans mon esprit ce mot est déchargé de toute valeur. L'ordre pour moi, c'est le contraire du désordre, si vous voulez, il y a ordre quand cela ne bouge pas.

Lorsqu'on constate qu'il y avait un ordre économique international dans les années 1960, cela ne veut pas dire qu'il fut bon ou mauvais, cela veut dire que les choses ne bougeaient pas, qu'elles étaient peu contestées, qu'il y avait une organisation. Mais cela ne veut absolument pas dire que c'était bien ou que c'était mal. C'était une organisation acceptée ou subie.

Il est certain que, revenant à l'utopie, l'ordre que je voudrais décrire est forcément chargé, lui, d'un jugement de valeur. Je lui vois quatre conditions.

La première concerne le système monétaire international. Je ne crois pas, malgré les quelques interventions qui ont eu lieu sur le sujet, qu'il soit opportun de partir dans de grandes discussions sur le système monétaire international, mais il me semble que les deux conditions clés d'un ordre monétaire international sont :

— la restauration de parités à peu près fixes. Je suis prudent, ce qui montre que malgré tout je ne suis pas tellement opposé au libre-échange,

— l'existence d'un « gendarme », le mot est du Président Pompidou.

Dire que je souhaite un gendarme ne veut pas dire que je souhaite l'or. M. Pierre Abelin a interprété mes propos comme étant le « couronnement de l'or ». Ce n'est absolument pas ce que j'ai voulu dire, je me suis sûrement mal exprimé. Je crois que l'or, quand le mythe de l'or était accepté, remplissait la fonction de gendarme. Le malheur, c'est que les hommes se sont aperçus trop tôt en un sens qu'il n'y avait pas de loi naturelle en matière monétaire. Ils ont découvert, ce qui les a exaltés, qu'il n'y avait rien de nécessaire dans l'utilisation de l'or pour le fonctionnement d'un système monétaire international et ils ont cru qu'ils pouvaient faire n'importe quoi, mais ils n'ont pas été capables de remplacer le mythe qu'ils avaient détrôné par autre chose.

Par conséquent, ce n'est pas du tout l'or qui m'intéresse, mais c'est l'existence d'une contrainte absolue et cette contrainte, me semble-t-il, ne peut être effective que si elle est imposée, que si son origine est extérieure à toutes les nations.

Je sais bien que ceci maintenant est irréalisable et que, forcément, les pays dominants, en un sens quelconque, joueront un rôle privilégié dans la définition du nouvel ordre monétaire international. Peut-être arrivons-nous, de fait, à l'étalon dollar. Mais puisqu'on me demande d'exprimer les vues normatives idéales, je dis que je souhaite un gendarme qui soit respecté par tous et qui soit imposé à tous. Peu importe que ce soit l'or ou autre chose.

La seconde condition est celle-ci : une meilleure justice distributive internationale, et j'en arrive ainsi à la question de la fiscalité internationale.

Je crois, effectivement, qu'un impôt négatif international pourrait idéalement résoudre le problème. Cependant je dis tout de suite que j'hésite à exposer ces idées, parce qu'à chaque fois que je les émets, je suis trop conscient des objections, mais je vais quand même essayer d'y aller carrément !

On pourrait imaginer la fixation d'un niveau de revenu par tête qui pourrait être considéré comme un niveau de subsistance pour chaque individu sur cette terre et qui lui permettrait d'acquérir, disons, le minimum vital. Dans la mesure où ce concept a tout de même un sens, le minimum physiologique est peut-être égal à 220 dollars par tête... Admettons que cela

ait un sens... A ce moment-là, on pourrait calculer, compte tenu de la population supposée connue de chacun des pays de cette terre, ce qu'il faudrait transférer aux pays les plus pauvres pour leur permettre d'atteindre ce minimum et les sommes correspondantes seraient prélevées sur les pays les plus riches. Ceci dans un système d'impôt proportionnel ou progressif qui ne serait pas très différent des systèmes qui ont pu être imaginés à propos de l'impôt négatif au niveau national.

Mises à part les multiples objections techniques que l'on peut faire à un tel système, il me semble que l'objection fondamentale la plus percutante et la plus définitive, c'est justement l'insuffisant degré d'intégration. On revient toujours au même point. C'est finalement l'idée essentielle de mon exposé.

Une fiscalité au niveau national ou au niveau international, cela suppose un degré suffisant d'intégration ; M. Jean Laloy, dans son intervention, a fait la comparaison avec l'évolution des sociétés industrielles depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est certain que le développement des mécanismes de protection, de solidarité, de garantie à l'intérieur des nations est allé de pair avec l'intégration toujours croissante à l'intérieur de ces mêmes nations.

Or, il se trouve qu'à l'heure actuelle, l'intégration internationale est pratiquement nulle, et, encore une fois, même à l'intérieur de zones comme l'Europe, qui cherche en principe à s'intégrer, on voit que les problèmes les plus simples ne peuvent pas être résolus.

Voilà quelques semaines M. Pierre Drouin a publié un article dans « Le Monde », dans lequel il développait l'idée que « la fiscalité internationale est une idée très séduisante, mais, probablement, irréaliste pour très longtemps encore ».

Dans cette hypothèse il faut trouver des substituts à cette idée. Il convient de creuser dans la direction de conventions du type Lomé, car l'on peut trouver des substituts assez proches, réalisables pour les périodes à venir, c'est-à-dire des mécanismes de compensation, mais qui doivent toujours jouer sur les revenus les plus bas, la solidarité doit jouer pour les niveaux les plus bas.

Quant à la troisième condition d'accès à mon royaume de l'utopie elle est celle-ci : le développement d'un certain nombre d'institutions internationales. Tout le monde s'en méfie, mais je crois qu'il en faut quelques-unes dans les domaines d'intérêt commun où cette interdépendance est particulièrement manifeste.

Nous avons cité les matières premières, l'agriculture. Il me semble que dans ce nouvel ordre économique international, un certain nombre d'institutions devraient être créées et j'en profite pour faire une remarque sur l'intervention de M. Zeller à propos des problèmes agricoles.

Il m'a accusé d'avoir fait une présentation très française des bienfaits de la politique agricole commune. Peut-être. Mais je crois que ce qui est important, en

tout état de cause, c'est de se livrer à des débats, qu'il appelle de ses vœux, et ceci va dans le sens de tout ce que j'ai dit : pas de dogme, pas de vache sacrée, sinon maigre, il faut parler de tout, discuter de tout. J'ai l'impression que la politique agricole commune, dans ses principes, est justifiée, mais peut-être un débat plus approfondi déboucherait sur une autre conclusion. Ce qu'il faut, c'est en parler.

*Jean Lecanuet, Robert Hirsch, Jean Collery.*

A ce niveau, il s'agit de reconnaître la nécessité d'un certain nombre d'Instituts internationaux pour les grands problèmes de solidarité où l'interdépendance est généralement reconnue. D'ailleurs, mon idée de l'intérêt général, c'est exactement celle-là : à partir du moment où un problème est ressenti comme étant multilatéralisé, quand il y a suffisamment de partenaires pour qu'aucun d'eux ne puisse se prévaloir d'avoir une influence majeure, à partir du moment où aucun des acteurs n'exerce l'effet de monopole pour reprendre l'image économique, à ce moment-là il peut être propice de parler de solution dans le sens de l'intérêt général...

**A. Grosser.** — Permettez-moi une question : aux Usines Renault, aujourd'hui, il est évident que l'intérêt général des deux parties est que Renault survive. Est-ce que cela nous avance pour savoir quelle est la situation conflictuelle ?

**T. de Montbrial.** — Je réponds... sans me laisser abatre !

Dans le problème de Renault, il s'agit d'une duopole. En simplifiant les choses à l'extrême, il y a deux acteurs fondamentaux. Bien sûr il est évident que l'affaire Renault intéresse tout le monde ; cependant, sur le devant de la scène, il y a deux acteurs. Or, au ni-

veau de ce débat, je m'intéresse plus particulièrement aux cas où il y a beaucoup d'acteurs et où aucun ne peut exercer d'influence de monopole. A partir de ce moment-là, la situation devient suffisamment — toujours pour continuer dans les analogies économiques — proche de la concurrence parfaite pour que l'on puisse commencer à parler de solution d'intérêt général. Il me semble que si j'avais à réfléchir davantage sur ce problème, c'est dans cette direction que je partirais.

En tout état de cause, la quatrième condition de « mon » ordre concerne le rapport de zone à zone. S'il est vrai, — et je suis entièrement d'accord avec beaucoup des éléments apportés par M. Pierre Abelin tout à l'heure, — qu'un certain nombre de zones émergent et progressent plus vite que d'autres dans leur intégration, le problème essentiel est celui des rapports entre zones car il n'est pas question dans mon esprit que ces zones s'isolent. Il n'est pas question d'en revenir à un isolationnisme de zone, à une espèce d'île flottante dans une mer où nul ne naviguerait. Mais le problème est de trouver une sorte de code de bonne conduite. Sur celui-ci j'ai des idées beaucoup plus floues. Il me semble, simplement, qu'il devrait être fondé sur une certaine conception du libre-échange, mais assorti, d'une part, de conditions de restrictions concernant les produits et, d'autre part, d'extension concernant les autres éléments des échanges. J'ai signalé dans mon exposé l'exemple de la C.S.C.E. : ce qui est vrai de la C.S.C.E. est vrai de tous les rapports entre nations, me semble-t-il, ou entre groupes de nations.

Je vais m'arrêter là... Il me semble que les éléments que j'ai indiqués sont des sortes de pivots de la façon dont je me représente ce nouvel ordre international.

**A. Grosser.** — Avant de conclure, encore quelques questions : tout d'abord, pourrait-on dire quelques mots des sociétés multinationales dans le nouvel ordre économique ?

**T. de Montbrial.** — Je suis très peu inspiré par ce sujet des sociétés multinationales, mais ce qui me paraît important dans le problème de ces sociétés, c'est que ces firmes effectuent des échanges — je reprends toujours la même idée — plus variés que les échanges de produits. C'est une illustration de la nécessité de porter l'attention sur l'ensemble des échanges économiques internationaux et plus seulement sur les échanges de produits.

**Interruption dans la salle.** — Qui dit libre-échange dit concurrence, qui dit concurrence, dit loi du plus fort ! Il est évident qu'à terme d'un an, deux ans, trois ans, la dominance du plus fort conduit à une dominance économique. Regardez la France, il y a un ou deux secteurs industriels où la France est compétitive. Dans tous les autres secteurs, elle régresse peu à peu chaque année face à plus fort, soit l'Américain, soit l'Allemand. Une telle situation conduit à une énorme spécialisation, à une énorme dépendance économique-politique de certains pays.

Il y a un problème fondamental dont il faut se rendre compte, c'est que le concurrent le plus gros dominera à terme tous les autres ; c'est un problème auquel il faut penser très sérieusement quand on parle de diversification de production, de spécialisation, etc.

**T. de Montbrial.** — Je dirai simplement que nous avons là un point de vue d'économiste radical...

**Interruption.** — Non ! C'est simplement de l'observation ! Regardez la catastrophe de toutes les industries françaises qui se battent contre les industries américaines qui sont cinq fois plus grosses qu'elles. Pour ne citer que quelques exemples significatifs : l'informatique, l'aéronautique !

### Alfred GROSSER

**A. Grosser.** — Je voudrais reprendre le cours du débat.

Je le ferai en non-économiste qui ne comprend pas bien les économistes. En effet, lorsque vous préconisez la création d'une institution qui édicte des règles, qui applique des sanctions, s'imposant à tous, c'est la mise en place de mécanismes d'intégration politique que vous souhaitez, cela me semble essentiellement politique. D'où une première question : cette visée d'intégration avec mise en place d'un système de régulation, garant de l'intérêt général, est-elle conciliable avec la visée — qui est la philosophie de la politique extérieure française — d'une société internationale dans laquelle l'Etat-nation est l'acteur principal, dont les intérêts particuliers sont la finalité suprême ?

Ma deuxième question est celle-ci : pouvez-vous mettre en place des mécanismes économiques comme s'il existait une espèce de vide politique ?

Lorsque vous dites : un nouvel ordre monétaire international, je ne comprends pas très bien. De même que je n'ai pas très bien compris pour l'Europe, que l'on ait pu parler si régulièrement, en France d'institutionnaliser un certain ordre monétaire, comme si cette institutionnalisation par des lois et des sanctions, n'appelaient pas quelque chose qui ressemble fortement au pouvoir politique.

Dans cette approche, que deviennent l'existence et les finalités du pouvoir politique ?

Lorsque vous parlez d'intérêt général, s'agit-il de l'intérêt cumulé des Etats ou des individus composant ces Etats ou des individus composant une sorte de communauté mondiale ?

Vous préconisez une péréquation par tête. Mais cette conception de « par tête » est rigoureusement contraire à l'ordre international tel qu'il fonctionne dans le système des Nations-Unies à partir de l'idée centrale qu'il

existe une collectivité d'Etats souverains qui décident de la redistribution à l'intérieur de leurs frontières. Dans ce cadre-là personne ne peut garantir que la distribution de ressources supplémentaires par tête d'habitant s'effectue à la « tête d'habitant ». Le pouvoir politique peut toujours faire écran et empêcher.

Donc, pour réaliser l'amélioration du pouvoir de chacun, un pouvoir de contrôle est nécessaire. Ce n'est pas un problème de structure économique, mais de visée politique.

Je ne discerne pas la conciliation possible entre cette utopie d'une structure internationale ayant comme finalité les personnes individuelles à l'intérieur des collectivités nationales, et, à partir de là, toutes les personnes, d'une part et une vision du monde international qui fait de l'Etat-nation, l'unité centrale, l'unité clé du jeu international, avec des intérêts qui sont d'abord ceux de l'Etat lui-même et de l'Etat-nation lui-même, d'autre part.

**T. de Montbrial.** — Vous me faites, Monsieur le Président, un mauvais procès. Je viens de décrire une certaine utopie, alors que, si j'ai bien compris, — et je suis à peu près d'accord avec vous —, vous parlez surtout des moyens d'atteindre...

**A. Grosser.** — Je parle de la finalité.

**T. de Montbrial.** — De la finalité non séparée de la procédure qui conduit à l'ordre en question. Alors que moi je décrivais — et c'est un jeu abstrait, j'en conviens parfaitement — un état final, comme si cet état final était indépendant du cheminement qui y conduit. Vous insistez, vous, beaucoup plus sur le cheminement lui-même comme étant lié à l'état final obtenu.

Il est certain que n'importe quel ordre économique, dans la mesure où il doit représenter un minimum de consensus, a une base politique considérable et je refuse la déconnexion générale et systématique entre l'économie et le politique. Tout ce que vous avez dit sur le consensus, je ne peux que l'approuver.

Sur la philosophie française des échanges internationaux, je suis embarrassé pour répondre, parce que je n'ai jamais vu nulle part cette philosophie exposée de manière assez claire pour que je puisse la discerner avec certitude...

**A. Grosser.** — Je veux bien que ni M. Pompidou ni M. Jobert ne se soient pas exprimés clairement — cela va assez dans mon sens —. Mais lorsqu'ils ont décrit le système international — et le général de Gaulle le faisait davantage — comme un ensemble d'unités ayant leur finalité propre dont les intérêts peuvent être convergents, mais la priorité restant celle de l'intérêt de ces unités dans la lutte internationale, est-ce compatible avec cette visée à long terme que vous esquissez ?

**Raymond BARRE**

**R. Barre.** — M. Alfred Grosser a provoqué les économistes. Je voudrais rappeler les politologues à l'observation d'un certain nombre de réalités...

Lorsqu'on parle d'ordre économique international ou d'ordre international tout court, on évoque des concepts qui relèvent de la vertu auxquels de temps en temps le vice doit rendre hommage. Nous avons besoin d'un projet, aussi bien national qu'international, qui implique un certain nombre de valeurs, parce qu'une société aussi bien nationale qu'internationale, qui prend conscience de son homogénéité croissante et des interdépendances croissantes qui s'établissent entre les diverses parties qui la constituent a besoin de termes de référence. Il est normal que dans des situations de désarroi et des situations de désorganisation, on s'interroge sur un certain nombre de principes qui permettraient de faire fonctionner le système international dans de meilleures conditions.

Je crois qu'il y a donc une vertu à la fois utopique et critique de cette notion d'ordre économique international ou d'ordre politique international et je conçois très bien, M. Grosser, qu'on ne puisse pas distinguer l'ordre économique international de l'ordre politique international, car les expériences diverses que j'ai faites m'ont bien convaincu que l'économie est seconde, je n'ai pas dit secondaire.

Ceci étant, vous avez posé le problème de la rupture entre la visée et les moyens mis en œuvre pour atteindre l'objectif. C'est un phénomène de tension dialectique que nous connaissons bien. Dans le monde tel qu'il est, nous essayons de projeter une image homogène, alors que les hétérogénéités sont radicales. Même dans un ensemble de pays aussi proches les uns des autres et aussi évolués que le sont les pays européens, les hétérogénéités sont considérables, à plus forte raison quand on examine l'Afrique, l'Asie, l'Asie du Sud-Est, les pays de l'Est. Bien entendu, chaque fois que nous raisonnons sur des ensembles, nous essayons de constituer des ensembles théoriques aussi homogènes que possible. Mais très rapidement nous nous apercevons

que, même dans ces ensembles que nous croyons homogènes, il y a des hétérogénéités radicales.

Ainsi nous parlons de pays en voie de développement, mais nous savons bien qu'il n'y a pas un « groupe de pays en voie de développement » et qu'à un moment donné les intérêts sont tels que des positions divergentes apparaissent très régulièrement.

Ce que M. de Montbrial a dit est très utile, dans la mesure où il pose un certain nombre de problèmes et où il indique un certain nombre de termes de références.

Ceci dit, nous avons une réalité qui est constituée par l'existence d'Etats. C'est ça, la vérité. Qu'il s'agisse de l'Iran, du Zaïre, de la France, de l'Allemagne fédérale, de l'Allemagne de l'Est, de l'Union Soviétique, c'est une véritable fantaisie intellectuelle de penser que, pour de nombreuses années encore, voire pour des décennies, nous n'aurons pas affaire, dans le monde, à des Nations et à des Etats. Cependant, dans la mesure où le développement des échanges, l'accroissement des moyens, la prise de conscience d'une interdépendance entre tous ces pays progressent, émerge et se développe petit à petit une notion de coopération internationale.

Cette coopération, elle est, d'abord, informelle, elle tâtonne, mais des progrès considérables sont réalisés. Que l'on observe de 1945 à 1975 ; en trente ans la réalité de la coopération internationale a acquis un contenu beaucoup plus riche.

Dans cet effort de coopération, chacun cherche à défendre ses intérêts. Toutefois apparaît une notion de « tact » international, pour reprendre le mot de Cocteau. Chacun cherche à déterminer jusqu'où il peut aller plus loin et à un moment donné. Pour des raisons auxquelles M. Jean Laloy faisait allusion, dans le rapport entre grandes puissances atomiques, ou sur le plan économique, ou sur le plan monétaire, un effort d'autocontrôle se manifeste, de telle sorte que les intérêts de partenaires, ou dans certains cas même d'adversaires, ne soient pas fondamentalement menacés.

Nous sommes entrés dans un processus qui sera extrêmement long, mais qui tend à essayer d'incarner

progressivement, par des voies qui seront celles de la coopération internationale, ce qui est apparu clairement depuis trente ans, après la seconde guerre mondiale, ce qui est apparu au moment de la crise de l'énergie. C'est-à-dire le sentiment que dans le monde tel qu'il est, les pays ont des intérêts trop liés les uns aux autres et que l'interdépendance est devenue trop grande pour que l'on puisse prendre le risque de rupture qui serait catastrophique pour tous.

Je ne veux pas être d'un optimisme exagéré, pratiquer l'optimisme de commande, ce que je peux dire simplement, c'est que quand on regarde l'évolution des faits dans tous les domaines, ces tendances méritent de retenir l'attention. Bien entendu, il y a toujours des éléments de folie, d'irrationalité dans le comportement des hommes et rien ne les empêchera au besoin de vouloir se suicider s'ils le veulent. Néanmoins, on peut faire confiance dans le sentiment enraciné chez l'être humain de sauvegarder sa vie autant que Dieu ne la lui retire pas.

Voilà les quelques remarques d'économiste que je dépose humblement aux pieds du Procureur !

**Alfred GROSSER**

**A. Grosser.** — Je ne considère pas, cher M. Barre, que l'économie soit seconde. Même si je considère que la politique est première dans la mesure où ma définition du politique la rend première.

La politique, c'est l'ensemble des moyens permettant de maîtriser un avenir politique. Et, tous les moyens se situent sur le même plan. Un de ceux-ci est la pédagogie, et, en particulier, l'action pédagogique des gouvernements pour faire connaître ces évolutions. Or lorsque j'entends un Président de la République dire que — dans un domaine qui n'est pas celui de l'économie, puisque c'est en matière militaire — seule la collectivité nationale est juge de son intérêt, cela me paraît de l'anti-pédagogie par rapport à ce que vous avez dit tout à l'heure quant aux mécanismes qui font que des solidarités se font, même entre adversaires !

La question que je posais ne se voulait pas perfide. Les contradictions, je les vois. Mais ce que je voudrais, c'est une certaine cohérence dans les attitudes. Il ne me paraît pas que ce soit parfaitement cohérent, d'une part, de célébrer la valeur du libre jeu de l'intérêt d'une collectivité nationale dans l'ensemble international et, d'autre part, d'affirmer que ce que l'on cherche, c'est un ordre institutionnalisé qui se projette dans un avenir très lointain, mais qui est la visée.

Par conséquent, je suis totalement d'accord sur l'analyse. Mais je voudrais une certaine cohérence dans la projection de ce qui est souhaitable et qu'il n'y ait pas, en quelque sorte, une double norme contradictoire qui rend la pédagogie politique en démocratie pratiquement irréalisable.

**R. Barre.** — Permettez-moi un tout petit mot.

Pour avoir participé à quelques réunions internationales dans des domaines où les problèmes économiques étaient dominés, comme M. de Montbrial l'a observé, par des problèmes politiques et par des problèmes militaires, je dirai qu'au stade actuel de l'organisation internationale — et je le dis avec une totale objectivité et sans allusion à une doctrine plutôt qu'à une autre — ce que vous estimez être contradictoire ou incohérent est, en fait, nécessaire. En effet c'est probablement cette conception d'une collectivité qui est capable d'assumer sa défense et de considérer seule le problème de sa défense, même si les moyens sont limités, qui permet à cette collectivité de bénéficier de certains moyens d'action qui n'existent pas pour d'autres pays qui n'ont pas la même conception ou qui ne pratiquent pas la même politique.

On pourrait dire beaucoup de choses là-dessus. Je me souviens du 15 août 1971. Je suis en mesure de vous assurer qu'à ce moment-là, il y avait, en Europe, les pays qui avaient la bombe atomique et les pays qui ne l'avaient pas !

**Thierry de MONTBRIAL**

**T. de Montbrial.** — Je voudrais ajouter un mot, sur la fonction de l'économiste par rapport au politologue.

M. Barre a employé l'expression « système de référence » : Précisément il me semble que le rôle de l'économiste est d'indiquer un certain nombre de schémas de référence, par rapport auxquels les politiques pourront ensuite se situer. Encore faut-il avoir ces schémas de référence en tête ! Je vais illustrer cela par un exemple qui porte sur les matières premières et le concept le plus extrême de mondialisation.

Un économiste pourrait déterminer assez bien la « gestion optimale » des ressources naturelles de la planète. Il suffirait d'imaginer qu'il existe un gouvernement mondial, qui confierait par exemple, la gestion du pétrole à une société nationalisée à l'échelle mondiale et cette société agirait pour le pétrole comme les « Charbonnages de France » pour le charbon ou E.D.F. pour l'électricité. Il serait possible alors de décrire sur le papier, à ce moment-là, les conditions de fonctionnement optimal de la société mondiale de pétrole, par exemple. On pourrait définir d'une manière très précise, sous réserve que les données existent, quelle serait la tarification du pétrole aujourd'hui, demain et plus tard.

Par conséquent, pour l'économiste le problème de l'indétermination du prix du pétrole n'a pas grand sens... Seulement, bien entendu, tout ceci est parfaitement utopique, encore que cela constitue un système de référence utile dont on peut s'inspirer pour proposer certaines solutions qui, elles, seront à ce moment-là débattues au niveau politique.

# Un nouveau plein emploi

## Rapport de Michel Albert

*Président de séance : Roger Louet*

au nombre de chômeurs que la France a comptés dans les années trente ».

Cela m'a d'autant plus frappé que, finalement, le taux du chômage en France, au moins du chômage total, demeure limité, en tout cas par référence à l'étranger.

Vous savez que rien n'est plus controversé, plus incertain, que les statistiques en matière de chômage. Notons simplement quatre chiffres repères, qui vont nous servir par la suite.

Sur une population active de l'ordre de 22 millions d'individus, on dispose de trois grands indices pour apprécier le chômage :

— le premier indice est celui des chômeurs secourus, qui perçoivent tel ou tel type d'allocations — elles sont diverses ; ce nombre était de l'ordre de 330.000 en février 1975, ce qui représente 1,5 %, en gros, de la population active ;

— le deuxième indice est celui des demandes d'emplois non satisfaites (D.E.N.). Retenons le chiffre le plus significatif pour février 1975, qui est de l'ordre de 730.000, soit environ 3,5 % de la population active, il correspond à peu près au double de ce à quoi les Français étaient habitués depuis un certain nombre d'années ;

— le troisième indice, c'est ce qu'on appelle la P.D.R.E., la population disponible à la recherche de l'emploi ; c'est une définition qui est souvent admise sur le plan international et par le Bureau International du Travail, mais c'est une définition qu'il est très difficile de suivre en France, car, alors que nous avons des chiffres mensuels pour les deux premiers indices, au contraire, pour la P.D.R.E., on n'a qu'un chiffre annuel, fondé sur une enquête annuelle de l'INSEE. En mars 1974, dernière période connue, il n'y avait que 440.000 personnes dans cette situation ; il y en a certainement plus du double aujourd'hui. C'est dire qu'il est très difficile de se fonder sur ce dernier indice en France.

**Michel ALBERT**

Inspecteur des Finances

**M. Albert.** — Monsieur le Président, contrairement à d'autres dans cette salle, je ne suis pas un spécialiste des problèmes de l'emploi. La preuve, c'est que j'ai été tout surpris, il y a deux jours, en lisant ceci sous la plume de M. André Bergeron :

« Le nombre de travailleurs sans emploi indemnisés atteignait, à la fin de mars 1975, un chiffre supérieur

Disons, en tout cas, que la population disponible à la recherche d'un emploi est probablement peu inférieure à 1 million à l'heure actuelle. La C.G.T., dans ses évaluations, aboutit à 1,2 million.

Quoi qu'il en soit, sous cet angle, du point de vue de la définition internationale, on peut dire que la France est devenue, si j'ose dire, un pays millionnaire en chômeurs. C'est nouveau, et sérieux, mais, si l'on essaie de voir les choses en valeur relative, il faut les nuancer.

Nous avons donc, en France, environ 1 million de chômeurs suivant cette dernière définition. Ce chiffre peut être rapproché des 20 millions de chômeurs environ sur l'ensemble des pays membres de l'O.C.D.E. Vous voyez donc à travers cette indication et par référence au taux de chômage aux États-Unis, qui est au moins le double du nôtre, que la France n'est pas, à cet égard, dans la situation la plus dramatique.

Elle n'est pas non plus dans la pire situation, du point de vue de la couverture sociale des risques du chômage. Vous connaissez les très grands progrès qui ont été accomplis dans ce domaine ces dernières années. En particulier avec l'accord C.N.P.F.-syndicats du 14 octobre dernier qui ouvre, dans certaines conditions relativement restrictives, aux chômeurs pour causes économiques la possibilité de conserver pendant un an 90 % de leur salaire. Aucun pays au monde, à ma connaissance, n'a de disposition aussi ouverte, si ce n'est le Danemark, mais seulement pendant une durée de six mois.

L'Allemagne, par exemple, ne couvre ses chômeurs dans des conditions analogues qu'à hauteur de 70 %.

Par conséquent, le chômage en France n'est pas extrême en quantité. Il est, en qualité, relativement mieux couvert qu'à l'étranger.

Il faut bien admettre que l'augmentation du chômage en France, depuis la rentrée, a montré une grande capacité de ce pays à encaisser l'à-coup du chômage, qui s'est traduite par un apaisement social et une stabilisation du niveau des salaires.

Néanmoins, l'opinion est unanime : en France, la situation présente de l'emploi est non seulement douloureuse — psychologiquement, en dépit de l'indemnisation, pour ceux qui sont déjà chômeurs, mais aussi pour ceux qui craignent pour leur emploi — mais dangereuse. Il va falloir, maintenant ou bientôt, faire de la relance.

Nous vivons en effet sur une espèce de conception binaire, de la politique de l'emploi, avec deux instruments :

— un instrument accélérateur à droite, si j'ose dire, comme dans une auto,

— un frein à gauche...

à moins que ce ne soit le contraire, politiquement !

Cette conception binaire, qui rappelle le langage des ordinateurs, vient des séquelles du malthusianisme. Le

problème de l'emploi est traité comme une contrainte et non comme un objectif. Le plein emploi devient un sous-produit de la croissance. Cette conception liant l'expansion et l'inflation, d'une part, et le chômage, d'autre part, me paraît aujourd'hui largement dépassée et inexacte.

Il me semble que le problème actuel du chômage présente des caractères spécifiques tels qu'il ne serait vraisemblablement pas possible de retrouver, à moyen terme, le plein emploi de manière durable sans élargir la conception traditionnelle du plein emploi et, partant, la panoplie des moyens à mettre en œuvre pour s'en rapprocher, — je ne dis pas l'atteindre, mais s'en rapprocher.

Nous allons successivement aborder deux points de vue : la nouveauté du phénomène et ses thérapeutiques :

— premièrement, est-il exact que nous sommes en présence d'une situation nouvelle et spécifique en matière de chômage ? Autrement dit, le chômage 1975 est-il le même que le chômage 1963 ou 1964, au lendemain du plan de stabilisation ? Je ne le pense guère. Je crois qu'il y a maintenant des phénomènes spécifiques.

— Deuxième point : il me semble que ce phénomène spécifique appelle des thérapeutiques d'une nature assez sensiblement différente des précédentes et qui débordent les thérapeutiques traditionnelles.

## I

Premièrement, donc, **spécificité** au moins partielle des **problèmes du chômage** et du sous-emploi à l'heure actuelle, et ceci d'un quadruple point de vue :

- 1 — par sa durée,
- 2 — par sa fonction économique,
- 3 — par ses aspects sociaux,
- 4 — en raison du problème le plus spécifique de tous, qui est le problème des jeunes.

Le chômage en 1975 est spécifique par sa durée. Certes, je ne suis pas un oracle, mais l'oracle existe, c'est le « FIFI », modèle physico-financier du Quai Branly. On a beaucoup discuté de ses sentences au cours de la période récente, dans le cadre de la préparation du VII<sup>e</sup> Plan, et FIFI n'est pas optimiste.

Vous avez pu voir, dans « Le Monde » d'hier, une interview de M. Durafour ; à la question suivante : « Est-il exact que, dans une certaine hypothèse — que nous allons voir — il pourrait y avoir environ 2 millions de chômeurs en 1980 ? », le Ministre du Travail ne sursaute pas ; il essaie de répondre avec discernement et prudence à cette question.

En effet, les modèles dont nous disposons aujourd'hui nous exposent que :

— premièrement, dans le cas où la croissance se maintiendrait en volume à un taux de l'ordre de 5,2 % par an jusqu'en 1980, la « P.D.R.E. » — le chômage au sens large du terme que j'évoquais tout à l'heure — se maintiendrait, en gros, au niveau actuel de 1 million de chômeurs ; tout le monde pense que c'est encore trop ;

— deuxièmement, dans l'hypothèse d'une croissance qui serait ralentie aux environs de 3,8 % par an, le nombre des chômeurs, en France, en 1980, pourrait atteindre 2 millions, ce qui signifie une augmentation nette, dans les cinq années qui viennent, de 1 million, chiffre qui correspond précisément au supplément annuel, multiplié par 5, du nombre des jeunes arrivant sur le marché du travail, par rapport au nombre des travailleurs qui quittent le marché du travail, puisque cet excédent est de l'ordre de 200.000 par an.

A cet égard, je ferai simplement trois observations :

— premièrement, l'hypothèse numéro 1, la projection la plus optimiste, celle de la croissance forte, a-t-elle un degré de vraisemblance suffisant pour pouvoir être retenue ? On peut en douter, mais de nombreux facteurs interviennent à ce sujet : notre taux de croissance dépend de plus en plus largement de l'environnement international, et le fait qu'il n'y ait pas de centre de décision européen, le fait qu'il n'y ait pas cette régionalisation, dont parlait Thierry de Montbrial, ont pour conséquence qu'aucun des pays européens — sauf l'Allemagne dans une mesure notable — n'est vraiment maître, sur le moyen terme, de son taux de croissance. Aujourd'hui, il en résulte que le nombre des chômeurs en Europe ne dépend pas de la seule Europe. Le nombre des chômeurs de ces prochaines années va mesurer le coût de la non Europe, le coût du fait que nous n'avons pas voulu, en tout cas nous n'avons pas réussi à nous unir.

— Deuxième observation : face à ces chiffres, vous voyez l'inanité des propositions qui consistent à dire : Relançons ; et là, je me tourne vers mon maître, le professeur Barre, qui, combien de fois, a dit avec éloquence et combien de fois a eu de la peine à se faire entendre, alors qu'il expliquait que, plus la relance serait prématurée, et plus les mesures de restriction qu'il faudrait prendre ensuite seraient dures, douloureuses. Et c'est bien ce que nous vivons aujourd'hui.

Je crois que parler de relance immédiate, alors que nous sommes encore à 10 % d'inflation dans ce pays, c'est pour le moins contestable. Voilà ma seconde observation sur la durée des perspectives de chômage. On n'avait pas vu cela en France depuis une génération, des perspectives de chômage pendant au minimum cinq ans.

— Troisième observation ayant trait à la spécificité de ce chômage : il est de moins en moins déflationniste, pour la bonne raison qu'on tend de plus en plus à rémunérer les chômeurs à peu près autant que les travailleurs. Certes, l'accord patronat-syndicat sur la garantie de revenus pendant un an aux travailleurs licenciés pour causes économiques, ne touchait en février

dernier que 3 % des 300.000 allocataires des caisses d'assurance-chômage et même, lorsque l'accord sera en pleine application, il n'y aura que 20 à 30 % des chômeurs qui pourront bénéficier de ce salaire garanti pendant un an à 90 %. Néanmoins, le premier pas a été fait et tout permet de penser que cette règle, sera progressivement étendue, puis inévitablement prorogée, si le chômage continue.

Par conséquent, le remède que l'on utilisait traditionnellement pour lutter contre l'inflation devient de moins en moins anti-inflationniste. En somme, on a gardé l'amertume du remède pour ceux qui sont chômeurs, tout en lui enlevant son efficacité de remède.

En effet, pour ceux qui sont chômeurs, l'argent ne suffit plus. Les conséquences psychologiques du chômage sont telles que, lorsqu'on interroge les Français sur la portée des accords dont je parlais tout à l'heure, d'octobre dernier, sur l'allocation à 90 % du salaire, les deux-tiers des Français considèrent qu'il ne s'agit pas là d'une mesure essentielle, car, pour eux, le chômage n'est pas uniquement un problème financier ; c'est un problème moral. C'est un problème de dignité. Il s'agit de savoir si l'on se sent ou non dans les poubelles de la société.

Ces conséquences psychologiques du chômage ne rejoignent-elles pas les causes profondes de l'inflation que, précisément, elles devraient avoir pour objet d'atteindre et d'attaquer ?

En effet, l'on veut bien admettre — et c'est une hypothèse qui mérite réflexion — que, de plus en plus, l'inflation, dans nos sociétés industrielles avancées, constitue en quelque sorte le grand collecteur, le tout à l'égoût de toutes les frustrations qui ne trouvent pas à s'exprimer autrement que par le moyen monétaire.

Ceux qui se sentent ainsi rejetés de la production rendent d'ailleurs un singulier hommage à ces valeurs de travail dont on dit aujourd'hui qu'elles sont en voie de décadence dans notre société.

Le chômage est d'autant moins déflationniste qu'il s'accompagne d'un certain nombre de phénomènes tels que la concentration urbaine.

Cette misère psychologique du chômeur, dont je parlais tout à l'heure, il est grand temps de se rendre compte qu'elle n'est pas identique suivant les lieux où habitent les chômeurs : suivant qu'on habite dans un grand ensemble de la région parisienne ou qu'on habite — je préfère prendre un exemple étranger — dans le Bade-Wurtemberg ou le Valais suisse, dans un milieu communautaire assez riche, avec son jardin, son coin de pré, ses vaches, la situation psychologique du chômeur rémunéré n'est évidemment pas du tout la même.

Lorsqu'on se trouve dans un grand ensemble, vivant dans un silo à main-d'œuvre qui vous permet juste de reconstituer votre force de travail, et qu'on devient chômeur, que faire ? si ce n'est ou bien oublier, ou bien rêver que l'on descendra un jour dans la rue et que, ce jour-là, on se vengera et que ce sera la grande fête.

Troisième facteur de spécificité : on constate — qu'il y a une coexistence accrue du chômage et de certaines pénuries d'emplois depuis quelques années. C'est l'une des grandes découvertes, notamment du groupe de l'emploi du VII<sup>e</sup> Plan.

Cela tient, à mon sens, à un phénomène nouveau, important, sur lequel nous devons réfléchir, à savoir que le chômage se trompe de cible. Traditionnellement, il avait une cible bien définie, bien déterminée : le chômeur ? C'était un ouvrier qui avait perdu son travail. Voilà maintenant que le chômage nous trompe : il ne s'attaque pas spécialement aux ouvriers. Il touche maintenant les classes moyennes.

Déjà, à fin 1974, il y avait en gros 4 % de la population active en P.D.R.E. alors que seulement 3 % des ouvriers étaient en chômage. Il y a de moins en moins, en valeur relative, d'ouvriers qui sont chômeurs.

Cela s'explique très bien si l'on constate qu'à côté du million de P.D.R.E., il y a, en France, 2 millions de travailleurs immigrés et une certaine possibilité de transfert entre travailleurs immigrés et emplois. En revanche, pour ce qui est des informaticiens, ce n'est pas très facile de les remplacer par des travailleurs immigrés.

Je crois, par conséquent, que nous sommes en présence d'un phénomène très important, qui n'est d'ailleurs pas seulement français. Il est le même aux Etats-Unis, où on est en train de revivre les raisins de la colère. Mais, cette fois, ce ne sont pas les sous-prolétaires, ce n'est pas le prolétariat des grandes agglomérations américaines qui s'en va sur les routes, ce sont les « middle classes », ce sont les gens qui restent les plus attachés aux valeurs traditionnelles du travail. Les sous-prolétaires, eux, se contentent de l'allocation et restent sur place.

A ce sujet, je crois qu'il y a un point qui mériterait d'être creusé : c'est l'aspect régional du chômage, plus particulièrement ouvrier. Je suis frappé de voir qu'aussi bien chez Renault, à Billancourt, que chez Citroën, au quai de Javel, les mêmes emplois, qui sont tenus à concurrence de 80 %, dans certains ateliers, par des immigrés, sont tenus, soit au Mans en ce qui concerne Renault, soit à Rennes en ce qui concerne Citroën, par des Français. La possibilité de substitution de main-d'œuvre française à une main-d'œuvre immigrée et, par conséquent, la possibilité de résorber le chômage n'est nullement indifférente à la localisation des établissements industriels. Le niveau du développement régional, son ampleur, ne sont absolument pas neutres à cet égard.

Autrement dit, le chômage industriel devient, pour une part croissante, la conséquence des insuffisances de la politique régionale, la conséquence des excès de la politique d'exode rural.

On peut encore, aujourd'hui, — cela ne durera peut-être pas longtemps — être Français et ouvrier dans une ville moyenne ; c'est pratiquement impossible dans une très grande « aggro » — j'appelle cela des « aggios »

et non pas des villes —. Par conséquent, la concentration urbaine limite largement la possibilité de remplacer des immigrés par des Français.

Cette concentration urbaine nous rend aussi dépendants en matière de main-d'œuvre qu'en matière d'énergie. D'ailleurs, les deux viennent des mêmes endroits : des pays arabes pour une large part.

La quatrième spécificité que je voulais souligner c'est le problème des jeunes.

Sur les demandes d'emplois non satisfaites, il y a maintenant à peu près 50 % de jeunes. C'est un problème très sérieux.

Mon sentiment est que la conception régnante du marché de l'emploi à ce sujet est tout simplement une conception de cinéma, pour ne pas parler d'une conception d'opérette. « Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil »... Plus on ira à l'école, plus on sera éduqué... Plus il sera facile d'atteindre le plein emploi... L'article premier du crédo national, à l'école villageoise en tout cas, c'était : Nous serons tous des cadres. Nous pourrions tous être des cadres... Or, je crois que cela, maintenant, c'est complètement faux.

Nous avons déjà trop d'informaticiens, déjà trop d'analystes financiers, et voilà même le temps où je constate que les spécialistes du marketing sont parmi ceux qui ont le plus de mal à se vendre eux-mêmes sur le marché du travail.

En revanche on manque globalement, en France, de deux catégories de travailleurs :

— de travailleurs de base, manœuvres, O.S., il n'y a qu'à voir le nombre d'immigrés ;

— de travailleurs qualifiés pour une seule qualité : l'autorité. On manque de bons chefs d'ateliers, de bons chefs d'équipes, de bons contremaîtres. Seulement, l'autorité, je ne suis pas sûr que ce soit ce qu'on apprend le plus dans les écoles.

Je ne crois pas que l'on résoudra le problème en allant davantage à l'école.

Par conséquent, nous sommes en présence d'une image tout à fait inexacte aujourd'hui de la structure du marché de l'emploi. En vérité, c'est qu'il y a une contradiction — et une contradiction majeure — entre la structure de l'offre et celle de la demande de l'emploi.

La structure de l'offre d'emploi est de caractère répétitif et parcellaire ; il n'y a qu'à voir ce qui se passe.

— La demande, celle qui sort de l'école mais qui est aussi influencée par ces écoles parallèles que sont la publicité et les différents media se traduit par l'aspiration populaire à une « belle situation ».

Nous avons là un problème extrêmement difficile à résoudre, un problème qu'on ne veut pas voir et dont je voudrais souligner qu'il en résulte une double tendance inflationniste :

Le résultat, c'est que je vois l'une des plus grandes banques nationalisées qui, à la suite des grèves du printemps dernier, commence à en tirer des résultats. Cette banque nationalisée, depuis des années, ne recrutait pratiquement pas en-dessous du niveau du baccalauréat. Depuis 1975, non seulement on ne recrute pratiquement pas, mais on recrute au niveau du brevet et non plus du baccalauréat.

Je constate d'autre part qu'en dépit du fait que, les facs deviennent des parkings, où l'on stationne durablement, il y a de plus en plus de jeunes qui désirent y séjourner. Un ancien du Plan, dans un livre publié l'an dernier au Seuil, qui s'appelle « L'allergie au travail » dit qu'environ 600.000 jeunes, soit à peu près autant que les D.E.N., seraient simplement en train de passer leur temps à retarder leur entrée dans la vie active.

Il est d'autant plus difficile de résoudre ce problème que, d'ores et déjà, structurellement, la France est un pays où il y a trop de cadres.

La meilleure étude dans ce domaine, celle du C.R.C., au dernier trimestre 1974, a comparé un certain nombre d'entreprises françaises et allemandes. On y voit qu'en France, non seulement les cadres sont deux fois mieux payés en valeur relative que les ouvriers, mais, en plus, qu'ils sont beaucoup plus nombreux qu'en Allemagne.

Dans le même sens, je crois qu'il faut que nous nous mettions sérieusement à réfléchir sur les illusions de la formation permanente. Le principe même de cette formation est qu'on a besoin d'un nombre toujours plus grand de travailleurs, toujours plus qualifiés.

Alors que l'on a le sentiment que cela est assez contradictoire avec l'organisation de l'entreprise, qui tend à banaliser les tâches.

Partant de là, et en conclusion de cette première partie, je voudrais présenter trois propositions :

— La première est que nous devons nous demander si l'une des productions qui devraient le plus augmenter dans les prochaines années ne va pas être la production de chômeurs diplômés ;

— La deuxième proposition, c'est que, du point de vue de sa capacité de perturbation sociale, un chômeur diplômé devrait normalement en valoir au moins deux, peut-être trois. En conséquence de cela, un secteur où l'emploi a le plus de chance de se développer, si rien ne change dans les prochaines années, c'est le secteur du gardiennage en tout genre. Je suis d'ailleurs frappé de voir qu'avant-hier, dans « Le Monde », M. Chalandon présentait de très savantes considérations à ce sujet et qu'il nous proposait — je cite — « la création d'emplois dans le secteur public ; pourrait être notamment concernée la police, à un moment où la lutte contre la violence devient une préoccupation majeure. Cette évolution reste fondamentalement bonne dans une société où la production crée de moins en moins d'emplois et où la qualité de la vie dépendra de plus en plus de celle des services publics ».

*Annie Lesur.*

— d'une part, une tendance à la hausse des salaires pour la main-d'œuvre de base,

— d'autre part, une tendance à la frustration permanente des petits cadres, de ceux qui sont allés à l'école et qui n'ont pas un travail à la hauteur des capacités que l'école leur a données.

Quand je vois que le camarade Chevènement pleure en faisant ses analyses sur l'emploi et en disant « Sur 700.000 jeunes d'une même classe d'âge, quelle horreur, il y en a 300.000 qui n'auront pas de diplômes », je me dis que si ces 300.000 avaient des diplômes, cela ne changerait rien à la structure des demandes d'emplois.

Pour être un peu plus méchant encore, je dirai que le propos de Chevènement me rappelle ce que disait le général de Gaulle à propos de Georges Pompidou : « Pompidou est remarquable ; quand il voit un chômeur, il dit : « Vous auriez dû faire comme moi : aller à l'Ecole Normale Supérieure, voyons ! ».

Effectivement, si l'on a davantage de policiers dans une société où il y a de la violence, cela améliorera la qualité de la vie. Mais il me semble bien que l'on n'est pas tout à fait dans les schémas classiques.

En 1963-1964, on ne parlait pas de cela, et encore moins à l'époque de M. Pinay, en 1962.

Nous nous trouvons devant une espèce de logique de la violence et de l'explosion, une espèce de nouvelle géographie du crime, qui tend de plus en plus à être celle des chômeurs diplômés.

— Troisième proposition : le gouvernement, quel qu'il soit, peut toujours relâcher le crédit, diminuer les impôts, augmenter les dépenses publiques, dévaluer la monnaie, employer n'importe quel outil classique de relance ; ce n'est pas cela qui donnera aux « loulous » de Verdun ce qu'ils attendent et ce qui les aurait peut-être empêchés de faire la célébrité de la petite ville de Sommedieue ; ce n'est pas cela qui les empêchera de ne pas vouloir passer leur vie à faire des petits trous.

Je crois vraiment que l'inadaptation des techniques traditionnelles de la lutte contre le chômage, face à ce type de phénomène spécifique en présence duquel nous sommes, est de plus en plus grande.

## II

C'est la raison pour laquelle il faut essayer de réfléchir aux **nouvelles conditions**, non pas d'un retour au plein emploi, mais **d'une tentative de reconstruction d'un certain plein emploi**.

Ce sera mon deuxième point ; il sera plus bref et va vous conduire sur des terrains passablement épineux, d'autant plus qu'ils sont moins fréquentés.

Il me semble que ces nouvelles conditions d'une reconstruction d'un certain plein emploi pourraient être classées autour de différentes considérations : les unes à long terme, d'autres conjoncturelles, d'autres qui essaient de toucher de plus près l'inflation par ses racines, tant est grande évidemment la liaison entre inflation et chômage encore aujourd'hui.

Le premier point, c'est — et cela concerne le long terme — de s'attaquer d'une manière tout à fait différente à ce que j'appellerai la nouvelle question scolaire et au rôle de l'école dans la société.

Il y a aujourd'hui quelque chose de pathétique, peut-être même de paranoïaque, dans la répétition ardente des projets de réformes scolaires en France. C'est comme si chaque projet était un nouveau mirage destiné à faire oublier le réel.

Le réel, c'est cette impasse que nous avons vue tout à l'heure, cette contradiction entre la structure des offres d'emplois et des demandes d'emplois. On ne voit pas comment en sortir sans s'engager dans une action à long terme, de dissociation entre le niveau

scolaire, le niveau de la rémunération et le niveau de l'intérêt du travail puisque, aujourd'hui, tout cela est lié.

Nous sommes en effet en présence d'un dilemme, et c'est ce en quoi il y a une nouvelle question scolaire. Ce dilemme consiste,

— ou bien à admettre que des gens d'un moindre niveau scolaire ou, a fortiori, ayant un moindre intérêt dans leur travail, puissent avoir une meilleure rémunération,

— ou bien, au contraire, à ne voir de politique de plein emploi de la force de travail que fondée sur une politique du sous-développement culturel, dont une certaine nouvelle droite voudrait aujourd'hui qu'elle s'impose — et j'en trouve une trace explicite dans certains aspects de la loi Royer.

Autrement dit, il faut que les travaux les plus rebutants, ceux pour lesquels il n'y a pas de travailleurs disponibles, soient d'abord de mieux en mieux payés. Mais quels travaux ?

Vous n'ignorez pas qu'aujourd'hui, la loi reconnaît une grève des classifications. Or, parmi ce qu'on appelle les « critères classants », il y a tout sauf l'offre et la demande, car personne n'a eu encore l'idée qu'il fallait en tenir compte, dans les critères classants.

J'ajoute qu'autant il est possible d'admettre, dans un pays comme les Etats-Unis, ou la Scandinavie, que le laveur de vitres gagne plus que celui qui travaille dans le bureau dont les vitres sont lavées, autant cela va à l'encontre de notre sensibilité latine et de notre tradition. Prenons un seul exemple : pouvons-nous concevoir, en France, qu'un typographe accepte qu'un balayeur gagne autant que lui ?

Néanmoins, ne soyons pas trop pessimistes à ce sujet. Il y a au moins un secteur dans lequel la France a accepté cela il y a déjà longtemps, c'est le secteur de la mine, au lendemain de la guerre, en 1945.

En résumé :

1<sup>o</sup>) La rémunération des travaux rebutants doit être tout à fait différente et, à cet égard, nous sommes, en France, très en retard ;

2<sup>o</sup>) Il faut enfin s'occuper des problèmes des conditions de travail.

Nous avons rencontré récemment un des industriels notables de la place, l'une des meilleures affaires françaises. Cet industriel dirige une affaire de 7.000 personnes. Nous lui avons demandé combien de personnes, chez lui, s'occupent de l'amélioration des conditions de travail, pour faire en sorte que les gens qui sortent de l'école ne soient pas condamnés à faire des petits trous toute leur vie ? « Aucun », a-t-il répondu. Je n'ai pas d'argent à consacrer à cela ; personne ne m'y incite ».

Le travail idiot, c'est aussi le résultat d'une idiotie sociale globale.

Or, il y a certainement d'immenses possibilités dans ce domaine. On peut même dire que, dans une certaine mesure, il y a convergence des nécessités de la sociologie, de l'écologie, et des aspirations individuelles.

On a pu noter, par exemple, qu'en matière de travail industriel les changements de modèles fréquents, et de séries entraînent des ruptures qui limitent l'automatisation et qui, par conséquent, créent davantage d'emplois sous-qualifiés.

Par conséquent, il y a dans ce domaine d'immenses possibilités qui n'ont pas du tout été explorées pour l'instant.

Des actions immédiates doivent être engagées. Il faut multiplier les amortisseurs conjoncturels du sous-emploi. Pour l'instant, il n'y en a qu'un : c'est l'allocation que nous avons vue tout à l'heure. Une société de mono-croissance, d'argent, emploie l'instrument unique qu'elle a tendance à employer partout.

Il faut commencer à s'engager vers un certain partage du travail d'un part, vers une certaine action du droit partiel d'autre part.

En ce qui concerne le partage du travail, rien ne serait pire que des dispositions de caractère tout à fait général — le lit de Procuste ! — qui réduisent pour tout le monde, de la même manière, la durée maximale de l'emploi. Je songe au contraire à faire jouer au maximum la solidarité au sein de l'entreprise et au niveau local, pour aboutir à un minimum de partage du travail.

Je prendrai deux exemples.

Le premier concerne l'une des plus grandes entreprises françaises : à l'heure actuelle, cette entreprise souffre, particulièrement dans le secteur des biens d'équipement, et elle ne peut pas conserver tout son effectif, malgré le désir de ses dirigeants.

Afin d'éviter des licenciements, cette entreprise négocie actuellement avec les syndicats et plusieurs d'entre eux ont admis le principe d'une contribution de solidarité, sous forme de prélèvements sur les salaires actuels.

Cette solution me paraît souhaitable et constitue une bonne incitation au retour à l'équilibre.

Ainsi le cadre qui aura été taxé sur 5 ou 10 % de sa rémunération avec l'accord de son syndicat s'efforcera de retrouver sa pleine rémunération dès que possible. En outre cette solution développe des solidarités.

Il est impératif, aujourd'hui, que la politique de l'emploi soit très profondément décentralisée, que les collectivités locales aient la possibilité de faire quelque chose. Lorsqu'une usine ferme dans une ville, il faut que les autres usines puissent recevoir, de la part de la collectivité locale, de la part de la région, des allocations temporaires qui leur permettent de reprendre les personnes ainsi mises en chômage.

Il n'est pas pensable, dans notre société, au niveau de chômage où nous sommes arrivés, de ne pas recourir à des solutions rapides. Il n'est pas pensable que nous ne mettions pas en œuvre rapidement des dispositifs de secours, un peu empiriques, un peu bricolés, mais qui suscitent des initiatives individuelles et qui permettent des solidarités.

Dans le même sens, il y a un vrai problème du travail à temps partiel dans les sociétés occidentales d'une manière générale et dans notre pays en particulier. Il y aura de grandes difficultés à maintenir cette espèce de dichotomie entre les travailleurs d'un même pays, qui était symbolisée récemment par une caricature de Konk, qui montrait un chômeur se présentant à la porte de l'usine ; « Pas d'embauche » et, par la porte de l'usine, d'autres travailleurs soumis à des cadences de plus en plus accélérées. Autrement dit, on est spécialisé dans le chômage et dans le suremploi, avec des cadences infernales. Je crois que c'est quelque chose qui ne pourra pas durer éternellement.

Je constate qu'il y a de plus en plus de jeunes, de femmes, qui désireraient avoir un travail à temps partiel alors que la politique officielle consiste à nier le problème. Cette politique — et je pense en particulier aux travaux du VI<sup>e</sup> Plan — ressemble à celle de M. Ramadier, à l'époque où il cassait l'indice des prix.

On a de plus en plus besoin d'ouvrir des modèles sociaux, d'ouvrir à ceux qui le désirent un droit à la vie simple — qui serait certainement un moyen de lutte contre l'inflation —, de donner à chacun la possibilité d'organiser son temps de travail et son temps de loisirs comme il le veut, tandis que la politique officielle est extrêmement restrictive à l'égard du travail à temps partiel.

J'ai le sentiment que, si nous pouvons employer l'expression de plein emploi c'est bien, dans une large mesure, à travers l'idée de l'ouverture d'un système social qui tende non pas seulement au plein emploi de la capacité de travail de la population, mais à celui de l'ensemble des facultés humaines, qu'elles soient d'ordre esthétique, de solidarité, d'engagements de différentes natures. C'est pourquoi une conception plus large du plein emploi serait aussi plus optimiste. Parmi les réactions salutaires que nous pouvons peut-être espérer des épreuves actuelles, celle-là est peut-être l'une des plus importantes.

Enfin, nous devons lier le phénomène de l'inflation et celui du chômage sous leur aspect sociologique. Parmi les causes sociologiques de l'inflation, il y a les modèles d'imitation de notre société, la publicité, l'absence de consensus social, le déferlement de la pornographie, les prises d'otages, la crise de la famille, la crise de l'Eglise...

Tout cela, en effet, exprime des ruptures de discipline sociale et on ne voit pas pourquoi, dans une société, toutes les disciplines disparaîtraient sauf une, comme par hasard, la discipline monétaire.

L'inflation, résultat de ruptures monétaires, appelle des mesures restrictives qui, elles-mêmes, engendrent du chômage et le serpent se mord la queue.

Dans le même sens, il faut s'orienter vers tout ce qui est de spécialisation du travail, et cela est lié à la taille des établissements. A cet égard, je suis frappé de voir que, jusqu'à présent, la collectivité publique, même dans un pays aussi dirigiste que la France, a été indifférente à la dimension des établissements, des usines. Un industriel a le droit — et sans aucune espèce d'incitation, ni dans un sens, ni dans l'autre — de faire une usine de 5.000 ouvriers. Alors que ce n'est pas du tout la même chose du point de vue du plein emploi, non seulement des travailleurs, mais des facultés humaines diverses. Dans une petite unité, il y a des possibilités de communication, de comprendre ce qui se passe, de diversification et de déspecialisation des emplois qu'à l'évidence, il n'y a pas dans les plus grandes usines.

La réforme de la patente est actuellement en cours. Cette taxe professionnelle est le seul impôt réel fondé sur des éléments tels que le nombre d'emplois et la dimension de chaque établissement. Or personne n'a songé à en faire un instrument pour inciter à la réduction des établissements ou à leur implantation dans de petites villes et permettre ainsi la reconstruction des lieux de travail où les gens se connaissent, communiquent, puissent se déspecialiser.

Nous sommes très en retard à cet égard, alors que cette réforme entre dans le cadre d'une politique de plein emploi.

On pourrait, de même, se demander si la T.V.A. n'est pas à revoir du point de vue de l'arbitrage entre le capital et le travail. La T.V.A. était la grande invention fiscale du demi-siècle; quelle était son idée de base? Elle consistait à éviter la double taxation des investissements; elle consistait, par conséquent, à établir la neutralité entre le travail et le capital, choix auquel tout industriel est affronté.

Je ne suis pas sûr qu'aujourd'hui, compte tenu des problèmes de l'emploi, compte tenu des excès que certains constatent dans l'investissement et dans l'option favorable au capital technique, il ne va pas devenir utile de réfléchir sur ces problèmes de neutralité de la T.V.A. sous un angle que je crois assez nouveau.

J'ai bien conscience d'avoir été très partiel; je n'ai même pas évoqué le fait que toute politique de plein emploi pose avant tout les problèmes de la restauration de l'ordre monétaire international.

Mais je voulais montrer que les quelques mesures indiquées me paraissent d'autant plus urgentes — notamment les mesures de caractère conjoncturel — que je crains essentiellement que, dans l'effolement actuel, face à un chômage que nos pays ne parviennent plus à maîtriser, nous n'en venions à un retour brutal à des mesures malthusiennes de protectionnisme, de réduction linéaire automatique pour tous de la durée du travail ou d'abaissement de l'âge de la retraite. Ma

crainte, c'est que, en 1975, c'est-à-dire juste 40 ans après 1935, nous ne soyons à la veille de 1936, à savoir de l'erreur massive qui a été faite par le Front Populaire avec la loi des 40 heures. Il faut que nous évitions de casser les ressorts de l'économie française par des mesures brutales, déraisonnables, vers lesquelles nous irions nécessairement si, très rapidement, nous ne mettions pas en place un certain nombre de techniques d'ajustement partielles, limitées et plus nouvelles.

*A la suite du rapport de Michel Albert, le débat s'engage. Nourri. Serré.*

*La question de fond est nette: la crise actuelle de l'emploi est-elle vraiment nouvelle? en quoi? ses manifestations appellent-elles des solutions spécifiques, voire inédites?*

*Comme toute controverse spontanée, la discussion chemine selon sa logique propre, les thèmes se chevauchant. Néanmoins, selon les phases, tel ou tel thème domine.*

*Dès l'abord, ce sont les caractères originaux du chômage actuel qui sont soulignés. Donc, le traitement doit être spécifique. Les mesures à prendre doivent tenir compte de l'arrière-plan: une nouvelle division du travail.*

## **Roger LOUET**

Président de séance

Directeur Général au Comité Economique et Social  
des Communautés européennes

**R. Louet.** — Préliminairement au débat, je me permettrai d'ajouter quelques considérations, à celles développées par notre rapporteur.

Premières réflexions. Comme Michel Albert, je crois que le chômage que nous traversons n'est pas de même nature que celui que nous avons connu au cours des deux dernières décennies. La France et les pays de l'Europe ont vécu, jusqu'ici dans le plein emploi. Le seul chômage existant était un chômage fractionnel, d'adaptation quotidienne. Aujourd'hui, la nature du chômage est bien différente.

Si l'on considère que la crise que nous traversons appelle des mesures d'ordre tout à fait différent que par le passé, si l'on considère qu'il convient de redéployer l'économie, de mettre le social en finalité de l'économique et non plus en sous-produit, il est évident que nous devons prévoir des adaptations de nos structures économiques et sociales en conséquence, ce qui veut donc dire que les thérapeutiques actuelles, les thérapeutiques classiques, ne semblent plus être adaptées à la résolution du chômage actuel.

Cela étant, je crois qu'il ne faut pas sous-estimer certains facteurs psychologiques lorsqu'on analyse les problèmes de l'emploi, car les réactions ne sont pas les mêmes selon que le chômage est de courte durée ou de longue durée.

tuelle, à des réflexes tout à fait nouveaux, et je vais prendre quelques exemples.

Je ne suis pas convaincu que le système d'indemnisation du chômage, dans une conjoncture de moindre croissance et dans le cadre des difficultés actuelles, ne sont pas une source supplémentaire de chômage. En effet, nous sommes déjà passés, dans le régime complémentaire d'assurance chômage, d'une cotisation de 0,8 à une cotisation de 1,8. Demain, peut-être faudrait-il passer la cotisation à 2, puis à 3 %. La charge supplémentaire, le coût social accru du chômage pour les entreprises, risque de se traduire par des compressions supplémentaires d'emplois, le chômage appelant le chômage. C'est un réflexe malthusien tout à fait naturel, que nous connaissons bien. C'est donc dire qu'il est vain de penser que faire face par les remèdes pratiqués dans le passé, c'est-à-dire le retour à un taux de croissance élevé, c'est vraiment mal poser le problème. Car nous sommes aujourd'hui à un carrefour fondamental et au centre d'une modification profonde de nos structures et, pourquoi pas, de nos modes de vie.

Ma deuxième réflexion sera la suivante : je constate, après avoir pris un peu de recul par rapport à la vie active et syndicale en France, que le centre d'intérêt en matière de conditions de travail par exemple s'est fortement déplacé par rapport aux dernières années.

Le problème des conditions de travail avait un sens profond au lendemain des événements de mai 1968, mais les conditions de travail étaient liées au besoin d'avoir une meilleure qualité de vie.

Aujourd'hui, le chômage se développe dans des proportions assez considérables et on dit : « Ce n'est plus le problème ». Eh bien, je dis que c'est une erreur, une erreur fondamentale. Le problème des conditions de travail est au centre du problème de l'emploi car au développement actuel du chômage continue de correspondre une inadéquation des emplois.

Si vous regardez les statistiques, vous vous apercevez que le chômage n'a pas permis de combler des emplois qui, en période de croissance, ne l'étaient déjà plus. Si l'on analyse de près, on s'aperçoit que les emplois disponibles sont des emplois que la main-d'œuvre ne veut plus occuper ; ce ne sont pas seulement — comme on le dit trop simplement — des emplois de type O.S. ou des emplois de caractère manuel ; il s'agit, par exemple, de toute une catégorie d'emplois sociaux : vous n'ignorez pas les difficultés pour recruter des infirmières dans nos hôpitaux.

Il n'y a pas de volontaires non plus pour occuper ces types d'emplois et, si ces types d'emplois sont rebutants, c'est moins parce qu'il s'agit d'avoir une certaine vocation pour les occuper que parce que les conditions de rémunération et de travail de ces emplois sont particulièrement néfastes. C'est pourquoi je ne considère pas absurde l'hypothèse, un peu lointaine, exagérée peut-être, qu'un jour, par exemple, les emplois d'éboueurs seraient occupés par des salariés hautement parcheminés. Si la fonction d'éboueur devient

*Roger Louet, Henri Bourbon.*

Dans le chômage que nous avons connu au cours des deux dernières décennies, le système d'indemnisation me semblait répondre à la situation, dans la mesure où il s'agissait d'une période presque d'interruption d'emploi, qui permettait aux salariés, par le système de l'indemnisation du chômage, de conserver un certain niveau de pouvoir d'achat dans l'attente d'un emploi qui ne se faisait pas trop attendre.

Quand le chômage est susceptible d'être de plus longue durée, le salarié chômeur ne réagit plus de la même façon. Il vit dans l'inquiétude, à la recherche d'un nouvel emploi, et ceci le plus rapidement possible, ce qui modifie fondamentalement le comportement.

Par ailleurs, le comportement du salarié en tant que consommateur est différent du comportement du salarié en tant que producteur. Le salarié-consommateur, dans la crise, tend à épargner pour prévoir les mauvais jours. Le salarié-producteur, comme je viens de l'indiquer, a une inquiétude beaucoup plus grande et sa seule perspective, c'est de se reclasser très rapidement, parce qu'il sait que c'est l'emploi, le droit au travail qui garantit sa survie d'une façon déterminée.

Or, nous pouvons assister, dans la conjoncture ac-

moins insalubre, si elle permet de gagner sa vie en travaillant quatre heures par jour, pourquoi pas ? Vous aurez des volontaires pour occuper ces types d'emplois, et des volontaires diplômés.

Troisième réflexion, qui est une question ; notre conception de la hiérarchie des valeurs est-elle encore crédible ?

Je voudrais que vous méditez sur ces divers points et, en particulier sur le fait que les thérapeutiques actuelles ne correspondent plus aux caractéristiques du malade. Que suggérer donc ?

D'abord, l'on devrait transformer le coût social du chômage en un investissement réel. Il y a toute une série de secteurs nouveaux qui devraient connaître des développements importants. En particulier le secteur socio-collectif qui a été particulièrement sacrifié au cours des deux derniers Plans — c'est le VI<sup>e</sup> lui-même qui le reconnaît. Il y a là tout un ensemble de possibilités d'emplois et d'occupations.

Ne serait-il pas sain que, dans une période comme la nôtre, un chômeur, qui est couvert à 70 % de son salaire réel, se voie gratifié des 30 % supplémentaires pour occuper des emplois et tenir des fonctions pour lesquelles, pour l'instant, il n'y a pas d'amateurs, mais dont on sait qu'elles devront, tôt ou tard, être remplies. Je pense notamment au secteur des loisirs, au secteur socio-culturel, à tous les secteurs sociaux d'une manière générale.

De plus il faut décentraliser davantage les actions en matière d'emploi.

Notre rapporteur — et je tiens à le souligner à mon tour, — a raison de remarquer qu'une vision par trop globale de nos problèmes de l'emploi est une hérésie. Il faut s'approcher au plus près de la réalité quotidienne, du lieu où l'emploi s'exerce, et je pense que nous n'avons pas assez développé nos actions régionalisées en matière d'emploi ; nous n'avons pas assez demandé aux collectivités d'aider à utiliser la main-d'œuvre dans les meilleures conditions, de façon que cette main-d'œuvre ne se sente pas abandonnée, même si elle bénéficie d'un certain nombre d'indemnités de chômage.

Voilà quelques réflexions supplémentaires. Je vous les ai présentées, afin que nous essayions de sortir un peu des sentiers battus et que sur le problème qui nous préoccupe aujourd'hui, nous engagions un débat plus prospectif.

### **Pierre BAUCHET**

**P. Bauchet.** — Je présenterai deux séries de remarques.

Première série : le chômage en général. Les causes en ont été présentées avec pertinence en ce qui concerne la France. Cependant, il y a aussi, d'autres explications, au moins pour l'ensemble des pays développés. D'abord l'existence de revenus non salariaux dans les pays qui font des investissements à l'extérieur à long terme. A cet égard, l'exemple américain est plus probant que

l'exemple français, encore qu'il ne faudrait pas oublier les relations internationales d'un certain nombre de grandes firmes françaises. Ces investissements internationaux massifs contribuent directement ou indirectement à faire revenir dans les pays d'origine des revenus importants, alors que les industries de ces pays connaissent un chômage lui-même très important. Cela contribue certainement à un accroissement de l'inflation, indépendamment de tout problème de chômage.

Ensuite, le chômage dont nous souffrons aujourd'hui, est très largement lié à une nouvelle répartition des pouvoirs économiques internationaux d'une part et, d'autre part, à l'existence d'une nouvelle répartition des emplois au niveau mondial, et non pas seulement européen. C'est l'existence des conflits de pouvoir au niveau mondial qui est la grande nouveauté de la crise actuelle. En effet, le pouvoir économique des Etats a largement diminué ; il suffit de consulter les Plans français. Le Plan actuel est un plan social, un plan de qualité de la vie. Pourquoi cette différence ?

Parce qu'une grande partie du pouvoir économique des Etats est passée entre les mains de technocraties des pays nouvellement développés, détenteurs de matières premières : Je pense aux technocraties vénézuéliennes, brésiliennes, dont on connaît l'importance actuellement. Cet état de fait a pour conséquence que nous ne sommes plus maîtres, je ne dirai pas de la relance, mais de la répartition des industriels et des efforts de production au niveau mondial.

Un bref séjour à Singapour m'a permis de constater que les industries qui s'y installent le font, non pas pour des motifs de fiscalité — car la fiscalité, à Singapour, est très élevée — non pas tellement pour des motifs de bon marché des terrains — l'industrie, européenne, japonaise ou américaine, y paie non seulement le terrain pour l'usine, mais les terrains environnants, qui permettent de loger la population travaillant à l'usine, sans parler du financement de toutes les infrastructures, allant de la piscine à l'église ou au temple — mais essentiellement en raison du bas prix de la main-d'œuvre.

Si nous avons autant de difficultés à relancer l'économie — les Américains et les Allemands encore plus que nous — c'est parce que nos industries émigrent dans tous les pays où la main-d'œuvre est bon marché. Tant et si bien que les Etats-Unis présentent ce paradoxe extraordinaire d'avoir actuellement des industries qui se portent bien, malgré le taux de chômage.

Autre signe tout à fait caractéristique : les pavillons de complaisance qui connaissent une vogue grandissante.

Que le « France » doive finir ses jours à Rio ou à Leningrad est significatif. Le prix de la main-d'œuvre explique que l'on puisse faire tourner là-bas des activités devenues très difficiles chez nous.

Si nous risquons de connaître une crise très longue de chômage, cela tient au fait que nous ne sommes plus compétitifs — par rapport à des situations qui

sont d'ailleurs plus avantageuses — et à ce que nous ne sommes plus maîtres de rapatrier des activités. La décision d'expatriation échappe aux Etats ; elle est en réalité entre les mains de forces nouvelles — forces internationales ou forces nationales.

La solution paraît être dans une spécialisation internationale du travail. Des pays comme les nôtres doivent développer des industries toujours plus fines — suivant une expression trop employée — c'est-à-dire d'industries exigeant une main-d'œuvre qu'il est difficile d'acquérir ou de remplacer. En construisant des méthaniers, nous sommes à peu près sûrs d'être capables de concurrencer beaucoup d'autres chantiers. En assurant un certain nombre d'industries fines, nous sommes à peu près sûrs de pouvoir largement concurrencer d'autres pays, et même en exportant de l'enseignement. Le marketing exporte actuellement de l'enseignement, parce qu'on ne sait plus quoi exporter d'autre.

Certes, pour des raisons assez faciles à expliquer, les jeunes gens de ces firmes n'aiment pas beaucoup faire de l'enseignement à l'extérieur. Il reste que le Shah d'Iran n'arrivera pas à développer son pays sans une masse de matière grise, qu'il est incapable — même à coups de dollars — d'avoir dans l'immédiat, ce qui donne encore de très beaux jours pour exporter de la main-d'œuvre qualifiée et de l'intelligence. Dès lors, nous devons multiplier — non les cadres, mais développer l'intelligence et l'instruction dans notre pays.

Deuxième série de remarques : en ce qui concerne le chômage des cadres, je crains que l'on mette un peu trop l'accent sur l'excès de l'encadrement et que l'on confonde les problèmes d'encadrement, de diplômes et d'instruction. Ce sont trois séries de problèmes distincts.

Effectivement, nous sommes dans une situation de chômage des cadres. C'est un souci important. La difficulté que rencontrent un certain nombre de jeunes gens à trouver des emplois dans la conjoncture actuelle est certaine. L'une des raisons étant — il faut le dire — une petite forme de chasse à la sorcière : on se méfie de ces jeunes gens « mal calibrés » sortant de l'Université.

Pour autant peut-on dire qu'il y ait une absence de demande d'intelligence ? Les entreprises qui font de l'enseignement, qui font de la recherche, manquent de monde et en demandent actuellement. On manque également de diplômés très qualifiés pour conduire des super-tankers ou des navires de très grande capacité, qui demandent aujourd'hui peu d'hommes, mais des hommes de très haute qualification ; on ne les a pas.

Par ailleurs, je dois dire que, même dans les secteurs plus traditionnels, je suis frappé par un certain esprit retardataire, par l'absence de part faite à la culture. Un exemple : professeur à la Faculté de Droit et Sciences Economiques de Lille, j'ai connu des étudiants qui entraient dans de très grandes banques — et comme je les incitais à préparer le doctorat, je me suis aperçu que la poursuite de ces études leur était interdite par la

Banque. Je ne peux pas considérer qu'il s'agisse là d'un progrès. C'est une erreur grossière.

Nous avons besoin de jeunes gens de plus en plus formés, ayant des capacités de réflexes, de multilinguisme, des capacités d'innovation beaucoup plus grandes. Notre place sur le plan international est à ce prix.

Ces remarques nous permettent d'aborder indirectement le problème de la formation permanente. Je crains que le système universitaire actuel ne soit pas orienté vers ces préoccupations. Nous vivons dans un monde absurde où nous faisons à l'étudiant en droit une rente de 1.000 francs par mois, et au fond, à ce niveau-là, l'Université finance la discipline, beaucoup plus que l'instruction. Simultanément, nous sommes dans l'incapacité de permettre à des personnes se préparant à des métiers de type social, d'avoir une instruction. Elles sont contraintes de dépenser elle-mêmes des sommes considérables, pour faire des études. Or, le second type de formation est peut-être plus important que le premier.

Tant que ce système durera, on aura une certaine tendance à identifier malheureusement formation et formation de chômeurs.

Pour ma part, je suis convaincu que nous manquons considérablement d'intelligence et de formation dans ce pays, que cette formation devrait être faite dans le métier même et non pas seulement après l'Université.

Il faut donner aux jeunes gens le droit de vivre à partir de l'âge de 19 ans, d'avoir un métier (au lieu d'attendre la fin d'études qui s'allongent interminablement), de se marier ; mais je souhaiterais qu'il n'y ait pas de coupure entre Université et formation permanente. On pourrait imaginer une synthèse de ces deux institutions, conduisant à une situation dans laquelle les jeunes gens seraient, à partir du métier, repris dans des cadres de formation professionnelle, sans pour autant en faire des cadres en nombre plus grand.

**R. Louet.** — Ce serait une erreur considérable que de faire une dichotomie entre les besoins de formation professionnelle et les besoins d'éducation permanente. Les deux sont liées ; l'une conduit à l'autre et réciproquement.

Par ailleurs, dans une conjoncture comme celle que nous connaissons et pour une longue période, je considère que l'éducation permanente est sans aucun doute le support logistique du changement. Si vous voulez faire participer chaque citoyen au changement sans les nécessaires motivations, informations, formations et préparations, vous aurez des résultats qui se traduiront par de nouveaux « Mai 68 » et je crois que l'éducation permanente doit prendre tout son sens. Loin de la rejeter, il faut au contraire l'amplifier, ne pas en faire seulement un instrument de perfectionnement professionnel pour l'exercice de métiers spécialisés, mais en faire un facteur déterminant du changement et des comportements.

*Puis des questions sont posées. A un niveau technique ou plus fondamentalement : — le travail (comme valeur) n'est-il pas en question ? — demandes de précisions. Ou objections. Sur l'analyse des causes. Surtout, sur les mesures préconisées. Sont-elles pertinentes ? cohérentes ?*

### Jean FLORY

**J. Flory.** — Je voudrais présenter deux remarques complémentaires et poser une question importante.

En ce qui concerne les moyens de lutter contre le chômage conjoncturel, je crois devoir insister sur deux points :

— d'abord il y a un point qui, me semble-t-il, n'est pas étudié et qui mériterait de faire l'objet d'un certain recensement : le problème des cumuls d'emplois rémunérés,

— ensuite, il y a le problème de la durée du travail. Bien sûr, la rigidité de la semaine des 40 heures ou de tout système qui nous ramènerait à un *numerus clausus* d'heures travaillées, est un système à proscrire. Mais, en outre, n'est-ce pas un scandale que dans nos sociétés, — je pense surtout à la société américaine, mais un peu à la société française — où tant de progrès économiques ont été acquis, on cherche toujours à avoir beaucoup d'heures travaillées ? Il y a toute une publicité et une pression de l'opinion publique dans ce sens.

Quant à la question que je souhaite poser, elle résulte de l'ensemble des considérations présentées par Michel Albert. Celles-ci minent une idée qui a été l'une des forces qui ont soutenu l'optimisme de notre société depuis la guerre : l'idée que, par le travail, se produit l'épanouissement de l'individu, grâce à une ascension permanente, à la fois dans l'intérêt du travail, dans les responsabilités qu'il apporte et dans l'enrichissement grâce à une éducation permanente.

Dès lors, on est amené à se demander ceci : que mettre à la place du travail dans une société où il reste encore, malgré tout, l'une des grandes dimensions de la vie humaine ?

En posant le problème de l'emploi comme vous l'avez posé, c'est en fait tout le problème de l'équilibre de la vie humaine de chacun que vous posez et, si l'on reste sur les considérations que vous avez énoncées, c'est une société un peu close — et j'allais dire méchamment rétro — à laquelle on risque d'être ramené.

**M. Albert.** — Il convient d'être circonspect à l'égard des mesures d'interdiction de tout cumul d'emploi car elles relèvent d'un malthusianisme. Le travail noir est une forme d'adaptation individuelle, de plus en plus ressentie comme un besoin, par des gens très différents comme les retraités ou les pompiers de Paris. D'autre part, s'il n'y avait pas de travail noir, je connais beaucoup de baignoires qui s'écouleraient difficilement.

Autrement dit, il y a, à côté du travail industriel

organisé, dans nos sociétés à fort coefficient de spécialisation, le besoin d'une espèce d'artisanat de bricolage qui correspond à la fois à des besoins psychologiques de ceux qui le font et à des besoins matériels de ceux qui le demandent.

**J. Flory.** — Je ne parle pas du travail noir ; je parle du cumul des fonctions officielles.

**M. Albert.** — La situation sur ce point est loin d'atteindre le niveau italien. D'autre part, en ce qui concerne la durée du travail, l'un des paradoxes de la société actuelle, c'est que les petits-fils de ceux qui ont fait voter la loi des 40 heures de 1936 n'y ont toujours pas droit. Je pense que l'histoire sociale de notre époque retiendra ce paradoxe.

Néanmoins, comme vous le savez, la durée du travail diminue petit à petit et là, les projections du Plan montrent bien que, de toute manière, la France va entrer dans le lot commun, avec une durée moyenne de l'ordre de 40 heures, peut-être un peu moins vers 1980.

Pour ce qui est du problème — beaucoup plus délicat — de la légitimité de la formation permanente, je suis persuadé que les textes sur la formation permanente ont été depuis 1968 les plus importants sur le plan du progrès social — avec les textes sur le SMIC. Je dis simplement que nous avons sans doute été trop optimistes dans ce domaine. On a donné, au profit de la formation permanente, des ressources énormes destinées à permettre d'améliorer la qualification professionnelle des travailleurs et qui, globalement, sont fondées sur cette espèce de mythologie de notre époque selon laquelle nous pourrions tous être des cadres. Les désillusions sont nombreuses.

On observe d'ailleurs que rares sont les ouvriers qui bénéficient de la formation permanente. C'est essentiellement une institution pour cadres ou pour employés déjà d'un certain niveau. Mon sentiment est qu'il serait peut-être utile d'employer une partie des fonds disponibles — considérables à ce titre — non pas seulement à adapter la main-d'œuvre à des emplois plus qualifiés, mais peut-être aussi à inciter les entreprises à améliorer les conditions de travail chez elles. Il me semble qu'il y a là un point sur lequel nous devons réfléchir.

Quant aux considérations qui ont trait à l'équilibre de la vie humaine, ma conviction est que la place du travail dans notre société, d'une manière générale, est excessive, que le seul modèle social qui est offert aux jeunes générations — et qu'elles récusent de plus en plus — est un modèle social de manager, de dirigeant, dominé par son propre travail. C'est le modèle d'un homme qui passe ses vacances au téléphone et qui rentre chez lui, le soir, épuisé : un modèle très unidimensionnel, qui a tendance à hypertrophier les facultés de l'*homo economicus* et celles qui portent l'homme vers la majoration de son pouvoir social.

Il me semble qu'il y a tout un rééquilibre — et je

*Robert Toulemon.*

*Charles Delamare.*

*Pierre Bauchet.*

dirai même, sous cet angle, une féminisation — nécessaire de notre société qui est à l'heure actuelle, monosexuée, dominée par des vertus viriles, vertus d'attaque et de conquête. Nous manquons, dans notre société, de qualités de continuité, d'affectivité, de relations, etc... qui sont davantage dans le génie féminin.

Le rééquilibrage devrait se faire autour d'une société véritablement bisexuée, alors que la nôtre est trop fortement monosexuée, à mon sens.

#### **Jean-Claude CASANOVA**

**J.-C. Casanova.** — Je présenterai quatre remarques que m'inspire l'exposé de Michel Albert. Premier point : la spécificité du chômage ; je suis, sur ce point, en désaccord avec l'analyse présentée, parce que je crois que le chômage n'est pas spécifique, ou plutôt qu'il est toujours spécifique.

Prenons l'exemple des Etats-Unis : si l'on suit le chômage aux Etats-Unis, on constate, depuis longtemps qu'il y a davantage de chômeurs noirs que de chômeurs blancs. Si l'on s'en tenait à la spécificité, on dirait : le chômage américain est spécifique ; la meilleure preuve en est que ce sont les noirs qui sont en chômage — ou les gens du Sud de telle région de la Californie.

Le chômage est toujours spécifique parce que toute conjoncture qui provoque du chômage fait apparaître les traits particuliers de l'emploi et du marché du travail. Toute réduction de la demande frappe en premier les noirs aux Etats-Unis. Comme elle frappe en premier les jeunes en Europe : ceux qui sont hors du marché du travail, ceux qui sont les moins qualifiés, ceux dont les emplois sont les moins productifs...

Il n'est pas exact de dire que le chômage est spécifique parce qu'il y a des jeunes en majorité qui sont

chômeurs ou des diplômés qui sont chômeurs. Nous voyons apparaître dans une conjoncture de dépression et de chômage les caractéristiques de notre économie et de notre société, la place des différentes tranches d'âge dans l'emploi, les zones géographiques dans lesquelles il y a une offre de population supérieure à l'offre d'emploi, les zones de faible productivité, etc...

Je crois que poser le problème du chômage en insistant sur sa spécificité est dangereux car cela aboutit à rechercher des politiques économiques spécifiques, qui risquent de ne pas résoudre le vrai problème du chômage qui est, je crois, global. Bien sûr, les mesures spécifiques sont utiles, mais l'essentiel du chômage tient à l'insuffisance de l'activité économique.

Deuxième point : le problème universitaire et le problème de l'emploi des étudiants.

Je ne crois pas qu'il s'agisse de problèmes liés directement à celui du chômage. Ce sont des problèmes psychologiques, politiques et sociaux, importants certes, explosifs sans doute, mais relativement indépendants du problème du chômage.

Au fond, il n'y a pas à proprement parler de chômeurs des diplômés, de chômage des étudiants qui sortent des établissements d'enseignement supérieur, parce que leur formation est inadéquate. Il y a, ce qui est différent, une disparité fondamentale entre leurs aspirations et les emplois ou les revenus que leur offre la société.

**Un participant.** — Cela revient au même !...

**J.-C. Casanova.** — Pas tout à fait, parce que cela ne peut pas être traité avec le problème du chômage, en relançant l'activité. L'éducation généralise actuellement un certain type d'aspiration, que les emplois industriels ne peuvent pas satisfaire. C'est un problème

avec lequel il faudra vivre et qui mérite une réflexion à part, une réflexion attentive.

Troisième point : le chômage et les valeurs. Il y a certainement une part de vérité lorsque l'on dit que nous vivons une crise générale des valeurs. Ceci dit nous n'y pouvons pas grand chose.

**M. Albert.** — Pourquoi sommes-nous là, alors ?

**J.-C. Casanova.** — Ce n'est pas en se réunissant à cinquante ou cent dans la salle Médicis du Sénat que l'on résoudra le problème !

Mais je voudrais simplement que vous m'accordiez que, chaque fois qu'il y a une crise de chômage, on parle d'une crise générale des « valeurs », sans oublier la crise du capitalisme, et que, depuis 1930, en Europe, chaque fois qu'il y a eu chômage, on est passé à une interprétation en matière de crise des valeurs. Je ne suis pas sûr que ce soit le meilleur moyen de poser le problème et d'éclairer les choix.

Quatrième point : le partage du travail. Ce qui me paraît le point le plus important.

Il faut, en effet, être hostile à un système qui réduirait la quantité de travail pour le partager entre les individus. Ne recommençons pas les erreurs des années 30 en France. Tout ce qui réduit la quantité de travail au-delà de ce que souhaitent les gens, comme emploi et comme revenus, aboutit à augmenter le chômage et à diminuer les revenus. Tout ce qui aboutit à réduire la durée du travail, tout ce qui abaisse l'âge de la retraite, tout ce qui empêche le travail partiel, tout ce qui conduit à limiter, réglementairement ou contractuellement la quantité de travail a deux effets démontrés depuis cinquante ans : augmenter le chômage et réduire le salaire réel.

Il y a ambiguïté à proposer un système que je baptiserais le **chômage déguisé et apparent**. Il consisterait à l'intérieur de l'entreprise à dire : nous repérons les chômeurs déguisés que la baisse de l'activité va conduire à licencier, et nous les payons en conservant leur emploi. L'entreprise dont vous nous avez parlé, ne veut pas licencier ses chômeurs et les conserve par une indemnité prélevée sur les salaires des autres salariés. Ils sont conservés, à l'intérieur de l'entreprise. Que va-t-il se passer ?

D'abord, vos camarades de l'Inspection des Finances pourraient se dire : après tout, pourquoi ne pas créer un fonds inter-entreprises pour payer les chômeurs ? On redécouvrirait, par ce moyen, et en généralisant le procédé, l'indemnité nationale du chômage. Mais de deux choses l'une : ou bien les chômeurs déguisés sont répertoriés et je ne pense pas qu'il soit humainement et politiquement tolérable, sauf mutation de la nature humaine, qu'à l'intérieur d'une entreprise, il y ait des gens qui savent qu'ils sont payés pour leur travail et, à côté d'eux, des gens dont ils savent qu'ils sont payés autant, bien que leur travail soit inutile. Ou bien les entreprises maintiennent leur emploi, malgré la baisse

de l'activité en **réduisant le salaire réel** et en acceptant délibérément de ne pas modifier les structures industrielles et de ne plus rechercher à éliminer les emplois improductifs.

Tout cela pour dire que la meilleure méthode pour lutter contre le chômage reste de relancer l'activité économique, et de lutter contre l'inflation par d'autres moyens, essentiellement monétaires. Dans cette perspective, je me demande si le titre caché de l'exposé de notre ami Albert au lieu d'être « Un nouveau plein emploi », ne serait pas : « Réhabilitation de la croissance et de la productivité » !

**M. Albert.** — Ce n'est pas seulement cela.

**Bernard STASI**  
Ancien Ministre

**B. Stasi.** — Je poserai cinq ou six questions à Michel Albert.

Première question : elle porte sur les effets d'apaisement social du chômage. N'y a-t-il pas un seuil au-delà duquel le chômage, le sous-emploi, les difficultés de l'emploi risquent de provoquer une situation très explosive, surtout si la proportion de chômeurs diplômés augmente ?

Ma deuxième question concerne la solidarité entre les entreprises au niveau des « agglos ». Il a été notamment préconisé que, lorsqu'une entreprise ferme, les autres entreprises des « agglos » en question reçoivent des allocations leur permettant de recruter le personnel qui se trouve sans emploi. C'est une proposition intéressante. Mais n'est-ce pas un handicap pour une « ruralisation » ?

En effet, que peut-on faire dans ce cas-là, dans une petite ville ou dans l'espace rural, où cette solidarité ne peut pas jouer ?

Je crois que je connais une partie de la réponse. On dira probablement qu'un chômeur dans une petite ville ou à la campagne est moins malheureux que dans une grande ville. Ce n'est qu'une réponse partielle.

Troisième question : elle concerne la taille des entreprises. Nous sommes tous d'accord pour estimer qu'il est souhaitable que les entreprises voient leurs dimensions réduites, et ce qui a été dit sur l'usage que l'on peut faire de la patente m'a paru infiniment intéressant. Néanmoins, ne peut-on atteindre le même résultat par des formules comme celle qu'emploie « Volvo » notamment, par la création de petites unités, de petits ateliers, au sein même d'une grande entreprise ?

Quatrième question : elle porte sur les traitements des travaux qui ont été qualifiés de « travaux de base ». Il a été préconisé la hausse des traitements de ces travaux de base ; j'en suis également très partisan. Mais des mesures de cette nature ne peuvent-elles, dans une certaine mesure, accroître cette frustration des ca-

*Georges Mesmin, Loïc Bouvard.*

dres, dont il a été parlé ? Que pourrait-on faire précisément pour que cette hausse des traitements des travaux rebutants, ne provoque pas d'effets néfastes sur les cadres ?

Ma cinquième question est relative à l'enseignement : il a été dit que l'enseignement devait, le plus tôt possible, coexister avec un apprentissage de la vie professionnelle. Nous sommes nombreux à être de cet avis. Mais, dès lors, sans prendre la défense de la loi Royer, je souhaiterais que Michel Albert précise les critiques rapides qu'il a portées sur la loi Royer, qui a précisé cet objectif.

Ma sixième et dernière question porte sur les jeunes. Il a été remarqué qu'une des raisons des difficultés actuelles était l'inadaptation entre l'offre et la demande en matière d'emploi. C'est que les jeunes, et surtout les jeunes diplômés, veulent tous avoir une belle situation — ce qui, d'ailleurs, est une préoccupation extrêmement légitime. Comment faire face à cette demande, à cette exigence très légitime ?

Il me semble qu'il y a deux réponses :

— d'une part, essayer de changer en quelque sorte l'image de marque de la « belle situation », montrer que la belle situation n'est pas forcément l'employé, n'est pas forcément le col blanc ;

— d'autre part — essayer de faire comprendre aux jeunes que le travail n'est pas le tout de l'homme, que la situation n'est pas le tout de l'homme, que l'on ne doit pas juger l'homme uniquement en fonction de sa valeur professionnelle ou de la place qu'il tient dans la hiérarchie professionnelle. Autrement dit, les « loulous » de Verdun, dont les exploits nocturnes ont inquiété les Français, accepteront peut-être de passer leur vie à faire des petits trous, à condition que ce ne soit pas toute leur vie et qu'ils aient par ailleurs d'autres possibilités d'épanouissement.

Je pense, pour reprendre un exemple que M. Roger Louet a utilisé et qui me semble très éclairant, qu'un

diplômé acceptera peut-être d'être, pendant quatre heures par jour, éboueur. Mais ce n'est pas en faisant ce travail — quelles que soient les conditions du travail d'éboueur — qu'il s'épanouira, qu'il s'accomplira. C'est en dehors de ce travail. Cela implique tout de même une certaine — c'est le moins qu'on puisse dire — faculté d'utiliser pleinement sa vie en dehors du travail professionnel. Cela suppose par conséquent une certaine culture que n'a pas forcément le « loulou » de Verdun.

Alors, je demande : n'y a-t-il pas une contradiction entre cette exigence de permettre aux hommes de s'épanouir en dehors du travail, et cette réticence que j'ai cru comprendre dans le rapport et dans le livre de Michel Albert, « Les Vaches maigres », à l'égard de l'enseignement, de la formation et notamment, de façon précise, à l'égard de l'allongement de l'âge scolaire ? Mon interrogation soulève un problème important à mon sens.

**Georges MESMIN**  
Député

**G. Mesmin.** — Michel Albert a développé surtout les aspects structurels de l'emploi et je partage ses préoccupations. Cependant, il ne faut pas oublier qu'il y a des aspects conjoncturels et de la « rétro-économie ».

Cela dit, trois observations.

Première observation. Ayant voté la loi Royer, je n'ai pas très bien compris la petite critique que Michel Albert a formulée à son égard. Cette loi constitue précisément un effort pour essayer de revaloriser ou de défendre mieux les commerçants qui, tout en étant des gens en général assez frustes, ayant peu de diplômes, rendent néanmoins énormément de services pour essayer d'humaniser la société dans les grandes villes. Il serait injuste, à mon avis, de ne pas tenir compte des services que rendent les commerçants à la société.

**M. Albert.** — Ce n'est pas du tout cet aspect de la loi Royer auquel je fais allusion ; c'est à la possibilité d'échapper à la règle posée en 1959 par Michel Debré de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans, au fait de ramener pratiquement la scolarité obligatoire à 14 ans.

**G. Mesmin.** — Vous critiquez la loi Royer sur ce qu'elle enlève deux années éventuelles d'études. Pourtant cette mesure va un peu dans le sens que vous préconisez.

Deuxième observation : il est intéressant d'entendre un plaidoyer du travail à mi-temps dans un cénacle qui est partiellement d'origine démocrate chrétienne... D'autant qu'il y a quelques années l'opposition était très nette de la part des femmes — des femmes ouvrières — qui étaient hostiles à la pratique du travail à mi-temps, parce que cette pratique pouvait leur enlever une partie de leur rémunération. Je pense aux interventions de Francine Lefebvre par exemple. L'évolution est très intéressante, et je partage tout à fait ce point de vue.

**M. Albert.** — Je n'ai pas dit que les ouvrières n'auraient le droit de travailler que vingt heures par semaine ! Il s'agit d'ouvrir, à ceux qui le désirent, la possibilité d'un arbitrage entre la durée du travail et le montant de la rémunération, qui soit plus personnel, plus individuel.

**G. Mesmin.** — Quand je disais cela, il y a dix ans, on me disait : « C'est affreux ! Vous allez faire concurrence aux véritables ouvrières, qui ont besoin de travailler, et vous allez favoriser les femmes du monde ».

Ma troisième observation est plus importante : elle vise cette entreprise — vous avez fait allusion à un pays européen, mais je crois que c'est plutôt au Japon que cela se passe — qui, en des temps difficiles, se serre un peu la ceinture et garde son personnel. C'est une idée très intéressante, mais je pense qu'il faut être prudent. Sous prétexte que le système dit Durafour — on peut l'appeler ainsi — n'a peut-être pas que des avantages, il ne faut pas oublier ses avantages réels.

En effet, d'une part les entreprises doivent être un peu déconnectées des problèmes individuels de leurs employés. Sinon on retombe dans une sorte de paternalisme. D'autre part, on met un frein à la disparition des entreprises peu productives. Il en faut un peu, mais pas trop car, si l'on pousse le système dans ses retranchements, on arrive au système japonais. J'ai peur qu'on arrive, à ce moment-là, à favoriser le maintien d'entreprises peu productives. Le « système Durafour » a l'avantage de déconnecter l'entreprise et le destin des gens et de ne pas, par conséquent, trop provoquer de protestations de la part des autorités lorsqu'une entreprise disparaît.

**R. Louet.** — J'ajouterai ceci à l'observation de M. Georges Mesmin : si, dans une conjoncture difficile comme celle que nous traversons, les entreprises, qui ont des possibilités de recrutement, hésitent à le faire en raison de l'incertitude du lendemain, — car il y a des entreprises qui ont la possibilité d'embaucher et qui ne le font pas, parce qu'elles ont peur de devoir licencier quelques mois plus tard — c'est aussi un effet psychologique de la conjoncture actuelle.

\*\*\*

*Au-delà de l'analyse des causes et des politiques esquissées, c'est une critique de la « philosophie » du rapport qui s'amorce, ensuite. Michel Albert prêche-t-il l'anti-croissance ? Peut-on plaider pour la non-croissance ?*

**Joseph FONTANET**  
Ancien Ministre

**J. Fontanet.** — On ne peut pas, quand on entend notre ami Michel Albert, ne pas être saisi par son enthousiasme et ne pas être rempli de sympathie pour la chaleur avec laquelle il défend ses thèses, tout en admirant par surcroît son très grand talent. C'est pour-

quoi je suis gêné de la confession que je vais vous faire : son exposé m'a causé un grand malaise sur le plan intellectuel et je crois vraiment que c'est mon devoir — même si c'est manquer aux règles habituelles des échanges amicaux dans des colloques tels que celui-ci — de lui dire ma très cordiale mésentente. En effet, je crois qu'en partant d'un préjugé défavorable à la croissance, aujourd'hui, certes, fort répandu, il risque quelles que soient ses intentions de travailler en réalité pour le malthusianisme, alors qu'il n'a cessé cependant de le pourfendre au long de son discours.

Il faut que nous soyons très attentifs à l'impact que peut avoir, sur l'opinion et sur les responsables des centres de décision, l'éclairage général donné par des propos comme ceux que nous avons entendus de sa bouche. Je voudrais montrer le danger de la mode à laquelle il a sacrifié et qui peut nous conduire exactement à l'opposé de ce qui est généralement voulu.

Certes, à l'heure actuelle, il est de bon ton de dire que la croissance a été une espèce de frénésie, un peu ridicule, des années précédentes, sous prétexte qu'elle

*Joseph Fontanet.*

n'a pas résolu tous les problèmes : Faisons attention ! la croissance, certes, n'a pas résolu tous les problèmes, mais elle en a résolu un certain nombre. Si nous l'abandonnions, nous verrions subsister la presque totalité des problèmes qui n'ont pas été résolus, et nous verrions s'en ajouter beaucoup d'autres qui l'avaient été.

De même, lorsqu'on dit que le travail n'a pas apporté à tous les individus la prospérité et la joie, c'est sûr ; mais le jour où ils auraient moins de travail, donc

moins de revenus, je suis convaincu que ce n'est pas pour autant qu'ils seraient plus cultivés ou qu'ils auraient une meilleure qualité de vie. Ce dont je suis sûr, c'est qu'ils auraient de nouvelles difficultés matérielles et qu'ils en souffriraient durement.

J'ai vu, il y a quelques jours, dans le Conseil Général que je préside, se manifester ces contradictions et ces inconséquences. De jeunes élus appartenant à l'opposition avaient participé à des conférences, des manifestations où avaient été bien sûr attaqués les gouvernants précédents, désignés comme des obsédés de l'expansion, les responsables d'une tension physique et morale insoutenable, imposée aux Français, etc... Mais les mêmes élus, discutant le budget, ont considéré sur chaque chapitre les propositions faites comme étant tout à fait ridicules et ont réclamé beaucoup plus d'argent pour répondre à l'immensité des besoins, par des satisfactions pécuniaires immédiates.

Cela me fait penser à ce que nous avons tous vécu en 1968, lors des événements de Mai. Ils se sont déroulés au chant de « on ne tombe pas amoureux d'un taux de croissance » ou « à bas l'expansion », etc... Vous vous en souvenez ! Mais ensuite, par quoi cela s'est-il traduit ? par la plus forte augmentation des salaires individuels qu'on ait vue depuis un très grand nombre d'années, avec pour conséquence inéluctable — parce qu'il a bien fallu, après, rétablir l'équilibre économique — une ponction sur les crédits d'équipement et sur les investissements collectifs, c'est-à-dire par un arbitrage pour le niveau de vie individuel et contre les conditions d'existence et les facteurs de la qualité de la vie !

Je crois qu'il faut que nous prenions bien conscience, comme d'ailleurs les quatre rapports du VII<sup>e</sup> Plan nous y invitent, de la nécessité de maintenir une croissance, aussi soutenue que possible, au cours des prochaines années, si nous ne voulons pas rendre les problèmes français absolument inextricables.

Il est quand même frappant, alors que les commentaires officiels étaient plutôt orientés vers la modération de l'expansion, que les quatre commissions du Plan aient toutes souligné que, sans un taux d'expansion élevé, elles ne pouvaient pas proposer un avenir admissible pour les prochaines années du VII<sup>e</sup> Plan.

Je prends un exemple significatif : il y a quelques mois, dans toutes les librairies, était affiché un livre de M. Lionel Stoléro, présenté sous son titre de Conseiller du Président de la République. Ce livre intitulé « Vaincre la pauvreté », expliquait que les problèmes de la lutte contre les inégalités sociales seraient mieux résolus dans une société à croissance lente que dans une société à croissance forte.

Pour ma part, j'ai tout de suite considéré que c'était une thèse vraiment paradoxale, mais, quand j'exprimais cet avis dans les cercles où se fait aujourd'hui l'opinion, je constatais que mon propos n'était pas jugé de bon ton.

Or, j'ai constaté que la commission sur l'inégalité sociale du VII<sup>e</sup> Plan, dont le rapporteur M. Méraud est

un homme parfaitement compétent et ouvert que beaucoup d'entre nous connaissent, avait proposé une solution qui tourne vraiment le dos aux propositions de M. Stoléro, en ce qui concerne l'hypothèse de croissance. Cette commission a montré, en effet, en comparant deux variantes, qu'avec 3,8 % d'expansion pendant cinq ans — ce qui, dans la conjoncture actuelle, est déjà plutôt ambitieux — les solutions offertes étaient très insatisfaisantes, et que, par conséquent, il fallait à tout prix tenter de faire prévaloir l'autre variante, reposant sur plus de 5 % d'expansion. Pour fixer les idées, il faut savoir que cette année et l'an prochain, nous serons inévitablement bien en dessous.

Mais alors, fera-t-on la politique plus volontariste qui s'impose, notamment pour juguler l'inflation, sans paraître compter trop exclusivement sur le refroidissement de l'économie, et tomber alors de Charybde en Scylla, c'est-à-dire dans le chômage et l'arrêt du progrès social ?

Je suis vraiment effrayé en voyant les contradictions qui s'accumulent entre la réalité prévisible, et les hypothèses sur lesquelles on a laissé discuter, à propos de ce VII<sup>e</sup> Plan, les représentants de toutes les forces économiques et sociales de la Nation avec les hauts fonctionnaires, en attendant le dialogue entre le Parlement et le Gouvernement eux-mêmes. Cela doit nous amener à approfondir notre réflexion.

J'ai souligné qu'il sera certainement très difficile, pendant au moins un an ou deux, d'atteindre les taux d'expansion que souhaite le VII<sup>e</sup> Plan ; c'est une raison de plus d'indiquer au pays que l'effort vers les objectifs les plus souhaitables doit être, comme on l'a dit autrefois, une « ardente obligation ».

Je crois aussi, même si c'est difficile à dire — mais je l'ai bien déclaré une fois à la tribune du Parlement — que nous allons à un divorce tragique si nous continuons d'une part, à parler de qualité de la vie, d'amélioration des conditions du travail, de lutte contre la pollution ; et, d'autre part, à refuser tout effort fiscal complémentaire. Il est absolument contradictoire de dire aux gens que le mieux être ne réside pas principalement dans le développement de la consommation individuelle, et en même temps de ne faire aucun appel au civisme fiscal des Français pour qu'ils acceptent, sur leurs revenus qui vont croissant, de distraire une part plus importante pour l'affecter aux équipements, biens et services collectifs, et aussi à la solidarité.

Seulement, si ce ne sont pas les pouvoirs publics qui le demandent aux citoyens, pourquoi voulez-vous que ceux-ci soient plus royalistes que le roi ?

Voilà des choses que j'ai cru devoir dire. Vous voyez bien que la tonalité de mon propos en ce qui concerne la croissance est passablement différente de celle du rapport de Michel Albert, je le prie de m'en excuser.

Certes, il a surtout centré son rapport sur l'emploi, mais c'est un thème lié à la croissance. Bien sûr, je ne veux pas dire que la lutte pour l'emploi doive être

uniquement menée sur le plan conjoncturel, grâce à une expansion suffisamment forte. Ce moyen, nécessaire, serait à lui seul insuffisant, d'autant que des obstacles peuvent limiter désormais l'expansion en deçà de ce que nous avons connu. Je crois donc qu'il faut également écouter avec beaucoup d'attention ce que Michel Albert nous a dit — avec ce point j'étais d'accord — sur la nécessité pour conjurer à terme la crise de l'emploi, de compléter la recherche d'un rythme soutenu de croissance, par une action de modification des structures mêmes du marché du travail et des conditions mêmes de l'emploi.

Ce n'est d'ailleurs pas un élément nouveau, car ce fût l'un des objectifs de ma politique pendant trois ans comme Ministre du Travail. Mais une séance comme celle-ci est certes, pour moi, une grande occasion d'humilité, car elle me fait percevoir combien peu de choses ont été, en définitive, perçues d'une action pourtant conduite avec persévérance, dans l'esprit même de ce qui se dit ici.

Il s'est tout de même pris alors beaucoup de mesures pour la politique active de l'emploi avec le développement de l'Agence Nationale pour l'emploi, avec précisément la forte dose de régionalisation, que réclamait Michel Albert puisqu'ont été créés des comités régionaux et des comités départementaux de l'emploi, avec la création des moyens de reconversion, ajustables aux besoins locaux et aux cas particuliers, à travers tout l'appareil de la formation professionnelle et de la formation permanente. Le principal auteur de cette politique de formation des adultes, M. Roger Louet est ici, à nos côtés, et il est bien juste que je souligne son rôle déterminant.

Ainsi, les collectivités locales, les organisations professionnelles, sociales, ont-elles désormais à leur disposition des moyens de lutter contre les inadaptations structurelles qui engendrent le chômage, aussi bien dans les différentes branches professionnelles que sur le plan local.

Ce qui est vrai, c'est que, ne sachant pas encore suffisamment que ces moyens existent, beaucoup de gens continuent à réclamer des mesures qui, en fait, ont été déjà prises. Et ce faisant, ils laissent souvent dépérir un instrument qui a pourtant, là où il a été employé, apporté la preuve de son efficacité.

Je crois donc qu'il est utile que cela soit dit dans une enceinte comme celle-ci, qui peut être une bonne caisse de résonance pour provoquer des prises de conscience indispensables.

Je ne suis pas du tout d'accord avec Michel Albert quand il dit qu'on a mis des fonds excessifs à la disposition de la formation permanente. Je regrette au contraire beaucoup que l'objectif qui était fixé par la loi et qui était d'élever progressivement à 2 % des salaires le taux de la taxe de formation, n'ait pas été mené à bien. C'est un des points nombreux sur lesquels il serait souhaitable que la volonté de progrès affirmée en paroles, se traduise par des actes.

Il est vrai que certaines fois, les fonds ne sont pas utilisés de la manière la plus souhaitable ; mais alors, agissons sur les causes de cette mauvaise utilisation ; ne coupons par les racines de l'arbre sous prétexte qu'une branche pousse tordue. Le bon jardinier ne procède pas ainsi.

D'autant plus qu'en matière de lutte contre le chômage, la formation permanente peut jouer un rôle essentiel. En Suède, elle constitue le volant qui, en période de conjoncture basse, permet de retirer un certain nombre de personnes de la production, de les perfectionner, pour les restituer à la production le jour où la conjoncture repart, les intéressés ayant été, entre temps, s'il y avait lieu, adaptés à un nouveau travail.

A très juste titre, Michel Albert parlait de l'inadéquation de l'offre et de la demande. Précisément, la formation continue permet à la demande de travail de s'adapter à l'offre. Et je rappelle que c'était l'un des objectifs principaux du projet de réforme de l'enseignement que j'avais fait adopter par le précédent gouvernement et qui n'a pas été repris par l'actuel.

On a parlé ensuite des conditions de travail. J'accorde moi-même une grande importance à cette question. C'est un autre point sur lequel je suis en plein accord avec Michel Albert et Roger Louet.

Il y a en France une dévalorisation des métiers manuels, qui est une de nos principales carences sociales et économiques, contre laquelle nous devons unir nos forces.

Cela tient à toute une série de causes. Je voudrais en évoquer une qui a sûrement joué un rôle très important : Depuis la libération et jusqu'à une date très récente, la France ne s'est pas trouvée dans un état d'excédent, mais au contraire, de déficit de main-d'œuvre. Cela l'a obligée à faire appel très largement à une immigration qui ne demandait d'ailleurs qu'à venir chez nous, puisque les populations des pays du Maghreb, du fait de leur appartenance à la communauté française, désiraient bénéficier de notre développement économique ; notamment les Algériens entraient chez nous absolument librement, puisqu'ils étaient citoyens français.

Plus tard, le Portugal, après que se sont tariées la source italienne et la source espagnole, a déversé chez nous des centaines de milliers de ses citoyens, qui sont venus généralement clandestinement, en dehors de toute politique d'immigration consciente et contrôlée. Ces très nombreux immigrants ont permis évidemment à l'industrie, aux entrepreneurs, de trouver à bon compte une main-d'œuvre peu exigeante. Seulement, cette main-d'œuvre était en même temps une main-d'œuvre fruste au point de vue de sa qualification et cela a engagé l'économie française dans une sorte de cercle vicieux : on payait mal la main-d'œuvre immigrée parce qu'elle était peu qualifiée et pas très productive ; mais du même coup, on ne l'incitait pas à l'effort, et, vu son « bon marché », on ne tentait pas d'autre

part d'améliorer sa productivité par de meilleurs équipements ou procédés. Cela a eu pour conséquence que des professions entières ont pris l'habitude de travailler avec des méthodes relativement moins productives que leurs homologues étrangères, en payant aussi moins bien leur personnel.

Or, ce qui prouve que ces façons de faire ne sont pas du tout liées aux caractéristiques de ces professions, c'est que, tandis qu'en France le bâtiment par exemple est une branche considérée comme occupant dans la hiérarchie des métiers manuels une position plutôt basse, aux Etats-Unis, c'est au contraire l'une des plus élevées ; elle est tellement élevée que les syndicats des salariés américains du bâtiment pratiquent le « closed shop » pour exclure les travailleurs noirs de leurs chantiers et maintenir leurs hauts salaires. Je ne sais pas que, pour autant, la construction américaine soit plus chère relativement que la nôtre ; je crois même, qu'ayant une main-d'œuvre très qualifiée, elle a pu adopter des méthodes très productives qui font que leurs prix relatifs sont plutôt meilleurs que les nôtres.

Il n'y a donc aucune fatalité dans la dévalorisation d'un certain nombre de métiers ; mais il y a des efforts extrêmement importants à accomplir pour les revaloriser, à la fois sur le plan des avantages matériels et sur celui des conditions de travail.

Là aussi, je crois que nous devons déplorer au passage la médiocrité des moyens budgétaires qui sont affectés à l'agence pour l'amélioration des conditions de travail ; c'est une institution dont j'avais conçu le projet, à la suite d'un rapport confié à un haut fonctionnaire qui en avait bien montré l'intérêt.

Si nos amis parlementaires, qui assistent à cette séance et qui suivent ce débat avec attention, voulaient bien proposer au Gouvernement de doter cette agence de crédits plus importants, un résultat très concret et très utile serait au moins sorti de nos débats.

Il n'y a pratiquement pas de métiers qui ne puissent être très substantiellement améliorés. Je dirai même que le jour où l'on voudra vraiment faire du métier d'éboueur un métier propre, on ne voit pas la difficulté technique majeure, ni même le problème financier qui s'y opposerait.

Plus difficile est le cas des métiers qui demandent un engagement personnel total dans une vie d'abnégation, comme les métiers de la santé par exemple. L'air du temps n'incite guère les jeunes à s'y consacrer. Au moins là, doit-on, en plus de l'amélioration des conditions de travail, fût-ce en matière d'horaires, accepter de ravaloriser plus substantiellement les rémunérations de certains personnels.

Quand j'étais Ministre de la Santé, j'ai réussi à faire croître de 15 % les salaires des infirmières, en dehors de tout mouvement général de la fonction publique, parce que j'avais déjà, à ce moment-là, ressenti à quel point il était indispensable de faire quelque chose. Il a fallu, malheureusement, que j'exerce une pression politique absolument anormale pour y arriver — et

comme on ne peut pas, quand on est Ministre, menacer tous les jours de donner sa démission — des choses nécessaires tardent à se faire, en raison des résistances rencontrées.

Je voudrais présenter une dernière brève considération :

J'ai constaté avec beaucoup d'intérêt, qu'en ce qui concerne le partage du temps de travail et donc la durée du travail, nous étions tous d'accord pour ne pas revenir aux erreurs de 1936 ; c'est déjà extrêmement important.

Je voudrais simplement souligner et je terminerais là-dessus, qu'en réalité ce partage se fait, et d'ailleurs Michel Albert l'a en définitive reconnu. Par exemple, en ce qui concerne la durée hebdomadaire du travail, elle n'a cessé de se réduire, même durant la phase d'expansion de la production sous le VI<sup>e</sup> Plan, précisément pour permettre, avec la même quantité de travail, à un plus grand nombre de gens d'avoir accès aux emplois. J'ai d'ailleurs fait abaisser les plafonds de la durée légale du travail.

De même, l'augmentation de la scolarité grignote le temps de travail par le bas et la diminution de l'âge de la retraite grignote le temps de travail par le haut. Des mesures d'assouplissement de l'âge de départ à la retraite ou de préretraite pour les chômeurs âgés, comme celles que j'ai fait prendre, concourent au même résultat.

Si nous prenons un peu de recul et si nous regardons, par exemple, ce qui s'est passé depuis 1900 jusqu'à nos jours, on s'aperçoit qu'une redistribution considérable s'est opérée, que le partage du travail a été extraordinairement modifié.

Seulement, la difficulté principale — et cela aussi il faut le dire — c'est que si les travailleurs, à l'heure actuelle, réclament tous la diminution du temps de travail, ils veulent que ce soit avec un pouvoir d'achat intégralement maintenu ; et en escomptant bien qu'au delà, ce pouvoir d'achat poursuivra sa croissance.

Il est évident que, dans de telles conditions, la diminution de la durée du travail ne pourra pas être aussi forte ; et qu'en période de faible expansion, la difficulté risque d'être encore plus grande. Je n'ai pas entendu cette mise en garde dans la bouche de Michel Albert, mais je suis sûr qu'il s'y associe.

Si nous voulons faire œuvre utile et permettre aux citoyens de progresser vers les solutions qu'ils réclament, en échappant à leurs propres contradictions, il faut bien tenir ces propos de paysan du Danube, comme j'ai cru devoir le faire, en espérant n'avoir choqué personne.

La conclusion, c'est qu'aucune des difficultés évoquées ici n'est insurmontable. Rationnellement il n'y a aucun obstacle majeur pour en venir à bout ; mais il y a d'énormes obstacles politiques et psychologiques, parce qu'en général, les gens ne veulent pas les conditions de ce qu'ils réclament. Si l'on arrivait à éclairer parfaite-

ment la conscience publique et à faire régner une bonne volonté mutuelle, autrement dit si l'on arrivait à réaliser un minimum d'objectivité et de consensus, je suis convaincu que la plupart des questions dont nous venons de parler trouveraient leur réponse positive au cours des années qui viennent.

Je souhaite que ce colloque y contribue.

### Charles DELAMARE

**C. Delamare.** — Le débat sur la croissance, aussi intéressant qu'il soit, me paraît quelque peu académique. La croissance soutenue est nécessaire pour assurer le maximum d'emploi, mais la croissance qui permettrait d'atteindre le plein emploi est insoutenable.

Or, le plein emploi redevient un objectif majeur, politique et social. Il suppose un « new deal » dans trois directions principales :

— Opérer la mutation psychologique et morale à laquelle nous invite Michel Albert. L'emploi, selon la conception actuelle héritée par la bourgeoisie du XIX<sup>e</sup> siècle, donne leur dignité aux personnes, si bien qu'un chômeur, même bien secouru, est un être meurtri. Il est urgent de retrouver la notion de service rendu à la communauté qui dépasse et englobe l'utilité produite par l'emploi. Les contemplatifs ont eu autant d'importance que les laboureurs dans notre civilisation. Le travail de la mère de famille n'est pas inférieur, loin de là, à celui de la dactylo ou de l'infirmière. Il convient de multiplier les organisations permettant à ceux qui n'exercent pas un emploi rémunéré, notamment les jeunes et les retraités, de se rendre socialement utiles.

— Le redéploiement de l'économie suppose l'utilisation rationnelle du capital engagé grâce à des incitations fiscales ou administratives, surtout dans les activités créatrices d'emplois, notamment dans les régions de l'Ouest et du Sud-Ouest. La mobilisation de l'épargne populaire pour éviter la relance de l'inflation et assurer le financement de cette reconversion industrielle va de pair avec une réduction accélérée des inégalités, en particulier grâce à la redistribution des patrimoines. Les mesures spécifiques tendant à l'appropriation, non pas collective, mais généralisée des moyens de production, constituent l'armature de la croissance dans la stabilité monétaire.

— L'impératif du plein emploi doit être inscrit au niveau européen. La Communauté européenne, en quinze ans, a plus que doublé ses capacités de production. Elle n'a pas d'autre raison de rester avec quatre à cinq millions de chômeurs sur les bras que la passivité et le manque d'imagination des dirigeants enfermés dans le cadre national. Celui-ci est trop étroit, comme le montrent les travaux préparatoires du VII<sup>e</sup> Plan, pour la résolution de ce problème.

Les ressources financières et techniques accumulées de l'Europe des Neuf sont considérables. Le moment est venu de les utiliser au service du plein emploi. A l'intérieur tout d'abord pour accroître fortement les investissements du Fonds Régional. A l'extérieur en-

suite, pour mettre sur pied un nouveau Plan Marshall d'aide aux Etats de la Convention de Lomé. L'engagement massif dans la lutte contre le sous-développement, avec les mêmes mécanismes que le Plan Marshall, peut être le meilleur multiplicateur de travail au sein de la Communauté européenne. Prendre cette initiative suppose un progrès rapide dans la voie de la coopération. Le plein emploi ne sera retrouvé que lorsque nous aurons réalisé la pleine Europe.

**M. Albert.** — Parmi les nombreuses et très riches interventions, je voudrais d'abord répondre à celle de M. Fontanet.

L'intérêt de ce genre d'exercice de recherche, que nous faisons ensemble, porte moins sur nos accords que sur nos désaccords et je vous remercie sincèrement, M. le Ministre, d'avoir bien voulu dire clairement que vous étiez loin d'être d'accord sur tout.

Vous avez commencé par les désaccords ; moi, je commencerai par les accords qui, comme vous allez le voir, sont importants et nombreux.

En premier lieu, sur la démarche fondamentale, je partage votre souci de cohérence. Il n'est en effet guère possible de diminuer la durée de travail à pouvoir d'achat égal.

Je partage aussi votre analyse de la loi Royer.

En ce qui concerne la formation permanente, je prie l'auditoire de m'excuser si j'ai pu lui faire penser que j'en trouvais le coût excessif.

Je voulais simplement montrer qu'il y a une discordance qui mérite réflexion, voire même une recherche de rationalisation des choix budgétaires entre l'effort financier que la collectivité consent pour l'adaptation de la main-d'œuvre aux besoins de la production et celui consenti pour l'adaptation des emplois offerts aux aspirations de la main-d'œuvre nouvelle.

Vous avez vous-même souligné que la commission de la Motte sur l'amélioration des conditions de travail ne disposait que d'un budget de l'ordre de 150.000 F par an ; alors que la formation permanente doit utiliser environ deux milliards chaque année. Je dis simplement qu'un pays qui admet une telle différence entre l'argent qu'il consacre à adapter sa main-d'œuvre aux emplois existants et celui destiné à adapter les emplois offerts aux nouvelles aspirations de la main-d'œuvre accepte une discordance tout à fait frappante.

Il serait démagogique de demander une simple augmentation des ressources globales, il y a surtout un problème de répartition. C'est pourquoi je persiste à dire que cela pose un problème. Nous avons hypervalorisé depuis une quinzaine d'années l'idée selon laquelle la mobilité et la plasticité de la main-d'œuvre devraient répondre aux exigences de l'industrie. Or si l'on veut assurer la survie et le progrès du système industriel, il faut prendre en compte ce nouvel attachement à une région, une localité, à un réseau social, à une qualité de l'environnement.

Cela m'amène à une troisième observation relative

à votre principale critique selon laquelle j'aurais attaqué la croissance. Je n'ai pas dit cela et encore moins écrit dans le deuxième chapitre des « Vaches Maigres » consacré à ce sujet. Dans ce texte j'ai tenu à indiquer qu'il ne fallait pas tomber dans le romantisme facile du « hippisme » et des théories à la mode de la croissance zéro. Nous avons voulu montrer dans ce livre qu'il y a contradiction entre, d'une part, l'aspiration aux bénéfices de la croissance — à cet égard le programme commun de la gauche et les prises de position constantes du parti communiste sont simplement l'expression d'une volonté populaire — et d'autre part, le refus d'accepter les rigueurs, les disciplines de la croissance.

Je ne crois pas pouvoir être classé dans la même catégorie que vos « Eliacin » du CERES qui vous proposent, au Conseil Général de Savoie, la politique bien connue du blé cher et du pain bon marché. Je ne « mange pas de ce pain-là », si vous me permettez l'expression.

Votre critique s'adresse aussi à Stoléru mais lui non plus n'a jamais souhaité la croissance modérée. Il ne remet pas en question l'utilité d'une croissance forte, mais il a, avec d'autres techniciens, des doutes sérieux sur la possibilité de tenir un taux de croissance élevé au cours des cinq ans à venir. C'est aussi mon point de départ. Ce n'est pas une question d'opportunité mais de possibilité.

Le professeur Bauchet ajoute une explication intéressante à cette difficulté d'atteindre à moyen terme un taux de croissance élevé, lorsqu'il montre le transfert vers le Moyen-Orient de certaines de nos industries. Cette tendance crée des problèmes supplémentaires dans la lutte contre l'inflation et pour l'obtention du plein emploi.

Mon propos se ramène à une interrogation sur les modifications de caractère structurel qui rendront les conditions de la croissance acceptables à ceux qui actuellement la refusent. Parmi ces conditions, je place en premier lieu l'amélioration des conditions de travail. Mais je ferai aussi des suggestions moins classiques, telles que la suppression de la fabrication des banlieues en France. Lorsque le Préfet de Région prévoit une augmentation de 2 millions et demi d'habitants dans la banlieue parisienne au cours des 25 ans à venir, je dis que cette simple projection traduit un véritable péril national sur lequel il est temps que nous nous interrogeons.

J'ajoute, en réponse à une question de M. Stasi, que la puissance publique doit cesser d'être indifférente à la taille des établissements. Qu'il y ait une plus ou moins grande concentration dans la gestion des investissements ou de la trésorerie, c'est un problème tout à fait différent et je ne me suis pas prononcé sur ce point.

En résumé, je suis un partisan déterminé de la croissance. Mais j'affirme que nous irons à l'encontre des conditions de la croissance si nous continuons comme par le passé à envoyer les Basques à Bordeaux, les

Bretons à Paris, en vidant les petites villes françaises et en étendant un désert qui, d'ores et déjà, n'est pas loin de couvrir le quart de ce pays. Je dis aussi que la ville, telle qu'elle se présente aujourd'hui, menace l'industrie.

Jean-Claude Casanova est beaucoup plus technicien que moi en ce qui concerne les problèmes du chômage. Mais je maintiens que le chômage que nous vivons actuellement est vraiment spécifique, notamment par le fait que le taux de chômage dans la population ouvrière est désormais inférieur au taux de chômage moyen de l'ensemble des salaires.

**J.-C. Casanova.** — C'est comme cela dans tous les pays.

**M. Albert.** — Certes il s'agit d'un phénomène général mais il est nouveau car on ne le constatait pas dans les années 1952-53 ou 1962-63. D'autre part, je conteste votre formule selon laquelle il n'y aurait pas de chômage de diplômés. En tant que chef d'entreprise, je constate qu'il existe un nombre important de diplômés, de cadres supérieurs au chômage. Pour en revenir à l'entreprise que j'ai citée en exemple, il s'agit pour elle de faire face à un renversement conjoncturel en évitant des licenciements qui, compte tenu de la gravité de la situation, seraient d'une ampleur considérable. Les négociations en cours avec les syndicats doivent aboutir à la mise en place d'une sorte de parafiscalité au sein de l'entreprise amenant ceux qui ne devraient pas être licenciés à payer pour ceux qui auraient dû l'être.

Pour ma part j'estime que cette solution est un moindre mal en période de basse conjoncture et de perspectives médiocres à moyen terme. Elle contient un mécanisme de rééquilibre et cet impôt doit tendre à sa disparition.

Pour répondre à M. Stasi, je pense avec lui que le chômage est toujours un facteur explosif dans une société comme la nôtre et c'est ironiquement que je craignais un apaisement social, d'ailleurs très provisoire, dû au chômage.

**Raymond BARRE**

**R. Barre.** — Je voudrais simplement présenter trois remarques sur ce problème du chômage et de notre avenir proche ou moyen en France et dans les pays occidentaux.

Ma première observation est que nous devons payer des erreurs globales et des erreurs individuelles — je veux dire françaises — de politique économique.

On ne pense pas suffisamment, on oublie trop vite qu'en économie, les erreurs se paient.

Or, depuis 1972, le monde occidental a été soumis à une vague effrénée de croissance inflationniste, mais une croissance totalement déséquilibrée. A cela se sont ajoutées des erreurs de politique qui ont privé — à des degrés divers — les gouvernements de la marge

de manœuvre nécessaire pour pouvoir rétablir les équilibres et relancer l'économie en temps opportun, si bien que nous allons nous trouver — pas seulement cette année, mais sans doute dans les deux ans qui viennent — en face d'une situation difficile, et ceci, indépendamment de la crise de l'énergie.

Les phénomènes liés à la crise de l'énergie ont provoqué certaines difficultés supplémentaires, ont ouvert certaines autres possibilités, mais nous avons eu une phase d'inflation mondiale, que nous payons par une phase de récession mondiale.

Il est inévitable que, dans des situations pareilles, les phénomènes de chômage apparaissent liés aux phénomènes de réduction de la demande et de réduction de l'activité économique.

Je sais bien que, quand on dit cela, on passe pour passéiste et rétrograde, mais il n'y a qu'à regarder ce qui se passe dans tout le monde occidental pour constater qu'il n'y a pas moyen d'y échapper. Le problème devant lequel tous les pays occidentaux se trouvent est qu'ils n'ont pas la marge de manœuvre suffisante pour procéder à une politique de relance sans immédiatement déclencher à nouveau des phénomènes inflationnistes et des déséquilibres de balance des paiements, qui seraient difficilement supportables dans le monde que nous connaissons.

On peut discuter, bien sûr, sur ce qui est possible, ce qui est souhaitable, mais commençons par voir les réalités. Elles ne sont pas gaies, elles ne sont pas roses.

En France, depuis 1968, nous avons fait la fête, nous avons renoncé à toutes les contraintes, si bien que ce ne sera pas sans un certain effort et sans certains sacrifices que ce pays — qui est condamné à revenir à l'équilibre en raison de ses problèmes de balance des paiements — pourra revenir à l'équilibre.

Je vous prie de m'excuser de dire un certain nombre de choses qui ne sont pas agréables, mais, si on ne les dit pas et si l'on se borne simplement à regarder, dans l'avenir, ce qui serait agréable, souhaitable et bénéfique pour l'économie française, on risque d'oublier un certain nombre de contraintes fondamentales.

Ma deuxième remarque est celle-ci : lorsqu'on parle du plein emploi qui existait dans le passé, il serait, à mon avis, nécessaire de réfléchir sur le fait que la France est un pays qui n'a pas eu, dans le passé, un bon plein emploi, mais qui bénéficiait d'un sur-emploi totalement artificiel. Je rends hommage à Michel Albert de nous avoir dit là-dessus des choses qui sont difficiles à avaler, mais qui sont vraies.

Nous avons longuement discuté naguère, à Bruxelles, de ces questions, notamment au moment de la préparation du VI<sup>e</sup> Plan et du troisième programme de politique économique à moyen terme. La politique qui consiste à réaliser le plein emploi par une stimulation aveugle de la demande globale est une politique qui se traduit tôt ou tard par le genre de difficulté que nous connaissons à l'heure actuelle.

Je forme le vœu — et là, je rejoins tout à fait Michel Albert — que, dans les années qui viennent, nous ayons une autre approche du problème de l'emploi et une recherche pour une meilleure adaptation de la structure de l'offre et de la structure de la demande d'emploi.

Ma troisième remarque, qui vise une expression que Michel Albert a utilisée, est celle-ci : il nous a parlé du problème de l'emploi dans les sociétés industrielles avancées. Nous aurions tort de penser que la France est une société industrielle avancée. Ce n'est pas vrai. La France a des secteurs industriels qui sont développés, mais la structure de l'économie française est une structure extrêmement hétérogène, avec des problèmes considérables qui se posent dans un certain nombre de secteurs et qui servent de frein.

Par conséquent, lorsque nous abordons ces problèmes fondamentaux qui sont ceux du niveau de vie — car c'est le problème qui est posé —, des rémunérations, de ce qu'il est possible de satisfaire sur le plan collectif, nous sommes obligés de tenir compte du fait que nous ne disposons pas, comme d'autres pays, — la Suisse, l'Allemagne, les pays du Bénélux ou les Etats-Unis — de conditions de développement industriel et de développement général de l'économie et de la société nous permettant de faire ce que nous désirons, parce que nous ne sommes pas une société industrielle avancée.

Le problème majeur, pour les prochaines années — et qui se serait peut-être posé indépendamment de la crise de l'énergie, se trouve posé avec plus d'acuité à cause de cette crise de l'énergie — est de savoir si nous serons capables d'investir de façon productive, si nous serons capables d'investir dans des conditions qui nous permettent d'exporter et d'équilibrer notre balance des paiements et si nous serons capables — je rejoins l'idée à la fois de Monsieur Fontanet et de Michel Albert — de supporter les disciplines qui sont nécessaires et qui le seront au cours des prochaines années pour éviter d'être entraînés dans des situations qui seraient inextricables.

Le problème français des prochaines années n'est pas celui de savoir comment nous allons reprendre une bonne petite vie bien tranquille, avec les charmes de l'inflation et les possibilités de la dévaluation de la monnaie. Sur le plan international, cela n'est plus possible ; il est de savoir comment nous pourrions organiser nos efforts pour retrouver des équilibres fondamentaux, qui ne soient pas seulement des équilibres conjoncturels, mais qui soient aussi des équilibres structurels.

Au cours des dernières années, nous avons constamment résolu nos problèmes en surface et pas assez en profondeur et nous nous trouvons maintenant dans une situation internationale et dans une situation nationale qui nous imposent de regarder les problèmes en face.

Je sais gré à Michel Albert de nous avoir déclaré un certain nombre de choses qui — il nous l'a dit — sont partiales, provocantes, et j'ai voulu y ajouter quelques grains de sel.

Je sais qu'en disant ce que je viens de dire, on ne mobilise pas les masses et on n'attire pas les sympathies, mais notre devoir d'économiste, sans qualificatif banal, — on aime bien se qualifier, à notre époque — c'est d'énoncer un certain nombre de vérités, d'évidences, et ce que je viens de dire relève d'une analyse d'évidence de la situation française.

\*  
\*\*

*Après cet échange, divers autres problèmes sont posés : cri d'alarme sur la situation de la France rurale, problèmes des créations d'emplois, notamment, dans le tertiaire, politique de l'Agence Nationale pour l'emploi et de l'A.F.P.A., problème de l'alternance des activités.*

## Loïc BOUVARD

Député

**L. Bouvard.** — Je voudrais vous parler de la grande misère, de la grande tragédie de la France rurale.

Je crois que ces propos ont leur place ici, puisque Michel Albert nous a beaucoup parlé de la reruralisation de la France — il convient de revivifier le milieu rural — et il a surtout mis l'accent sur le caractère explosif de la situation du chômage dans ce qu'il appelle les « agglos », passant un peu trop sous silence, quant à moi, les dangers qui existent précisément dans les milieux ruraux — ruraux ne voulant pas dire agricoles, évidemment.

Ces milieux ruraux sont caractérisés par une forte natalité, du moins dans certaines régions de France, un transfert continu du secteur agricole vers les autres secteurs, étant donné qu'on ne peut pas rester à 50 pour cent de population active rurale en raison de la mécanisation de ce secteur. Il y a donc un accroissement du nombre des demandes d'emplois, venant tout particulièrement des jeunes.

C'est un milieu où les autres secteurs sont en nombre insuffisant — je pense au secondaire et au tertiaire — où la main-d'œuvre est peu qualifiée et où existe en ce moment un processus généralisé d'éducation, que nous avons évoqué tout à l'heure.

Les salaires, lorsqu'ils existent, dans le secondaire, sont de bas salaires. C'est tout à fait la situation d'un pays sous-développé ou colonisé pour ce qui est de l'industrie.

D'ailleurs, ce n'est pas pour rien que le bâtiment, dans certaines de ces régions, occupe une part tout à fait prépondérante dans l'industrie.

Ce n'est vraiment pas, là, — et je reprends les propos de Raymond Barre — une France industriellement avancée. Pourtant, j'évoque 80 à 90 % du territoire français.

Comment, jusqu'à présent, se résolvait la situation des demandes d'emplois ?

D'une façon très simple et très exécrable ; par l'exode, par l'hémorragie, de la population et des jeunes. J'ai ici des chiffres accablants : une région comme celle que je représente — c'est une région pilote, on peut très bien raisonner sur elle comme sur de très nombreuses autres — se vide de 1 % de sa population par

an. Ou plutôt se vidait. En effet, que se passe-t-il depuis un an ? La montée généralisée du chômage en France fait que cette soupape existe de moins en moins, et je tiens à mettre l'accent sur la gravité de la crise économique, sociale et politique dans ce pays, précisément parce que la chaudière peut exploser encore plus facilement que dans les « agglos ».

Étant donné la conjoncture actuelle et les difficultés d'implantation d'emplois industriels, le nombre des demandes d'emplois continue à être grand ; le chômage est particulièrement ressenti.

Un trop petit nombre d'emplois, une fragilité de l'industrie récente qui a été la première touchée — les petites firmes mal gérées, souvent attirées par des primes, sont les premières à disparaître — la faiblesse enfin reconnue des moyens des collectivités locales... Je ne voudrais pas me complaire dans un tableau tragique, mais ce sont des réalités. En ce moment, neuf petites entreprises sur dix sont en difficulté...

**Interruption dans la salle.** — C'est un discours électoral !

**L. Bouvard.** — Ce n'est pas un discours électoral. Je crois que l'aspect de la France rurale méritait d'être souligné. La situation y est explosive, parce qu'il est quasiment impossible, aujourd'hui, de faire venir des industries, des emplois et des firmes de l'extérieur, à cause de la concurrence des marchés de l'emploi de l'Extrême-Orient et de l'Afrique. Les firmes étrangères préfèrent, en effet, aller à Singapour plutôt que de venir dans des pays où, précisément, jusqu'à présent, il y avait encore une main-d'œuvre qui n'était pas trop chère.

Cette situation est devenue tragique et intolérable pour les jeunes et, si vous ajoutez les jeunes, aux chômeurs et aux intellectuels, vous vous apercevez que la société actuelle est remise en cause, non seulement dans ses structures économiques et sociales, mais dans ses structures politiques. Il y a solidarité de fait entre les agriculteurs menacés et insatisfaits, les jeunes sans emploi, les chômeurs intellectuels et ouvriers.

Le nombre de jeunes qui demandent du travail est absolument catastrophique. Nous devons compter avec ce droit au travail, avec le droit à l'accroissement du nombre de postes de travail sur place, dans les petites villes et les bourgs et les campagnes. Il faudra, pour ce faire, une politique beaucoup plus volontariste de la part du Gouvernement, et pas seulement cette politique un peu idyllique de solidarité des collectivités locales.

Vis-à-vis des petites et moyennes entreprises, certains propos officiels que j'ai entendu tenir récemment, même au Parlement, m'inquiètent, parce que ces firmes — qui sont des firmes personnelles — sont particulièrement vulnérables et, évidemment, dépendent énormément du crédit. Je crois que, sans une forte croissance continue, il sera tout à fait illusoire d'évoquer la « reruralisation » de la France. L'accélération des équipements doit rester au premier plan des objectifs de notre politique de développement rural.

Des contrats entre la collectivité nationale et ces

collectivités locales rassemblées me paraissent devoir être élaborés.

En tout cas, à moins d'une solidarité nationale active en faveur de la France rurale, une solidarité qui jouerait un peu en sens contraire de ce que nous avons connu depuis dix ans (où se manifestait une solidarité des ruraux vis-à-vis des agglomérations urbaines), à moins d'une politique très volontariste dans ce sens, je ne vois pas comment les thèses de « reruralisation » de la France que Michel Albert soutient si éloquemment dans son livre « Les vaches maigres » et dans son exposé, pourraient se traduire dans la réalité.

Je ne suis pas très optimiste. Je ne sais pas d'où l'étincelle peut surgir. Si vous connaissiez bien la situation des quinze départements de l'Ouest de la France, vous ne soupçonneriez pas ces propos inquiets d'être un discours électoral.

**P. Lemerle.** — Etant donné l'heure, je crois que je vais proposer de passer mon tour de parole. Cependant j'attesterai que Monsieur Fontanet a très précisément évoqué la tonalité et le fond des opinions exprimées sur les rapports de l'emploi et de la croissance par l'unanimité des représentants des forces économiques françaises dans les quatre Commissions qui viennent de se réunir en vue d'esquisser les orientations du VII<sup>e</sup> Plan.

#### **Robert TROMELIN**

**R. Tromelin.** — Je voudrais donner une tonalité un peu différente à mon propos de celle des précédents intervenants.

En effet, les mesures que j'ai entendu envisagées ou préconisées en vue d'assurer le plein emploi ne correspondent pas à la réalité, aux besoins actuels des travailleurs.

Je ne ferai pas à Michel Albert le procès de savoir s'il est pour ou contre la croissance. Son rapport m'incline à penser qu'il ne croit pas que la croissance, en France, puisse atteindre 3,5 % qui est un taux correspondant à une hypothèse pessimiste. Or, cette hypothèse implique un nombre de chômeurs encore plus important qu'aujourd'hui.

Il a été fait allusion aux efforts d'une grande entreprise française qui, bien qu'elle soit actuellement déficitaire ou ne trouve pas de débouchés, continue à payer ses travailleurs. Cet exemple n'est pas propre à une grande entreprise ; je connais des petites et moyennes entreprises qui, bien que n'ayant pas de travail pour leurs salariés, continuent de leur assurer le plein emploi ; elles font cet effort depuis le début de l'année 1975, c'est-à-dire depuis trois à quatre mois. Elles pourront peut-être le faire encore pendant quelques semaines ; cela n'ira pas très loin sans doute. Alors ? Je crains que, si des mesures de relance énergiques ne sont pas prises, nous nous trouvions en face d'une aggravation considérable du chômage, malgré les efforts qui sont faits actuellement par beaucoup d'employeurs pour conserver le maximum de travail à leurs collaborateurs, ce qui prouve d'ailleurs que le souci du plein emploi est aussi bien partagé par les employeurs que

par les salariés. Donc, nous nous orientons vers une augmentation importante du chômage. Je redoute que le chiffre de 2 millions de chômeurs soit atteint bien avant 1980.

Cependant, mon désaccord devient total lorsque l'on écarte la solution qui est pourtant présentée par les confédérations syndicales de travailleurs les plus importantes de France — C.G.T. et C.F.D.T. Ces Confédérations considèrent que le seul moyen de modifier cet état de chose, c'est de réduire la durée du travail, tout en maintenant autant que possible les salaires. Peut-on considérer qu'une mesure de cet ordre serait de nature à casser l'expansion de l'économie française ?

Ce raisonnement, je l'ai déjà entendu en 1968, après les accords de Grenelle. A ce moment-là, on a dit également que l'économie française ne supporterait pas les augmentations de salaires qui avaient été accordées, à la suite de négociations particulièrement difficiles, imposées par Georges Pompidou à certains de ses ministres.

Nous allons nous trouver, dans quelques mois, en présence de situations aussi dramatiques au moins qu'en 1968 et il faudra bien envisager des solutions beaucoup plus larges et plus progressistes, des mesures d'une ampleur beaucoup plus grande que celles qui ont été envisagées dans la partie constructive du rapport de Michel Albert.

Je suis d'accord avec le député du Morbihan, Loïc Bouvard, pour dire avec lui qu'il faut essayer de maintenir autant que l'on peut à la terre un certain nombre de travailleurs qui, sans cela, iront gonfler les agglomérations urbaines — sans pour autant trouver du travail.

En outre, dans le secteur secondaire, il faut réhabiliter, ennoblir, un certain nombre de métiers. Joseph Fontanet a parlé notamment du bâtiment. On peut y joindre les travaux publics et les transports. Je crois que l'on peut, en ennoblissant ces métiers, en donnant des salaires plus convenables, fixer un grand nombre de travailleurs.

Néanmoins, le problème le plus important est probablement celui du secteur tertiaire. Il faudra faire preuve ici de beaucoup d'imagination. Car si nous aboutissons à déterminer et réaliser une politique originale et efficace, qu'elle soit de « participation » — pour ceux qui sont fidèles aux enseignements de la majorité — ou « d'auto-gestion » — pour ceux qui se situent dans le courant socialiste — il est évident que cette politique nécessiterait la création de nombreux emplois socio-éducatifs, qui n'existent pas dans la quasi-totalité des entreprises françaises. Il est indispensable que l'on apporte un esprit d'invention et d'innovation dans ce domaine, car de telles structures sont très difficiles à mettre en place. Il faudra en outre avoir la confiance des organisations de travailleurs pour parvenir à des résultats effectifs et durables.

En bref, je crois qu'il serait nécessaire de prendre des mesures beaucoup plus rigoureuses et plus audacieuses que celles qui ont été envisagées aujourd'hui au cours de ce Colloque, pour mettre sur pied une juste politique de plein emploi.

*Le problème: lutter efficacement contre l'inflation sans passer par le chômage...*

### **Jean-Marie VANLERENBERGHE**

**J.-M. Vanlerenberghe.** — Mon expérience dans un comité paritaire régional de l'emploi — exactement l'Association pour l'emploi des cadres — et aussi au niveau des conseils en formation, m'amène à formuler quelques remarques.

Il y a des problèmes à deux niveaux. Au niveau de l'orientation, il y a un problème de formation des orientations scolaires.

Un très grand nombre de jeunes ne travaillent pas dans le métier pour lequel ils ont été formés. Pourquoi se sont-ils orientés vers des métiers où il n'y avait aucun débouché? D'autre part, l'Agence pour l'emploi présente des carences, quant aux conseils d'orientation. Par exemple: un grand nombre de femmes entre 30 et 40 ans souhaitent retravailler; on les envoie vers le métier de sténo-dactylo, alors que ce métier est très encombré!

Il y a donc un problème de formation du personnel d'orientation des Agences pour l'emploi.

Au niveau de la formation professionnelle, il y a un problème de formation des techniciens, de la maîtrise, des cadres moyens.

En outre, au niveau de ces mêmes techniciens et des cadres moyens — et même aussi des cadres supérieurs, il y a une méconnaissance réelle des possibilités qui leur sont offertes. C'est pourquoi une formation permanente de tous ceux qui sont demandeurs d'emplois est nécessaire. Et c'est possible; car les fonds existent. Dans la région Nord, en 1973, la moitié des fonds n'ont pas été utilisés, alors que des demandes pressantes avaient été faites par des organismes de formation à caractère public. Ces demandes ont été renvoyées à Paris pour études.

En conclusion, je noterai que parce qu'il y a un problème derrière ces différentes questions, le problème du dynamisme et de l'initiative des Directions régiona-

les de l'Emploi, tout le monde a justement condamné la bureaucratisation, la centralisation. L'important est de former les hommes qui travaillent dans ces directions afin justement de leur donner les possibilités de prendre les initiatives qui s'imposent.

### **Henri CATHERIN**

**H. Catherin.** — Il serait dommage que la crise actuelle ne permette pas de réfléchir pour mettre en place un monde plus humain.

On a dit que c'était souvent dans le malheur que les hommes et les sociétés découvraient la sagesse. Mais cherche-t-on à réaliser vraiment les modifications de structure qui s'imposent? Je pose la question.

J'anime un Centre qui est chargé d'orienter les jeunes sur le plan de l'avenir professionnel. Il y a cinq ans, j'avais 500 demandes; ces dernières années, j'en reçois 1.000 par an. Qu'il me soit permis de présenter quelques observations sur ce que recherchent les jeunes. Evidemment, ils veulent fuir la société dans laquelle ils se trouvent car elle ne les satisfait pas. Ils cherchent autre chose. Si nous ne sommes pas capables de le leur donner, nous allons au-devant de grandes déceptions, de graves difficultés.

Il faut, pour répondre à l'attente des jeunes, des solutions concrètes. En ce qui me concerne, j'essaie de lancer un mouvement faisant alterner justement le travail manuel avec le travail intellectuel, la ville avec la campagne, l'industrie avec les services, parce que j'ai observé depuis longtemps dans ma région d'origine — le Midi — qu'il y avait des ouvriers paysans qui subsistaient justement en recourant à l'alternance.

Il est indispensable de faire preuve de beaucoup d'esprit d'initiative pour arriver à définir et à assumer cet homme nouveau qui se cherche. Il se cherche concrètement; il se cherche aussi au niveau des valeurs. On ne parle pas assez de cet aspect de la dimension

humaine. Cela paraît être de la philosophie alors qu'il s'agit d'une aspiration à la dignité.

L'homme d'aujourd'hui recherche plus de considération dans son travail. Par exemple, parmi les étudiants que je connais, il en est qui accepteraient d'être éboueurs ou d'accomplir tels ou tels travaux manuels... s'il n'y avait pas dans leur famille quelqu'un disant : « C'est une déchéance... ».

Tout à l'heure, j'ai été peiné d'entendre dire que les ouvriers avaient refusé les vrais changements. Ce n'est pas exact. Je trouve un peu court de prétendre qu'en 1968 les ouvriers avaient sauté sur l'occasion pour obtenir des augmentations de salaires, tout simplement. Il faut dire aussi que les gens du pouvoir étaient complices pour sauter sur l'occasion : accorder des salaires plus élevés afin de ne pas faire les réformes de structures qui s'imposaient alors. C'est ma vision de l'histoire, que j'exprime ici un peu maladroitement, et je m'en excuse. Je crois que j'exprime aussi les aspirations des hommes qui appartiennent aux milieux populaires des villes et des campagnes. Mais un homme reste un homme, qui a des aspirations qui dépassent les classifications, et les classes...

**M. Albert.** — Monsieur Vanlerenberghe, vous m'avez appris beaucoup de choses.

Monsieur Catherin, si j'ai un seul souhait à formuler à la fin de cette réunion, c'est que le Ministère du Travail prenne en considération votre mouvement des « alternants », car cela me paraît très intéressant.

Monsieur Tromelin, je ne suis pas d'accord avec vous : la France n'a pas « supporté » les accords de Grenelle. La France a vécu la fête, comme le disait tout à l'heure le président Barre. Il s'est trouvé qu'aux environs de 1969-1970, la croissance mondiale est devenue une croissance fortement inflationniste et, par conséquent, nous avons vécu d'illusions. Si, aujourd'hui, le gouvernement faisait ce que lui recommandent les organisations professionnelles auxquelles vous faites allusion, sous la forme pure et simple d'une politique de relance immédiate, 1980 serait bien pire que ce que prévoient aujourd'hui les travaux du Plan.

\*\*\*

*Très tard, après l'heure prévue, le Président conclut :*

### **Roger LOUET**

**R. Louet.** — En deux mots, avant de conclure, je voudrais essayer brièvement de résumer les débats de ce matin.

Il me semble qu'on peut tirer de cette discussion, sinon des conclusions, au moins quelques orientations.

Première orientation : il faut tout d'abord lever un malentendu, à savoir que nul ne pense à renoncer à la croissance, mais il apparaît clairement que cette croissance ne peut plus être identique à elle-même. Cette croissance — pour des raisons qui tiennent à une situation de fait, qui est mondiale, c'est-à-dire une modification des termes, des échanges — doit nécessairement s'accompagner d'une réadaptation d'un certain nombre de secteurs d'activité, dont certains seront sans doute appelés à régresser. Il y a néanmoins beaucoup d'espérance pour les autres.

Seconde orientation : la situation appelle sans aucun doute des mesures moins statiques que l'indemnisation du chômage.

Il faut, pour résorber le chômage, recréer des emplois, mais des emplois qui seront peut-être un peu différents de ceux auxquels on avait l'habitude de se référer lorsqu'on connaissait des périodes conjoncturelles de crise. La prospective en matière d'emploi a encore des progrès considérables à faire.

J'imagine, en tout cas, que les moyens devraient être donnés pour approfondir davantage les perspectives à moyen terme du marché de l'emploi. Il est indispensable que nous fassions encore des efforts importants pour rapprocher les perspectives d'offres d'emplois et de demandes d'emplois. Il y a sans aucun doute des inadaptations qui sont susceptibles d'aller croissant. Aussi, d'une part, il faut user davantage des moyens mis à notre disposition — et je pense en particulier à certaines structures et à certains outils : les comités régionaux de l'emploi et de la formation professionnelle, qui n'ont certainement pas encore donné toute la mesure de leurs possibilités et qui sont des lieux importants de concertation et de recherche, les services de l'Agence nationale de l'emploi, qui auraient bien besoin de se rapprocher davantage des réalités de l'emploi, à un plan peut-être plus localisé. D'autre part, il ne convient pas de renoncer, bien au contraire, à l'amélioration des conditions de travail, car il est vraisemblable que certains secteurs d'activité sont désertés parce qu'ils ne correspondent pas aux aspirations de la main-d'œuvre. Si nous voulons que ces emplois soient tenus, il faut améliorer les conditions dans lesquelles ils sont exercés ; il y a, dans ce domaine, des efforts considérables à faire.

Enfin, à ces problèmes, nous ne trouverons pas une solution unique. Il y a une multitude de moyens à mettre en œuvre et en commun si nous voulons les résoudre. Ce serait une erreur de ne retenir qu'un aspect, soit économique, soit social, du problème. Il faut avoir le courage de mener concomitamment toute une série de politiques dans les domaines tant économiques que sociaux, si nous voulons nous placer sur une orbite nouvelle, offrant davantage de perspectives.

En tout cas — on en a moins parlé, faute de temps sans doute — tout ceci ne peut pas se faire sans une participation active et une adhésion des intéressés. C'est la raison pour laquelle il me semble qu'il faut attacher un prix important aux facteurs psychologiques. Notre pays souffre d'un manque absolu d'éducation, d'information, d'orientation, malgré et en dépit des moyens considérables d'amélioration de la communication dont nous pouvons disposer grâce aux progrès technologiques. Nous communiquons mal. Les citoyens ne parviennent plus à se retrouver dans le méandre extrêmement compliqué, dans l'interdépendance des facteurs politiques, économiques, sociaux et culturels.

C'est la raison pour laquelle je ferai un plaidoyer en faveur de l'éducation permanente. Je crois que, sans elle, sans son support, il sera difficile d'amener nos populations à comprendre les chemins de l'avenir, qui sont ceux de leur avenir.

# Croissance et Contrat social

Rapport de Jean Boissonnat

*Président de séance : Raymond Barre*

diagnostic sur la crise dans laquelle nous sommes entrés, bien avant les événements pétroliers.

Voici les dix propositions que j'énoncerai en les expliquant brièvement :

Première proposition : « *La crise que nous connaissons est la plus grave depuis la fin de la guerre* ».

Etant donné les précédents exposés et vos informations, je me contenterai de vous rappeler deux phénomènes-clés :

Dans les pays occidentaux, nous avons connu, en 1974, des taux d'inflation qui se sont situés entre 10 et 20 %. Dans deux pays seulement ils ont été inférieurs à 10 % : en Allemagne et aux Pays-Bas. Mais dans d'autres pays comme l'Italie, le Japon et la Grande-Bretagne ils ont été supérieurs à 20 %. Cela ne s'était jamais produit, même au moment de la crise inflationniste de la guerre de Corée.

— l'année 1975 sera une autre année record, non pas en terme d'inflation, mais en terme de chômage. Il y a d'ores et déjà 15 millions de chômeurs dans les pays de l'O.C.D.E., cela représente 5 % de la population active dans ces pays. Or, lorsqu'on considère l'évolution depuis la fin de la guerre, on se rend compte qu'on n'avait jamais dépassé, même pas atteint 4 %. On avait atteint seulement 3 % à trois reprises : en 1954, en 1958 et en 1971. Donc nous sommes, là aussi, devant un phénomène entièrement nouveau par rapport à ce qui s'est passé depuis la fin de la guerre.

Deuxième proposition : « *La racine véritable de la crise me paraît être l'inflation* ».

Ce diagnostic mérite plus de développement parce qu'il est très discuté, et peut-être, discutable.

Si nous observons les événements des deux années dernières nous constatons que les signes extérieurs de la crise ont été la hausse des prix, la crise pétrolière, la crise financière interne et externe : — interne dans l'effondrement des bourses de valeurs en 1974 ; — externe dans le déséquilibre des balances de paiement en

**Jean BOISSONNAT**

Rédacteur en chef de « l'Expansion »

**J. Boissonnat.** — J'ai conçu cet exposé comme une introduction à la discussion que nous devons avoir ensuite. C'est pourquoi, je vous soumettrai dix propositions qui sont un essai — peut-être ambitieux — de

1974 et bien entendu en 1975 — et enfin, dernière manifestation mesurable de cette crise, la poussée du chômage dans laquelle nous sommes à l'heure actuelle et qui ne se résorbera pas rapidement cette année.

Il me semble qu'entre l'ensemble de ces phénomènes il y a eu un enchaînement logique dont la racine a été l'inflation.

Rappelons-nous, en effet, ce qui s'est passé.

Historiquement la crise inflationniste actuelle est née dans la deuxième partie de la décennie 1960, c'est-à-dire entre 1965 et 1970, sous l'effet apparent et conjugué de deux crises inflationnistes de nature différente : qui se sont produites, l'une aux Etats-Unis, l'autre en Europe.

Aux Etats-Unis, c'est le moment de la guerre au Vietnam. Un gouvernement insuffisamment fort pour imposer au peuple américain les sacrifices que ce conflit nécessitait s'est réfugié dans une politique laxiste, a voulu faire simultanément du « beurre et du canon ». Il en est résulté dans ce pays une poussée d'inflation sans précédent, depuis la guerre.

Simultanément en Europe, une série d'explosions sociales s'est produite dans les grands pays industriels. La France a connu mai 1968, l'Italie a eu son « automne chaud », l'Allemagne, la Suède, la Belgique, la Grande-Bretagne ont eu leur crise « sauvage ». Partout, en Europe, une vague de mouvements revendicatifs plus ou moins canalisés par les organisations syndicales — plutôt mal maîtrisée d'ailleurs — s'est manifestée. On a eu le sentiment que ces mouvements revendicatifs, véhiculaient des aspirations nouvelles, mal formulées ou pas formulées du tout. Mais les forces sociales avec lesquelles on devait négocier l'armistice avaient, elles, recours aux instruments classiques de négociations paritaires et on a essayé d'en sortir de cette manière-là. On s'est ainsi efforcé d'apaiser l'ensemble du mouvement en le noyant sous des jets de redistributions de revenus qui se sont retrouvés, ensuite, dans les niveaux des prix.

C'est donc une addition de causes qui, pour la première fois depuis la guerre, si l'on excepte la courte période postérieure, au déclenchement de la guerre de Corée, a entraîné une généralisation de l'inflation. Or, nous savons que chaque fois qu'une poussée inflationniste a pris corps dans un pays, depuis la dernière guerre, l'incitation la plus puissante à la maîtriser, tant que le phénomène n'était pas généralisé, était la nécessité pour le pays considéré, sous peine de banqueroute, de réagir plus ou moins efficacement, mais de réagir. A partir du moment où l'inflation devenait mondiale en se produisant dans tous les pays en même temps, ce très puissant facteur de réaction n'existait plus et l'on a vu se dérouler un processus cumulatif qui s'est traduit par les niveaux qui ont été atteints l'année dernière et déjà en 1973. A ces causes originelles se sont ajoutés deux autres phénomènes : — au moment où une première réaction contre le phénomène d'in-

flation se manifestait, à la fin de 1971 et en 1972, une crise agricole mondiale, due à une modification climatique qui n'a pas paru durable, a provoqué des pénuries alimentaires dans le monde entier et s'est traduite par une hausse très forte des prix des produits alimentaires.

— la fin de 1972 et l'année 1973 ont vu, dans tout l'Occident, le plus fort « boum » industriel que l'on ait connu depuis les années 1950. Dès lors, à la hausse des prix agricoles est venue s'ajouter une hausse des prix des matières premières engendrée par ce « boum » industriel.

Bien entendu, la crise pétrolière est venue ajouter sa part à tous les autres éléments d'inflation. Mais les conditions étaient réunies antérieurement. C'est l'inflation qui a, véritablement été le détonateur général des autres crises. On peut plaider qu'effectivement la crise pétrolière n'est pas la cause de la crise inflationniste mais qu'elle en est la conséquence, au demeurant. De 1950 à 1970 le prix du pétrole, exprimé en prix de produits manufacturés, avait baissé de 40 %, et les premières déclarations du shah d'Iran et les premières négociations sont bien antérieures à la guerre du Kippour.

Ajoutons que l'inflation qui a été à l'origine de la crise pétrolière a été, aussi, très largement à l'origine de la crise boursière dans la mesure où les politiques anti-inflationnistes mises en œuvre ont été, pour la plupart, des politiques monétaires et notamment des politiques de taux d'intérêt très élevés qui ont généralement, à coup sûr, des effets dépressifs sur les cours des valeurs.

Enfin la crise de chômage elle-même dans laquelle nous entrons aujourd'hui est, pour une large part, un sous-produit de la crise de l'inflation. En effet, ce sont des politiques de lutte contre l'inflation qui sont souvent à l'origine du développement considérable du sous-emploi dans les pays industrialisés.

Il semble donc, en tous les cas c'est mon analyse, que l'inflation soit la racine profonde de la succession de crises dans laquelle nous sommes entrés depuis deux années.

Troisième proposition : « *L'inflation n'est pas un phénomène de nature économique mais plus profondément un phénomène social, culturel, politique* ».

Il y a ici des gens beaucoup plus qualifiés que moi pour raisonner sur la nature profonde du mécanisme de l'inflation, aussi est-ce avec témérité que je donne, sans offenser personne, ma propre analyse en étant sûr que, par cette proposition, j'ouvre un débat et une contestation.

Personnellement, je crois que nous sommes dans des sociétés dont le pouvoir et les décisions économiques restent largement décentralisés malgré les différences de pouvoir très sensibles que l'on peut relever entre les différents agents de la vie économique. L'important est qu'entre l'entrepreneur qui décide un investisse-

ment, la ménagère qui décide une consommation, l'Etat qui décide un certain taux de fiscalité et un certain type de dépenses budgétaires, le syndicat qui décide un certain calendrier et une certaine hiérarchie des revendications, il n'existe pas, à priori, d'harmonie préétablie. Toutes ces décisions entraînent, donc, des comportements qui sont en partie incompatibles. Or le solde de ces incompatibilités doit être, d'une manière ou d'une autre, réglé.

Précisément, je pense que l'inflation est le système le moins coûteux socialement et le plus supportable politiquement que les sociétés industrielles décentralisées aient trouvé spontanément, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, pour régler ce solde. Cependant toutes les fois que les incompatibilités de comportement entre les différents agents de la vie économique s'élèvent, le règlement du solde est lui-même plus élevé. Autrement dit, je ferais volontiers un rapport entre le taux d'incompatibilité sociale dans une société et le taux d'inflation que cette société connaît.

Bien sûr, sur cette cause se greffent tous les autres mécanismes, je pense notamment au système monétaire dans lequel on évolue — qui jouent un rôle multiplicateur. Néanmoins, je tiens qu'il existe un parallélisme entre le taux d'incompatibilité sociale et le taux d'inflation dans les sociétés industrielles décentralisées.

Si cette analyse est pertinente, les causes historiques que nous avons évoquées tout à l'heure ne sont pas les causes premières du phénomène inflationniste. Certes, la pénurie de produits alimentaires, certes la forte demande de matières premières industrielles et d'énergie ont été des éléments qui ont joué un rôle décisif dans le déclenchement et l'accélération du phénomène. Mais ce qui est important, me semble-t-il, c'est la résistance ou la non-résistance du corps social et économique à ce genre de microbe. C'est pourquoi je situe les causes profondes plutôt du côté de la capacité du corps social à ne pas absorber un certain choc inflationniste plutôt que dans le mécanisme de l'inflation lui-même, inflation par les coûts, par la demande, ou inflation par les structures.

Ainsi m'apparaît-il que si la crise profonde dans laquelle nous nous trouvons a sa racine dans les mécanismes inflationnistes, ceux-ci, ont leur racine dans les comportements sociaux et politiques dans nos sociétés industrielles.

En conséquence, voici ma quatrième proposition : *« Le monde pourrait avoir les moyens intellectuels et institutionnels de maîtriser les aspects économiques de la crise actuelle mais cela risque de ne rien résoudre s'il n'a pas simultanément les moyens d'en maîtriser les aspects sociaux, culturels et politiques ».*

Indiscutablement, nous disposons d'outils que nous n'avions pas, notamment, dans les années 1930.

A l'intérieur même de nos systèmes économiques, il existe des facteurs de stabilisation incorporés à ces systèmes. Citons quelques exemples simples connus de tout le monde. Grâce aux systèmes de sécurité sociale, par

*André Colin, Alfred Fabre-Luce, Bernard Stasi.*

exemple, les revenus disponibles pour les particuliers ne dépendent pas uniquement de leur participation à l'appareil de production ; même si cet appareil ne tourne pas vite, la perte de certains revenus distribués peut être compensée. De même les systèmes fiscaux qui sont à impôts progressifs, sont, également, un système d'assurance incorporée à la société industrielle moderne, dans la mesure où, lorsque les revenus croissent le prélèvement fiscal croît plus rapidement que ces revenus, mais lorsque les revenus décroissent, les prélèvements décroissent plus rapidement si l'on a la précaution de les corriger du phénomène même inflationniste.

De plus, nos concepts économiques ont évolué. L'on ne commettrait plus aujourd'hui le type d'erreur fait, en France en 1935 où, pour lutter contre la crise, on procédait à une déflation brutale qui ne faisait que l'aggraver. Par ailleurs, dans le domaine international, même si le degré de coopération internationale existant nous paraît très insuffisant, il est très supérieur au degré de coopération que connaissait le monde occidental dans les années 1930. Le Marché Commun n'est peut-être pas glorieux dans ses manifestations mais il a, tout de même, opposé un effet de résistance lorsque l'Italie, l'an dernier, a décidé d'obliger les importateurs de produits, non seulement agricoles mais industriels, à faire des dépôts qui risquaient d'être l'équivalent de nouveaux droits de douane. Les mécanismes existants ont permis de colmater cette brèche, qui était la première brèche fondamentale dans les structures mêmes de la communauté européenne parce qu'elle touchait tout à fait à l'essentiel, grâce à un prélèvement de deux milliards de dollars engagés sur de l'or. Même si celui-ci vaut aussi, peut-être, aujourd'hui, à l'Allemagne un contrat intéressant en matière de télévision en couleur, il n'empêche que c'est par une coopération

monétaire entre pays européens que l'on a pu jusqu'à présent — je ne dis pas que cela durera toujours — éviter les phénomènes cumulatifs dans le domaine des fermetures de frontières et des entraves au commerce international. Ces comportements de solidarité — même s'ils demeurent insuffisants à nos yeux — sont très supérieurs à la pratique des années 1930. Je ne suis pas sûr que, si le chômage continue de se développer, de pareilles régulations resteront tolérables. Les résistances qu'oppose le Marché Commun sont limitées à un certain degré ; elles cesseraient peut-être si celui-ci est dépassé. Jusqu'à présent, en tout cas, elles ont fonctionné.

Nous disposons, donc, d'instruments réels qui nous permettent de penser que les aspects économiques de la crise présente ne sont pas impossibles à maîtriser. Cependant s'il est vrai, comme je le crois, que la racine profonde de cette crise est l'inflation et que la cause de celle-ci n'est pas de nature économique mais est sociale, culturelle et politique, ce n'est pas sur nos moyens d'actions économiques qu'il importe de s'interroger mais plutôt sur la capacité de nos instruments sociaux, culturels et politiques.

Sur ce point des doutes sont permis. Il est, notamment frappant qu'au moment où, à cause de la crise, dans tous les Etats qu'ils soient socialisants ou libéralisants, les opinions publiques exigent de la part des gouvernements des prises de responsabilité encore plus importantes dans le domaine économique. Ces mêmes opinions publiques mesurent l'autorité à leurs gouvernements. Ainsi, dans nos sociétés la tendance à l'affaiblissement des pouvoirs coïncide avec celle qui leur affecte des responsabilités plus fortes.

Cette disproportion entre l'ampleur des responsabilités conférées aux Etats ainsi qu'aux organismes gouvernementaux et à l'autorité politique que l'on est prêt à leur accorder me paraît constituer, face à la crise, un handicap beaucoup plus grave que l'insuffisance de telle ou telle politique. Ce phénomène est vraiment grave ; en particulier si l'analyse que je vous propose est juste.

Voilà pourquoi, ma cinquième proposition — est celle-ci : « *En réalité nous sommes véritablement devant la première crise de la société industrielle avancée* ».

Je ne l'ignore pas, il y a eu d'autres crises. Peut-être furent-elles plus profondes. Je pense à la crise des années 1930 au cours de laquelle on atteignit jusqu'à 25 % de chômeurs dans les pays qui furent le plus touchés. Or nous sommes encore aujourd'hui à 5 %. Certes, il n'est pas certain que nous puissions nous permettre de raisonner comme cela, par degrés de sensibilité, car le simple effet d'affichage du taux de chômage modifie la résistance des corps nationaux à des poussées de cette nature ; celle-ci n'est plus du tout comparable à ce qu'elle était hier. Il reste que la crise des années 1930 paraît avoir été celle d'une société industrielle en gestation. Nous sommes aujourd'hui devant une crise de la société industrielle ayant atteint un certain degré de maturation.

Précisément la sixième proposition que je vous sou-

metts est celle-ci : « *L'industrialisation repose sur une série de postulats qui sont aujourd'hui remis en cause* ».

Ces postulats de base sont au nombre de trois :

Premier postulat : « *la nature est inépuisable* » ; Second postulat : « *toute société humaine est capable de supporter une révolution permanente* ». C'est en effet, l'originalité de la révolution industrielle par rapport à toutes les révolutions politiques ou techniques, ou même culturelles, qui ont pu avoir lieu avant, d'introduire un ferment de révolution permanente à l'intérieur de la société. Car l'industrialisation est le premier système incorporé dans la société qui en détruit régulièrement tous les équilibres, en construit de nouveaux pour les détruire à nouveau. D'où le postulat que la société industrielle serait capable de supporter cette révolution permanente, c'est-à-dire capable de supporter les destructions d'équilibres sociaux à un rythme plus rapide que sa capacité à en construire de nouveaux.

Troisième postulat : « *La capacité des nations à organiser politiquement la planète au niveau imposé par l'industrialisation* ».

Celle-ci impose une organisation sociale au-delà des frontières nationales. Dès lors, l'écart entre le nationalisme de nos structures politiques et l'internationalisme de nos structures économiques est-il durablement supportable si l'effort d'internationalisation de nos structures politiques est insuffisant ?

Sans conteste, nous avons, depuis la fin de la guerre, fait de réels progrès par rapport à la situation antérieure à la deuxième guerre mondiale, je l'ai observé précédemment. Toutefois nous sentons que nous butons sur une limite. L'institutionnalisation du libre-échange — car la réalisation du Marché Commun est une assimilation intelligente du libre échange — est-ce suffisant pour répondre aux exigences de l'industrialisation ? Serons-nous capables de créer des institutions politiques et des mécanismes politiques au niveau où la vie économique l'imposerait ?

En tout état de cause ces trois postulats sont remis en cause et, dans une large mesure, l'inflation est la manifestation de leurs limites. Regardons-y de plus près :

Le caractère inépuisable de la nature ? Nous sommes en train d'en mesurer l'impossibilité. Quelles que soient les critiques — et on peut en faire de très fortes, notamment M. Raymond Barre en a formulé quelques-unes qui m'ont paru décisives — je crois que dans la publication du Club de Rome a percé une sorte d'intuition fondamentale sur l'incompatibilité entre un certain style d'industrialisation indéfinie et le caractère fini des ressources naturelles de la planète. Ce procès que la nature instruit vis-à-vis de la croissance industrielle, dans la forme où nous la connaissons, est quelque chose de très profond. Même si nous connaissons à nouveau des baisses du cours des matières premières, ne soyons pas aveugles. Finalement qu'est-ce qui fait baisser le prix du pétrole ? Ce sont les 15 millions de chômeurs du monde occidental. Et le monde occidental est-il prêt à se payer 20 ou 25 millions de chômeurs pour faire

baisser le prix du pétrole ? Il n'est pas douteux, pour moi, que ce procès intenté par la nature à la croissance industrielle telle que nous l'avons pratiquée, remet en cause un des postulats de base de la société industrielle telle que nous l'avons connue.

La capacité à supporter une révolution sociale permanente ? Qu'observons-nous ?

Souvent, je crois pouvoir remarquer ceci : lorsque les Européens ont lancé la politique d'unification européenne, ils ont eu l'ambition qu'un jour la communauté européenne deviendrait, non pas une nation de style classique, mais une forme d'entité qui aurait la consistance et qui aurait l'autorité que les nations traditionnelles avaient connues. Or, à bien observer le Marché Commun, on y voit jouer le processus inverse : bien loin que la communauté européenne devienne une nation, chaque nation devient autant de petits « marché commun ». A l'intérieur des nations les phénomènes politiques se réduisent de plus en plus à l'arbitrage de conflits d'intérêts. Au niveau national les autorités politiques sont ramenées à la relative impuissance que l'autorité européenne connaît au niveau du Marché Commun lui-même.

C'est donc cette incapacité de la société à supporter des révolutions permanentes qui disloquent le corps social lui-même, qui disloquent les fondements sur lesquels chaque unité sociale a été bâtie, c'est son incapacité à les maîtriser qui me paraît aujourd'hui mise en cause. Pourtant l'un des postulats constitutifs de la société industrielle était cette capacité à maîtriser la révolution permanente.

La capacité des nations à s'organiser politiquement au niveau où l'économie impose cette organisation, eh bien nous en prenons conscience aujourd'hui, nous le disions tout à l'heure.

Cela m'amène à la septième proposition : « *Ces postulats, en réalité, impliquaient des options de caractère sociologiques et philosophiques* ».

*D'où notre incapacité à imaginer l'avenir autrement que comme une prolongation plus ou moins corrigée du passé récent. Mais une nouvelle conception des rapports entre l'homme avec la nature et des rapports de la science avec ce que nous appelons les « valeurs » ne se décrète pas et ne peut mûrir que lentement. Nous sommes, donc, condamnés, pour les prochaines décennies, à vivre en porte-à-faux avec les impératifs de la gestion quotidienne de notre société industrielle et un corps d'idées de référence progressivement dévalué et inopérant.*

Sur cette proposition, je m'avance avec une grande prudence. Pourtant, je souhaite vous dire que j'ai le sentiment que « l'économie », telle que nous l'avons conceptuellement élaborée nous a acculés à des erreurs d'analyse et de jugement tout à fait fondamentales.

L'effort pour bâtir une science économique autonome, a été certes utile et fécond. D'autant que je me souviens des critiques, faites à la notion d'économie politi-

que, qui semblaient impliquer que l'économie n'était qu'un sous-produit de l'action politique. Ces critiques étaient souvent pertinentes. Cependant, je me demande si nous n'avons pas été la victime d'une sorte d'erreur d'optique assez fondamentale. Non pas que l'économie ne puisse pas être l'objet d'un savoir scientifiquement contrôlé, comme dit François Perroux. Mais il reste qu'elle n'a d'existence que dans le monde social et politique, que les clivages en matière sociale et politique sont des éléments tout à fait fondamentaux des comportements de l'homme économique, qu'au-delà même des phénomènes politiques et sociaux, les phénomènes culturels, religieux sont profondément liés à la manière dont la vie économique se déroule. Dès lors, en voulant bâtir une science économique autonome — ce n'est d'ailleurs pas le fait de tous les économistes, même si cela reste la préoccupation de beaucoup — ne fourvoyons-nous pas l'économie elle-même ? En tous cas, ne condamnons-nous pas notre société à perdre la maîtrise d'elle-même ?

Les rapports, notamment entre l'homme et la nature, ne me paraissent pas correctement bien appréhendés par la science économique telle qu'elle a été élaborée depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Les physiocrates avaient, peut-être, tort de prétendre que toute richesse vient de la nature. Mais Ricardo était-il dans le vrai en soutenant que toute richesse vient du travail ? En vérité, nous sommes aujourd'hui devant la nécessité, non pas simplement de redéfinir la science économique, mais plus fondamentalement de réimaginer les rapports entre l'homme et la nature, les rapports entre les sciences et les rapports entre la recherche scientifique et ce que nous appelons, dans notre jargon un peu démocrate-chrétien, les « valeurs ».

Nous sommes véritablement confrontés à la mise en cause de davantage qu'une politique économique, à une situation qui interroge, en nous-mêmes, la conception que nous avons de l'homme dans la nature et la conception que nous avons de la science par rapport aux « valeurs ».

Un économiste, Jean Denizet, réfléchit actuellement beaucoup là-dessus, et je suis personnellement très frappé par l'état de ses réflexions. Je regrette qu'il ne soit pas ici pour les exprimer beaucoup mieux que je ne pourrais le faire moi-même. Quoi qu'il en soit quand, à propos de cette espèce de dichotomie établie entre la réalité scientifique objective que l'on pourrait saisir indépendamment de toute pulsion politique, sociale, psychologique ou physiologique, et les valeurs qui, elles, au contraire, seraient d'un tout autre domaine, il fait le procès de la pensée cartésienne et de celle de Kant, il me semble qu'il met l'accent sur des questions tout à fait fondamentales que nous avons gravement négligées. Bien entendu, il est beaucoup plus difficile d'élaborer une pensée neuve à ces niveaux que d'imaginer une nouvelle technique d'intervention économique dans nos sociétés.

Nous sommes là devant des mises en cause qui exigent, dans la maturation, quelque peu de génie. Or, les génies sont employés ailleurs, si j'ose dire, et cette faille dans l'organisation de notre société me paraît

plus grave encore que les défauts de tel ou tel mécanisme de la vie économique.

C'est la raison pour laquelle j'ai le sentiment que nous sommes condamnés, pendant plusieurs décennies, à vivre complètement en porte-à-faux. Ainsi les discussions actuelles à propos du taux de croissance, cela ne me paraît pas tout à fait l'essentiel. Bien sûr, dans une large mesure ce débat est nécessaire. Personne ne peut se dispenser de faire face au présent, personne. Ni les sociétés, ni les individus. Ni vous, ni moi, ni nos femmes lorsqu'elles font leur marché.

C'est une réalité présente. Cependant je suis tout de même un peu gêné de voir que sous prétexte que le présent nous impose des tâches urgentes, on n'aborde pas les questions de fond. On fait comme si sous prétexte que Marthe fait la cuisine — il faut bien qu'elle la fasse — Marie n'avait pas à s'en préoccuper. Je plaide pour l'existence de Marie, à côté de Marthe, et je trouve que dans notre débat actuel il y a beaucoup trop de Marthe et pas assez de Marie.

Nous devons accepter d'être confrontés à des tâches quotidiennes qui nous imposent de continuer à fonctionner selon des normes qui, à mon avis, seront de moins en moins opérantes, mais suffisantes pour justifier qu'on les utilise. Du moins ne devons-nous pas négliger une autre dimension : la recherche de normes nouvelles. Et nous ne devons pas attendre qu'un nouveau corps d'idées, de concepts, soit construit pour l'utiliser ; c'est dans la confrontation de l'insuffisance de nos concepts actuels avec la réalité que nous devons chercher à imaginer des concepts nouveaux en vue d'aboutir dans trente, cinquante ans...

Tel est, probablement le lot de notre propre génération. Peut-être avons-nous donné tout ce que nous savions faire, et ne pouvons-nous que nous répéter. Au fond, François Mauriac n'a jamais écrit qu'un seul roman sous des formes différentes. De même, nous sommes peut-être condamnés à écrire toujours les mêmes plans. Après tout, pourquoi pas ? Au fil des générations, chacune apporte sa pierre à une valeur un peu plus globale, et la réalité globale des successions est tout autre chose que ce que nous avons fait. Peut-être les générations qui ont mis en œuvre l'industrialisation ne peuvent-elles pas innover philosophiquement.

Mais de grâce n'en déduisons pas que, désormais la philosophie soit stérile. Personnellement je pressens le contraire sans disposer des méthodes me permettant de pousser loin l'analyse. Lorsqu'un philosophe contemporain comme René Girard écrit « La violence et le sacré », il me semble que les problèmes qu'il pose concernant notre société sont plus décisifs que ceux que nous soulevons nous-mêmes en participant à telle ou telle commission d'élaboration du 7<sup>e</sup> Plan.

Il faut accepter que certaines générations, qui n'ont pas à rougir de leur action dans la société française, soient prises au dépourvu par des problèmes qui deviennent des problèmes essentiels. C'est pourquoi, je suis convaincu que nous allons vivre longtemps dans ce porte-à-faux entre l'obligation de recourir à des méca-

nismes et concepts qui sont progressivement dévalués et de moins en moins opérants, et la nécessité de rechercher de nouvelles formes de pensée. Je ne crois pas que l'on déduira la nouvelle forme de croissance de la croissance qui existe aujourd'hui, comme une sorte de dérivé naturel ; je crois qu'il faut qu'entre les deux, est inéluctable, soit une rupture de caractère social ou politique, soit une rupture de caractère philosophique et conceptuel. Si nous voulons faire, peut-être, l'économie de la rupture sociale et politique il ne faut pas faire l'économie de la rupture conceptuelle. Si j'avais dû faire l'économie du reste de mon propos c'est cet aspect de la saturation que j'aurais mis en évidence.

Cela étant souligné, voici la huitième proposition que je soumets à la discussion :

*« Ce débat de fond se déroule dans un environnement politique précis qui en affecte les données. Notamment, la société industrielle occidentale a aujourd'hui un challenger que sont les pays socialistes — ce qui n'était pas le cas dans les années 30. Quant au Tiers-monde il revendique la possibilité d'accéder à la société industrielle. Ainsi, les Etats-Unis tout en restant la puissance dominante ne sont plus le modèle de la société industrielle ».*

Considérons rapidement ces mutations politiques.

Sur le premier point, j'observerai que certes, cette autre société industrielle qu'est la société socialiste, est, aussi, confrontée à des problèmes. Pour les évoquer j'ai relevé, dans un mensuel juridique soviétique, les lignes suivantes : « L'insuffisance de certains biens de consommation, les problèmes de logement, la part encore relativement importante du travail pénible et le manque de centres de loisirs sont à l'origine du phénomène de recrudescence de la criminalité en Union Soviétique. L'alcoolisme, dans la plupart des cas ce sont des travailleurs qui exercent des métiers pénibles, cause la moitié des délits. Le désœuvrement joue un rôle important, 10 % des délinquants ne travaillent pas. Les délits crapuleux sont en régression relative mais en revanche, les affaires de mœurs augmentent : un crime sur cinq est commis par les jeunes. Un sur cinq seulement, dit-il, de ces délits donne lieu à jugement et de nombreuses atteintes à la propriété ne sont pas réprimées ».

Certains des soucis de la société soviétique d'aujourd'hui apparaissent proches de ceux que nous ressentons. La société industrielle qui challenge la nôtre est, probablement, confrontée au même type de problèmes que nous. En ce qui concerne l'inflation je crois qu'effectivement l'Union Soviétique et les pays de l'Est ne connaissent ni la même inflation, ni au même degré. Toutefois ils n'en sont pas indemnes bien que la hausse des prix soit très modérée. En réalité, dans ces sociétés l'inflation ne se mesure pas avec des indices de prix, c'est la queue devant les boutiques insuffisamment approvisionnées qui est la mesure.

Il n'empêche que la société industrielle occidentale est défiée par une autre société dont nous connaissons mal le fonctionnement, dont nous apprécions mal les résultats, et en cas de contestation de notre propre société, il est tout à fait naturel de penser que nos opi-

richesse en minerais, en produits agricoles, ou en énergie. C'est cette exemplarité qui est remise en cause.

D'où la neuvième proposition, que je formule ainsi : « *Le type de croissance vers lequel nous évoluons dépendra du choc entre le nouvel univers politique et la remise en cause des postulats de la société industrielle* ».

Cette proposition m'amène à vous redire mon sentiment que notre société industrielle, en se développant, en atteignant un degré d'évolution élevé, a remis en cause les bases mêmes sur lesquelles elle a été construite. On le sent bien à travers la « contestation » actuelle des valeurs de travail, de discipline, d'épargne, qui ont été profondément à la source de la société industrielle. Mais, si aujourd'hui d'autres types de valeur — autonomie, jouissance, sécurité, sont privilégiées par rapport à ces valeurs traditionnelles de discipline, de travail, d'épargne — la destruction de celles-ci est le fait de la société industrielle elle-même, de ce processus de révolution permanente que j'évoquais tout à l'heure. Mais, alors, où allons-nous ?

Ma dixième proposition vous fera part de mon pronostic :

*« La société industrielle occidentale semble entrer dans une phase de dégradation ou d'entropie, si l'on préfère des mots plus savants. Bien que le risque d'un effondrement existe, il ne paraît nullement inéluctable, en tous les cas, personnellement je ne le retiendrai pas. La capacité des hommes à expérimenter, en tâtonnant, des formes de société post-industrielle suppose un transfert d'énergie du domaine technologique et commercial où l'essentiel de l'énergie humaine s'est concentré depuis un siècle et demi, vers le domaine social et philosophique. Il suppose aussi une plus large diffusion des possibilités d'innovation. C'est peut-être ce qui se cherche, me semble-t-il, d'un côté sous le nom de « participation » et de l'autre côté de l'éventail politique sous le nom « d'autogestion ».*

Ce mot d'entropie je l'emprunte aux physiciens mais, aussi, à Teilhard de Chardin. Ce qui m'amène à me permettre d'ouvrir une parenthèse : il y serait très intéressant de réfléchir aujourd'hui sur la crise de la société industrielle et sur celle de la pensée teilhardienne. Dans quelle mesure cette pensée, telle qu'elle a été reçue par le milieu ingénieur dans nos sociétés — je ne dis pas telle qu'elle est dans sa profondeur — nous a-t-elle gêné ou nous a-t-elle facilité la maîtrise de la société industrielle dans laquelle nous vivons ? Je ne suis pas sûr qu'elle l'ait tellement facilité. En tous les cas il y aurait un débat à faire sur ce point.

Mais l'important est d'imaginer de nouvelles formes de développement humain. Car, bien entendu, nous ne reviendrons pas à une société pré-industrielle et de comprendre que la capacité d'imagination dépend d'un certain transfert d'énergie entre les secteurs où nous l'avons concentrée : sur la technologie où nous avons concentré notre énergie commerciale, la fabrication des produits. Aujourd'hui nous devons prélever une part de cette énergie humaine, qui n'est pas en quantité indéfinie elle non plus, pour la consacrer davantage à l'innovation

*Jean Salle, Maurice René Simonnet.*

nions publiques voudront faire l'expérience de l'autre type de société industrielle.

Deuxième point : le Tiers Monde revendique aujourd'hui l'accession à la société industrielle. Nous pouvons penser que c'est tout à fait néfaste, que c'est du temps perdu, que cette aspiration est l'effet d'un néo-colonialisme intellectuel. Peu importe ; si ces peuples veulent faire une expérience industrielle nous n'avons aucune chance d'être entendus. Ce deuxième phénomène est important, notamment quant à l'affrontement entre la nature et la croissance industrielle.

Venons-en au troisième point. Que les Etats-Unis restent incontestablement la puissance dominante, mais ne soient plus le modèle de la société industrielle. C'est un événement très important. Car on a très largement imité du modèle américain, quoique nous le contestions ; qu'il s'agisse de la concentration, qu'il s'agisse de la forme de société de consommation que nous avons connue, ce sont des importations directes plus ou moins bien transposées de l'expérience américaine. Il en va ainsi, bien sûr, parce que les Etats-Unis eux-mêmes contestent le modèle de production et le modèle de consommation sur lesquels ils ont été construits. Quoi qu'il en soit, il en résulte que nous devons avancer à « visage découvert », à travers un univers que nous déchiffrons mal et dont nous ne pouvons pas nous pénétrer. Nous avons un exemple qui nous avait précédés sur cette voie. Je vous renvoie à ce qui est fort bien dit dans le livre de Michel Albert et Jean Ferniot à propos du « Défi américain ». Lorsque ce livre est paru nous avons tous été sensibles au fait qu'il mettait en avant que le défi américain n'était pas le défi d'une surpuissance en matière de richesses naturelles, mais le défi d'une surpuissance en matière de richesses intellectuelles. C'était la capacité d'organiser et d'innover dans la société industrielle qui faisait que les Américains étaient puissants et non pas du tout l'ampleur de leur

sociale à l'intérieur de la vie des entreprises, à l'intérieur des nations ou entre les nations elles-mêmes, et à l'innovation philosophique.

C'est la raison pour laquelle, je soulignerai que dans la revendication autogestionnaire, gît une possibilité, une chance peut-être, de donner la parole à des gens qui, dans les sociétés industrielles, ne l'ont pas spontanément, et d'augmenter, en donnant la parole à tout le monde, les chances de trouver des innovations qui correspondent à la société nouvelle dans laquelle nous entrerons.

Autrement dit, je crois qu'il serait assez puéril aujourd'hui de vouloir décrire le nouveau modèle de croissance dans lequel nous évoluerons dans les années 1990 ou l'an 2000, de même qu'il me paraît assez puéril de dire qu'aujourd'hui un rythme de croissance de 3 % est préférable à 5 %. En revanche, il est peut-être décisif de libérer les hommes dans les sociétés industrielles pour que le nombre de ceux qui participent à l'innovation soit plus grand et pour que le champ de cette innovation déborde le champ de la technologie et du commercial et se développe davantage sur le champ social et dans le champ philosophique : c'est dans ce sens que je plaide *pour le passage d'une économie politique à une économie philosophique.*

**R. Barre.** — Je remercie M. Boissonnat de son exposé si plein de substance et si stimulant et nous allons immédiatement ouvrir la discussion.

*Pour Jean Boissonnat la crise a des causes économiques, évidemment. Cependant, selon lui, celles-ci n'expliquent pas tout. Peut-être pas l'essentiel. En fait, il insiste sur le caractère multidimensionnel de l'événement. Crise économique et crise culturelle sont étroitement entrelacées. Elles ne font qu'un.*

*Sans être contesté systématiquement, ce point de vue provoque un intéressant débat. Selon les rôles et les responsabilités exercées, selon les tempéraments, certains prolongent les réflexions sur les facteurs économiques — inflation, énergie, inflation ou énergie, etc. — quelques-uns laissent percer leur crainte qu'à trop embrasser on analyse mal, d'autres abordent les aspects culturels, quelques-uns donnent la priorité.*

*De prime abord, sont soulignés les problèmes « vertigineux » que pose la modification du rythme de la croissance. Et, aussi, sont marquées les réticences des « responsables » tant économiques que sociaux à prévoir et étudier l'hypothèse d'un fort ralentissement de la croissance.*

**Maurice BLIN**  
Sénateur

**M. Blin.** — Frappé, comme vous tous, par la force, la densité, la richesse de l'exposé de Jean Boissonnat, je me permettrai simplement, et très brièvement, d'apporter une contribution modeste au niveau des faits. Non pas que je n'aimerais pas, avec lui, poursuivre cet en-

*Jean-Pierre Lévy, Maurice Blin.*

retien philosophique — vous savez que ce mot me va droit au cœur — mais je parle ici plutôt en homme politique, soucieux de voir comment les perspectives que nous ouvrons peuvent ou non se traduire dans notre système.

Il s'agit de savoir — et je ne crois pas vous trahir — si nous sommes dans une révolution industrielle, ou si nous sommes dans une phase accélérée, délicate et passagère d'effort industriel. Je crois, Jean Boissonnat, que vous avez choisi la première hypothèse. C'est pourquoi cette phase aura, et a déjà, des effets dangereux, douloureux, vertigineux au sens propre du mot, sur notre société.

Je voudrais simplement en donner deux ou trois exemples, et réfléchir devant vous, et avec vous, sur les solutions que l'on pourrait éventuellement apporter aux défis nouveaux qui nous sont jetés.

Première remarque : je crois comme vous que s'il doit y avoir croissance demain, elle ne sera ni quantitative, ni qualitativement comparable à celle d'hier.

Mais la croissance d'hier paraît aujourd'hui indispensable pour maintenir ce haut niveau d'emploi qui est un des soucis majeurs de la société française. Parce que la France a eu, depuis quelques années, de très loin, le taux d'expansion le plus élevé et, parce qu'elle bénéficie du privilège redoutable d'avoir en Europe et même au-delà, à quelques pays d'exception près, l'une des plus lourdes charges de population active à honorer chaque année. C'est pourquoi la société française est une des plus vulnérable et des plus exposée à la révolution dans laquelle nous sommes engagés.

Comment faire face ? Je m'interroge avec vous, je n'ai pas de solution et cela m'inquiète. Je me contente-

rai ici d'appeler votre attention sur ce point : tout le système libéral est, depuis des décennies, construit sur ce qu'on pourrait appeler la priorité de l'homme consommateur par rapport à l'homme producteur.

Or poser le problème de l'emploi, qu'on le veuille ou non, c'est renverser les termes. Car l'opinion dans sa moyenne, et sans doute plus encore l'opinion jeune, souhaite d'abord un emploi qui d'ailleurs, en bonne logique, est la condition même d'une possibilité de consommation. Si l'on admet que l'impératif premier est l'emploi et qu'ensuite viendra la consommation, l'on renverse l'ordre des facteurs et l'on met sens dessus dessous tout l'équilibre du système libéral tel qu'il va, puisque ce système a privilégié l'acte de consommation par rapport aux conditions de la production.

Par exemple, il va de soi que pour abaisser le prix d'un produit rien ne vaut autant que de mécaniser sa production. La mécanisation de la production se traduit presque toujours par un exil de main-d'œuvre, par des suppressions d'emploi parce que, depuis des décennies, on a cru que le coût de l'homme et de la femme au travail était bien supérieur à celui de la machine. Ainsi le jour où une machine est introduite, c'est l'exil d'un homme ou d'une femme devenus chômeurs. Mais comme nous devons en même temps payer à ne rien faire cet homme et cette femme qui ont perdu leur capacité de production, le coût social du chômage augmente à un point tel qu'il annule le bénéfice fait par l'entreprise lorsque celle-ci qui a cru abaisser ses coûts, doit participer au financement du même chômage qu'elle a provoqué.

La montée de la charge sociale me paraît introduire un déséquilibre grave dans l'acte libéral de production et remet en cause ses principes.

Seconde remarque : je parle en « régional », en « non Parisien », et en politique : je tiens que le tissu social français est arrivé à un point de tension tel qu'il ne peut plus supporter, me semble-t-il, les contraintes que le système, tel qu'il a été ces années dernières et tel que l'on voudrait qu'il aille encore, lui fera subir. S'il est vrai que l'expansion industrielle spectaculaire et exemplaire de la France s'est traduite depuis dix à quinze ans par une concentration urbaine exceptionnellement élevée, une « désertification » rurale, et au fond l'appauvrissement d'un nombre important de régions, le point de rupture est en voie d'être atteint.

Si, par conséquent on se retrouve devant l'obligation de poursuivre l'expansion sans la redresser, sans la corriger, sans lui trouver une motivation, — vous avez dit « philosophique » —, sans finalité humaine ressentie comme telle, il n'y aura plus d'expansion du tout parce que chacun de nous se demande : l'expansion oui, mais à quel prix ? Et le prix apparaît à tous trop élevé.

Enfin une troisième et dernière remarque : je ne crois plus que la politique contractuelle qui a fait les grands jours d'un gouvernement qui n'est pas si vieux, qui a valu à Jacques Delors la réputation méritée que l'on sait, soit la solution à nos problèmes.

La politique contractuelle cela veut dire, en général, une concertation ouverte, constructive, franche, objective, entre deux partenaires, dans le cadre d'une profession ou d'une branche industrielle donnée. Or, si les conditions d'existence en général — ce qu'on appelle la « qualité de la vie » — se dégradent encore, on ne pourra faire supporter par les partenaires sociaux et spécialement les salariés les dommages qu'ils subissent dans leur vie en leur faisant miroiter les avantages qu'ils pourraient avoir en tant que salariés dans l'entreprise par des améliorations de rémunérations.

En d'autres termes, ce n'est plus dans l'usine ou dans l'entreprise que se noue le problème, c'est dans l'ensemble de la collectivité, et c'est, comme l'a observé Jean Boissonnat, un problème éminemment politique. Cela veut dire que nous ne sommes pas face à une évolution, nous sommes d'ores et déjà entrés dans une révolution. Je souhaite qu'elle soit progressive et supportée.

**Paul LEMERLE**

**P. Lemerle.** — En tant que rapporteur d'une des quatre commissions préparatoires du 7<sup>e</sup> Plan, il m'a été donné d'effectuer une espèce de sondage d'opinion dans le milieu dirigeant de l'économie française en recueillant les avis de personnalités particulièrement représentatives du patronat, du monde syndical, du monde rural et du monde universitaire.

De cet observatoire privilégié qu'ai-je été en mesure de remarquer ?

Premier point : Ces praticiens notables de l'économie sont d'accord pour souhaiter la poursuite d'une croissance qui ressemble à celle que nous connaissons depuis la guerre. A peu près unanimement, ils considèrent la croissance à un rythme très soutenu comme nécessaire à un plein emploi. Tout ce monde pense que la poursuite de l'accroissement de la production de biens et de services à un rythme comparable à celui que nous connaissons depuis la guerre est une condition nécessaire pour espérer atteindre les objectifs sociaux, culturels et humains, et aussi les objectifs de défense, de sécurité, d'autonomie, d'influence de la communauté française. Il est donc conservateur dans le dynamisme, très tonique, mais peu novateur dans la façon d'espérer dans l'avenir national, ce qui ne veut pas dire que les critiques que nous connaissons sur la notion de croissance, sur le contenu de la production intérieure brute n'aient pas d'échos.

En outre, tout le monde est d'accord pour penser qu'entre l'économie marchande et l'économie sociale, qu'entre les différentes sortes de satisfactions que procure l'économie, des redistributions sont à faire.

Enfin, vraiment, « la France responsable », la France économique et productive actuelle est unanime, m'est-il apparu, pour souhaiter la poursuite du type de croissance qui double la production de biens et de services tous les quinze ou vingt ans.

Jean-Marie Pelt.

Jean-Claude Colli.

Alain Barrère.

Certes, il existe une certaine conscience du caractère incertain et menacé de cette croissance. Mais ce risque n'est pas senti comme provenant du fait d'une pénurie matérielle, ni de main-d'œuvre ni de productivité ni de capacité d'innovation ou d'investissement, mais du fait des menaces de contamination par une éventuelle poursuite ou une éventuelle aggravation de la récession dans le monde, personne ne pensant que la France puisse, par quelque protectionnisme que ce soit, se mettre à l'abri d'une contagion de cette nature si par malheur elle allait s'étendre en Europe. Du fait aussi de la grande incertitude que chacun ressent quant à la capacité des Français eux-mêmes à ordonner entre eux leurs efforts et leurs bénéfices.

Il n'a pas été possible, et cela peut paraître inquiétant dans l'opinion responsable française actuelle, de discuter sérieusement de ce qu'il faudrait faire si un fort ralentissement de la croissance était imposé à la communauté française, notamment par des éléments extérieurs.

En définitive des patrons français, des syndicalistes français, des universitaires et experts de toutes sortes réunis pour parler de l'avenir, ne savent pas ou ne veulent pas envisager à fond l'éventualité d'un fort ralentissement de la croissance.

Or, cette éventualité existe, mais nos responsables de toutes sortes ne sont pas volontaires pour en étudier les applications.

Deuxième point : lorsqu'il s'agit de définir les conditions dans lesquelles on maîtriserait efficacement l'inflation en France par un traitement des facteurs nationaux du déséquilibre économique, à ce moment tout ce qu'il y avait de tonique et d'encourageant dans l'unanimité pour

réfléchir, pour travailler, en vue de l'expansion, fait place à une dispute apparemment irréconciliable sur les fruits de l'expansion et à un refus très vivement exprimé de la recherche d'un contrat social fondé sur un compromis.

★

*Puis, sont mis en lumière les facteurs culturels : changer l'anthropologie et la changer au plus tôt, refaire la révolution du XI<sup>e</sup> siècle...*

**Jean-Marie PELT**

**J.-M. Pelt.** — Je voudrais dire en peu de mots, que nous n'éviterons pas une crise grave du monde industriel si nous ne changeons pas au plus vite l'anthropologie fondamentale qui le soutient et qui l'anime. Or, cette anthropologie c'est tout simplement les idées que nous avons héritées du XIX<sup>e</sup> siècle, car ce siècle-ci n'a pratiquement inventé aucune idée fondamentalement nouvelle. Il s'est installé dans un monde où on pourrait penser que chacun imagine que depuis l'origine des temps et jusqu'à la fin des temps la société verra l'affrontement quotidien à travers la presse, les médias, les syndicats ou partis, des tendances libérales ou socialistes telles qu'elles sont nées il y a quelques décennies, c'est-à-dire pour un biologiste il y a quelques secondes. Ces tendances ont créé une société qui est à la foi manichéenne et productive. Cette société est fondée sur cette idée très simple que l'autre est mauvais, l'autre ne pense pas comme moi c'est un ennemi.

La société libérale organise sa vie sur la concurrence qui est devenue effrénée, sur des publicités acharnées. Il n'est pas sans signification que depuis un an, tous les matins la France au travail se réveille au barrissement

d'un dinosaure des temps antiques qui est la réclame quotidienne d'une chaîne de super-marchés. Quel est le volume exact, que nous vaut culturellement une concurrence telle qu'on ne la maîtrise plus ? Le marxisme introduit dans la société la lutte des classes qui crée également une très vigoureuse tension sociale et également cette espèce de rigidité profonde des structures qui fait que nous ne vivons, jour après jour, que dans un affrontement violent et continu à partir duquel il est quasiment impossible de faire le pas fondamental en avant qui est exigé de nous à ce tournant de la société industrielle. Ce pas en avant est exigé de nous parce que la deuxième caractéristique de ce monde est son productivisme.

Par ailleurs, il est bien certain que les sociétés de l'Est ont pensé que le bonheur des hommes pourrait être exactement mesuré en fonction de la quantité de biens matériels qui seraient produits. D'où un monde qui s'est matérialisé à l'Est comme à l'Ouest et qui a primé la rentabilité sans intégrer dans cette rentabilité les coûts humains, sociaux, de la nature. L'économie a primé le gigantisme, et en réalité certains aspects seulement, sans la recherche profonde de l'homme et de ce que les sciences modernes nous apprennent qu'il est.

Qu'a-t-elle primé ? L'avoir et le pouvoir, la puissance mais non la sagesse. L'avoir et le pouvoir, car lorsqu'on fait au centre de Paris ou ailleurs une gigantesque tour, c'est d'abord pour montrer la puissance que l'on a. Ce n'est pas profondément au nom d'une idée de service. C'est l'expression très claire d'une volonté d'affirmation de moyens puissants de la technique et de l'argent. Et depuis qu'une tour célèbre, celle de Babel, a jeté la zizanie dans les peuples qui l'avaient construite, nous voyons ce même processus aujourd'hui se reproduire à tous les niveaux des sociétés industrielles où on a postulé que plus c'était grand, meilleur c'était. D'où des Facultés de trois mille étudiants, des hôpitaux de trois mille lits. Mais les tours ne font pas le bonheur de l'homme.

L'homme a des aspirations qui sont imprimées dans son cerveau frontal que Mac Luhan a bien analysées. Ce sont des aspirations au qualitatif, à d'autres équilibres, idée qui s'exprime par le terme effroyablement confus de « qualité de la vie » et que la société moderne est incapable de prendre en charge. Nous vivons, jour après jour, le conflit toujours violent des adaptations diverses sans réaction contre les pouvoirs divers. Mais on s'aperçoit que ces violentes réactions ne convergent pas vers une prise de conscience collective car elles sont suscitées par des réactions de défense, par une résistance à une demande d'adaptation trop forte, et qu'actuellement elles se manifestent d'une manière sauvage et incontrôlée en dehors de toute prise en charge par les structures rigides de la société moderne qui sont celles du XIX<sup>e</sup> siècle. Or ce siècle n'avait pas prévu cette crise de croissance.

On le voit d'ailleurs très bien dans le débat sur les centrales nucléaires où les tendances sont des clivages qui séparent les hommes au sein même des partis

dans lesquels ils sont et où aucune tendance politique ne recouvre une vision claire d'un problème.

Nous devons changer l'anthropologie et la changer au plus tôt. Nous pensons que de la découverte des lois encore extraordinairement nébuleuses — mais les nébuleuses lorsqu'elles vieillissent et prennent de l'âge et de l'expérience deviennent des étoiles — de l'écologie, nous pouvons tirer quelques idées saines et claires pour l'avenir et surtout celle-ci qui est un incroyable paradoxe de notre temps : nous voyons en ce moment même, partout à la base, en dehors des structures, et de manière sauvage, une sorte d'explosion de la vie, de jeunes ou de moins jeunes qui défendent la nature, qui défendent les oiseaux, qui défendent les rapaces, qui nous annoncent comme Saint François l'avait découvert avant eux, que les rapaces ne sont pas forcément nuisibles. Et que dans la nature il n'y a pas de nuisibles, il y a des déséquilibres tenant à une richesse dans la diversité. Or paradoxalement, cette même société où l'on découvre la richesse dans la diversité et la complémentarité est étrangement un reflet de la société humaine où l'autre est considéré comme étant nuisible quand il ne pense pas comme soi. Il y a contradiction.

A partir de l'acceptation de l'autre dans sa différence, de la possibilité de lui reconnaître la différence et de déboucher sur une société capable de tolérance, tous les débats deviennent possibles. Dans le conflit entre biologie et morale, science et conscience, pour résoudre le dialogue que nous ouvrons dans la profondeur des valeurs qui sont communes et innombrables, nous vivons aussi cet étrange paradoxe de ne plus nous souvenir que quelquefois, malgré les divergences de la science humaine, la politique ou les options, malgré les différences qui peuvent exister entre nous, nous avons énormément de choses en commun, nous avons toute la biologie en commun, et la même dose de mercure, — le maoïste comme le Président Directeur Général, — car nos cellules marchent de la même manière. Nous avons tout un potentiel de choses en commun qu'il faut que nous découvriions pour naturaliser la politique.

Le débat politique, à mes yeux, est un débat qui, au fond, est l'expression des forces de compétition. Et les forces de compétition sont saines, sauf quand elles deviennent folles. Nous sommes dans une période où les forces de compétition ont atteint une gravité extrême, où le contrat social est à un degré très bas. Il faut que nous développiions les forces de coopération qui sont aussi dans la nature et que l'écologie peut nous enseigner.

Dès lors nous pouvons réimaginer l'époque industrielle. Nous pouvons avoir d'autres options ; admettre que dès lors qu'on ne partagera plus les fruits de l'expansion, nous pourrons alors partager les ressources disponibles, c'est-à-dire ce que les uns ont en trop les autres pourront l'acquérir en partie. Ce n'est pas la « société-vie », elle s'en approche, c'est un rêve et une utopie.

Mais nous sommes dans une période de crise et celle-ci n'est évidemment pas conjoncturelle. Elle est profonde, c'est une crise de structure, des rapports entre

l'homme et la nature, entre l'homme et le travail, les hommes et leur histoire. A travers cette crise à multi-formes, nous sommes sollicités pour avancer et le message d'espérance que voudrait vous apporter un biologiste c'est l'histoire des poissons qui, un jour dans leur existence de société de poissons, ont dû surmonter une fâcheuse crise. Il est évident que mon expérience est lointaine !...

Cela s'est passé il y a 400 millions d'années. Une crise est arrivée, une matière première fondamentale a manqué, c'est l'eau ! Le climat de la terre s'est refroidi puis réchauffé, l'eau s'est évaporée, les poissons ont dû ramper sur le sol, certains ont transformé leurs branchies en poumons et d'autres leurs nageoires en pattes et ils sont devenus des êtres capables de marcher sur le sol.

C'est en période de crise que la vie innove, et dans les périodes très difficiles, l'impératif pour l'humanité est de fabriquer des structures nouvelles. Chacun d'entre nous s'emploie à inventer de nouvelles structures de systèmes à travers la science des uns et des autres, à apporter de nouveaux modèles, c'est un travail qui demande beaucoup d'humilité et qui ne s'expose pas en trois minutes. Voilà le point de vue trop hâtif d'un écologiste.

### René PUCHEU

**R. Pucheu.** — Deux problèmes me préoccupent.

Le premier — c'est le problème de l'entre-deux. Il me donne le vertige. Emmanuel Mounier disait : « Il faut refaire la Renaissance ». En réalité je crois que ce qui nous arrive est beaucoup plus énorme. Il faut refaire la révolution du XI<sup>e</sup> siècle. Car le modèle au bout duquel nous arrivons, c'est le modèle *bourgeois* avec la grandeur historique de la bourgeoisie et ses limites. C'est le pari de la bourgeoisie que la libération humaine passerait par l'abondance qui est en train d'être perdu.

C'est toute l'histoire occidentale dans sa spécificité qui est probablement en cause. Ces modèles de société où l'économie est la valeur suprême, voire la seule valeur, paraissent ébranlés, menacés de s'écrouler.

Oui mais... comment vivre dans l'entre-deux. Entre cet écroulement et l'innovation. Deux phénomènes me frappent.

D'abord le problème de l'exclusion généralisée. Nous sommes dans des sociétés qui se vident. Avez-vous remarqué que, personne d'entre nous ne se sent partie prenante dans ces sociétés. Nous avons des sociétés qui existent et nous nous en sentons tous exclus, ou culturellement ou économiquement. Je me demande : comment imaginer un contrat social à partir de ce sentiment d'exclusion généralisée ?

Ensuite, l'immense fragilité des hommes. La dépression rôde. Partout, cherchant qui dévorer. Dès lors, les hommes s'arrêtent, dès qu'ils tombent le masque, ils

sont pris d'incertitude, ils ont leur angoisse car nous sommes sans boussole.

Alors comment leur donner des certitudes provisoires ? Car avant que nous inventions cette vision nouvelle d'une société, quelles raisons d'exister provisoires va-t-on leur donner ?

Quel défi ! Nous vivons culturellement dans une ère de relativité, et comment se donner quand même des certitudes ? C'est peut-être là que l'attitude pascalienne reprend de l'actualité.

Quant à la seconde question qui me tourmente, elle est celle-ci : une génération ne peut pas tellement se renouveler, a diagnostiqué Jean Boissonnat. Mais une société, une classe dirigeante le peuvent-elles ?

Peut-il y avoir une rupture psychique, une rupture culturelle sans rupture sociale ? Autrement dit, la révolution est-elle évitable ?

Plus on y réfléchit, plus cette question se pose profondément.

\* \*

*Puis, on en vient à une approche plus strictement économique. Quelle est la cause principale : l'inflation ou la crise du pétrole ? l'inflation mais quelle inflation ? Et, en définitive, comment greffer l'économie « philosophique » sur l'économie telle qu'elle est ?*

### Elto VENTURA

**E. Ventura.** — Je voudrais reprendre quelques-uns des points. En particulier les postulats 2 et 3.

« La véritable racine de la crise est l'inflation ». C'est vrai et cependant je voudrais dire ici que l'inflation est elle-même engendrée par ce que j'appellerais la discontinuité. Je pose en principe que nous ne serions pas réunis aujourd'hui ici si l'inflation avait eu le caractère relativement lent et insidieux que nous avons connu au cours des dernières années.

C'est précisément Octobre 1973 qui a été le détonateur. Et si Octobre 1973 s'est présenté avec ce caractère de discontinuité qui a vu les matières premières fondamentales quadrupler ou quintupler en l'espace de quelques semaines, c'est parce qu'aucune économie, aucun système économique ne peut tenir devant cette discontinuité brutale.

C'est tellement vrai que lorsque les capitaux flottants se sont déplacés à certains moments, relativement récents, de certains pays vers d'autres pays dont la monnaie était considérée comme plus stable, immédiatement une crise est intervenue. Cette crise a été résorbée par des moyens d'action qui ont été pris sur le plan international. Là nous n'avons pas eu les moyens de faire, sur le plan international, l'équivalent de ce qui avait été fait en matière monétaire.

Alors, me dira-t-on, l'inflation était inscrite dans les faits ? En effet, certes Jean Boissonnat nous rappelle très

justement qu'entre 1950 et 1970 le pétrole a baissé de 40 % en valeur réelle, par conséquent dans un certain sens on peut estimer que sa hausse fut un juste retour des choses. Cependant il n'y a pas équivalence entre une dégradation relativement lente d'une valeur matière et la rapidité de la hausse. Tout système physique refuse la discontinuité.

Sans revenir sur les causes profondes de ce malaise et en particulier de la crise de l'énergie, je dirai que la raréfaction artificielle d'une ressource clé dans certains pays est la pratique que l'on reproche précisément au cartel. Mais en Amérique il existe le « Sherman Act » qui met de l'ordre en cette matière et empêche les producteurs de faire la loi. En matière internationale nous n'avons rien d'équivalent encore, et c'est précisément la clé de nos difficultés.

Quant au facteur fondamental de l'inflation, de l'inflation normale, il est vrai qu'elle est un mal profond, un « mal de la facilité », de la facilité devant toutes les sollicitations.

Pour nous interroger sur les moyens d'en sortir, le mieux serait peut-être de dire : au fond à qui profite l'inflation ?

Elle profite essentiellement à tous ceux qui sont dans une position de débiteur. D'abord aux Etats-Unis, parce qu'ils n'ont plus d'aide permanente, et parce qu'ils prélèvent des impôts (cf. dans « Monde Economique » du 8-4-75), or, l'inflation permet à l'Etat d'accroître ses recettes fiscales d'une manière détournée sans apporter de modifications à la législation. Il faut donc trouver une solution au niveau des Etats.

Ensuite, l'inflation profite aux industriels qui sont également des débiteurs de par leurs emprunts à long terme. D'autre part, quand il y a une hausse de matières premières, ils la répercutent dans leur prix de revient mécaniquement sans faire quoi que ce soit comme effort en matière de logistique.

Enfin parmi les autres facteurs de l'inflation il y a les banques.

Les racines de l'inflation sont-elles sociales, culturelles et politiques ? Oui et non ! Parce que si l'on entend par là que ce sont les ouvriers, les syndicats, qui sont peut-être coupables, ce n'est pas exact. Ceux-ci sont dans une position telle qu'ils ne profitent pas de l'inflation, ils ne font que marcher avec retard dans cette voie. En tout état de cause, il est clair qu'on ne s'est pas comporté, en matière internationale en particulier, selon les règles normales de l'économie.

### Jacques BALLET

**J. Ballet.** — Après les très belles envolées que nous avons entendues, mes propos vont paraître extrêmement terre à terre.

Je crois qu'il est nécessaire tout de même de revenir sur l'élément énergie par rapport à l'inflation, et l'inflation par rapport à l'énergie parce que dans ce do-

maine de l'énergie il y a tellement de malentendus !...

Première remarque : J'ai dit la semaine dernière : il n'y a pas de crise de l'énergie ni de crise du pétrole, mais une crise politique due aux hommes et non pas aux matières qui existent en abondance. C'est par politique que l'actuel embargo sur le pétrole a été utilisé. Ce n'est qu'ultérieurement que l'O.P.E.P. a cherché à donner de ses actes des explications économiques et moralisatrices.

Je rejoins ce qu'a dit M. Ventura tout à l'heure, il n'est nullement évident que l'inflation soit à la base de la crise pétrolière, et inversement le quadruplement brutal du prix du pétrole consécutif à la guerre du Kippour a été un facteur non négligeable d'aggravation de l'inflation.

L'argumentation selon laquelle l'augmentation du prix du pétrole depuis octobre 1973 constituerait un simple rattrapage du retard pris entre 1950 et 1973 par rapport à la hausse des prix du produit manufacturé importé par les pays producteurs, essentiellement les Etats-Unis, l'Europe de l'Ouest et le Japon ? Les statistiques, soit américaines, soit du Fonds Monétaire International et des Nations Unies, montrent que l'évolution a été à peu près parallèle de 1950 à 1970, et qu'à partir de 1971 les prix du pétrole brut ont progressé plus rapidement que celui des produits manufacturés pour décoller de façon spectaculaire à partir d'octobre 1973, les rapports variant selon les statistiques, les dates d'origine de 1 à 3, ou de 1 à 5 selon le cas, et les revenus globaux croissant encore plus rapidement du fait de l'augmentation très importante des volumes en cause.

D'autre part, on sait que les pays de l'O.P.E.P. exportent énormément plus qu'ils n'importent. Je pense que quand on construit des raisonnements, auxquels je rends hommage, sur certaines données, il est bon qu'on se mette d'accord sur ces données car sans cela on peut être entraîné à des déductions qui ne sont pas toujours fondées.

Deuxième remarque : on a évoqué le Club de Rome, je n'aurai pas la prétention de reparler des thèses du rapport Milosz, d'ailleurs ce rapport a un mérite c'est de faire penser un certain nombre de personnes, et aussi d'engendrer ce que j'appellerai une sorte d'anti-connaissance. Autrefois il y avait des ignorants et les gens qui connaissaient les problèmes, maintenant il y a l'anti-connaissance.

Il y a des domaines abordés par le Club de Rome où, je crois, l'analyse est singulièrement fautive, c'est celui de l'énergie, car l'énergie est, en première analyse, le seul domaine dans lequel le globe terrestre ne se comporte pas en système fini, mais reçoit de l'extérieur, c'est-à-dire du soleil, beaucoup plus qu'il ne pourra jamais consommer dans les hypothèses les plus hardies, quand bien même on donnerait, en prenant une population décuplée, à chacun de cette population décuplée dix fois le standard de vie américain, et ceci est calculable. Avec les ressources très connues, le pétrole, le gaz naturel, le charbon, sans parler des schistes bitumineux, il y a plus qu'il ne faut pour faire la soudure avec

l'atome ; et il faudrait être très pessimiste pour penser que nos chercheurs ne trouveront pas un moyen de domestiquer l'énergie solaire dans l'avenir.

Par conséquent, je pense que quand on aborde le problème de l'énergie vis-à-vis de l'inflation, et de l'inflation par rapport à l'énergie, il faut remettre un certain nombre de choses au point de façon à se mettre d'accord sur des bases qui me paraissent tout de même, je crois, absolument indispensables à bien déterminer.

Voilà ce que je voulais dire, tout en reconnaissant d'ailleurs que sur l'essentiel de l'exposé de Jean Boissonnat je suis bien d'accord.

### François GUERARD

**F. Guérard.** — Il y a des choses que je ne saisis pas bien.

Comment pourrait-on faire pour que le 7<sup>e</sup> Plan ne soit pas la poursuite du 6<sup>e</sup> ? Etant donné que nous sommes confrontés à une compétitivité internationale accentuée par la crise du pétrole et que, contrairement à ce que laissent entendre certains passages des propos de Jean Boissonnat et reprenant des réflexions de M. Jean-Marie Pelt, la philosophie capitaliste s'est diffusée dans les nouveaux pays qui disposent maintenant, par cette crise de l'énergie, de grandes disponibilités financières.

Autrement dit, le Nigéria, le Zaïre, l'Indonésie, le Mexique, le Vénézuéla, l'Iran ne renoncent pas du tout à nos analyses dans le domaine de la vie économique et ils nous lancent déjà un défi considérable dans ce domaine. Si on remet en cause la philosophie de la compétitivité qui était la philosophie de base du 6<sup>e</sup> Plan, comment allons-nous réussir à tenir le choc dans cette grande concurrence internationale ?

Evidemment certains disent : « Pratiquons l'autarcie ; d'ailleurs on sera bien obligés puisqu'on va avoir de plus en plus de chômeurs. Nous nous retirerons de la compétitivité internationale et nous nous replierons sur nous-mêmes, et nous essaierons de faire face à cet accroissement des charges sociales ».

D'autres disent : « Rejouons l'Europe pour s'en servir comme une masse critique dans cette nouvelle compétitivité. Pas du tout afin de promouvoir une nouvelle conception de la philosophie économique mais comme un moyen pour avoir une certaine densité dans la compétition. L'Europe nous servira dans cette nouvelle lutte pour la survie, que nous connaissons depuis longtemps ».

C'est tellement vrai que la réflexion sur le 7<sup>e</sup> Plan a été abordée en faisant des hypothèses sur cette concurrence internationale.

Poser la réflexion sur une nouvelle philosophie de l'économie, c'est indispensable. Mais je ne vois pas très bien comment on peut réussir. D'autant plus, qu'avec l'entrée de nouveaux pays dans la lutte capitaliste internationale les pôles sont dispersés dans le monde entier

et ces pôles appartiennent à un système philosophique qui est très différent du nôtre. Si, au fond, jusqu'à présent la vie économique tournait autour du triangle Etats-Unis-Europe-Japon, maintenant la compétition s'étend à différentes zones dans lesquelles la philosophie de l'existence est tout à fait différente de la nôtre. Comment pourrait-on réussir à faire naître une espèce de philosophie globale qui réponde à cette nouvelle situation internationale ?

Pour nous, il est un petit élément de réponse. Si en 1789 le mot clé était le mot « liberté », actuellement le mot chargé de sens est le mot « collectif ». Certains le traduisent en collectivisme ; l'économie socialiste c'est un élément de réponse. Pour d'autres — et pour moi — on peut répondre à cette aspiration au « collectif » en favorisant les équipements collectifs. Nous pouvons répondre en forçant sur les équipements collectifs.

Mais comment réussirons-nous à dominer ce qui a été notre erreur très grosse au moment où nous avons eu un choc conjoncturel ? On a abandonné les vues du Plan, et on a sacrifié les équipements collectifs pour laisser l'orientation de la consommation individuelle se dérouler. Les équipements collectifs étant difficilement appréciables on les a passés par pertes et profits ; ils ont disparu, les budgets les laissant tomber et on a poursuivi sur la voie de la consommation.

Il faut faire face à la compétition avec les systèmes socialistes et en même temps résister à l'offensive capitaliste des nouveaux puissants du Tiers Monde. Comment ? On peut peut-être tout de même essayer de faire un effort sur le plan des équipements collectifs et de les planifier dans le cadre de ce 7<sup>e</sup> Plan d'une manière permanente, afin qu'ils ne soient pas remis en cause par les accidents conjoncturels.

\* \*

*Sans abandonner, tout de suite, l'analyse économique, l'interrogation revient, ensuite, aux dimensions culturelles.*

### Alain BARRERE

**A. Barrère.** — Jean Boissonnat dans son exposé a abordé la critique de la société industrielle à travers quatre éléments : l'inflation, la croissance, la crise, les valeurs.

Premier point : L'inflation, a-t-il dit, n'est pas en profondeur un phénomène économique. Je suis d'accord avec lui. Mais alors, nous devons sortir, pour l'aborder, des habitudes depuis longtemps ancrées dans nos esprits, ces habitudes qui consistent à vouloir rechercher une cause à l'inflation. Je crois que cela est dans le fond de son argumentation. Dès lors, il est inutile de chercher à définir l'inflation par les causes. Il faut considérer que l'inflation est un phénomène qui relève de l'interdépendance. Et c'est bien d'ailleurs ce qui figure dans le troisième postulat énoncé. Aussi est-il vrai que toute la science économique doit être remise en cause puisqu'elle a passé son temps à nier qu'il y ait des rela-

tions d'interdépendance entre les phénomènes économiques, sociaux et culturels.

Deuxième point : la croissance. On a beaucoup parlé des taux de croissance et, en général, lorsqu'on discute de ce thème c'est autour du taux que se lient les interventions et les discussions.

Vous permettrez à un doyen de 1968 de se rappeler un des graffiti de la Sorbonne : c'est un de ces graffiti qui disait simplement ceci : « On ne tombe pas amoureux d'un taux de croissance ».

Je crois qu'il y avait là une protestation qui avait une signification profonde. Elle voulait dire que la croissance n'était pas cette « ardente obligation » dont on nous avait parlé un certain temps, ou tout au moins que la croissance ne devenait une ardente obligation que si au lieu de se figer sur son taux, on cherchait à dégager sa finalité.

Or, il est bien évident que si la France a un taux de croissance qui se situe parmi les plus élevés du monde, elle n'a pas atteint les hauteurs qui eussent été nécessaires pour déterminer la finalité de sa croissance. On ne tombe pas amoureux d'une croissance sans finalité, c'est-à-dire d'une croissance qui ne sait pas mettre au premier plan de sa raison d'être les valeurs.

Troisième point : Une crise doit-elle être maîtrisée ? ou doit-elle être assumée ? Maîtriser une crise c'est penser que l'on va la supprimer, ou au moins la réduire, que l'on va arrêter le mouvement qu'elle exprime, l'explosion qu'elle représente. Assumer une crise c'est reconnaître que l'état de crise est un état normal dans une société qui connaît des évolutions profondes et rapides.

On ne maîtrise pas une crise, on l'assume, en acceptant les responsabilités qu'elle crée, en palliant les inconvénients qu'elle comporte et en corrigeant ses méfaits. Il serait vain de vouloir supprimer, maîtriser la crise actuelle. Prenons un exemple, celui de l'inflation. Personnellement je pense qu'il est tout à fait vain de discuter d'inflation aujourd'hui dans les termes habituels.

Nous nous étions accoutumés à connaître ce que l'on appelait parfois dans le jargon des économistes « l'inflation rampante », c'est-à-dire une inflation de 2 à 3 % par an, qui avait cette particularité de connaître un taux qui était inférieur au taux d'accroissement de la production, de telle sorte que l'inflation de 2 à 3 % par an était tolérable, supportable, considérée, même par M. le Président de la Communauté Economique Européenne, presque comme une quasi stabilité.

Evidemment lorsqu'on a un taux d'accroissement du produit de 5 % on peut s'accommoder d'un taux d'inflation de 3 %, mais nous ne sommes plus, depuis deux ans, dans cette perspective. Nous connaissons des taux d'inflation de 10 à 15 %. Or on ne raisonne pas sur une inflation au taux de 10 ou 15 % par an comme on raisonne autour d'un taux de 3 %.

En fait, un phénomène nouveau a surgi et un phénomène dont la société industrielle ne sait pas s'accommoder.

Quatrième point : comment a-t-on essayé, depuis un certain nombre d'années, de résoudre les problèmes qui ont l'apparence d'un phénomène économique et qui sont, en profondeur, des phénomènes sociaux, culturels ou politiques ? On a essayé de les résoudre par ces deux mots qui sont restés en filigrane dans l'exposé de Jean Boissonnat : le contrat social, la politique contractuelle.

Il faut, aujourd'hui, et je m'en excuse auprès de mon ami qui en a été le promoteur, il faut aujourd'hui mettre en accusation la politique « contractuelle ». Et voici pourquoi : la politique contractuelle procède de ce qui est l'essentiel du mécanisme de la société industrielle, c'est-à-dire le rapport d'ordre compétitif. Notre société depuis des décennies reposait sur les rapports d'ordre compétitifs considérés comme le stimulant de l'activité. Elle avait des mécanismes réducteurs qui, automatiquement, détruisaient ces compétitions ou les amenaient au niveau du compromis.

Mais on s'est aperçu progressivement que ces mécanismes ne jouaient plus. Et surtout que les parties en cause avaient pris l'habitude de considérer que les intérêts n'étaient plus des intérêts individuels mais des intérêts collectifs. De telle sorte qu'on a étendu le domaine de l'intérêt qui, d'individuel est devenu collectif, et le rapport compétitif est devenu un rapport conflictuel. Conflictuel de groupe, un rapport dans lequel les groupes s'affrontent.

Devant cette puissance des groupes qui a pour corollaire l'affaiblissement des pouvoirs des gouvernements, il est facile apparemment de rechercher l'accord sous forme de compromis, de tenir un langage de raison aux antagonistes en leur faisant valoir qu'une hausse de salaire risquerait de compromettre la stabilité des prix, ou de faire valoir qu'il faut modérer la hausse des prix afin de garder une possibilité de compétition.

Mais le compromis ne se fait jamais sur ce qui devrait être l'essentiel dans une société politique ; la promotion des valeurs. Un compromis se fait toujours au détriment de la valeur qui est en cause, que cette valeur soit une valeur économique comme la stabilité ou la croissance, ou qu'elle soit une valeur économique sociale comme la défense du pouvoir d'achat, ou une valeur culturelle, la possibilité de faire croître sa famille dans la décence et la dignité.

Il ne faut plus s'étonner aujourd'hui quand nous sentons que cette société industrielle ne sait plus reconnaître ses valeurs, et qu'elle croit que ses valeurs sont menacées alors que dans le fond, ce sont les formes dans lesquelles elles s'inscrivent qui le sont.

Voici un exemple : celui d'une enquête, sur la famille, qui a démontré que ce n'était pas la famille qui était contestée, mais le type de rapports qui actuellement existaient dans le groupe familial. C'est pourquoi, je crois que notre société n'a pas perdu ses valeurs. Elle a perdu le support des valeurs, c'est-à-dire les institutions dans lesquelles elles s'inscrivent, et les institutions qui sont chargées de les promouvoir. Car toute « institution », qui est autre chose qu'une « organisation » —

une « organisation » est un simple ensemble de rouages et de mécanismes — ajoute la promotion d'une idée ou d'une valeur. Elle est porteuse d'une valeur, et, en premier lieu, l'institution politique.

Si l'autorité politique ne met pas en pratique une politique institutionnelle qui cherche à établir un rapport de médiation entre les parties prenantes, et à faire prévaloir cette valeur dont elle a la garde, il est bien évident que l'on tombe dans la contestation des valeurs elles-mêmes. La politique « contractuelle » n'est autre chose que l'impossibilité pour les responsables de la vie de la cité à tous les échelons, à l'échelon même de la famille, l'impossibilité dans laquelle ils se trouvent aujourd'hui de promouvoir les valeurs sur lesquelles un consensus pourrait se développer.

Je pense que la politique « institutionnelle » est beaucoup plus difficile à manier car elle suppose une autorité pour faire prévaloir la valeur et pour réaliser l'accord entre les parties prenantes sur la promotion de la valeur. La politique « contractuelle » est une reconnaissance d'une impossibilité dans la société industrielle d'aujourd'hui d'agir avec la fermeté nécessaire pour mettre en avant les valeurs qui sont contestées.

**R. Pucheu.** — Les valeurs ne sont pas éternelles !

**A. Barrère.** — Nous sommes d'accord, les valeurs ne sont pas éternelles. Les institutions qui les supportent ne le sont pas non plus. Elles sont frappées de sclérose et de décadence lorsqu'un hiatus se produit entre la pérennité qu'elles veulent continuer et la valeur qu'elles doivent supporter. Les valeurs changent, se modifient, être attaché à des valeurs ne veut pas dire être attaché à tel ordre de valeurs mais à un ordre de valeurs sur lequel un certain consensus pourrait se développer.

Je termine en disant que, précisément, je vais rejoindre René Pucheu, c'est que la société industrielle a vécu sur une échelle des valeurs qui était une échelle de l'ordre économique. Car la liaison n'était précisément pas à faire entre les valeurs culturelles et les valeurs économiques. Relisez Schumpeter, celui qui a le mieux écrit sur les structures bourgeoises, et vous y verrez que l'économisme a été la valeur dominante et que, effectivement, c'est parce que la valeur économique révèle aujourd'hui ses défaillances et ses incertitudes, que toutes les valeurs de la société industrielle sont remises en cause. Les valeurs « institution » « contrat » sont des éléments qui sont devenus faux aujourd'hui car ils n'ont plus leur place. Le gros problème pour la société industrielle c'est de redonner à chacun la place qui lui revient.

**R. Pucheu.** — C'est selon moi, une erreur d'analyse fondamentale que de prétendre qu'il y a les valeurs au-dessus et les institutions au-dessous. En outre l'économisme aussi est une valeur. Car il n'est pas un choix technique, il est un choix d'une vision du monde, le vacillement de cette « valeur » constitue une « révolution culturelle ». Enfin, même la famille n'est pas une « valeur » éternelle.

**A. Barrère.** — La famille est une institution qui promet une valeur. Et sur le plan de la révolution culturelle je suis entièrement d'accord mais sûrement pas avec le contenu que vous lui donnez.

### Jacques RIGAUD

**J. Rigaud.** — La réflexion et l'expérience nous conduisent à la culture au sens étroit du mot. La question est de savoir si d'ores et déjà la vie culturelle des pays occidentaux est en mesure de répondre aux grandes interrogations formulées par Jean Boissonnat. Je réponds par deux propositions.

Première proposition : il y a actuellement une crise culturelle grave qui est à la fois le reflet, dans une certaine mesure, la cause et aussi la conséquence de la crise économique, politique et sociale que nous vivons.

Je distingue plusieurs éléments dans cette crise.

D'abord la remise en cause de ce que je pourrais appeler les valeurs traditionnelles de la culture. Cette remise en cause est un phénomène constant, il a toujours été une remise en cause des méthodes, des styles, des langages, des institutions et même, le cas échéant, du sens historique donné à chaque époque aux valeurs. Actuellement cette remise en cause est tellement systématique que l'on pourrait presque dire que sur le plan culturel la seule valeur reconnue est précisément la remise en cause.

Il en résulte un phénomène d'autodestruction de la culture, ou de reflux, ou de repli vers un ailleurs utopique qui engendre une réaction tout aussi stérile d'attachement fétichiste et crispé au patrimoine. Jouer *Britannicus* comme on le faisait en se figeant dans l'interprétation dont Jean-Jacques Gautier garde le souvenir dans les années 1945 est stérile, de la même manière que vouloir à tout prix refuser toute architecture moderne dans une ville et transformer nos villes en cimetières, ou en jardins ou en espaces verts comme on dit, ou à l'inverse, vouloir à tout prix connaître une agression d'une architecture indifférente à l'environnement.

Autre élément de cette crise : elle atteint les institutions culturelles et les créateurs. Dans notre type de société économique, le créateur est de plus en plus marginal sur le plan professionnel et sur le plan moral.

D'autre part la crise a également un effet sur les institutions culturelles dans la mesure où la compétition des besoins, la compétition des crédibilités font que la culture a une place de plus en plus réduite. Aux Etats-Unis où fonctionne le financement par les fonds privés, la récession actuelle remet en cause même le système culturel et les Américains se demandent dans quelle mesure on peut recourir à l'Etat.

Nous avons sur ce point quelques enseignements intéressants à leur donner. Même dans les pays comme le nôtre il est bien évident que la culture rétrograde de plus en plus. La crise atteint les comportements culturels dans la mesure où les inégalités culturelles ont

tendance à croître plutôt qu'à se réduire. Les comportements culturels sont de plus en plus marqués par l'esprit de consommation de type économique et on participe à la culture par des achats de disques, d'appareils ou des actes économiques beaucoup plus qu'à la culture vécue dans sa plénitude.

Deuxième proposition : on voit apparaître des comportements ou des attitudes qui sont peut-être porteuses des espoirs évoqués par Jean Boissonnat.

Ainsi la remise en cause d'un certain rationalisme, d'un certain orgueil scientifique nous met « à découvert », dans une espèce d'angoisse métaphysique, qui est le seul terrain sur lequel une nouvelle culture puisse être précisément confrontée aux vrais problèmes. Toute l'attitude économique et politique est aussi profondément mise en question. Le cinéma est sans doute le meilleur révélateur.

Nous ne sommes pas à l'aube d'une culture nouvelle, mais il y a peut-être quelques premiers indices des valeurs nouvelles. La remise en cause des comportements d'une culture bourgeoise, si désagréable que cela puisse paraître, est également porteuse d'espoir, dans la mesure où l'on voit des phénomènes d'animation, un comportement nouveau, une volonté encore confuse et diffuse des intégrations de la culture. La vie culturelle n'est plus un certain nombre de spectacles mais véritablement une présence du beau. Ou d'une possibilité de dépassement au cœur même de la vie quotidienne, ce que Jacques Duhamel disait comme étant ce qu'il faut pour qu'une journée de travail se transforme en une vraie journée de vie.

\*,\*

*L'approche culturelle de la crise n'est pas chemin de fuite du concret et de l'actualité. Elle conduit à s'interroger — à la suite du rapporteur — : crise du système libéral ou crise de la société industrielle ? Y a-t-il crise à l'Est ?*

*Elle conduit, aussi, à évoquer les changements technologiques postulés par un changement des valeurs.*

#### André KEREVER

**A. Kéréver.** — Je solliciterai votre attention sur un point précis.

Il s'agit de la comparaison entre les économies occidentales et l'économie soviétique. Il a été dit que les deux systèmes d'économie sont en crise. Je le crois à cette nuance relativement importante près que je ne pense pas que ces crises soient d'égale gravité.

Si l'on prend la situation des économies occidentales — là je me réfère à l'analyse de Jean Boissonnat — on voit que ce qui est en cause ce sont les mécanismes mêmes du système économique libéral. Vous avez, d'une part, la courbe tangentielle du profit qui s'accroît, la généralisation de l'inflation, l'apparition de sociétés multinationales, et une certaine incapacité par

le marché, corrigé par l'intervention des pouvoirs publics, à coordonner et à faire que les mécanismes économiques puissent continuer correctement.

Récemment un article de M. Perroux dans « Le Monde » est venu développer tous ces points-là. Pour reprendre l'expression de Jean Boissonnat, nous sommes en présence d'une crise de maturité, et on sait qu'une crise de maturité peut présider au déclin, à moins qu'elle ne débouche sur un renouveau.

Du côté de l'économie soviétique les difficultés sont indéniables mais elles paraissent venir de ce que les mécanismes de planification de la gestion de l'économie, par un système de décision administrative, ne sont plus adaptés lorsque la production devient diversifiée. Il y a un certain désajustement entre ce qui est produit et ce qui est demandé par le consommateur. Ce vice est certain mais il semble possible qu'il puisse être corrigé en quelque sorte à l'intérieur du système lui-même, soit par une amélioration des techniques de planification, soit par des emprunts limitant les catégories d'économie de marché en augmentant dans une certaine mesure l'autonomie des entreprises.

Enfin, quand on compare les performances, il ne faut jamais oublier que la part consacrée par l'U.R.S.S. à ses dépenses militaires est considérable. Elle est au minimum de 10 %, et plus proche de 20 % en produit national brut, ce qui est un chiffre absolument énorme quand on le compare à celui des économies de l'Europe occidentale. Il faut remarquer que ce prélèvement sur les biens provoqué par les dépenses militaires se traduit par une ponction pure et simple sur la production civile.

S'agissant de la valeur, il est certain également qu'il y a un affaiblissement des valeurs en U.R.S.S. et notamment des croyances à la validité du socialisme. Il serait difficile qu'il en soit autrement. On connaît l'ampleur des purges de la dictature stalinienne puisqu'il a été dit, je crois, que dans toute famille de l'U.R.S.S., au moins un de ses membres a été soit fusillé, ou a passé un temps plus ou moins long dans les bagnes soviétiques. A vrai dire, je crois que s'il y a une crise des valeurs en Union Soviétique, je ne pense pas qu'elle aille jusqu'à mettre en cause la cohérence de la vie sociale. Il y a un exemple très frappant, c'est qu'une valeur comme le patriotisme ne paraît vraiment pas remise en cause quelle que soit la tranche d'âge de la population.

En définitive je crois bien qu'il y a un défi posé par le système socialiste aux économies occidentales. Je dois même ajouter que ce défi a changé d'allure dans les deux dernières années. Rappelez-vous, dans les deux dernières années les économistes occidentaux avaient volontiers un ton triomphaliste par rapport à l'économie de type soviétique. Vous lisiez très fréquemment que l'économie soviétique était aux abois ou fonctionnait très mal et qu'elle en était réduite à mendier à la technologie des nations occidentales qui était la seule chance de survie. Cette appréciation triomphaliste a quelque peu changé, je crois.

Cela dit, je crois que le défi n'est pas un danger et qu'il a l'effet d'un stimulant : on n'est pas forcément rivaux à un type d'organisation économique.

### Jean-Claude COLLI

J.-C. Colli. — Je voudrais revenir, de façon aussi succincte que possible, sur trois points :

*Le premier* concerne la « crise des sociétés industrielles ». Un complément, au moins, me paraît nécessaire : cette crise économique, l'Occident n'est pas seul à la connaître ; elle est commune à toutes les sociétés industrielles.

En réalité, il semble bien que sur le plan international, on assiste à une remise en cause, au moins momentanée, de ce qu'on a appelé jusqu'ici la « valeur ajoutée » au sein des hiérarchies marchandes, et aussi politiques, dans le monde. Cela me paraît fondamental.

Je ne suis pas sûr, d'une part, que cela soit le signe d'une mutation définitive, d'autre part que l'on puisse transposer exactement cette analyse au niveau interne.

Certes, au niveau interne, dans les sociétés industrielles avancées, un effet d'optique — circonstanciel lui aussi — pourrait nous laisser croire qu'il y a une remise en cause de la « valeur ajoutée ». En fait, on est en présence d'une remise en cause de la hiérarchie des valeurs. Ou, plus exactement, on commence à douter d'un principe auquel on a cru jusqu'ici, *l'adéquation entre le degré de satisfaction humaine tirée de la production (activité) et le degré de satisfaction fourni par la consommation (bien-être)*. Vous constaterez comme moi que, dans la vie politique, syndicale, économique et industrielle, c'est pour certaines satisfactions d'hommes que l'on pousse à la production. Or ce sont parfois les mêmes personnes qui, par une sorte de doublement fonctionnel, mettent en cause les résultats de cette production. Parce que ces derniers n'apportent pas les autres satisfactions attendues de la consommation. En d'autres termes, la « satisfaction productive et la satisfaction consummative » ne sont pas liées comme la production et la consommation.

*Le deuxième point* concerne la correspondance qui existe entre l'Est et l'Ouest à cet égard.

Sur les symptômes de la crise à l'Ouest, il est inutile de revenir. Sauf pour constater qu'en économie de marché, tous ces symptômes s'affichent et se remarquent davantage.

Le processus est plus composite et ambigu à l'Est. On y constate un certain nombre de phénomènes spécifiques, par exemple en Union Soviétique. L'inflation se traduit par un gonflement des stocks et par un sous-emploi diffus ; s'il n'y a pas chômage, en effet, il y a un sous-emploi en heures de travail. Parallèlement, l'augmentation des dépôts dans les caisses d'épargne traduit un potentiel inemployé. Et lorsque le gouvernement soviétique a voulu stimuler les entreprises en leur donnant plus d'autonomie dans leur gestion, on a

constaté l'apparition d'inégalités hiérarchiques accrues dans les salaires.

On peut tirer de cela deux diagnostics généraux. D'abord quelque chose ne va pas dans la société industrielle avancée de l'Union Soviétique et des Pays de l'Est, comme dans les nôtres. Ensuite, ces phénomènes tiennent ensemble, à ce désajustement entre le processus socio-économique de la production et la structure de la société elle-même. Les valeurs sont fatiguées, à l'Est comme à l'Ouest.

Aux postulats de l'industrialisation justement évoqués par Jean Boissonnat on peut donc ajouter celui-ci, qui a également failli : *celui selon lequel la production est un élément essentiel de la solution sociale*. A l'Ouest : il suffisait de produire pour le marché, expression naturelle des besoins, donc des aspirations. A l'Est : il suffisait de régler la consommation sur la production, expression de la volonté du peuple.

*Troisième point enfin* : la mutation de cette société industrielle, en liaison avec les révolutions énergétiques qui s'annoncent. Ces révolutions se feront progressivement, mais sûrement. Pour le domaine dont j'ai la responsabilité, celui des énergies nouvelles, je peux dire en tout cas que le processus est engagé. Pour le caractériser brièvement, je dirai que jusqu'ici, on recherchait « l'économie d'échelle » en augmentant les tailles des unités de production. Désormais, on pourra en quelque sorte faire l'économie de cette échelle !... On n'a pas forcément besoin de construire des cathédrales pour produire de l'énergie. En effet, l'optimisation des centrales nucléaires, dont il faudra tirer parti des rejets de chaleur, impliquera qu'elles se rapprochent des centres de consommation, donc qu'elles réduisent leur taille. L'énergie solaire, diffuse par nature, sera captée aisément partout pour fournir l'apport nécessaire aux besoins locaux de chauffage des habitations, et la production d'électricité solaire s'effectuera dans des unités moyennes, dispersées et décentralisées.

Cette mutation sera causée par l'entrée des énergies nouvelles dans notre bilan global. Diffuses, réparties et de faible concentration, « énergies douces », elles vont constituer le contrepoint nécessaire aux gigantismes divers dont la société industrielle s'est inspirée jusqu'ici.

Cette mutation, qui doit s'opérer dans les 20 ou 30 prochaines années, transformera peu à peu notre structure d'occupation et d'activité. D'un système énergétique de *concentration-distribution*, on passera à un système diversifié, où la *captation-utilisation*, sur place, jouera un rôle notable.

Enfin permettez une dernière remarque, de caractère philosophique. Je ferai à Jean Boissonnat et à Jean Denizet une amicale observation. Selon eux, m'a-t-il semblé, il y aurait un divorce de fait entre les valeurs morales et les réalités sociales. Et ils reprochent à ce monde d'être trop « kantien », au motif qu'il n'y a pas de communication entre les « phénomènes » et des « noumènes moraux ». Je conteste cette

analyse, pour « péché de spiritualisme » (je ne suis pas chrétien pour ma part). Ce qui différencie en effet, à mon avis, le spiritualisme du rationalisme, c'est que la démarche spiritualiste, constatant que les réalités ne sont pas suffisamment perfectibles, crée, pour s'exprimer, un monde au-delà ou à côté des réalités pour trouver une consolation et un mode d'expression.

Je crois d'ailleurs qu'une grande partie du socialisme français est, en fait, spiritualiste. Il est une évasion. Nous constatons d'ailleurs que le vide créé par une certaine dégradation des valeurs religieuses est rempli, par toute une gauche qui s'engouffre dans le spiritualisme. Le vocabulaire a changé, mais la démarche est analogue. Transcender les réalités par une pulsion généreuse se réfugiant dans une doctrine et, en quelque sorte, un autre monde. La démarche rationaliste est autre : Selon elle, il ne faut pas partir du principe que les réalités divorcent d'avec nos aspirations, mais discipliner nos aspirations. A cet effet, il faut faire un effort extraordinaire pour « idéer » les réalités, c'est-à-dire étudier à fond la dialectique entre l'individu et la société, et adapter soigneusement nos réponses à cette biologie sociale. *Les réponses sont politiques et non spirituelles.* Et cette fonction de volonté commence par une démarche de connaissance, applicable à soi-même et aux autres. Je note aussi au passage que cette démarche est assez « kantienne », et qu'on aurait tort de douter de la morale de Kant...

La démarche spiritualiste me paraît dangereuse à un autre titre : Elle consiste souvent à emprunter les chemins de la morale individuelle pour la transposer, la transplanter au niveau collectif, alors qu'il me semble qu'il y a une différence de nature fondamentale entre ces deux niveaux. Relisez la Déclaration des Droits de l'Homme, vous y verrez une définition de la liberté qui est collective. Et aussi la définition de la justice fiscale, selon laquelle tout citoyen doit apporter sa cotisation à la collectivité dans la mesure de sa « faculté à contribuer ». Il y a encore beaucoup à faire pour que nos sociétés modernes rejoignent des principes énoncés... il y a deux cents ans.

Ce sera notre effort.

\* \*

*Enfin, il était normal que les économistes en appelant à la philosophie, le philosophe s'interroge sur la situation nouvelle qui lui est faite.*

*Avant que Jean Boissonnat réponde aux questions posées.*

### **Etienne BORNE**

**E. Borne.** — Je suis d'accord avec le rapport de Jean Boissonnat. Je veux dire sur l'ensemble de ses thèses et de ses interrogations. Mon unique point de désaccord pourrait porter sur l'appel qu'il a adressé aux philosophes, sur l'attente qu'il a manifesté à l'égard de la philosophie. Comme si les cheminements de la réflexion économique, de la recherche sociologique s'in-

*Roger Louet, Michel Albert.*

terrompaient à un certain moment — à la manière des chemins de la mer — devant quelque élément nouveau en face duquel il faudrait solliciter, pour pousser plus loin l'aventure, une navigation jusque là inédite. Ainsi la philosophie serait une spécialité, une discipline, une fonction extérieure, extrinsèques par essence, à la pensée économique en tant que telle.

Je me permets de n'en rien croire, me souvenant d'un mot dont l'auteur (Jacques Monod) m'a garanti l'authenticité : « La philosophie est une chose trop grave et trop importante pour la confier aux seuls philosophes. »

Jean Boissonnat lui-même n'a cessé de montrer au long de son exposé qu'on ne pouvait bien parler d'économie, ou mieux qu'il était impossible de parler d'économie en parlant d'autre chose que d'économie, que l'économie est abstraite, inachevée, incomplète en tant même qu'économie si elle n'est qu'économie, et qu'elle devient concrète, c'est-à-dire elle-même, si se trouvent réintroduits en elle le politique, le culturel, voire le métaphysique. Les économistes ne peuvent pas aujourd'hui ne pas se faire philosophes, non pas par mimétisme, imitation d'autrui, mais pour répondre plus rigoureusement à un propos d'explication ou plutôt d'intelligibilité, et aussi à des exigences pratiques, dès lors que celles-ci ne se confondent pas avec des bricolages empiriques dans l'immédiat et intègrent le long terme dans leurs horizons.

Ce n'est pas seulement le rapport de Jean Boissonnat c'est toute la suite de ce colloque dans sa richesse contrastée qui témoigne pour la présence de la philosophie à l'économie. Tout ce savoir théorique, toutes ces expériences politiques ou administratives dont on a fait état ici nous dévoilent en fin de compte ce qu'il faut appeler dans le langage philosophique qui convient, les contradictions d'une société. Et la question qui nous hante tous est, corollairement, la suivante : la société telle qu'elle va et nos ressources telles qu'elles sont, seront-elles capables de résoudre ces contradictions ?

Les contradictions de la société industrielle, il est aisé d'en dérouler les litanies : société créée, entretenue par le travail toujours recommencé, et qui fabrique un contingent éprouvant de sans-travail ; société qui requiert la multiplication des moyens de paiement, qui ne croît et ne s'enrichit que par un pari sur l'enrichissement de demain, bref qui est inflationniste moins par accident que selon son essence même ; mais cette inflation qui l'enrichit menace d'être sa ruine ; contenue, réduite, elle augmente le chômage ; supprimée elle pourrait être la mort par immobilisme d'une société qui ne vit que dans et par le mouvement ; comme vient de le dire excellemment Jean Boissonnat cette société industrielle est la seule qui mette constamment en question ses propres équilibres, qui soit le théâtre d'une révolution permanente ; et suivant la pensée libérale classique, il semblait que tout déséquilibre était la promesse, le commencement d'un équilibre nouveau, à un plan supérieur, bref que selon une sorte de spontanéité cette société guérissait ses fièvres en s'inventant d'elle-même une santé renouvelée. Or c'est justement cette auto-régulation qui est maintenant en question. La crise de la pensée libérale et la crise de la société industrielle font une seule et même crise.

L'espoir suprême était celui de la science. Que la pensée économique devienne véritablement science, et elle sera capable de maîtriser les phénomènes, de définir des thérapeutiques, d'envisager des solutions rationnelles. Or, et Jean Boissonnat le rappelait utilement, la science et plus particulièrement les sciences de l'homme et des relations humaines n'existent pas en elles-mêmes et pour elles-mêmes ; elles sont situées dans une culture, une histoire, et sauf rigoureuse auto-critique, elles sont mal séparables des idéologies qui les ont inspirées ou qu'elles secrètent, idéologies qui peuvent se référer (et c'est l'ambiguïté même de la notion d'idéologie) à des philosophies ou à des mythologies, peut-être même aux unes et aux autres. Dans cette perspective, il conviendrait d'analyser les rapports de la science économique et de la société industrielle, et on découvrirait sans doute que l'un et l'autre relèvent, je reprends les expressions dont je viens de me servir, d'une même philosophie ou d'une même mythologie. Et en allant au delà des petites explications, mentalité bourgeoise, esprit de profit, on découvrirait aux origines, au principe de cette société, et symbolisant une certaine idée de l'homme et de sa vocation, le mythe prométhéen ou si l'on veut faustien : l'homme comme maître et possesseur d'une nature devenu l'objet de son savoir et de son pouvoir, et promis par la démesure de cette domination à un progrès, à un dépassement incessant, et la science apparaissant alors comme le moyen privilégié de ce progrès et de ce dépassement.

Progrès et dépassement qui supposent que l'homme, ne supportant pas l'acquis et le définitif, est fait pour l'indéfini. Notre société, notre civilisation sont une société ou une civilisation de l'indéfini. Or c'est cette idée même d'indéfini, que de Descartes à Hegel, les philosophes ont raison de qualifier de faux infini ou

de mauvais infini et qui aujourd'hui rencontre le doute et la contradiction. Comme on peut le voir dans les débats sur la croissance, qui sont à la fois économiques et philosophiques.

Mais il faut radicaliser le problème. Le grief majeur, le reproche, décourageant toute apologétique, faits à cette société, à cette civilisation de l'indéfini, c'est qu'elle manque de sens. Telle est la frustration fondamentale de la jeunesse d'aujourd'hui ou du moins de celle qui est à la fois la plus passionnée et la plus lucide. Qu'on ne cherche pas à distinguer, voire à opposer des réponses rationalistes et des réponses spiritualistes. La requête du sens est une requête de la raison totale qui ne se satisfait ni des explications mineures ni de recours à l'irrationnel. L'idée de sens vaut d'abord comme exigence avant d'avoir trouvé un contenu ; elle exerce une fonction critique en montrant, ce qui est aujourd'hui une fulgurante évidence, que le dépassement indéfini est proprement in-sensé.

De cette quête du sens, nous devons être tous les ouvriers. Il y a beaucoup à découvrir. Beaucoup aussi à redécouvrir. Il ne s'agit pas de congédier péremptoirement le mythe prométhéen, ou de renier l'esprit faustien qui ont eu et gardent encore grandeur et vérité, car l'impatience du fini est une dimension de l'homme. Mais ni Prométhée, ni Faust, ni la société d'indéfinie productivité ne sont capables de répondre à la seule question qui vaille, celle du pourquoi. Le vertige de l'illimité, cette anxiété d'une autre limite n'affranchit pas vraiment l'homme de la limite. Une nouvelle frontière est aussi une frontière. Et il y a une finitude de l'indéfini. La question, comme on dit aujourd'hui, nous interpelle dans la conjoncture présente, et c'est une fuite devant l'urgence que de tout attendre d'un renouvellement génial de la pensée aux alentours de l'an deux mille. Et il pourrait se trouver plus de ressources qu'on ne l'imagine dans nos héritages comme dans la plus contemporaine modernité.

Vous avez parlé tout à l'heure, Jean Boissonnat, de Teilhard de Chardin, en voyant dans son œuvre, dans sa pensée moins une solution à nos problèmes qu'un symptôme, une expression d'une certaine situation, d'un certain état de la culture dans laquelle le « scientifico-industriel » chercherait du côté des idéologies mystiques une justification de ses avancées. Il me semble au contraire, que, même si on juge que les réponses teilhardiennes sont précipitées et portent la marque d'une époque que nous mettons en question, la problématique de Teilhard demeure dans toute sa force : comment dans un monde qui n'est plus *un* monde, parce qu'il est le monde de la dispersion, des valeurs éclatées, retrouver les chemins de la synthèse, c'est-à-dire de l'unité et de la convergence autrement que par des pressions et des répressions ?

Par ce biais réapparaît la question du sens à trouver ou retrouver. L'homme individuellement considéré, mais aussi bien l'humanité dans son destin collectif, vivent dans un partage, une situation d'affrontement générateurs de désespoirs privés et publics. Les moyens de l'unité et du rassemblement se dérobent encore,

mais il y a plus important, plus urgent que les moyens, et c'est de découvrir les sources d'une inspiration seule capable de vivifier intelligence et volonté et donc de donner aux moyens ingéniosité et efficacité. Manquent ou restent mornes et inertes les raisons de vivre qui pourraient se révéler inspiratrices. Et faute de raisons de vivre, une société, une culture, un monde sont menacés de mourir d'asphyxie.

Qu'on ne cherche pas du côté des mystiques plus ou moins troubles ou des idéologies plus ou moins sauvages ou sophistiquées la menteuse promesse d'une autre humanité. Il y a en tout homme, dans l'humanité des puissances encore non éveillées, contrariées ou contrefaites par une société et une culture « unidimensionnelles » qui équipent l'homme pour le dehors et le désarmement pour le dedans, réduisant le meilleur de lui-même à l'état d'attente et d'aspiration. Ces puissances qui n'ont pas encore été délivrées, bien des signes attestent qu'elles affleurent et frappent à la porte. Si nous savons les entendre et retirer les verrous, l'espérance aura ses chances. Sinon comment conjurer les fatalités tragiques ?

### Jean BOISSONNAT

**J. Boissonnat.** — La plupart des interventions ont enrichi le débat et je remercie les participants de leur collaboration active à la discussion. Cependant, par correction à l'égard de ceux qui m'ont posé des questions directes, je répondrai, mais brièvement.

M. André Kerever a parlé de la symétrie entre la crise qui affecte la société industrielle dans les pays capitalistes et la crise qui pourrait l'affecter, ou qui l'affecterait, dans les pays socialistes.

Je suis plein d'humilité parce que je connais mal, nous connaissons mal, la réalité sociologique et culturelle dans les pays socialistes. Nous avons quelques éléments d'appréciation dans le domaine économique et encore très imparfaits. Pensons au domaine des prix, par exemple. En tout cas dans le domaine sociologique et culturel nous sommes très démunis. Si bien que nous risquons de faire une erreur d'appréciation, soit en jugeant que cette société faisant partie d'une société industrielle il est inévitable qu'elle rencontre les problèmes que nous rencontrons, soit à l'inverse, en pensant que cette société serait à l'abri de ces phénomènes.

Personnellement, je serai prudent. Voyant le comportement de ces pays socialistes et des hommes qui se rattachent à leur point de vue, — et notamment je pense aux communistes en France, — et voyant leurs réactions à l'égard de la crise du système, je suis tout de même frappé du fait qu'ils s'efforcent de polariser sur l'organisation capitaliste toutes les raisons de la crise. C'est à travers leur comportement que par une analyse scientifique, j'ai tendance à penser qu'il y a une espèce de carence philosophique, une sorte de vice intellectuel, qui les empêche de saisir, d'appréhender la réalité dans toute son ampleur.

La question de M. Guérard est plus directe, il m'a demandé comment on pouvait imaginer que le 7<sup>e</sup> Plan ne soit pas le successeur du 6<sup>e</sup>. Elle a toutes les vertus des questions simples. J'ai voulu dire, mais je me suis sans doute mal expliqué, que nous entrons dans une période où nous allons vivre en porte-à-faux. Je veux dire par là que, bien sûr, il faut faire un 7<sup>e</sup> Plan ; bien sûr il faut le faire en tenant compte de ce qu'a été le 6<sup>e</sup>, et aucun homme politique, fût-il différent de couleur de ceux qui gouvernent aujourd'hui, ne peut faire en sorte de dire que nous allons réaliser un 7<sup>e</sup> Plan qui sera « la nouvelle croissance ».

On peut faire plus ou moins intelligemment le 7<sup>e</sup> Plan. Il ne se déduit pas logiquement du 6<sup>e</sup>, mais je crois, comme M. Guérard, que nous ne ferons pas à cette occasion une mutation. Il n'y aura pas un changement brusque d'orientation à l'occasion du 7<sup>e</sup> Plan.

Je crains en revanche, que, lorsqu'il préconise de donner la priorité aux équipements collectifs, nous nous heurterions à de graves difficultés. Non seulement parce que l'actuel Chef de l'Etat lorsqu'il était ministre des Finances ne s'est pas beaucoup soucié de l'équipement collectif — après tout on change dans la vie, et pourquoi pas lui ? — mais parce que, fondamentalement, le problème du 7<sup>e</sup> Plan sera de faire riper une part de la richesse nationale du domaine de la consommation privée, étatique, vers le domaine des exportations et des investissements des entreprises. Les exportations parce que nous avons un problème fondamental d'équilibre de notre balance des paiements, — qui n'est pas l'équilibre de la balance commerciale. On peut avoir une balance commerciale équilibrée et un très grave déficit de la balance des paiements, c'est celui-ci qu'il faut ôter ; la balance commerciale n'est qu'un sous-ensemble par rapport à la balance des paiements.

Donc je crains beaucoup pour les équipements collectifs parce que, comme il faut faire un minimum de redéploiement industriel, il faudra le faire au moyen d'équipements et d'investissements, et les industries exportatrices sont très importantes. Il est clair qu'on ne fera pas riper au bénéfice de l'exportation et de l'investissement une masse considérable de richesses sans que soient affectés simultanément le domaine des consommations étatiques, et le domaine des consommations des particuliers et des investissements particuliers y compris le logement.

En outre, nous sommes dans un système politique où la même majorité occupe le pouvoir depuis 15 ans et bientôt depuis 20 ans. Il est clair que la moitié de la nation ne se sent pas concernée par les décisions prises par ce pouvoir, le pouvoir politique dans une société industrielle a une fonction de gestion, et on peut considérer que celui-ci la remplit mieux s'il a aussi une fonction de représentativité. La même décision n'a pas la même signification selon le gouvernement. Même si un autre gouvernement représentant une autre fraction de la nation prenait les mêmes décisions que le gouvernement actuel, nous serions dans un système politique différent. Je suis inquiet de voir la France s'engager durablement dans un système où il y aura tou-

jours la même fraction de la nation représentée au pouvoir, quitte à la contester, et la même fraction de la nation qui ne se sentira jamais représentée au pouvoir et qui aura désappris les responsabilités politiques. Lorsque l'on est écarté durablement du pouvoir on désapprend les responsabilités du pouvoir politique.

Je suis donc inquiet devant cet état de choses.

Vis-à-vis de Jean-Claude Colli je dirai que j'ai dû mal m'exprimer, en ce qui concerne Kant en particulier, et le divorce plus général de la valeur et de la réalité sociales.

Ce que j'ai mis en cause, c'est le fait qu'une certaine conception de la pensée scientifique a consisté à dire que les valeurs n'avaient rien à voir avec la pensée scientifique, et que la pensée scientifique n'avait rien à voir avec les valeurs. Cette dichotomie poussée à l'extrême fait que nous avons une certaine paralysie du cerveau.

Aujourd'hui les valeurs ont « à voir » avec la pensée scientifique, et inversement. C'est en cela que la pensée de Kant peut être mise en cause. Je crois qu'elle a eu pour effet d'accentuer ce divorce entre les deux mondes, le monde des phénomènes qui pourraient être appréhendés en tant que tels, et le monde des noumènes totalement étranger. C'est cette étrangeté des deux mondes qui aujourd'hui mérite d'être remise en cause.

Je ne voudrais pas que ce débat s'achève, sans revenir sur quelques aspects de notre discussion auxquels j'attache une importance particulière.

En premier lieu, peut-être certains d'entre vous se demandent-ils, comme Alain Barrère, quel est le rapport entre mon exposé et son titre qui faisait référence au « contrat social ». Je voulais dire, par là, que la croissance industrielle — telle que nous l'avons connue — détériore le contrat social. Elle privilégie les conflits d'intérêts sur tous les autres conflits et fait progressivement disparaître les grandes références auxquelles une société se rattache quand elle se sent en péril : la religion, la nation, la « race », le socialisme, etc. La richesse pervertit les valeurs sur lesquelles elle s'est construite. C'est à cela que je pensais, lorsque je mettais en contradiction le volume grandissant de responsabilités dont le peuple investit le pouvoir politique, tandis qu'il affaiblit l'autorité de ce pouvoir. Cela débouche sur deux débats fondamentaux que nous n'avons pas eu le temps de traiter aujourd'hui : la perversion des systèmes au-delà de certains seuils, qui n'est autre que l'application des théories sur les quanta et sur l'entropie au monde social, et pas seulement au monde physique ; deuxième débat : quelle est la nature du « contrat social » et ne risque-t-on pas, à vouloir le reconstruire, d'inventer des religions séculières qui sont autant de totalitarismes ?

Deuxième élément important dans mon propos : plusieurs crises s'enchevêtrent sous nos yeux et nous ne gagnerons rien à les confondre. Il y a une crise conjoncturelle parfaitement maîtrisable avec nos instruments

de politique économique. Mais cette crise conjoncturelle a des racines dans une crise structurelle du système industriel, crise qui continuera de cheminer même quand nous aurons redressé la conjoncture. C'est elle qu'il faut attaquer avec des concepts nouveaux. Et c'est pour cela que je parlais de la nécessité, pour nous, de vivre en porte-à-faux. Je ne fais pas un réquisitoire contre la croissance ; elle est ce qu'elle est, et elle constitue un des grands moments de l'Histoire de l'humanité. Mais je constate qu'elle pose des problèmes qui ne sont pas tous solubles par sa propre logique. L'intelligence de la crise actuelle, dans toutes ses dimensions, nous oblige — me semble-t-il — à sortir de ce que j'appellerais notre « subjectivisme industriel ».

Voilà le grand fait nouveau. Si nouveau que nous ne le maîtrisons pas du tout. Que nous disons beaucoup de bêtises à son propos. Mais il faut parfois accumuler les hérésies pour trouver une vérité cachée.

C'est la raison pour laquelle je plaide, au-delà d'une « économie-politique » pour une « économie-philosophique », c'est-à-dire pour une percée de l'intelligence au-delà de l'univers économique industriel qui l'a façonnée.

**Raymond BARRE**

Président de séance

Ancien Vice-Président de la Commission  
des Communautés Européennes

**R. Barre.** — Les colloques de « France-Forum », auxquels j'ai l'honneur de participer, ont une double caractéristique :

— La première, c'est que les sujets en sont toujours très bien choisis. En 1965 Henri Bourbon m'avait confié un rapport sur « l'économie des besoins ». C'était un colloque qui était en avance sur certaines idées, qui sont maintenant répandues. Aujourd'hui, on découvre beaucoup de choses que, déjà dans les années précédentes, un certain nombre de milieux avaient analysées.

En 1975, en choisissant pour thème de réflexion « Au-delà de la crise », *France-Forum* nous a conduits à nous interroger sur des problèmes décisifs pour les années à venir.

— La deuxième caractéristique des colloques de « France-Forum », c'est qu'ils sont très intelligents ; par là même ils sont typiquement français. On se situe tantôt dans le domaine de l'économie analytique, tantôt dans le domaine de l'économie appliquée à la politique, tantôt dans le domaine de la politique — M. Jean Boissonnat vient de nous en donner un exemple — tantôt dans le domaine de la philosophie.

Rendre compte de la richesse de tels débats est extrêmement difficile, surtout quand ce compte rendu échoit à un économiste de tradition ancienne et qui a lu dans une page célèbre, des « Essais de persuasion » de Keynes que si les économistes parvenaient à se cantonner dans le rôle d'hommes compétents et modestes sur le même plan que les dentistes, ce serait merveilleux !...

Les échanges de vues profonds et stimulants ont eu lieu parfois à des niveaux où j'ai craint que mon esprit ne ressemblât à cette colombe dont parle le philosophe, qui ne cessait de s'élever dans le ciel jusqu'à en mourir asphyxiée.

Je vais essayer de redescendre du Ciel sur la Terre et de vous présenter quelques réflexions sur les sujets dont nous avons parlé, en m'efforçant, le cas échéant, d'indiquer les points sur lesquels je viendrai à me séparer des analyses qui ont été présentées.

Au lieu de suivre l'ordre du colloque, je partirai du rapport de M. Jean Boissonnat pour aboutir au thème des « conditions du nouvel ordre économique international ». Le rapport de M. Jean Boissonnat sur le diagnostic de la crise et sur l'inflation est en effet étroitement lié au rapport de M. Michel Albert sur le problème du nouveau plein emploi.

A cet égard, je voudrais dire que nous pouvons discuter de ces graves problèmes d'un point de vue très général, je dirais œcuménique ; nous pouvons les discuter aussi d'un point de vue plus direct, c'est-à-dire du point de vue français, et j'aurais quelque peu tendance à regarder les problèmes de ce point de vue.

J'ai eu l'occasion de dire ce matin que la crise ac-

tuelle, qui se manifeste par un ralentissement général de l'activité économique, n'a rien d'étonnant. C'est la conséquence de la grande vague inflationniste que les économies occidentales, et mieux les économies du monde industrialisé, ont connue depuis la fin de 1971 et le début de 1972. Même s'il n'y avait pas eu la crise du pétrole, des ajustements auraient été nécessaires en raison de l'ampleur du phénomène inflationniste et des déséquilibres profonds qu'ils ont provoqués. Nous sommes en train de subir une cure de désintoxication d'autant plus sévère que les politiques anti-inflationnistes mises en œuvre dans la plupart des pays l'ont été soit de façon insuffisante, soit de façon trop tardive.

De même qu'en 1930-1932 la contraction de l'activité économique a été aggravée par des erreurs de politique économique, de même l'inflation des années 1972-1973 a été dans certains pays, et notamment dans le nôtre, rendue plus difficile à maîtriser par des erreurs de politique économique. Nous avons eu tendance à trouver dans les facteurs extérieurs la cause presque exclusive de l'inflation. Ces facteurs existaient, certes, mais les facteurs internes puissants jouaient en faveur de cette inflation qui, d'ailleurs, était acceptée par tous et était jugée commode par tous.

Ce que nous sommes en train de subir, nous n'avons donc pas à en imputer la responsabilité à d'autres qu'à nous-mêmes ; nous devons reconnaître que, collectivement, nous avons accepté et nous avons même souhaité que les politiques économiques qui s'imposaient, soient sans cesse différées parce qu'elles dérangeaient des habitudes ou qu'elles empêchaient certains profits.

Nous allons nous trouver pendant un temps, que je crois assez long, en face des conséquences de cette attitude. Je ne crois pas que nous puissions éviter une année 1975 difficile. L'année 1976 sera un peu meilleure, quoique encore fort morose. Nous avons bien une chance : les élections à l'automne 1976 aux Etats-Unis et en Allemagne Fédérale. Un de mes éminents collègues allemands me disait récemment que nous avons maintenant une synchronisation des conjonctures liée à une synchronisation des dates d'élection. 1976 donc peut apporter un certain allègement de nos difficultés.

Mais puisque nous regardons au-delà de la crise et vers l'avenir, je voudrais dire que si en 1976 nous nous laissons de nouveau aller à quelques excès comme ceux auxquels nous nous sommes précédemment livrés, le réveil sera encore plus difficile, plus douloureux.

L'inflation des années récentes peut s'expliquer par des facteurs conjoncturels connus. Est-ce à dire qu'elle ne soit pas liée, comme l'a fait observer M. Jean Boissonnat, à des causes sociales et psychologiques profondes ? J'en suis pour ma part convaincu. Mais c'est précisément parce que les comportements ont été totalement perturbés par le rythme de l'inflation et que les anticipations n'ont jamais cessé d'être inflationnis-

tes au cours de ces dernières années, que des mesures rigoureuses et durables doivent être prises. Il s'agit en effet de revenir à des comportements plus sains et de briser les anticipations de hausse élevée et régulière des prix et des revenus.

Rappelons-nous l'inflation qui a suivi en France la guerre de Corée ; elle a provoqué une phase de contraction de l'activité économique jusqu'au premier semestre 1954, où M. Edgar Faure put mettre en œuvre une politique d'expansion dans la stabilité. Rappelons-nous 1956, la vague inflationniste qui recouvrit la France jusqu'en août 1957.

En août 1957, M. Félix Gaillard eut le courage de commencer à remettre les choses en ordre, il fut nécessaire, en février 1958, que M. Pierre Pflimlin renforçât ces mesures, qui furent elles-mêmes complétées en juin 1958, puis couronnées par la réforme de décembre 1958. Le ralentissement de l'activité économique s'étendit sur environ deux ans.

Par conséquent, lorsque l'on attribue un caractère exceptionnel et nouveau aux problèmes auxquels nous avons à faire face, je crois qu'il est intéressant de se reporter au passé. Il est vrai que l'ampleur des déséquilibres et par conséquent des coûts économiques et sociaux qu'ils entraînent est beaucoup plus forte à l'heure actuelle, mais cette ampleur est liée à celle des dérapages inflationnistes qui se sont produits.

Ce que je veux souligner ici, c'est qu'il est dangereux de considérer que, parce que l'inflation a des causes multiples, et notamment des causes qui ne sont pas économiques, un certain nombre de mesures économiques jugées traditionnelles sont dépassées et qu'il faudrait trouver d'autres moyens de résoudre le problème inflationniste.

J'ai entendu cela tout au long des années 1972 et 1973. Mais qu'a-t-il été fait lorsque l'on s'est trouvé face au mur ? On a pris précisément toutes ces mesures que l'on qualifiait précédemment d'insuffisantes et d'inefficaces. Elles ont été mises en œuvre dans tous les pays industrialisés et il ne semble pas que la modération du rythme d'inflation que l'on observe depuis quelques mois dans ces pays — même si elle demeure limitée — discrédite ces mesures.

En un mot, le fait que l'inflation ne soit pas seulement un phénomène économique, ne doit pas conduire à ignorer les aspects économiques de l'inflation, qui doivent être maîtrisés. C'est précisément pour éviter les tensions inflationnistes qui pourraient de nouveau se manifester dans les années à venir que la France devra maintenir une politique économique relativement rigoureuse.

Cette politique sera-t-elle acceptée ? Ceci est une autre affaire. C'est une affaire de politique mais on a dit à juste titre — je crois que c'est le Doyen Barère — que le problème de l'inflation était également un problème de gouvernement. Ou bien le gouvernement conduit l'opinion, ou bien il tente de satisfaire, les uns après les autres, les revendications multiples

des diverses catégories socio-économiques. Dans ce dernier cas, tôt ou tard, la note doit être payée et elle doit être payée par tous.

Le deuxième aspect de la crise devant laquelle nous nous trouvons, est lié à la hausse du prix du pétrole et à celle du prix de l'énergie, puisque pour éviter les distorsions, la hausse du prix du pétrole doit s'accompagner de la hausse des formes d'énergie concurrentes.

Je crois qu'il ressort de ce débat que personne ne pense de façon sérieuse que cette crise de l'énergie soit liée à une pénurie quantitative des ressources. Je pense que tous les travaux qui ont été faits sur ce point depuis plusieurs mois montrent que, à des niveaux de prix plus élevés, les possibilités d'approvisionnement en énergie sont considérables, et que les possibilités de développer des ressources énergétiques de substitution sont très importantes.

En revanche, la hausse du prix de l'énergie a soulevé des difficultés internes liées d'une part à la hausse des coûts de production, donc à une certaine pression sur les prix que l'on peut évaluer à deux ou trois points, et d'autre part à des déséquilibres de balance des paiements courants.

Je voudrais attirer votre attention sur le fait que les conséquences de cette crise de l'énergie ne sont pas aussi générales et dramatiques qu'on le dit parfois. Au cours de l'année 1974, où tous les maux les plus horribles avaient été annoncés, on a pu constater que les pays qui bénéficiaient d'une économie solide ont fait face sans difficultés de balance de paiement à la crise de l'énergie. Ainsi en fut-il de l'Allemagne Fédérale, des pays du Bénélux, de la Suisse, de l'Autriche et de la Suède, pour ne parler que de pays européens.

Quels sont les pays à problèmes ? Il y en a trois : l'Italie, la Grande-Bretagne et la France.

En mai dernier, l'Italie a pris des mesures draconiennes. Certaines d'entre elles ont peut-être constitué une exception aux règles du Marché commun, mais il faut reconnaître que dans les cas d'extrême urgence, il est de l'intérêt de toute la Communauté qu'un pays membre remette ses affaires en ordre. Le résultat est que depuis février, l'Italie rembourse ses emprunts extérieurs et qu'elle a de nouveau accès au marché international des capitaux. On enregistre non seulement une amélioration de la balance des paiements, mais une réduction du taux d'inflation. Il y a, de surcroît, l'Année Sainte ! En cherchant à sanctifier les fidèles, sa Sainteté le Pape a du même coup apporté une contribution majeure au rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements de l'Italie.

Le deuxième pays à problèmes est la Grande-Bretagne : 6 milliards de dollars de déficit de balance des paiements, sans compter une situation économique intérieure qu'on ne peut pas qualifier, tellement elle est insaisissable et fuyante. Il n'en reste pas moins que dans les années à venir, et avant même que ce fameux pétrole de la mer du Nord puisse s'écouler, la Grande-Bretagne pourrait redresser sa situation extérieure si

elle parvenait à maîtriser ses affaires économiques intérieures. Elle serait certainement en mesure de faire face, selon une tradition historique, à ses problèmes de balance des paiements en faisant ce qu'elle a toujours fait, c'est-à-dire en gérant habilement, grâce à la City, une dette flottante internationale.

Le troisième pays à problèmes est la France...

La France est un pays vulnérable parce que, comme l'a rappelé Jean Boissonnat, sa balance des paiements courants est structurellement déficitaire. Il y a par conséquent, une absolue nécessité pour l'économie française d'avoir une balance commerciale suffisamment excédentaire. Elle a certes une agriculture exportatrice mais elle n'a pas de pétrole et elle doit importer une large part de son énergie.

Vous avez lu les rapports préparatoires au VII<sup>e</sup> Plan. Avant de s'interroger sur le taux de croissance et les modalités de la croissance, il y a un fait, qui doit inspirer la réflexion et l'action : d'ici 1980 — et je reprends les conclusions du Rapport sur les relations économiques extérieures — si des efforts intenses ne sont pas faits, l'endettement de notre pays serait de 200 milliards de francs. C'est là le problème fondamental. Tout le reste est littérature, car quoi qu'on dise, il faudra bien que nous payions nos importations. Faudra-t-il recourir à des procédés protectionnistes ? Après 15 ans d'efforts pour ouvrir notre économie aux échanges internationaux, allons-nous revenir à cette forme très française du protectionnisme que fut le contingentement ? Je souhaite de tout mon cœur pour mon pays que la population française veuille faire les efforts et accepter les sacrifices nécessaires pour éviter un tel recul.

Les dangers du protectionnisme sont présents. Je dois dire que j'ai été alerté dans certains rapports que j'ai entendus, par la référence à un débat sur les avantages respectifs du libre échange et du protectionnisme.

Le libre échange qui règne à l'heure actuelle n'est pas aussi libre qu'on veut bien le dire. Il y a eu, dans le cadre de la Communauté européenne, élimination des contingents et des droits de douane, mais il reste un tarif extérieur commun. De surcroît, il existe de très multiples obstacles non tarifaires, aux échanges, qui sont souvent subtils et toujours efficaces. Par conséquent, ne considérons pas le désarmement douanier qui s'est produit au cours de ces dernières années comme quelque chose de tout à fait insupportable. Nous en avons, par ailleurs, mesuré les avantages.

De plus, les pays se sont accordés le moyen supplémentaire d'intervenir sur les échanges par l'intermédiaire des changes flottants. Les variations des taux de change sont des substituts aux mesures tarifaires. Il convient de ne point en abuser.

Il importe donc de veiller tout particulièrement à ce qu'au moins dans le grand espace européen qui constitue la base des plans d'investissements, de production et de vente de toutes nos firmes — non seulement des

grandes, mais de nos moyennes et de nos petites entreprises qui commencent à exporter, il n'y ait pas de rupture du marché. Celle-ci aurait les conséquences les plus tragiques pour l'efficacité économique et pour le niveau de l'emploi dans notre pays, comme chez nos partenaires.

Quand on examine la situation générale liée à la hausse des prix de l'énergie, on constate qu'il y a donc des problèmes limités. Je n'ai parlé que des pays européens ou industrialisés. Hors d'Europe, le Japon a, en 8 mois rétabli non seulement l'équilibre de sa balance commerciale, mais celui de sa balance des paiements courants.

Il reste, évidemment, une situation très préoccupante, dont aucun de nous ne peut se désintéresser ; c'est celle des pays en voie de développement, non pétroliers, qui ont vu leur facture pétrolière augmenter l'an dernier de plus de 10 milliards de dollars et qui sont notamment atteints dans leur effort de développement par la hausse considérable du prix des engrais.

En ce qui concerne enfin les aspects financiers des problèmes posés par la hausse du prix de l'énergie — ce que l'on appelle les pétro-dollars — nous constatons aujourd'hui deux choses. La première c'est que les pays producteurs de pétrole accroissent leurs achats de biens et de services à un rythme qui était tout à fait inattendu, qu'il s'agisse de dépenses productives ou de dépenses ostentatoires.

La seconde est que les pays producteurs n'ayant ni monnaie, ni institutions financières, ni places financières propres à assurer l'emploi des ressources qu'ils accumulent, sont bien obligés de placer leur argent là où ils peuvent le mieux le placer, et dans des monnaies qui sont utilisables sur le plan international. Autrement dit, l'argent revient vers les pays industrialisés, et notamment vers ceux qui n'ont pas de problèmes de balance des paiements et dont l'économie inspire confiance. Cette observation renforce l'analyse que je faisais tout à l'heure. La maîtrise des problèmes liés à la hausse du prix du pétrole par les pays qui ont été les plus durement affectés passe d'abord par un effort intérieur ; celui-ci peut évidemment être étalé dans le temps, grâce à des emprunts, mais il doit être résolument orienté vers le rétablissement des équilibres fondamentaux.

J'en viens au troisième problème qui se présente au-delà de la crise : c'est celui qui a trait à la recherche d'un nouvel ordre économique international.

Je n'utiliserai pas — nous en avons discuté hier avec M. de Montbrial — le terme d'ordre économique international : ce terme d'« ordre » est un terme ambigu.

Je dirai que nous avons vécu pendant 25 ans dans le cadre d'une organisation internationale des échanges et des paiements, qui reposait sur certaines règles du jeu communément acceptées, et sur certaines institutions dotées de moyens d'intervention. Cette organisation fut mise en place au lendemain de la seconde guerre mondiale. Elle a été d'abord altérée, puis elle a explosé

*« Aller à l'idéal et comprendre le réel. »*

sous l'effet de la crise de 1971 qui a conduit à l'inconvertibilité officielle du dollar.

Bien que cette organisation ait disparu, la coopération internationale qui s'était développée grâce à elle au cours de ces trente dernières années a eu une conséquence favorable : malgré les déséquilibres profonds de balance des paiements courants qui sont apparus en 1974, tous les pays industrialisés se sont efforcés de veiller à ce que les décisions qu'ils étaient amenés à prendre pour faire face à leurs propres problèmes ne soient pas trop dommageables à leurs partenaires.

Ceci me paraît un élément essentiel de la conjoncture actuelle. Sur cette base, peut se construire une nouvelle organisation des relations internationales.

Cette nouvelle organisation ne pourra plus ignorer un problème qui ne se posait pas à l'époque, qui n'a pas été résolu à temps au cours des années 1960, et qui devient maintenant urgent : c'est la prise en considération de la situation des pays en voie de développement. C'est dans la mesure où nous réussirons à associer de plus en plus les pays en voie de développement aux pays industrialisés du monde occidental, que nous évoluerons vers une meilleure gestion du système international.

J'ajoute que lorsque l'on étudie de près les relations internationales, on s'aperçoit que les relations entre les pays de l'Est et le monde occidental ne cessent de se développer.

Les pays de l'Est ont intérêt à recourir à la technologie et aux importations de biens d'équipements en provenance des pays industrialisés. On a dit tout à l'heure que les pays de l'Est pouvaient fort bien s'en passer. J'en doute ; ce n'est pas en tout cas ce qui res-

sort des contrats et accords passés et des statistiques dont nous disposons. Bien mieux, il est très intéressant d'étudier l'accroissement de l'endettement de l'Union Soviétique et des pays de l'Est sur le marché des Eurodollars.

Par conséquent, ce à quoi nous sommes en train d'assister, c'est non seulement à une plus grande coexistence, mais à un début d'intégration d'espaces qui jusque-là s'ignoraient ou étaient simplement juxtaposés.

Nous ne ferons pas du jour au lendemain les progrès nécessaires pour passer du début d'une intégration de fait à une intégration de droit. Mais, à un moment où on met l'accent sur les éléments négatifs de la situation internationale, je voudrais qu'on n'en oublie pas certains éléments positifs.

Tous les pays quels qu'ils soient, savent aujourd'hui qu'ils sont interdépendants et s'efforcent d'adopter une conduite internationale que je définirai d'après Jean Cocteau : « savoir jusqu'où on peut aller trop loin ».

Sur le plan international, les Etats-Unis jouent un rôle de leader et resteront, pour de nombreuses années à venir, la puissance dirigeante, non seulement du monde occidental, mais peut-être du monde tout court, pour des raisons qui tiennent à l'étendue, à la puissance économique, à la richesse, à la capacité technologique et aussi au fait que c'est un pays qui développe une stratégie mondiale.

On avait pu penser que l'Europe occidentale pourrait, dans une nouvelle distribution des forces, sur le plan international, jouer un rôle qui lui soit propre, non point en hostilité à l'égard des Etats-Unis, mais en se réclamant de cette formule de Winston Churchill : « Nous

sommes avec vous, mais nous ne sommes pas une partie de vous ».

Je crois, et je le dis avec regret, que ceci a peu de chances de se réaliser. Nous aurons, certes, sur le plan européen, des accords permettant aux pays de l'Europe occidentale de parvenir dans certains domaines à une coopération plus étroite. Nous distillerons le vin ensemble, même si nous ne pouvons pas faire ensemble grand chose sur le plan monétaire, ou établir à Neuf une politique commune de l'énergie. Nous pouvons aussi nous entendre avec les pays en voie de développement et mettre en œuvre la convention de Lomé. Mais je crois que nous devons, pour une série de raisons, que je n'ai pas besoin de rappeler, abandonner certaines visions grandioses. Il faut peut-être porter le deuil de certaines illusions, même si on conserve quelques espérances.

Quant aux pays en voie de développement, ils traversent à l'heure actuelle une période de revendication systématique. L'effort que nous, pays industrialisés et développés, devons accomplir à leur égard, est non point de leur refuser aide et coopération, mais de leur faire comprendre que le développement n'est pas un processus qui se réalise sans délai, que ce n'est pas seulement en demandant l'égalité des droits que l'on acquiert sur le plan international la possibilité de peser un certain poids, mais en pratiquant les politiques de développement qui aboutissent à la fois à un renforcement des structures économiques et à une amélioration du niveau de vie et du bien-être des populations.

Telles sont les quelques remarques que je voulais présenter au terme de ces intéressants débats. Je ne voudrais pas vous donner cependant l'impression que je considère ces problèmes du seul point de vue économique. On a tellement parlé de philosophie, de psychologie, de sociologie et de politique que je serais tenté d'ajouter mon propre couplet au-delà de l'économie. Je dirai simplement qu'aussi bien sur le plan national que sur le plan international, ce qui me frappe depuis quelques années, c'est que nos sociétés rejettent toute

contrainte et refusent toute discipline. Là est le vrai problème.

Des ensembles sociaux, à l'échelle nationale, à l'échelle régionale ou à l'échelle mondiale, peuvent-ils fonctionner s'il n'y a pas un minimum de disciplines qui permette d'éviter l'incohérence ou l'anarchie ?

Les disciplines peuvent être instaurées de deux façons : ou bien elles sont imposées, sur le plan national comme sur le plan international, par décision autoritaire — et c'est ce qui finit la plupart du temps par se produire dans des situations difficiles — ou bien elles sont librement consenties. Je crois que c'est là le problème fondamental du monde contemporain et j'ai l'espoir que les indices de coopération auxquels je faisais allusion conduisent à la découverte de nouvelles disciplines, consenties et respectées par tous.

Je crois en second lieu, que les sociétés contemporaines ont perdu le sens d'une finalité, qu'elles ont rejeté un certain nombre de valeurs et pas seulement les institutions dans lesquelles s'incarnaient ces valeurs. Je crois pour ma part qu'une société nationale ou internationale ne peut convenablement fonctionner si elle ne respecte pas certaines valeurs qui durent et si elle leur substitue le culte de l'instant qui change. Sur « la nécessité de la quête d'un sens », dans nos sociétés industrielles, je n'ajouterai rien aux propos de M. Borne, sinon pour en approuver l'opportunité.

Après avoir entendu tous ces débats, je crois que s'il me fallait caractériser les deux journées que nous venons de vivre ensemble — et en cela je rends hommage à « France-Forum » — j'évoquerais la formule de Jaurès, dans son célèbre Discours à la Jeunesse : « Le courage, c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel ».

Les discussions comme celles que nous venons d'avoir ne sont pas contraires à l'idéal que nous avons tous et chacun, mais elles peuvent certainement nous aider à mieux comprendre le réel.

# *Versailles sans mélancolie*

par Yvan Christ

Un **éblouissement** : telle est l'immédiate impression que l'on ressent à la vue des appartements de Versailles, où se poursuit le somptueux réaménagement que l'on sait...

Certains, dont je fus, ont fait parfois grise mine, dans un passé récent, face à une métamorphose de cette éclatante espèce. Pourquoi, disions-nous, parader si joyeusement dans ce sanctuaire de la mélancolie ? Le deuil ne sied-il pas à Electre ? Quelque chose s'est

écroulé en ces lieux fatidiques, que l'on doit se contenter pieusement de conforter et d'entretenir. Versailles, nouveau Pierrefonds ? C'est par souci de la vérité et, au sens propre du terme, de l'authenticité, que, pour ma part, je repoussais une éventualité aussi alarmante que celle-là.

Honorable purisme : relève-t-il de je ne sais quel romantisme inavoué ? C'est possible. Mais est-on en droit, en dépit des trois marches de marbre rose, chantées par Musset, d'être romantique à Versailles ? Le roi des Français ne l'était pas du tout, qui, en la sau-

vant de la ruine, a saccagé partiellement la résidence des aînés de sa maison dans le dessein de la consacrer « à toutes les gloires de la France ». Dessein politique, psychologique et patriotique. Au siècle des musées, Louis-Philippe, croyant bien faire, a muséifié, a momifié Versailles. Le siècle présent s'attache à dérouler les bandelettes de ce sublime cadavre. Fait pour vivre, Versailles réapprend à vivre. Voilà qui, certes, ne va pas sans quelques risques. Mais le fait est là : un musée se meurt, un château renaît. Le roi est mort, vive le roi !

A la vérité, M. Gérard Van der Kemp, essentiel artisan de cette résurrection, n'a pas plus l'intention d'anéantir le musée de Versailles que de rétablir la monarchie. Tenant compte des réalités, il respecte tout ce qui est, ici, respectable, à savoir un précieux musée historique, conçu par le XIX<sup>e</sup> siècle, dont l'apport est considérable, et un château royal, plus précieux encore, qui était réduit à l'état de squelette à demi-décharné. Continuer à donner le pas au musée sur le château, n'était plus acceptable, en un temps qui, à juste titre, assimile la muséo-logie traditionnelle à l'art funéraire. Tenter de restaurer intégralement le château au détriment du musée, eût été et serait, en revanche, une vue de l'esprit, renouvelée de Viollet-le-Duc. « Savoir, raison, garder » : vieille règle capétienne. Puisse-t-elle être toujours respectée à Versailles !

Sonner — officiellement et officieusement — le rappel des membres dispersés de ce grand corps désemparé, fut et reste l'objectif premier des réanimateurs du château ci-devant royal, vidé de toute sa substance par le pouvoir révolutionnaire. Tâche permanente. Elle a été, en plus de vingt ans, maintes fois couronnée de succès. Mais il sera, dans ce domaine d'inévitables échecs. Car enfin, on ne doit pas trop compter sur la grandeur d'âme et sur l'abnégation des conservateurs de musées des deux mondes, qui ont hérité des dépouilles de Versailles, pour se sacrifier sur un des autels majeurs de la France. Reste à miser sur le bon cœur des collectionneurs privés, qui détiennent plus que des miettes du mobilier des trois Louis. Il y faut, pour réussir, autant de doigté que de persévérance : M. Gérard Van der Kemp possède l'un et l'autre. Aussi bien l'emportait-il souvent, de haute et courtoise lutte, là où l'on croyait la victoire impossible.

Conservés dans le domaine français, il est également nombre de pièces du mobilier royal, dont la place est à Versailles. Un décret du 14 février 1961, appliqué peu ou prou, stipule que toutes les œuvres d'art qui ont appartenu au château et qui sont dispersées dans nos administrations ou collections publiques, devront lui être, tôt ou tard, restituées. C'est avec plus ou moins de bonne grâce que leurs détenteurs répondent à un tel décret. Tout compte fait, la persuasion vaut mieux que la loi. Cela étant, des œuvres d'art souvent insignes, venues entre autres, du Louvre ou du Cabinet des Médailles, ont fini par regagner Versailles. Désincarnées, dans leur injustifiable exil, elles jouent à nouveau le rôle qui leur avait été originellement assigné aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. C'est justice.

Des lacunes ? Elles sont d'importance. Pour les combler, d'aucuns souhaitaient que l'on s'orientât vers la

confection systématique de copies à l'identique, de façon à reconstituer des ensembles strictement homogènes. Sans se refuser, en des cas d'espèces, à une éventualité de cet ordre, M. Gérard Van der Kemp préfère recourir à de nobles équivalences et présenter à Versailles des pièces royales venant d'autres palais royaux. Qui ne l'approuverait ?

★★

Le réaménagement progressif de cet univers enchanté — c'est une lapallissade que de le noter — coûte cher et très cher. Les crédits de la République n'y suffiraient pas. L'appel au mécénat international, singulièrement américain, voire japonais, était devenu indispensable. Il a été fructueux au-delà de toute espérance. La résurrection de la chambre de la Reine, telle qu'elle était en octobre 1789 et telle que l'on la revoit depuis juin 1975, en est un témoignage. Ainsi l'alcôve et son lit à baldaquin ont-ils été reconstitués avec le plus de fidélité possible. Des éléments originaux ont été acquis par le musée et, surtout, offerts par des collectionneurs d'outre-Atlantique (le tapis de la Savonnerie, la courtepointe). Quant aux extraordinaires soieries brochées, elles ont été retissées à Lyon, grâce à la générosité des mécènes américains, lesquels ont également pris à leur charge la sculpture et la dorure du lit ainsi que de l'impériale et des bordures des panneaux de l'alcôve. Et l'on doit au Japon les deux lustres de cristal de roche. C'est pourtant notre Mobilier national qui a réalisé le tapis de ladite alcôve et notre direction de l'Architecture qui a procédé, avec ses maigres crédits, à la réfection intégrale de la balustrade sculptée.

Tel est l'esprit qui préside au réaménagement de Versailles. Il est à la fois prudent et audacieux. Le terme d'**éblouissement**, dont j'ai usé au début de ces lignes, a un peu surpris M. Gérard Van der Kemp lorsque, spontanément, il m'est venu aux lèvres devant lui et devant le lit de la Reine... Faut-il en conclure que je mets personnellement un terme à mes premières réticences à l'égard de l'actuelle métamorphose du château royal qui retrouve, comme on dit, son antique splendeur ?

Le Versailles que nous connaissions et que nous aimions de longue date, qui était-il, sinon celui qui avait été remodelé au petit bonheur et avec les moyens du bord, sous le règne bourgeois du fils de Philippe-Egalité ? Noble et sentimental — le Versailles de l'automne et des feuilles mortes... — ce n'était, en somme, qu'un bel et triste schéma — l'ombre d'une ombre. Propice à la délectation morose, il séduisait finement les cœurs sensibles, avides de nostalgie délicate. Cette grande maison abandonnée, où l'on errait le cœur serré, tou-

*La chambre de Marie-Antoinette.*

chait plus la pensée que le regard. La remettre, si je puis ainsi m'exprimer, en état de marche, comme si rien ne s'était passé il y a cent quatre-vingt-six ans, paraissait non seulement une gageure, mais presque un sacrilège, quelque chose qui ressemblait à un péché contre l'esprit. Sur les traces de Pierre de Nolhac et de Charles Mauricheau-Beaupré, ses prédécesseurs, M. Gérald Van der Kemp a osé franchir le pas...

Des boiseries redressées et, parfois, resculptées, des salles et des salons rétablis ou réarticulés, un ameublement retrouvé et partiellement complété, des cheminées replacées, retissées, des galons rebrodés, des pendules remontées... Un Versailles tout neuf, ou presque. Une renaissance scientifique et téméraire. Elle n'est pas dépourvue d'artifice. Un certain sortilège s'est enfui. Un autre le remplace. Mais l'artifice d'hier valait-il mieux que l'artifice d'aujourd'hui ? Telle est la question, à

laquelle seul répondra le temps qui passera, et que les puristes les plus intransigeants doivent se poser...

\*  
\*\*

En juin dernier, après avoir parcouru les grandes pièces, rénovées, elles aussi, qui s'étendent au rez-de-chaussée du Petit Trianon, je me suis aventuré dans les étages supérieurs. Un spectacle de désolation. Des petites pièces désertées et nues. La Reine vient de partir. Les déménageurs ont à peine quitté la place. Ils ont même oublié quelques caisses. Ici et là, des débris de merveilles traînent encore sur le sol. Versailles après l'ouragan.

Faut-il en vouloir à ceux qui, chez le Roi-Soleil, préférèrent le beau temps à la tempête ?

Yvan CHRIST ■

*Le salon de compagnie du Petit Trianon.*

# notes de Lecture

## ● La politique en France par F. Goguel et A. Grosser

Voici la cinquième édition de ce livre, désormais classique et que connaissent, probablement, les lectrices et les lecteurs de « France-Forum ».

L'originalité du livre — ne faisons que le rappeler — est de tenir que « la politique c'est à la fois une dimension de tous les rapports sociaux et un certain ordre institutionnalisé ». Dès lors, le « champ politique » se trouve élargi et c'est la vie politique à ses divers niveaux — des comportements aux finalités, de la vie locale au gouvernement, des partis aux groupes d'intérêts, aux associations et à l'information — qui se trouve analysée avec une clarté qui rend l'ouvrage accessible à toutes et à tous.

L'intérêt de cette édition est d'être récente. Du coup,

elle tient compte des faits les plus proches : le remplacement d'Eugène Descamps par Edmond Maire, à la direction de la C.F.D.T., les difficultés de la presse, par exemple. Et, évidemment, l'élection présidentielle de 1974.

Peut-on se permettre un souhait ? Que la prochaine édition fasse une place plus large à l'analyse des structures et du fonctionnement des « forces culturelles » — associations, mouvements, revues, animateurs, etc.

Plus qu'un livre cet ouvrage : le *vade mecum* des citoyennes et des citoyens.

R.P. ■

---

Ed. Armand Colin — Collection U — 5<sup>e</sup> édition.

## ● L'éducation de la nature

Rousseau déjà dans *L'Emile* avait voulu donner à l'enfant une éducation de la nature. Mais depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, pour les enfants des villes, une rupture s'est peu à peu établie entre eux et la nature. N'ayant pas appris à la connaître et à l'aimer en découvrant le monde, les petits urbains ont fini par ignorer la nature et à souffrir, souvent inconsciemment, de déséquilibres profonds. Aujourd'hui, avec les progrès des sciences de l'environnement un grand effort de pédagogie est tenté auprès des enfants pour leur permettre de mieux approcher la nature.

Une nouvelle collection *Ce que dit la nature* vient de paraître chez Hatier, inaugurée par un ouvrage, charmant et efficace à la fois, de Solange Duflos et René Brandicourt *Dans le pré* (Hatier). Premier paru dans une collection de découverte ou de connaissance de la Nature, cet ouvrage attrayant s'adresse aussi bien aux enfants de 9 à 13 ans du milieu rural qu'à ceux du

milieu urbain. Son originalité est de se consacrer à l'analyse d'un biotope accessible à tous, un simple pré, et d'en tirer une incroyable quantité d'enseignements.

Tout au long de l'année, en effet, le jeune lecteur trouvera, groupées par saisons, des connaissances sûres, simplement expliquées et de passionnantes activités, ne demandant que des techniques simples, accessibles à cet âge, réalisables soit isolément, soit en groupe. Les deux auteurs, collaborateurs de longue date à des revues de nature ou de pédagogie, conduisent le jeune lecteur à une véritable connaissance des relations entre les espèces et à celle de l'équilibre final entre la faune et la flore. Ce ne sera pas, c'est l'un de leurs buts, sans l'amener au respect et à la protection de la Nature. Outre les renseignements pratiques sur les divers mouvements ouverts à la jeunesse dans cet ordre d'idées, le lecteur trouve à sa portée un index lui permettant de retrouver très facilement le sujet, l'animal, la plante ou

l'activité dans la nature sur lesquels il veut se documenter.

L'ouvrage est très richement illustré en couleurs et en noir ; les photos, dessins et schémas aident encore à la précision des connaissances tout en gardant le charme d'une présentation faite pour séduire la jeunesse. Cet excellent livre constitue un beau cadeau de fête ou d'anniversaire. Il trouve aussi une place de choix dans la

bibliothèque du professeur et de l'instituteur. Le moniteur soucieux de diriger un groupe de recherches dans la nature, de choisir les thèmes les plus vivants d'une passionnante « leçon de choses », y trouvera une mine d'occupations intelligentes à faire exécuter, tant sur le terrain qu'au retour des expéditions.

Jean CHELINI ■

## ● Voies nouvelles pour la croissance

Comme cela s'est pratiqué pour les deux Plans précédents, un groupe de réflexion à long terme a été constitué en vue d'éclairer « l'horizon » du VII<sup>e</sup> Plan. Cet ouvrage de 131 pages, petit format, publie le rapport auquel ont abouti les travaux de ce groupe, ainsi — comme il est d'usage — que les remarques critiques ou complémentaires de certains des membres.

Evidemment, le titre ne manque pas d'être significatif. « Voies nouvelles pour la croissance ». Or, donc, en ce Commissariat au Plan où la croissance fut quasiment une idole, il est clair, aussi, que la « croissance » doit, au moins, changer de routes.

Assurément, il est impossible de résumer, ici, ce document, savamment équilibré. On se contentera d'indiquer qu'après avoir analysé « les insatisfactions ressenties à l'égard de la croissance » et s'être posé trois questions clés : la croissance économique reste-t-elle souhaitable ? la croissance est-elle encore techniquement possible ? la croissance est-elle devenue politiquement ingouvernable ? — le document aborde la « redoutable » question : *que faire ?*

En guise de réponse quatre options sont préconisées :

— remettre les *objets* et les *techniques* dans le rang pour en faire de simples moyens du bien-être et non des fins en soi ;

— considérer les lieux *habités* et le *milieu naturel* comme la traduction sur le sol de nos choix socio-culturels et non comme la résultante (ou le souffre-douleur) des forces économiques ;

— placer *l'inégalité sociale* au cœur du débat politique au lieu de compter sur la croissance économique pour en atténuer les effets les plus visibles ;

— diffuser la *responsabilité* dans les deux sens : chez les gouvernés trop souvent exclus des choix qui les concernent, comme chez les gouvernants, trop rarement sensibles aux conséquences de leurs décisions.

Incontestablement, intéressantes ces orientations. Oui mais... Chut ! Ne faisons pas le mauvais esprit... A chaque citoyen de lire ces lignes et entre les lignes. Car semblable rapport mérite deux lectures : une lecture au premier degré — qui collectera les précieuses informations données — une lecture au second degré — qui prendra ce rapport comme une expression de la mentalité des Experts qui nous gouvernent, voire de quelques autres.

René PUCHEU ■

---

Ed. Hachette ; Collection « Vivre demain » — Commissariat général du Plan.

## ● De la croissance économique au développement humain par Jacques Robin

La plongée dans l'insolite est immédiate : il s'agit d'un livre sur un nouveau modèle de croissance et qui n'est pas écrit par un professionnel patenté de l'économie.

Face à la crise de la croissance économique galopante qui « ne s'inscrit plus dans le cadre d'un progrès indéfini et contrôlé de l'espèce humaine », l'auteur, médecin d'origine, propose une approche bio-anthropologique. Compagnon de combat et de recherche de Robert Buron, Jacques Robin échappe donc à l'économisme traditionnel et recherche non plus les conditions de la croissance des objets mais plus largement de la croissance du vivant, la seule qui finalement nous concerne et mérite de nous passionner. Il en vient ainsi à donner une nouvelle définition du développement dont l'objectif devient dès lors : « maintenir les conditions d'évolution des systèmes vivants et des systèmes écologiques, afin de permettre à la structure la plus complexe, l'espèce humaine, d'exercer toutes ses poten-

tialités, et afin de favoriser l'émergence de structures encore plus complexifiées ».

Inspirée par les recherches les plus récentes en matière de sciences de l'homme, la réflexion de l'auteur est visionnaire. Il s'agit d'un projet sérieux qui devrait permettre à la fois la sauvegarde du monde futur et la sortie de l'impasse actuelle. Parler de protection de l'environnement ou vouloir retrouver le sens de la fête est devenu banal aujourd'hui, mais l'originalité de la tentative de Jacques Robin consiste à les resituer dans un projet global qui offre l'une des premières synthèses pour la société de demain.

Son livre constitue l'un des documents de base pour ce colloque permanent que tous les hommes responsables se doivent d'engager au plus vite avant que notre planète ne soit recouverte des cendres de la déraison.

Jean-Pierre PREVOST ■

---

Ed. du Seuil, 157 pages.



# SEXE, VIOLENCE, MORT

par Etienne BORNE

**V**AGUE d'érotisme. Vague de violences. Dont on peut se demander si par les correspondances qu'elles entretiennent, par la manière dont elles s'enflent symétriquement sur un rythme accéléré, par la sorte d'anxiété trouble que l'une et l'autre suscitent, érotisme et violence ne font pas une seule et même marée noire qui déferle, pour en corrompre tous les rivages, sur une civilisation qui ne sait plus à quelles valeurs se vouer, ni même s'il y a des valeurs.

**L**n'est pas facile de bien savoir ce que sont l'essence et les finalités de l'érotisme, et par quoi l'érotisme se distingue de la pornographie, dont on a pu dire qu'elle était l'érotisme des autres, à la manière dont l'idéologie est immanquablement la philosophie de l'adversaire. Nous avons fait des progrès depuis que Sainte-Beuve, donnant au mot un sens péjoratif, aurait voulu que Flaubert purgeât « Salammbô » d'un érotisme qu'il traitait de « combinaison maligne ». La pornographie qui, déshonorant le cinéma contemporain, fait spectacle et commerce des aberrations les plus avilissantes de l'instinct, ne peut se confondre avec des exercices de provocation parfois peu tolérables, comme l'« Histoire d'O », mais qui, parce qu'ils ne sont pas sans style ni peut-être sans pensée, pourraient échapper à la vulgarité racoleuse de la pornographie. Là où les pratiques de la sexualité, même représentées de la manière la moins allusive, ne se montreraient que transfigurées par un souci de beauté, la pornographie toujours menaçante serait, par la grâce de l'art, changée en érotisme.

**D**ISTINCTION commode et commune, mais qui, parce qu'elle est purement formelle, ne saurait complètement satisfaire; car, exposée avec la dernière brutalité ou traitée avec une rare subtilité, la thématique est la même ici et là. Non seulement parce qu'y sont transgressés partout des convenances sociales, ou des interdits moraux. Mais surtout parce que tout y donne à la profanation et à la violence. La scène originelle à partir de laquelle l'érotisme, du haut en bas de l'échelle, multiplie indéfiniment les variations, est celle qui, rompant l'égalité des partenaires, entend donner à la relation sexuelle une intensité bouleversante en la représentant comme un supplice infligé par un bourreau à une victime qui est généralement la femme, toutes les inversions restant au demeurant possibles en ce domaine. Georges Bataille, grand expert en érotisme, s'en est expliqué avec une parfaite clarté: « L'amant », écrit-il, « ne désagrège pas moins la femme aimée que le sacrificateur sanglant l'homme ou l'animal immolé ». Parler le langage sacrilège du sacrifice, c'est bien dégager la vérité de l'érotisme qui ramène la sexualité à la violence d'un jeu dans lequel seront confrontés dans une abominable harmonie le plaisir de détruire et la volupté d'être détruit. Si bien qu'il y a entre pornographie et érotisme des rapports de sublimation et de dégradation, qui en dépit des plus vives différences esthétiques, ne changent rien à un propos fondamental toujours le même et qui est de violence profanatrice.

**L**n'est pas sans signification que ce siècle ait donné tant de chances et sans cesse renouvelées à la fois à la torture et à l'érotisme. Dans un cas comme dans l'autre, un être humain, identifié à son corps ou plutôt à sa chair, est livré comme un pur objet à l'interrogation sadique d'autrui qui lui fait éprouver sa dépendance absolue et entend, en lui arrachant ses secrets, de le vider de son être. Aussi les explorateurs des terres maudites n'ont-ils pas tout à fait tort de parler, à propos de la torture, d'une relation érotique entre le bourreau et la victime. Un film comme « Portier de nuit » exploitait dans une sorte de lumière sulfureuse une situation de cette sorte; et ce sont les portes de la même nuit qui s'ouvrent avec l'« Histoire d'O », si on voit plus loin que la quincaillerie de carcans, de chaînes et de fouets pour comprendre ce que peut signifier la monotonie glacialement répétitive des épisodes

sans surprise; alors l'enfer, festival du vide, y apparaît comme le monde où l'on s'ennuie, mais d'un ennui total, métaphysique, irrémédiable. Car dans le martyre d'O se trouve condensée l'essence nocturne de l'érotisme. Une nuit qui est le symbole du néant.

**M**ANIPULABLE, fouettable, prostituable à merci selon le bon plaisir de son maître, et trouvant un accomplissement dans l'immolation de son libre-arbitre, O donne de la femme une idée qui sera difficilement récupérable par l'opinion libérale et progressiste, tant cette conception de la féminité est profondément réactionnaire. Ce sont les mêmes qui dans leur virilité fascinante pensent que les femmes ont besoin du fouet et les peuples du knout. Mais il ne faut pas en rester ici à une version au demeurant plus sinistre que gaillarde du moliéresque: « Et s'il me plaît à moi d'être battue » pour avancer d'un pas de plus dans le tragique. L'histoire d'O est de bout en bout l'œuvre d'O, qui maîtresse de son maître le séduit au point de lui faire accomplir, comme s'ils étaient les siens, les fantasmes de sa partenaire. L'amant, si l'on peut dire, est lui aussi traité en moyen, et ce que cherche O dans cette ténébreuse aventure c'est l'occasion de se détruire et de consentir à sa propre destruction. Se perdre, et on ne se perd bien que par et dans la mort.

**I**NTERPRETATION sollicitée? Non pas. L'auteur même de l'histoire d'O et qui doit bien connaître son héroïne puisqu'elle en fait sa jumelle imaginaire, a confié à « l'Express » l'ultime secret de la patiente passion d'O: « Ce que veut O? En l'occurrence la mort ». L'érotisme en effet est violence, et il n'est pas de violence qui ne joue le jeu de la mort. Le truant qui opère à main armée et le terroriste poseur de bombes, qui à eux deux mobilisent la chronique jour après jour, sont des familiers d'une violence qui est réputée sordide dans un cas et s'auréole de noblesse révolutionnaire dans l'autre; pourtant, mettant en jeu leur propre vie et faisant bon marché de celle d'autrui, tout se passe comme si, quelles que soient leurs motivations particulières, leur destin commun les vouait à ébranler par l'évocation de la mort, la société dont ils sont chacun à sa manière les contestataires. Que la violence, quand elle n'est pas contenue et maîtrisée, mais va jusqu'au bout de sa logique, joue avec la mort sur un fond de désespoir nihiliste, rien ne le montre mieux que ces prises d'otage dont usent les violents de ce siècle, criminels relevant du droit commun ou fanatiques politiques. Menacer de mort un innocent, poussé malgré lui dans une ronde sinistre à laquelle il n'avait point de part, l'abominable chantage est aussi un moyen de forcer les pouvoirs et l'opinion à confesser la souveraineté d'un « maître absolu », nom que donnait à la mort un des rares philosophes qui aient compris la violence.

**N**OTRE société qu'on dit de consommation et qui dans la part consciente des mentalités collectives ne se rétere qu'à des idéologies de bonheur, au point que la notion même d'austérité se trouve frappée d'ostracisme même par des révolutionnaires qui devraient savoir ce que coûterait de labeur et de vertu une révolution authentique, s'est fabriqué des mécanismes pour refouler les représentations et les problèmes qui seraient capables, telles la pensée et la question de la mort, de mettre en péril des idéologies aussi fragiles que complaisantes. Dès lors devient inévitable, et sous des formes d'autant plus troublantes qu'elles sont déguisées et énigmatiques, le retour du refoulé; et c'est ainsi que violence et érotisme font signe à la mort qu'elles masquent de leur frénésie. Face à cette double vague la restauration des disciplines et le recours aux sanctions, si utiles soient-ils, ne sauraient guérir le mal d'une civilisation où toutes choses conspirent à empêcher les hommes de rencontrer leur propre vérité. Autre crise que celle dont traite ce numéro? Ce n'est pas tellement certain.